Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16286 – 7 F | SAMEDI 7 JUIN 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

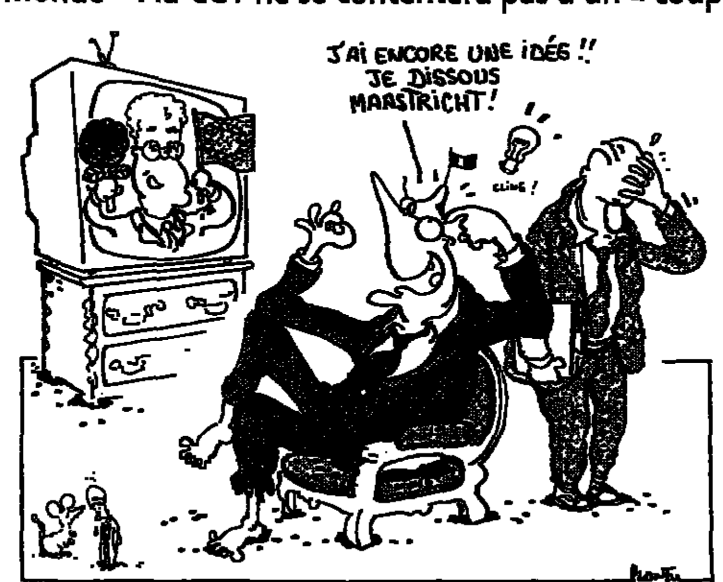
M. Jospin maintient ses conditions pour l'euro mais veut respecter l'échéance de 1999

Louis Viannet au « Monde » : la CGT ne se contentera pas d'un « coup de pouce » au SMIC

RESPECT du calendrier mais souplesse sur les critères : tel semble avoir été, en substance, le message sur l'Union économique et monétaire (UEM) délivré, jeudi 5 juin, à Malmö, en Suède, par Lionel Jospin devant huit autres chefs de gouvernement socialistes d'Europe. Le nouveau premier ministre français a rappelé qu'il avait posé quatre conditions au passage à l'euro et qu'il s'y tiendrait : inclusion de l'Europe du Sud, parité adéquate face au dollar et au yen, nécessité d'un *« gouvernement économique »* face à la banque centrale, enfin insistance sur l'emploi et la croissance autant que sur l'indispensable discipline budgétaire pour les pays participant à l'euro.

Ce dernier thème serait largement partagé par les socialistes européens, qui craignent qu'une Europe trop exclusivement monétariste ne rebute les peuples de l'Union. Toutefois, ce changement des priorités d'affichage placerait le chancelier Helmut Kohl dans une position difficile. Le dossier sera au cœur du conseil des ministres des finances des Quinze lundi à Luxembourg, auquel participera pour la première fois le nouveau ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn.

Dans un entretien au *Monde*, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, demande au premier ministre comme premières mesures *« l'arrêt des privatisations et l'arrêt des plans dits sociaux »*. Il est aussi favorable à *« une augmentation des minima sociaux et du SMIC »*, qui ne soit pas un simple *« coup de pouce »*. Le numéro un de la CGT plaide aussi pour une *« loi-cadre fixant la durée du travail à trente-cinq heures, sans perte de salaire »*. Mais, pour M. Viannet, elle *« n'est pas un carcan »*. La CGT s'oppose ainsi nettement à la CFDT, dont la secrétaire générale, Nicole Notat, demande au gouvernement, dans *Libération* du 6 juin, de ne pas aller au-delà d'un *« coup de pouce »* pour le SMIC et affirme son scepticisme sur les effets pour l'emploi d'un passage aux trente-cinq heures sans perte de salaire.



- **Lionel Jospin** et l'euro à Malmö ; et notre éditorial — p. 2, 3 et 16
- **CGT et CFDT** face au nouveau gouvernement — p. 7
- **Cohabitation** : le premier conseil des ministres — p. 8
- **RPR** : la bataille pour la prise de pouvoir — p. 10
- **Enquête à l'Elysée** : le « tiercé perdant » de Jacques Chirac — p. 14
- **Emploi** : les syndicats européens convertis à la flexibilité — p. 19

Algérie : victoire probable des militaires et de leurs alliés

AUCUN INCIDENT majeur n'a perturbé le scrutin de jeudi 5 juin au cours duquel 66,30 % des électeurs algériens, selon les décomptes officiels – nettement moins que lors de l'élection présidentielle de 1995 –, se seraient rendus aux urnes pour élire la première Assemblée nationale « pluraliste » depuis l'indépendance. Le ministère de l'intérieur devait annoncer les résultats officiels vendredi. La future Assemblée serait dominée par le courant « islamo-conservateur » du Rassemblement national démocratique (RND) du président Liamine Zéroual et du Mouvement de la société pour la paix (MSP) du Cheikh Mahfoud Nahnah. Le Front des forces socialistes de Hocine Aït-Ahmed dénonce des *« manipulations »* et des trucages de résultats.

Lire page 4

■ Couvre-feu à Brazzaville

Le couvre-feu a été instauré dans la capitale du Congo, jeudi 5 juin, à la suite d'affrontements entre l'armée et des partisans de l'ancien président, Sassou Nguesso. p. 4

■ La « bataille de Jérusalem »

La célébration par Israël, mercredi 4 juin, de l'anniversaire de la « réunification » de la Ville sainte a exaspéré les Palestiniens. p. 5

■ M. Emmanuelli condamné

L'ancien trésorier du PS a été condamné, jeudi 5 juin, à dix-huit mois de prison avec sursis pour complicité et recel de trafic d'influence dans le volet marseillais de l'affaire URBA. p. 13

■ Découverte d'un « nouvel » astre

La présence d'un planétoïde à l'orbite étrange, aux confins du système solaire, a été récemment confirmée par des astronomes américains. p. 23

■ La favorite de Roland-Garros



La jeune numéro un mondiale de tennis, Martina Hingis, a l'avantage des pronostics avant la finale qu'elle disputera face à Iva Majoli. p. 24

■ Un chorégraphe hué à Paris

Bound to Please, la création de Lloyd Newson, a été tres mal accueillie par le public du Théâtre de la Ville. p. 27

■ De la difficulté de juger les sectes

Le procès en appel de l'Eglise de scientologie à Lyon s'est heurté aux mêmes obstacles qu'en première instance pour qualifier les faits. p. 13

■ La jeune garde du théâtre de Montréal

Le Festival de théâtre des Amériques de Montréal, qui s'achève dimanche 8 juin, s'est ouvert cette année aux créateurs québécois. p. 26

■ Grève au « Figaro »

Le quotidien n'a pas paru, vendredi 6 juin, en raison d'une grève des ouvriers du Livre. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 607 - 7,00 F

Les économistes ont failli ne pas digérer la baisse du prix du Big Mac

EN AVRIL, McDonald décidait soudain de *lancer dans ses restaurants américains des* hamburgers en promotion, au prix cassé de 55 cents (à peine plus de 3 francs). De mémoire d'adolescent-consommateur, le Big Mac *avait toujours coûté* 2 dollars (11,50 francs) environ. La nouvelle est excellente pour les clients, mais elle jette le trouble chez les investisseurs. Après une quasi-rébellion des franchisés, *on assiste à un fiasco marketing. La* direction de McDonald est obligée de changer de stratégie.

La décision avait aussi inquiété les économistes. Non pas que *ceux-ci s'intéressent* particulièrement aux qualités gustatives du Big Mac et du Whopper. Mais le hamburger a une vertu insoupçonnée : il permet de mesurer les *parités de pouvoir d'achat (PPA) dans le* monde. Symbole de la mondialisation des économies, le hamburger McDonald se vend dans une centaine d'Etats, de New York à Shanghaï. *Sa notoriété est telle que les économistes* lui ont conféré un rôle d'étalon de la richesse mondiale.

Les pouvoirs d'achat sont en effet extrêmement difficiles à comparer d'un continent à l'autre, voire d'un pays à l'autre. On peut vivre *moins mal avec 500 dollars par an dans* certaines provinces de Chine, fermées au monde extérieur, qu'avec cinq fois plus dans des régions d'Europe totalement ouvertes à la *concurrence internationale. Confrontées à* cette difficulté statistique, les grandes institutions financières multilatérales ont choisi de mesurer le revenu national par habitant, non *seulement en divisant simplement la production* du pays par la taille de sa population, mais sur une base de parité de pouvoir d'achat. Les économistes internationaux retiennent ainsi le *prix qui permet d'acheter, sur le marché intérieur* de n'importe quel pays, la même quantité de biens qu'avec 1 dollar aux Etats-Unis.

Conscients des difficultés de mise en œuvre *de cette méthode, les chercheurs du groupe* britannique *The Economist* ont donc eu, il y a plusieurs années, l'ingénieuse idée d'utiliser le caractère quasi universel du Big Mac comme *instrument de mesure*. En convertissant le prix du hamburger local en dollars, aux taux de change en vigueur, puis en le divisant par le prix américain, ils obtiennent un cours de *change théorique du billet vert. Selon ces critères*, le franc français est d'ailleurs jugé surévalué, *puisque le « cours PPA » serait plus* proche de 7 francs que de 5,80 francs, comme c'est le cas actuellement. Logique, simple et efficace, l'indice Big Mac a donc gagné une *crédibilité certaine, même chez les économistes* les plus sérieux.

Aussi, lorsque McDonald décida de brader le prix des hamburgers américains, l'indice Big *Mac prit-il du plomb dans l'aile. Comment calculer* les prix relatifs dans une centaine de pays si la référence change soudainement ? Un moment déstabilisés par la stratégie de baisse des *prix de McDonald, les économistes internationaux* ont donc tout lieu, aujourd'hui, d'être rassurés. Ils feraient pourtant bien de rester attentifs au pouvoir des grandes chaînes de *restauration rapide : ceux de la Banque mondiale* ne viennent-ils pas d'entendre leur président, James Wolfensohn, leur demander de compléter leur formation professionnelle dans des écoles de commerce, pour apprendre à travailler davantage *« comme chez Burger King »* ?

Françoise Lazare

Partir pour l'emploi

À REBOURS des idées reçues, les jeunes Français *prennent goût à la mobilité. Ils* sont de plus en plus nombreux à s'expatrier, vers des pays européens pour la plupart, afin de trouver *un emploi. Les motivations* économiques ont pris le pas sur le désir de changer de vie. Les jeunes diplômés partent désormais à l'étranger pour fuir le chômage en enrichissant leur parcours professionnel d'une étape internationale. Les mauvaises conditions sociales *ne les rebutent pas*. A Londres, un nombre croissant de jeunes travaillent pour de très bas salaires, avec l'espoir de perfectionner leur anglais et d'accumuler des expériences qui leur seront utiles à leur retour en France.

Lire page 12

La hausse ambiguë des marchés financiers

HAUSSE DE LA BOURSE de Paris *et du franc, baisse des taux* d'intérêt : la réaction enthousiaste des investisseurs à la victoire de la gauche, dimanche 1er juin, aux *élections législatives, surprend*. Les plus étonnés ont probablement été les dirigeants socialistes eux-mêmes, qui pouvaient légitimement *s'attendre à un accueil* hostile de la part de marchés financiers dont ils n'avaient cessé, durant la campagne, de dénoncer la *« tyrannie »*. Au lieu de la crise monétaire redoutée, le premier ministre Lionel Jospin a droit aux vivats de la spéculation internationale.

La bonne tenue des autres places financières internationales, les difficultés budgétaires de l'Allemagne ou encore l'amélioration de la situation économique en France – le chômage a reculé en avril pour le troisième mois consécutif, le produit intérieur brut devrait progresser de 2,3 % en 1997 après 1,5 % en 1996 – ne suffisent à *expliquer ce mouvement*. La dimension politique y joue un rôle décisif. La solidité actuelle des marchés français est-elle la marque d'une confiance durable des investisseurs dans la capacité du nouveau pouvoir à guérir les maux de l'économie française ? *Faut-il plutôt invoquer le bénéfice* du doute ou s'agit-il d'un malentendu pur et simple ?

De nombreux analystes privilégient *la troisième hypothèse*. Car tout, ou presque, dans le programme économique des socialistes et de leurs alliés, est fait *pour déplaire aux marchés* financiers. Arrêt des privatisations, remise en cause des fonds de pension, réduction du temps de travail *sans perte de rémunération*, création d'emplois publics : toutes ces mesures sont aux antipodes des aspirations des milieux financiers internationaux *qui pensent que* le salut économique passe aujourd'hui, comme aux Etats-Unis, au Royaume-Uni mais aussi en Espagne, en Suède, au Portugal, au Danemark et en Irlande, par la réduction du poids de l'Etat et la diminution des déficits publics, l'amélioration de la compétitivité des entreprises, des réformes de structure permettant notamment une plus grande flexibilité du marché du travail.

Pierre-Antoine Delhommais

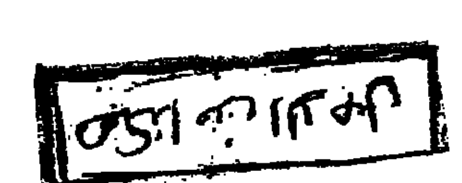
Lire la suite page 16 et nos informations pages 20 à 22

Adieux à « 7/7 »

ANNE SINCLAIR

« À ELECTIONS anticipées, décision anticipée. » C'est ainsi que TF 1 a expliqué la décision d'Anne Sinclair d'arrêter le magazine politique « 7/7 » le 6 juillet prochain. Epouse du nouveau ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, la journaliste entendait, dans tous les cas, faire ce choix au lendemain des élections initialement prévues pour 1998.

Lire page 29



EUROPE Devant les chefs des gouvernements socialistes européens, Lionel Jospin a rappelé, jeudi 5 juin, les quatre conditions que son gouvernement pose pour le passage à la monnaie unique. ● A LUXEMBOURG, les quinze ministres des finances de l'Union doivent adopter, lundi, les textes nécessaires à la mise en place du pacte de stabilité, signé à Dublin, et dont le gouvernement socialiste souhaite un rééquilibrage pour mettre l'accent sur les besoins de la croissance et de l'emploi. ● EN ALLEMAGNE, la Bavière se transforme de plus en plus en bastion des opposants à l'euro. ● A L'OTAN, les responsables de l'Alliance ne croient plus dans un retour prochain de la France au sein du dispositif militaire intégré. ● EN SUISSE, les nationalistes veulent soumettre à référendum l'ouverture des négociations pour l'adhésion à l'Union européenne. *(Lire aussi page 16.)*

Lionel Jospin réaffirme ses conditions pour le passage à l'euro

Réunis à Malmö, en Suède, les chefs des gouvernements socialistes européens ont tenté de définir une ligne commune, alors que les ministres de l'économie des Quinze doivent mettre lundi la dernière main au pacte de stabilité

MALMÖ
de notre envoyé spécial

Sans prononcer la moindre parole en public, Lionel Jospin a fait une entrée remarquée sur la scène européenne, jeudi 5 juin, à Malmö, où s'est ouvert le troisième congrès du Parti des socialistes européens.

Accueilli triomphalement lors de son arrivée au milieu de la cérémonie d'ouverture, le nouveau chef de gouvernement français a profité d'une réunion à huis clos des dirigeants socialistes pour prévenir les gouvernements européens qu'il n'entendait pas céder sur les quatre conditions qu'il avait posées lors de la campagne pour accepter le passage à la monnaie unique européenne. *« Peut-être que vous n'avez pas été content de me voir élu ! »*, aurait, selon un participant, lancé le chef du gouvernement français, sur le ton de la boutade, faisant remarquer qu'il avait été élu sur un programme et qu'il fallait en tenir compte.

Douze des quinze gouvernements européens étaient représentés, neuf au niveau de leurs chefs de gouvernement, dont la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, qui assurent actuellement la présidence de l'Union européenne ; trois autres, les Belges, les Luxembourgeois et les Italiens, par leurs ministres des affaires étrangères ou européennes. Seules manquaient l'Allemagne et l'Espagne, où les socialistes sont dans l'opposition, et l'Irlande, en raison des élections du lendemain. L'Allemagne était cependant représentée par le chef du groupe parlementaire social-démocrate, en sa qualité de président du Parti des socialistes euopéens.

UN SCÉNARIO TROUBLÉ

Autant dire qu'à moins de deux semaines du conseil européen d'Amsterdam, où les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent conclure leurs négociations sur la révision du traité de Maastricht et entériner dans sa forme juridique le pacte de stabilité budgétaire décidé en décembre, à Dublin, pour accompagner la monnaie unique (une fois celle-ci lancée), cette réunion a pris des allures de sommet préparatoire *bis*.

A Noordwijk, le 23 mai, deux jours avant le premier tour des élections françaises, les travaux préparatoires des chefs d'Etat et de gouvernement avaient paru relativement consensuels. Les dirigeants européens avaient défini les grandes lignes des compromis envisagés, que ce soit sur la réforme des institutions ou sur le chapitre social de la négociation. Si les ambitions de beaucoup, notamment des Français, avaient dû être revues à la baisse, du moins ce consensus permettait-il d'espérer conclure sans trop de problèmes la CIG et de se concentrer sur la phase concrète de la mise en place de la monnaie unique.

Le changement de gouvernement en France est venu troubler ce scénario, sans que l'on sache très bien jusque-là, dans les capitales européennes, comment interpréter la promesse des socialistes français de replacer l'emploi au cœur de la négociation. Confusément, la plupart d'entre elles ont intégré l'idée qu'il faudra compter avec de nouvelles exigences, en espérant que celles-ci ne demanderont pas de rouvrir une véritable négociation. Le premier ministre néerlandais, le social-démocrate Wim Kok, a indiqué, en arrivant à Malmö, qu'en tout état de cause il souhaitait en terminer comme prévu avec la révision du traité de Maastricht à la mi-juin à Amsterdam, et qu'il n'était pas question non plus, pour lui, de toucher à l'accord de Dublin sur le pacte de stabilité. Il a seulement reconnu qu'il était possible de discuter l'Union monétaire *« plus en détail »*, après Amsterdam, sans toucher cependant à l'acquis.

Avant de partir pour Malmö, Lionel Jospin avait réuni, à l'issue de son premier conseil des ministres, quatre de ses ministres concernés par la question : Hubert Védrine (affaires étrangères) ; Pierre Moscovici (affaires européennes) ; Dominique Strauss-Kahn (économie et finances) et Daniel Vaillant (relations avec le Parlement), pour arrêter sa stratégie. Puis il a pris l'avion seulement flanqué de deux collaborateurs et, en spectateurs, de deux sénateurs PS, Jean-Luc Mélenchon et Henri Weber.

Invité à délivrer vendredi matin, après Tony Blair, une brève adresse au congrès, Lionel Jospin a, semble-t-il, souhaité profiter de sa venue à Malmö pour faire passer son message le plus discrètement possible. Il s'est refusé à tout contact avec les journalistes. La discussion avec les autres dirigeants a duré deux heures et demie, à l'issue de laquelle Lionel Jospin a eu un bref entretien avec Tony Blair. Il s'est ensuite rendu à l'hôtel de ville pour le dîner officiel offert par le premier ministre social-démocrate suédois, Göran Persson, puis s'est éclipsé au bout d'un quart d'heure, invoquant un appel téléphonique urgent.

UN SOCIALISME À DOUBLE SENS

Les autres participants à la réunion ont quitté la salle sans dire un mot. Le message délivré par le nouveau chef de gouvernement français insisterait sur l'importance de l'emploi et du modèle social européen comme thèmes devant se voir accorder une plus grande priorité dans les politiques de l'Union.

Le groupe socialiste au Parlement européen, présidé par la travailliste Pauline Green, a, dans un *« message de Malmö »*, invité les Quinze à *« un renforcement du chapitre emploi dans le traité de l'Union européenne englobant la coordination des politiques de l'économie et de l'emploi »*. Mme Green et les sociaux-démocrates allemands reconnaissent justifée la revendication d'un rééquilibrage d'une Union qui ne doit pas se réduire à un projet purement monétariste.

Le problème, pour les socialistes européens, n'est pas tant de s'entendre sur l'objectif que de savoir ce que cela signifie vraiment pour chacun. Comme le constate un responsable allemand, il y a un fossé entre *« la vision effroyablement traditionnelle des Français et celle des Britanniques, qui n'a presque plus rien à voir avec le socialisme »*. Même ceux qui, comme les Autrichiens et les Scandinaves, militent aussi pour un chapitre social plus contraignant dans le traité ne sont pas pressés d'ouvrir, sur ce point, un conflit trop dur avec le chancelier Helmut Kohl.

Beaucoup craignent qu'un tel conflit ne fasse, au bout du compte, que servir de prétexte à ceux qui ne veulent pas de l'euro. Les sociaux-démocrates allemands, qui ont signé la semaine dernière avec le PS une déclaration commune sur cette question, sont les premiers à suggérer aux Français de ne pas aller trop loin.

Henri de Bresson

Les quatre exigences françaises

Les socialistes français disent vouloir mettre quatre conditions au passage à l'euro. Quatre conditions qui reprennent, grosso modo, les préoccupations traditionnelles de la France sur ce sujet :

– La parité. Les socialistes ne veulent pas d'un euro surévalué, notamment par rapport au dollar ou au yen. Il faut prévenir toute forme de dumping monétaire, disent-ils, dans une allusion à la politique de dollar faible qu'aurait longtemps menée Washington.

– Le gouvernement économique. Face au pouvoir de la Banque centrale européenne, Paris entend qu'un *« gouvernement économique »* – qui pourrait être le conseil des ministres des pays participant à l'euro – coordonne les politiques économiques.

– Le Sud. Nécessité d'inclure l'Europe du Sud dans la zone euro.

– L'emploi. Une fois l'euro lancé, les pays qui y participent ne doivent pas être liés entre eux que par la discipline budgétaire et monétaire (le pacte de stabilité), mais aussi par l'obsession de l'emploi et de la croissance.

La garantie Delors

Dans un entretien publié par l'*International Herald Tribune* vendredi 6 juin, Jacques Delors affirme que le gouvernement Jospin sera au rendez-vous du calendrier de l'euro, mais qu'il insistera pour une interprétation flexible des critères de Maastricht. Il repousse l'idée que Paris pourrait prêcher pour un report de l'euro au nom de la priorité à accorder à la lutte contre le chômage. Si une telle hypothèse devait prendre forme, c'est de Bonn, dit-il, qu'elle pourrait venir. *« Il n'y a qu'un lieu où cela* (un éventuel report) *se décidera, c'est l'Allemagne. »*

La veille, dans un entretien publié par l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, M. Delors disait : *« Je ne me suis décidé à me porter garant de la politique européenne de Lionel Jospin qu'après une très longue discussion avec lui. »*

Hubert Védrine convaincu de la « vertu rééquilibrante » de la monnaie unique

Dans la revue *Le Débat* (numéro 95, mai-aout 1997), le nouveau ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, ~~avant sa nomination~~ au Quai d'Orsay, déclarait notamment : *« Je fais partie de ceux qui sont convaincus que la mise en place d'une monnaie unique européenne va créer un choc positif. Elle aura une puissance fédératrice très grande, que les gouvernements taisent parce qu'ils n'ont pas envie d'entrer dans des controverses sans fin sur la coordination intérieure des politiques budgétaires, fiscales et autres. (...) L'arrivée de l'euro aura en soi une vertu rééquilibrante dans un jeu mondial dominé par les autorités monétaires américaines depuis 1971 ».*

Une remise à plat du pacte de stabilité budgétaire et de croissance semble peu probable

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le moment de vérité, quant aux intentions exactes du nouveau gouvernement français, devrait se situer dimanche soir ou lundi, à l'occasion du Conseil « écofin » qui réunira les Quinze à Luxembourg. Les pays partenaires, ainsi que les dirigeants de la Commission européenne, semblent convaincus que Dominique Strauss-Kahn, le nouveau ministre de l'économie et des finances, évitera toute attitude de nature à déstabiliser la mise en œuvre du programme d'Union économique et monétaire (UEM), telle qu'elle résulte du traité de Maastricht, négocié et approuvé par un gouvernement français socialiste, ratifié par le Parlement et approuvé, en septembre 1992, par référendum.

Le pacte de stabilité budgétaire et de croissance (les deux derniers mots ont été ajoutés à la demande de Jacques Chirac à Dublin) a pour objet d'imposer aux Etats membres, de manière durable et au-delà donc du passage à la monnaie unique, une conduite rigoureuse de leurs finances publiques. Sauf circonstances exceptionnelles, les pays de la zone euro qui se trouveront en situation de « déficit excessif », soit plus de 3 % du PIB, et n'auront pas consenti les efforts nécessaires pour la corriger, se verront frapper de sanctions. Dans l'esprit des Allemands, initiateurs de ce Plan, il s'agit non pas d'imposer un carcan budgétaire particulièrement rigide, mais de se prémunir contre des dérapages qui risqueraient de mettre en péril l'UEM.

A l'automne 1996, plusieurs Etats membres, dont la France, ont estimé que le souci de rigueur manifesté par Theo Waigel, le ministre allemand des finances, avec l'encouragement de la Bundesbank, allait trop loin, qu'il fallait éviter de s'enfermer dans des mécanismes purement automatiques et laisser, au niveau politique, la possibilité de s'accorder certaines libertés par rapport au Traité, dans l'hypothèse où ce serait nécessaire pour favoriser la croissance et à l'emploi. Le compromis acquis à Luxembourg a été le fruit de très longues discussions. Le mécanisme qu'il décrit, et qui prévoit dans certains cas, comme l'ont voulu les Français, une marge d'appréciation politique pour le Conseil « écofin », est détaillé à l'extrême et, pour cette raison, pas facile à modifier.

D'AUTRES PISTES

Il reste que théoriquement une remise à plat du pacte n'est pas exclue : à Dublin, le Conseil européen, qui n'est pas une institution apte à légiférer, a tranché politiquement, sans pour autant adopter formellement les textes nécessaires. C'est cette opération de légalisation que les ministres devraient accomplir lundi. M. Strauss-Kahn peut donc demander un débat complémentaire. Mais, dit-on à Bruxelles, ce serait reçu comme un signal très négatif par la plus part des pays partenaires et, en particulier par les Allemands, qui n'ont certainement pas besoin des turbulences supplémentaires pour calmer leurs propres eurosceptiques.

Le refus du nouveau gouvernement d'avaliser le pacte serait d'autant moins compris que l'arrangement conclu alors avait obtenu l'*imprimatur* du président Chirac. Remettre en cause le pacte, instrument de nature préventive dont la raison n'est certainement pas, contrairement à ce que proclament abusivement ses critiques, d'imposer systématiquement une politique d'austérité, risquerait fort d'aboutir à créer des tensions au sein de l'Union et à engager dans une voie difficile la cohabitation.

D'autres pistes s'ouvrent aux Français pour réclamer un rééquilibrage de l'UEM et mettre l'accent sur les besoins de la croissance et de l'emploi. Le pacte donne un mode d'emploi du Traité en matière budgétaire. Mais, si l'on considère que la priorité aujourd'hui, est la relance de l'activité, la lutte contre le chomage, pourquoi ne pas se doter des mécanismes favorisant l'action collective dans de telles directions ? C'est, rajeunie, la proposition de « gouvernement économique », d'organisation plus détaillée et opérationnelle de la coordination des politiques économiques prévue par l'article 104 du Traité de Maastricht. Par souci de ne pas trop charger la barque, les Quinze n'ont pas encore exploré comment pourrait être mis en œuvre ce pilotage coordonné des politiques de change, fiscales ou salariales. Dès mercredi, Jacques Santer, le président de la Commission, a tendu la perche aux Français, expliquant qu'il estimait nécessaire de tirer parti des possibilités offertes par l'article 104 du Traité.

Un écho à ce qu'Elisabeth Guigou et Jacques Delors ont répété à l'envi pendant la campagne électorale.

Philippe Lemaître

La Bavière se transforme en bastion des opposants à l'euro

BONN
de notre correspondant

L'arrivée au pouvoir des socialistes en France provoque des remous de plus en plus visibles en Allemagne. Les adversaires de la monnaie unique se sentent désormais encouragés à souligner que les conceptions monétaires françaises s'éloignent bien trop de celles de l'Allemagne pour permettre une réussite du projet, du moins dans les délais initialement prévus.

C'est à Munich, capitale de la Bavière, que la mauvaise humeur s'exprime aujourd'hui avec le plus de force. *« Si les gens remarquent, en 2005, qu'ils ont abandonné leur monnaie de manière trop précipitée, nous serons vraiment en présence d'un matériau explosif pour l'Europe »*, souligne Edmund Stoiber (CSU), le ministre-président de Bavière, cité vendredi 6 juin par la *Süddeutsche Zeitung*.

« CONDAMNATION À MORT »

Le grand quotidien libéral de Munich cite également, toujours dans son édition du 6 juin, le secrétaire d'Etat à l'économie de Bavière, Hanz Spitzner, selon lequel, *« eu égard aux Français, je me pose de plus en plus de questions. On ne peut pas se permettre de commettre de péché capital, dès le départ, en matière de stabilité »*.

Une allusion au fait que le programme du Parti socialiste français, vu de Bavière, devrait conduire à un « euro faible ». D'autres ministres bavarois, s'exprimant sous un strict anonymat, disent désormais qu'*« il est complètement exclu que l'euro voie le jour au 1er janvier 1999 »*, et comparent les positions monétaires du premier ministre Lionel Jospin à une *« condamnation à mort »* de la monnaie unique.

Les propos rapportés par la *Süddeutsche Zeitung* sont tellement forts que le ministre des finances Theo Waigel, par ailleurs président de la CSU (la branche bavaroise du parti chrétien-démocrate), s'est senti obligé de démentir, jeudi 5 juin, l'existence d'un projet bavarois visant à empêcher la monnaie unique d'entrer en vigueur dès le 1er janvier 1999.

« REPORT CONTRÔLÉ »

Mais Bonn est loin de contrôler ce qui se passe à Munich. Les Bavarois n'ont pas du tout apprécié que le ministre des finances entre en conflit avec la Bundesbank à propos des réserves d'or de la banque centrale. Theo Waigel a bien du mal à faire entendre ses arguments auprès de ses amis de la CSU, qui – sans le remettre en cause en tant que président de leur parti – ne cachent pas qu'ils sont très irrités de l'évolution du débat budgétaire à Bonn.

Il se confirme ainsi que Munich est devenue la capitale des adversaires de la monnaie unique, et la Bavière le bastion de l'euroscepticisme. Un rôle, il est vrai, revendiqué également par la Basse-Saxe, dont le ministre-président Gerhard Schröder (SPD) défend des positions similaires à celle des dirigeants bavarois. Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Die Zeit* jeudi 6 juin, le leader social-démocrate salue à sa manière la victoire de ses amis socialistes français en soulignant qu'il est temps, selon lui, de procéder à un *« report contrôlé »* de la monnaie unique.

Lucas Delattre

le passage à l'euro

La Bavière se

en bastion des

ALORS, ON PART DANS LA MÊME DIRECTION !

OUI, MAIS MON VOLANT EST À GAUCHE...

Les responsables de l'OTAN ne croient plus dans un retour prochain de la France

Paris resterait en dehors du dispositif militaire intégré

Après l'arrivée d'un gouvernement socialiste en France, les principaux responsables de l'Alliance estiment que l'accord sur la refonte des dispositifs de commandements stratégiques et régionaux sera signé sans Paris, lors de la prochaine réunion prévue à Madrid, les 8 et 9 juillet. La France resterait pour l'instant en dehors des structures militaires intégrées de l'OTAN.

BRUXELLES
de notre correspondant

En principe, les négociations sur la rédaction du communiqué final du sommet de l'OTAN, prévue les 8 et 9 juillet à Madrid, devraient s'engager le 9 juin au siège de l'Alliance à Bruxelles. Les événements politiques qui se sont produits en France, ces dernières semaines, ont quelque peu bousculé l'ordonnancement de ces discussions, en raison de la suspension du dialogue entre Paris et Washington sur la réforme de la structure de commandement de l'OTAN depuis l'annonce, fin avril, de la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac.

L'issue des élections législatives françaises a conforté l'impression des principaux responsables de l'Alliance que l'accord sur la refonte des dispositifs de commandements stratégiques et régionaux sera signé à quinze, et que la France restera, pour l'instant, hors des structures militaires intégrées de l'Alliance : *« Le blocage de la discussion sur l'attribution à un Européen du commandement sud et l'accession au pouvoir à Paris d'un gouvernement de gauche rendent l'hypothèse d'une réintégration peu probable »*, affirme-t-on dans l'entourage de Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN.

Mais ces mêmes interlocuteurs estiment que ce n'est que partie remise : *« La transformation irréversible de l'armée française en armée professionnelle oblige la France à coopérer de plus en plus avec l'OTAN, ce qui rend, à terme, inéluctable le retour de Paris dans la structure militaire intégrée. »*

Tout le problème est maintenant de savoir quelle forme va prendre, du côté français, ce renvoi à des jours meilleurs d'un retour auquel l'euphorie du sommet de Berlin de 1996 avait donné quelque vraisemblance : *« Cela dépend du style que va prendre la cohabitation »*, analyse un familier du dossier, qui précise qu'un *« non brutal formulé par le gouvernement français pourrait être une manière de signifier à Jacques Chirac que ses prérogatives en la matière sont réduites au minimum constitutionnel, dans le cadre d'une cohabitation " dure " »*.

Les déclarations des nouveaux responsables de la politique de défense et de sécurité de la France, formulées avant le changement de majorité, laissent peu de doute sur l'état d'esprit des socialistes français. Il a été formulé lors de prises de position de la commission défense du PS, qui voit dans la tentative de Jacques Chirac *« un échec complet »* (*Le Monde* du 6 juin).

Et cette attitude était explicitée dans les déclarations d'Hubert Védrine, devenu depuis ministre des affaires étrangères, qui ont été publiées dans *Le Monde* du 31 janvier 1997 : *« La France est revenue dans l'OTAN en 1995 en espérant ainsi faire évoluer la position américaine, et celles de ses partenaires européens. Elle a abattu ses cartes d'un seul coup, et elle est maintenant embarrassée face à des Etats-Unis, moins désireux que jamais de partager le pouvoir dans une Alliance bientôt élargie mais pas réformée »*, avait-il alors affirmé.

Les responsables français, tout au long des âpres discussions avec Washington, avaient fait valoir que l'exigence de donner une « visibilité » à l'identité européenne de défense et de sécurité, en attribuant notamment un commandement régional à un officier européen, n'était pas une lubie monomaniaque parisienne, mais avait reçu le soutien de ses principaux partenaires du continent, essentiellement de l'Allemagne. Aujourd'hui, les négociateurs allemands à l'OTAN observent avec un mélange d'inquiétude et de soulagement les péripéties gouvernementales françaises.

Inquiétude, parce que l'on craint de voir remis en question pour une longue période ce retour français dans le giron de l'Alliance qui est ardemment souhaité par le chancelier Helmut Kohl. Soulagement, parce que l'on ne craignait rien tant, à Bonn, qu'un conflit frontal entre Paris et Washington dans lequel les Allemands auraient été contraints de prendre parti. *« Tous nos efforts vont se concentrer à inventer une formule qui permette à Jacques Chirac de sortir la tête haute de cette aventure »*, déclare-t-on dans les milieux allemands proches du dossier. Cela pourrait se traduire par l'affirmation du *« principe »* d'un partage des responsabilités de commandement, sans mise en œuvre immédiate, et sans fixation de délai pour son application. Une solution que Paris avait déjà jugée inacceptable.

Luc Rosenzweig

Le niveau des bas salaires décline presque partout en Europe

A PEINE les partis de gauche revenus au pouvoir dans plusieurs pays européens que la question des bas salaires revient à l'ordre du jour. Au moment même où Tony Blair lançait, à Londres, les travaux en vue de l'instauration d'un salaire minimum, Robert Hue exigeait, à Paris, une revalorisation conséquente du SMIC.

Dans l'ensemble du monde industriel, à l'exception notable de la France, les bas salaires ont effectivement décliné depuis vingt ans relativement à l'ensemble des rémunérations. Très nette aux Etats-Unis mais aussi aux Pays-Bas ou en Espagne, cette évolution implique un accroissement des inégalités, les plus bas salaires devenant de plus en plus faibles relativement aux autres.

Aux Etats-Unis, estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le salaire minimum horaire fédéral atteignait en 1995 à peine plus de 35 % du salaire horaire moyen des ouvriers et employés non cadres (ce pourcentage serait bien sûr plus faible encore si l'ensemble des salaires était pris en compte), alors qu'il se monte à 50 % en France, 55 % en Allemagne, et près de 60 % en Belgique.

La mondialisation ne serait que faiblement responsable de ce phénomène

La France se distingue surtout par le fait que ce pourcentage a augmenté depuis 1970, puis stagné depuis 1985 environ, passant au total de 40 % à 50 %. Les coup de pouce réguliers donnés au SMIC, la politique de relance par la demande du début des années 80, la modération salariale globale observée depuis dix ans, expliquent le phénomène. Paris est généralement réputé pour le haut niveau de son salaire minimum, et surtout pour l'absence de différenciation en fonction de l'âge, de la branche ou de la région d'activité.

Les Pays-Bas, souvent cités en modèle de bonne adaptation à la mondialisation, ont fortement réduit les salaires versés à leurs jeunes, qui touchent 85 % seulement du salaire minimum, par exemple, s'ils sont âgés de vingt-deux ans. L'Allemagne détient le record mondial des coûts élevés du travail, et de nombreux observateurs notent qu'un élargissement de l'éventail des salaires serait souhaitable. Les partenaires sociaux de la chimie, habituellement réputés pour leur rigidité, viennent justement de signer un accord novateur, qui autorise des diminutions de salaires de 10 % en cas de difficultés économiques sérieuses, et en échange du maintien des emplois.

La mondialisation peut-elle être tenue pour responsable du déclin relatif des bas salaires observée presque partout ? Une telle vision est largement erronée, soulignent de nombreux économistes, dont les Américains Matthew Slaughter and Philip Swagel. Selon eux, ce sont surtout les évolutions technologiques qui rendent les emplois non qualifiés de moins en moins attirants. L'intensification des échanges commerciaux, elle, n'expliquerait qu'une faible partie des modifications de structures salariales observées ici ou là. A l'appui de leurs thèses, Dominique Goux, économiste de l'Insee, estime qu'en France, depuis vingt-cinq ans, la demande des ménages en biens de consommation courants a beaucoup changé, privilégiant des secteurs employant du personnel qualifié, comme la santé ou les communications. Et si certains secteurs, comme l'habillement, sont devenus fortement importateurs, d'autres, comme l'agroalimentaire, sont au contraire des exportateurs dynamiques, employeurs de main-d'œuvre faiblement qualifiée.

Il serait bien sûr théoriquement possible de relever les salaires minimum en abaissant le coût du travail, donc les charges payées par les entreprises. Mais les impératifs budgétaires, liés ou non au traité de Maastricht, interdisent de telles tentations, en période de déficits substantiels des finances publiques dans presque tous les pays.

Un phénomène intéressant est celui de la mobilité professionnelle, grâce à laquelle les mêmes personnes ne toucheront un salaire minimum que pendant une durée réduite. A l'heure actuelle, la France détient un record de faible mobilité professionnelle ascendante pour les bas salaires, tandis que la « valeur ajoutée » des diplômes est souvent faible. Une situation que des actions en faveur de la mobilité ou de la formation professionnelles, plutôt que des subventions à l'emploi non qualifié, seraient en mesure d'améliorer.

Françoise Lazare

Les nationalistes suisses veulent soumettre à référendum l'ouverture des négociations pour l'adhésion à l'Union européenne

BERNE
de notre correspondant

Démocratie oblige, l'Europe et les affaires militaires se retrouvent au centre du référendum du dimanche 8 juin, en Suisse. Tout d'abord, le corps électoral devra se prononcer sur une proposition de la droite nationaliste visant à soumettre à l'approbation populaire l'ouverture de négociations en vue d'une adhésion à l'Union européenne (UE). Ensuite, il est appelé à donner son avis sur une initiative populaire du Parti socialiste réclamant l'interdiction pure et simple des exportations de matériel de guerre.

Au-delà de son appellation – *« négociations d'adhésion à l'Union européenne : que le peuple décide ! »* –, le premier sujet a une connotation nettement anti-européenne. Emanant de deux petites formations nationalistes, la Ligue des Tessinois (Lega) et les démocrates suisses, ce projet de révision constitutionnelle, appuyé par un peu plus de 100 000 signatures, cherche en fait à retarder, sinon à torpiller, toute velléité de rapprochement avec les Quinze.

TERNE CAMPAGNE

Après le vote de rejet, le 6 décembre 1992, de l'Espace économique européen, le gouvernement helvétique a déjà été amené à geler sa demande d'adhésion déposée quelques mois plus tôt à l'UE et à s'engager dans de laborieuses négociations bilatérales avec Bruxelles pour tenter de limiter les dégâts. Mais les opposants les plus irréductibles exigent maintenant l'organisation d'un référendum avant même d'entamer des négociations, ce qui impliquerait le retrait de la demande d'adhésion présentée en 1992 par Berne, et pourtant suspendue depuis lors. Selon eux, une adhésion signifierait pour la Suisse *« la perte de son indépendance et l'abandon du principe de neutralité perpétuelle »*. *« Le Conseil fédéral violerait non seulement la Constitution, mais aussi le serment qu'il a fait lors de son entrée en fonctions »*, affirment-ils.

Par ses outrances, cette initiative a fait la quasi-unanimité contre elle. Jugée *« dénuée de fondement »* par le gouvernement et catégoriquement rejetée par le Parlement, elle est combattue par tous les partis politiques à l'exception de ses promoteurs ainsi que par les milieux économiques et syndicaux. Même le champion de la droite nationaliste et pourfendeur attitré de l'Europe, Christoph Blocher, s'est montré hostile à un texte aussi extrémiste.

Le Conseil fédéral a fait valoir que, de toute façon, le système actuel l'obligeait à soumettre à référendum un éventuel traité d'adhésion à l'UE et que le peuple aurait le dernier mot sur les résultats concrets des négociations. Il a aussi mis en garde contre les effets néfastes qu'entraînerait cette révision constitutionnelle en restreignant encore un peu plus une marge de manœuvre déjà faible en politique étrangère. Pour tenter de dissiper la confusion, il a enfin tenu à rappeler qu'il ne s'agissait nullement, dimanche, de se prononcer pour ou contre l'adhésion à l'Union européenne.

Paradoxalement, cependant, les partisans de l'Europe ont préféré adopter un profil bas et ne se sont guère mobilisés pendant une campagne finalement assez terne. En ces temps d'incertitude, les Suisses ont d'autres préoccupations, et l'enlisement des négociations bilatérales avec Bruxelles sur la question controversée du transit alpin demeure une sérieuse pierre d'achoppement. Même si cette initiative est rejetée, le risque existe qu'elle fasse un meilleur score que prévu. Selon de récents sondages, une bonne partie de la population serait mal informée sur l'objet de la consultation. Le fait que les adversaires de l'Union européenne devront voter « oui » et que les partisans de l'Europe devront voter « non » ne facilite pas la tâche des électeurs.

Jean-Claude Buhrer

Les agriculteurs espagnols bloquent la frontière française

MADRID
de notre correspondante

A l'appel de la COAG, la plus grande organisation espagnole d'agriculteurs et d'éleveurs, ainsi que du puissant syndicat du transport, Fenadismer, un millier d'agriculteurs s'apprêtaient, vendredi 6 juin, à opérer un blocus de vingt-quatre heures de la frontière française près de Perpignan. *« Il s'agira d'un blocus pacifique. Nous ne brûlerons aucun camion ni ne brutaliserons personne : nous voulons simplement attirer l'attention sur cet « agroterrorisme », mené en toute impunité depuis plus de dix ans »*, a expliqué, la veille à Madrid, Miguel Lopez, le coordinateur général de la COAG.

Dénonçant la *« barbarie »* de la conduite française qu'il impute *« à un complot organisé pour torpiller les institutions communautaires et surtout prendre des marchés à l'Espagne »*, M. Lopez a nommément accusé Jean-Marie Le Pen de *« financer »* les récents incidents violents, le plus préoccupant – *si le récit qui en a été fait se révèle véridique* – étant celui d'un camionneur espagnol, contraint près de Lyon à jouer, sous l'œil de gendarmes impassibles, « à la roulette russe » avec un groupe armé, qu'il a identifié comme des agriculteurs français.

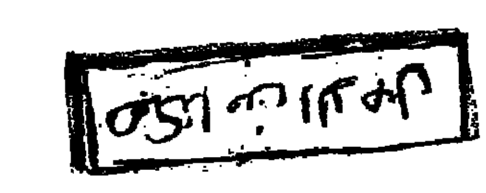
LES TOMATES DE LA COLÈRE

Quelle solution propose-t-il ? Passant outre la bonne volonté affichée des représentants du gouvernement français en Espagne, qui déplorent le manque de dialogue sur cette affaire, et auraient souhaité parvenir à un accord négocié, au niveau bilatéral, sur la tomate, comme cela s'est produit pour les fraises, la COAG estime que tout règlement relève à présent de la Communauté européenne. Et M. Lopez de renvoyer dos à dos les gouvernements français et espagnols : *« M. Aznar a réagi trop tard, et trop faiblement, et les Français, en pleine élection, n'ont rien fait. Puisque c'est un principe fondamental de la Communauté qui est bafoué, à savoir la libre circulation des biens et des personnes, c'est à la Communauté de régler le problème. »*

Pour sa part, le gouvernement espagnol, suivi en cela par l'Association des jeunes agriculteurs (Asaja), a condamné le blocus et annoncé que la police assurerait la libre circulation à la frontière. Si des incidents devaient se produire, cela ne manquerait pas d'attiser le climat « antifrançais » qui règne ici. Un climat monté artificiellement par le gouvernement, qui sans toucher au fond des relations franco-espagnoles, toujours officiellement *« bonnes »*, n'a pas été fâché de trouver un dérivatif aux interrogations de l'opinion publique sur les méthodes *« autoritaires »* de M. Aznar. La querelle de la tomate a aussi servi de prétexte à l'opposition socialiste, majoritaire en Andalousie, pour accabler *« l'inefficacité du gouvernement conservateur »*.

En attendant, après les manifestations antifrançaises de ces dernières semaines, un appel au boycottage des produits français a été lancé, qui selon la COAG, même si le chiffre est difficilement vérifiable, se traduirait par une baisse à la vente de 30 % de nos produits, notamment alimentaires. Par ailleurs, une campagne sur Internet, baptisée « Tomatazo's Web » a recueilli 10 000 protestations antifrançaises. Et des sanctions à l'encontre de la France ont été réclamées auprès des instances communautaires.

Marie-Claude Decamps



Slobodan Milosevic sera candidat à la présidence yougoslave

BELGRADE. Le président serbe, Slobodan Milosevic, sera candidat à la présidence de Yougoslavie (RFY – Serbie et Monténégro), a annoncé, jeudi 5 juin, Milorad Vucelic, le vice-président du Parti socialiste (SPS) au pouvoir en Serbie, à l'issue d'un entretien entre des responsables politiques de la Serbie et du Monténégro à Podgorica (Monténégro). Le mandat de l'actuel président, Zoran Lilic, expire le 25 juin. M. Lilic ne peut être réélu, selon la constitution yougoslave.

La candidature de Slobodan Milosevic annonce une redistribution des cartes au sommet de la hiérarchie yougoslave. Réélu en 1992 au suffrage universel président de la Serbie, M. Milosevic ne peut pas briguer un troisième mandat. C'est la raison pour laquelle le SPS a décidé d'avancer sa candidature au poste de président fédéral, estiment les observateurs. – *(AFP.)*

Appel en faveur de la libération d'un écrivain iranien

PARIS. Les directeurs des quotidiens *Le Monde*, *La Croix* et *Libération* ont lancé, jeudi 5 juin, à la demande de Reporters sans frontières, un appel au nouveau président iranien en faveur de la libération de Faradj Sarkouhi, rédacteur en chef du mensuel *Adineh*, dont le procès doit se tenir dans les jours qui viennent. Jean-Marie Colombani, Bruno Frappat et Serge July s'adressent au président iranien nouvellement élu, Mohamad Khatami, pour lui demander *« de bien vouloir user de (son) influence afin d'obtenir la libération de Faradj Sarkouhi, (...) emprisonné pour son engagement en faveur de la liberté de la presse en Iran »*. Les signataires rappellent au président iranien, élu le 23 mai, qu'il s'est engagé *« en faveur de la liberté d'expression et des droits de l'Homme »* dans son pays.

Les putschistes de Sierra Leone ne veulent pas quitter le pouvoir

FREETOWN. La junte au pouvoir depuis le 25 mai en Sierra Leone a demandé un délai de dix-huit mois aux émissaires nigérians mandatés pour obtenir leur départ. Ils se sont refusés à envisager un retour à Freetown du président Ahmad Tejan Kabbah, élu démocratiquement en 1996 et actuellement réfugié au Nigeria. *« Un retour de M. Kabbah créerait une paix instable et affaiblirait l'unité nationale »*, a estimé le chef des putschistes, le général John Paul Koroma. Les auteurs du coup d'Etat continuent de défier le Nigeria, qui, après l'échec de son offensive militaire en début de semaine, espérait parvenir à un accord négocié. Après la rupture des négociations, les putschistes ont publié un communiqué invitant *« la communauté internationale et tous les amis de la Sierra Leone »* à trouver *« une solution durable »* à *« l'impasse actuelle »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : les autorités canadiennes** ont expulsé, jeudi 5 juin, vers son pays, un Saoudien qui serait impliqué dans un attentat commis le 25 juin 1996 contre la base américaine d'el-Khobar, en Arabie saoudite. Bandar ben Fahd El Chehri avait été arrêté à Ottawa en décembre, après que le Canada eut rejeté sa demande d'asile, jugeant qu'il était *« impliqué ou associé à un groupe terroriste »*. Un autre Saoudien, Hani Abdel Rahim El Sayegh, détenu pour son implication présumée dans le même attentat, devrait être lui aussi expulsé dans les prochains jours. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : la junte militaire a relâché** plus de trois cents militants de la Ligue nationale de la démocratie (LND), a annoncé vendredi 6 juin une source proche du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Ky. Ces opposants avaient été arrêtés, fin mai, avant le congrès de la LND, qui marquait le septième anniversaire de la victoire électorale de l'opposition, jamais reconnue par les militaires. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : la croissance du produit intérieur brut** (PIB) s'est établie à 1,4 % en glissement annuel au premier trimestre 1997, après 1,9 % au quatrième trimestre 1996, et 2,3 % au troisième, a annoncé jeudi 5 juin l'Office fédéral de la statistique. Le gouvernement espère limiter le déficit budgétaire à 3 %, mais il a fondé ses prévisions sur un taux de croissance de 2,5 % pour 1997. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : les êtres humains sont moins bien protégés** dans l'Union européenne que les animaux, a affirmé, jeudi 5 juin, le commissaire européen chargé des affaires sociales et de l'emploi, Padraig Flynn, lors de la réunion des ministres de la santé des Quinze à Luxembourg, critiquant leur refus d'instaurer un mécanisme de contrôle européen des maladies transmissibles. *« Il s'agit de protéger la santé publique et pas seulement de faciliter la circulation des statistiques »*, a déclaré M. Flynn. Les ministres se sont entendus sur la création d'un système d'alerte entre Etats membres dès l'apparition d'un cas de maladie transmissible.

Les talibans menacent de reprendre l'offensive dans le nord de l'Afghanistan

KABOUL. Après une légère détente faisant suite à la flambée de combats dans le nord de l'Afghanistan, fin mai, les troupes des talibans menacent de reprendre l'offensive contre les fidèles du commandant Massoud, qui tiennent la ville de Jabul Saraj, à 77 kilomètres au nord de Kaboul. Des milliers de talibans venus des provinces lointaines de Kandahar (ouest) et Jalalabad (est) ont été aperçus à bord de véhicules roulant vers le nord. De leur côté, les forces de Massoud affirment détenir environ 450 talibans, capturés lors de récents affrontements. Un haut responsable du ministère pakistanais des affaires étrangères a indiqué, jeudi 5 juin, à Islamabad, que les talibans au pouvoir à Kaboul avaient accepté un plan de paix accordant aux forces anti-talibans *« le contrôle exclusif »* des provinces du nord de l'Afghanistan. – *(AFP.)*

Les Algériens ont voté dans le calme pour élire leur premier Parlement pluraliste

Le taux de participation a officiellement atteint 66,30 %

Aucun incident majeur n'a marqué le scrutin de jeudi 5 juin, au cours duquel 66,30 % des 17 millions d'électeurs algériens se seraient rendus aux urnes pour élire les 380 députés qui siégeront dans la première Assemblée nationale pluraliste de l'histoire du pays. Le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, devait annoncer les résultats définitifs de ces élections législatives dans la journée de vendredi.

ALGER
de notre envoyé spécial

Les Algériens ne se sont pas bousculés pour aller élire leurs députés. Selon les résultats partiels du ministère de l'intérieur publiés dans la nuit de jeudi 5 à vendredi 6 juin, la participation au scrutin de jeudi a atteint officiellement 66,30 %, soit 9 points de moins que pour l'élection présidentielle de novembre 1995. Si l'on prend comme comparaison le référendum sur la nouvelle Constitution, organisé en novembre 1996, la chute – 14 % – est encore plus importante. Le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, avait estimé, jeudi en fin d'après-midi, qu'une baisse de 9 % du taux de la participation, par rapport à la présidentielle, était *« très normale »*.

Le désintérêt d'une partie des électeurs pour le scrutin était perceptible dès les premières heures du vote, en particulier dans la capitale. Au pied de la casbah, la vieille ville, le taux de participation, peu après l'ouverture des bureaux, n'excédait pas 5 % en moyenne. En milieu d'après-midi, il oscillait entre 15 % et 20 %, un score qui n'était même pas atteint dans le quartier populaire de Climats de France, non loin de Bab-el-Oued, particulièrement touché par la violence ces dernières années. A Belcourt, le taux de participation atteignait 35 % en moyenne, deux heures avant la clôture du vote. En fin de compte, dans la capitale, moins d'un électeur sur deux s'est déplacé (le taux de participation n'a été que de 43 %, selon la télévision algérienne).

« MANIPULATIONS »

La crainte des attentats, comme ceux qui ont frappé Alger les jours précédant le vote, peut expliquer qu'une partie de la population ait boudé les urnes. Les violences, en fait, ont été relativement limitées dans un pays quadrillé jeudi par l'armée, la gendarmerie, la police et les gardes communaux. Installés dans des écoles, les centres de vote étaient gardés par les forces de sécurité, et les électeurs fouillés avant de pénétrer à l'intérieur des bâtiments. En revanche, dans le courant de la soirée, cinq familles auraient été massacrées dans une cité de Tlemcen, une ville de l'ouest du pays, selon des sources proches des milieux islamiques modérés.

Terne au possible, la campagne électorale n'était pas faite pour mobiliser les électeurs. Alors que pas moins de 39 partis s'affrontaient pour conquérir 380 sièges de la future Chambre, aucun débat contradictoire n'a été organisé par la télévision d'Etat. Celle-ci s'est contentée – à l'image de la presse écrite – de donner successivement la parole à chacun des partis. Les problèmes économiques et sociaux ont été ignorés au cours de la campagne alors que la dégradation des conditions de vie quotidienne touche une majorité de la population.

En désertant les urnes, les Algériens ont surtout confirmé le peu de crédit qu'ils accordent au régime actuel pour résoudre la crise. En novembre 1995, ils avaient élu le général Zeroual à la tête de l'Etat sur ses promesses de restaurer la paix. Plus d'un an et demi plus tard, toujours aussi épris de calme et de paix, ils constatent désenchantés que la violence est toujours là, en dépit des déclarations lénifiantes du pouvoir.

L'impopularité du régime devrait bénéficier en priorité aux islamistes modérés du Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas). Bien implanté sur le territoire par le biais d'un réseau d'associations caritatives, le parti de cheikh Mahfoud Nahnah a dénoncé, dans la nuit de jeudi à vendredi, les *« dépassements »* dont s'est rendue coupable, selon lui, l'administration au profit du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual, créé il y a àpeine trois mois. *« Même si*, de l'aveu d'un responsable du MSP, *rien ne permet d'affirmer qu'il y a eu un trucage généralisé »*, cheikh Nahnah a assuré, jeudi soir, que *« les auteurs de fraude commettent des crimes qui ne sont pas moins graves que ceux des terroristes »*.

Représenté au sein du gouvernement par deux ministres, le MSP s'est refusé à donner la moindre tendance sur le score de son parti à l'échelle du pays. Au cours de la campagne électorale, les islamistes modérés s'étaient dits en mesure d'emporter la moitié des sièges de la future Assemblée. Le Front des forces socialistes (FFS), de Hocine Aït Ahmed, le principal parti d'opposition laïque, faisait preuve, jeudi soir, d'une égale retenue tout en dénonçant les *« manipulations »* des listes électorales par l'administration et le trucage des résultats des bureaux de vote itinérants.

Jean-Pierre Tuquoi

Tipaza la « romaine » s'étiole à l'heure islamiste

TIPAZA
de notre envoyé spécial

Tipaza sommeille. Avant les « événements » de 1991-1992 – la mise hors la loi du Front islamique du salut –, la petite ville, posée sur la côte au pied d'une montagne, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, accueillait *« des ambassadeurs, des consuls, des coopérants étrangers »* attirés par un site romain d'une rare beauté. *« Je travaillais les portes fermées »*, raconte un restaurateur fier de montrer la table où a déjeuné le président Mitterrand, il y a plusieurs années.

Aujourd'hui, Tipaza s'étiole. Plus aucun étranger ne s'aventure à visiter ses vestiges romains. Les entreprises sont rares, l'agriculture aléatoire, et la fonction publique reste le principal employeur de la ville. A Tipaza, une localité naguère acquise au FIS, la situation est calme. *« Nos forces contrôlent la ville. Il n'y a pas de terroristes. »* L'un d'eux a bien été tué, jeudi matin 5 juin, mais c'était à l'ouest de la ville. *« Son complice a pu s'enfuir à la faveur de la pénombre. Il a été blessé. Il n'ira pas loin. Nous avons récupéré une kalachnikov et quatre grenades »*, raconte le chef des forces de sécurité locales.

Tipaza a bien voté jeudi. *« A peine un peu moins de participation que pour le référendum. C'est sûr, cette fois, on va dépasser 80 % »*, assurait, en milieu d'après-midi, imperturbable, le directeur d'un bureau.

DE VRAIS FAUX OBSERVATEURS

Voter n'est pourtant pas très simple lorsqu'on est illettrée, ce qui semble être le cas de huit femmes sur dix à Tipaza. Plus d'une douzaine de listes se disputent les dix sièges à pourvoir. Les symboles des partis ne figurent pas sur les bulletins. Et il n'y a pas de photos des candidats. En fait, pour être distinguée, chaque liste porte, imprimée en grand, une lettre de l'alphabet. *« Souvent les maris indiquent à leur femme la lettre et donc la liste pour laquelle il faut voter. Elles obéissent »*, dit une jeune fonctionnaire.

Les organisations internationales venues superviser les élections n'ont pas fait le déplacement à Tipaza. Il est vrai que les trois principaux partis les mieux implantés localement (Rassemblement national démocratique, Front de libération nationale et le Mouvement de la société pour la paix) ont des représentants dans les bureaux de vote. A ceci près qu'il s'agit – sauf dans le cas des islamistes du MSP – de vrais faux observateurs. Il se désintéressent du RND comme du FLN. S'ils sont là, avouent-ils, c'est pour l'argent. Le parti va les payer – l'équivalent de 100 à 200 francs pour la journée, espèrent-ils – pour avoir accepté de rester toute la journée dans le bureau de vote.

« Au référendum de 1996, j'étais observateur pour le compte du FLN. Cette fois, je travaille pour le RND. Ils payent mieux », raconte un jeune chômeur. Un autre, en quête d'emploi, espère décrocher un boulot en étant obervateur pour le compte du RND. Un homme d'âge mûr, fonctionnaire municipal et observateur pour le compte du FLN, n'a pas eu le courage de refuser. Bien sûr qu'il a voté : *« Pour les islamistes du MSP. Ce sont les seuls à être nets. Les autres, ils s'en sont mis plein les poches. »*

J.-P. T.

A Brazzaville, l'armée a attaqué la résidence de l'ancien président Sassou Nguesso

L'ARMÉE congolaise a attaqué, jeudi 5 juin, la résidence à Brazzaville de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, devenu un des responsables de l'opposition. L'attaque, appuyée par des blindés, a commencé à l'aube, et des tirs d'armes automatiques ont retenti toute la journée. Les partisans de M. Sassou Nguesso et l'armée, fidèle au président Pascal Lissouba, se sont affrontés dans les quartiers nord de la capitale congolaise. Le gouvernement a décrété, jeudi soir, l'instauration d'un couvre feu, *« en raison des désordres créés par les partisans de l'ancien président »*.

Dans la soirée, les tirs ont cessé autour de la résidence, mais le quartier restait bouclé. Et les *« cobras »*, les miliciens de M. Sassou Nguesso, continuaient d'ériger des barricades dans les rues des quartiers environnants, le visage camouflé et armés de fusils d'assaut.

MILICES PRIVÉES

« Je crois que les autorités veulent créer des incidents pour empêcher la tenue des élections présidentielles », prévues pour le 27 juillet, a déclaré Sassou Nguesso sur Radio-France Internationale. *« Il y a des tirs nourris autour de ma résidence. Il y a environ dix véhicules blindés et des soldats d'infanterie. L'un de mes gardes du corps a été blessé »*, a ajouté l'ancien président. La résidence, qui ressemblerait plutôt à une forteresse, a été la cible de tirs à l'arme lourde, mais elle n'aurait pas été endommagée.

Le gouvernement de Brazzaville tente, ces dernières semaines, de neutraliser les milices privées des différentes factions, à l'approche du scrutin présidentiel. *« Beaucoup d'armes de guerre sont entrées ces derniers temps dans le pays, même les plus sophistiquées »*, a dénoncé le président Lissouba. Seize personnes ont été tuées depuis un mois dans le nord du Congo, lors d'accrochages entre les partisans de Denis Sassou Nguesso et ceux de l'ancien premier ministre Joachim Yhombi Opango.

Les partis politiques congolais avaient armé leurs sympathisants au cours des combats interethniques qui avaient suivi les élections législatives chaotiques de 1993. Ces violences avaient fait quelque deux mille morts dans la seule capitale. M. Sassou Nguesso a demandé, jeudi, la médiation de la France afin de faire cesser les attaques contre sa résidence. Selon l'ancien président, l'ambassade de France au Congo, après un contact avec le cabinet de Pascal Lissouba, lui aurait indiqué *« ne pas sentir de volonté d'apaisement »*. Sassou Nguesso, qui a dirigé le Congo de 1979 à 1992, a affirmé qu'il devait annoncer prochainement sa candidature à l'élection présidentielle de fin juillet. A Paris, le Quai d'Orsay s'est dit *« préoccupé »* par les affrontements à Brazzaville. – *(AFP.)*

Les avoirs de M. Mobutu en Suisse seraient de 3,5 millions de dollars

BERNE
de notre correspondant

A en croire une enquête de la Commission fédérale des banques (CFB), publiée mardi 3 juin, les avoirs en Suisse de l'ancien président zaïrois Mobutu Sese Seko seraient inférieurs à 5 millions de francs suisses (20 millions de francs). Menée à la demande du gouvernement helvétique auprès de l'ensemble des quatre cent six banques de la Confédération, cette enquête a permis de localiser très exactement 4 786 570 francs suisses sur des comptes ouverts au nom de l'ex-chef d'Etat ou de son entourage, précise un communiqué de la CFB. Pour leur part, l'Autriche et le Lichtenstein, qui avaient également été sollicités, ont fait savoir qu'aucune *« trace »* du dictateur déchu n'avait été trouvée dans leurs banques.

A peine connu le résultat des investigations de la CFB, à Genève, un représentant des nouvelles autorités de Kinshasa a qualifié de *« dérisoire »* le montant annoncé. Le 29 mai, le nouveau ministre congolais de la justice, Célestin Lwangi, avait chiffré à 8 milliards de dollars (11 milliards de francs suisses) les fonds déposés en Suisse par l'ex-président zaïrois. Selon lui, cette somme représenterait plus de la moitié de la fortune totale du Mobutu dans le monde, qu'il évalue à 14 milliards de dollars. Ce chiffre est nettement supérieur aux estimations les plus élevées avancées jusqu'alors, allant de 4 à 8 milliards de dollars.

Alors que depuis des mois les banques suisses répétaient qu'il ne restait *« plus grand-chose des avoirs de Mobutu »*, les autorités helvétiques se sont subitement réveillées dans le sillage du changement de régime à Kinshasa. En réponse à une demande d'entraide judiciaire, reçue avant même l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, dès la mi-mai, Berne avait ordonné, coup sur coup, le blocage de la propriété de M. Mobutu dans les environs de Lausanne et le gel de l'ensemble de ses avoirs en Suisse. Dans la foulée, la CFB, un organisme indépendant, donnait un délai de quinze jours aux banques pour leur faire savoir *« si elles détenaient ou non, y compris dans les filiales et succursales en Suisse ou à l'étranger, des avoirs appartenant directement ou indirectement à la famille Mobutu ou à des personnes et des sociétés qui, à leur connaissance, lui sont proches »*.

Déjà instruit par le précédent de l'affaire Marcos, le gouvernement helvétique se montre également soucieux d'éviter de nouveaux désagréments au moment où se poursuit la polémique sur l'or des nazis et les fonds suisses en déshérence. Les sommes communiquées par les banques sont loin des milliards avancés par d'aucuns, mais la commission de surveillance entend encore *« examiner si les banques détenant des avoirs de la famille Mobutu ont agi avec toute la vigilance requise par la législation bancaire »*.

Jean-Claude Buhrer



té dans le calme
Parlement pluraliste

ole à l'heure islamiste

re de l'ancien président Sassou Nguesso

eraient de 3,5 millions de dollars

Benyamin Nétanyahou intensifie la « bataille de Jérusalem »

Les initiatives israéliennes célébrant la « réunification » exaspèrent les Palestiniens

Trente ans après l'annexion de Jérusalem-Est lors de la guerre de six jours, le gouvernement de M. Nétanyahou s'efforce de rendre irréversible une occupation qui n'est toujours pas reconnue par la communauté internationale. Les Palestiniens protestent en accusant les Israéliens de violer les accords d'Oslo.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jérusalem-qui-rit, Jérusalem-qui-pleure. Comme chaque année, les pouvoirs publics et militaires israéliens ont célébré, mercredi 4 juin, avec fastes, fanfares et défilés la *« réunification »*, le 7 juin 1967, de la Ville sainte. *« Réunification »* pour les uns, *« occupation »* pour les autres. Comme à l'accoutumée, jamais la division de la ville entre sa population arabe et ses habitants juifs n'apparaît aussi profonde que ce jour-là.

Assiégés dans des quartiers surpeuplés, cernés de colonies juives et soumis d'autorité aux lois israéliennes – bien que l'annexion unilatérale de cette partie de ville n'ait jamais été reconnue par la communauté internationale et demeure *« nulle et non avenue »* pour le Conseil de sécurité des Nations unies –, les 160 000 résidents palestiniens de Jérusalem-Est subissent en outre, depuis quelque temps, les effets d'une politique administrative concertée qui vise à priver un grand nombre d'entre eux de leur droits de résident. Quand Jérusalem-Ouest est en fête, Jérusalem-Est est triste.

A la Knesset, le même jour, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a réitéré avec force son antienne : *« Nous n'avons volé Jérusalem à personne, à aucune nation ni aucune religion. »* Oubliant que les Palestiniens des territoires occupés, chrétiens ou musulmans, ne peuvent plus entrer à Jérusalem-Est depuis quatre ans sans permis spéciaux délivrés au compte-gouttes par l'armée, y compris pendant les périodes des fêtes chrétiennes ou musulmanes, M. Nétanyahou a ajouté : *« Depuis que Jérusalem est sous notre souveraineté, jamais la ville n'a été aussi ouverte et pleine de libertés religieuses. »* Et de conclure qu'elle *« restera entièrement et pour l'éternité sous la souveraineté d'Israël »*.

Les accords de paix signés avec l'OLP en 1993 prévoient, certes, que le statut définitif de la ville comme de l'ensemble des territoires conquis en 1967 doit être négocié et conclu entre les deux parties avant mai 1999. Mais M. Nétanyahou, qui a lancé début mars ce qu'il appelé *« la bataille de Jérusalem »* avec la mise en œuvre d'une onzième colonie juive (Har Homa) dans la partie arabe occupée de la ville, semble les avoir oubliés. Un peu plus tôt dans la journée, le chef du gouvernement avait présenté pour la première fois aux ministres sa *« vision »* de ce qui devrait être la position finale d'Israël sur le statut définitif de ces territoires.

SUPERFICIE MULTIPLIÉE PAR SIX

Le plan de M. Nétanyahou, immédiatement rejeté par Yasser Arafat comme *« une nouvelle violation des accords conclus »*, correspond, *grosso modo*, à la carte publiée la semaine dernière par le quotidien *Haaretz*, laquelle ne laisserait que quatre enclaves représentant environ 40 % de la Cisjordanie occupée aux Palestiniens. Israël, qui a déjà multiplié par six la superficie de l'ancienne municipalité arabe de Jérusalem-Est en annexant des territoires limitrophes en Cisjordanie, envisage maintenant d'ajouter à la ville les colonies juives qui en sont les moins éloignées. Dans les corridors terrestres de dix kilomètres et plus qui les relieront à Jérusalem, les Palestiniens n'ont déjà plus le droit de construire, et des dizaines de familles, selon le mouvement La Paix maintenant, ont reçu des ordres d'expropriation. Dans la foulée, le premier ministre a annoncé que quatre cents policiers supplémentaires seraient déployés en permanence à Jérusalem-Est.

Ehoud Olmert, proche du premier ministre et maire de la ville *« réunifiée »*, réclame également la fermeture de plusieurs établissements d'enseignement palestinien au prétexte qu'ils seraient financés par l'OLP et que leurs programmes ne correspondent pas à ceux du ministère israélien de l'éducation. Le maire et son conseil municipal, dominé par les partis religieux, envisagent de rendre obligatoire aux élèves arabes de Jérusalem-Est l'enseignement de l'hébreu et de l'histoire du sionisme.

L'OLP et le gouvernement autonome de Yasser Arafat – qui n'ont rien fait pendant des années pour aider matériellement les Palestiniens de Jérusalem-Est à y rester et à résister à ce que le ministre de la culture, Yasser Abed Rabbo, appelle la *« judaïsation forcée »* de la ville et *« le nettoyage ethnique systématique qui l'accompagne »* – se sont finalement lancés dans la bataille avec des méthodes discutables. L'une d'elle a consisté, le mois dernier, à rendre passible de la peine capitale tout *« traître »* palestinien qui vendrait des terres ou des biens immobiliers à des Israéliens. Trois habitants de Jérusalem-Est suspectés de s'être rendu coupables de ce *« crime contre la nation palestinienne »* ont été retrouvés morts pendant le mois de mai.

Patrice Claude

Violences et irrégularités ont marqué les législatives en Indonésie

Une partie de l'élite souhaite une ouverture politique du régime rigide du président Suharto, qui ne permet pas l'expression des mécontentements

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Pour le président Suharto, âgé de soixante-quinze ans, l'affaire semble entendue. En dépit des violences de la campagne électorale et de nombreuses irrégularités le jour du scrutin, la victoire massive (74 % des voix) du Golkar gouvernemental aux élections du 29 mai permettra l'an prochain au chef de l'Etat, s'il le souhaite, d'obtenir un septième mandat présidentiel consécutif.

Aux yeux d'une bonne partie de la classe dirigeante, cependant, un malaise est sensible. Après trois décennies marquées par un taux de croissance annuel moyen de 7 %, personne n'a envie de voir le château ainsi bâti se lézarder. La figure de proue de l'opposition, Megawati Sukarnoputri, qui n'a pas pu se présenter aux élections, ne réclame même pas l'ouverture d'un système dont la rigidité ne permet plus l'expression de mécontentements, notamment de ceux produits par des inégalités croissantes de revenus. La fille de feu Sukarno conserve ainsi une audience au sein d'une élite qui lui est redevable de sa modération. *Ce large consensus*, y *compris au* sein des forces armées, a ses raisons.

Avec l'effondrement du Parti démocratique indonésien (PDI, d'origine chrétienne et nationaliste, 3 % des voix), privé de Megawati Sukarnoputri, la polarisation entre le Golkar et le Parti du développement uni (PPP, d'obédience musulmane), qui a obtenu 22 % des suffrages, n'est qu'apparente. Le PPP, pour lequel ont voté des partisans de Megawati Sukarnoputri, a bénéficié avant tout d'un mouvement de protestation. On ne peut affirmer qu'il exprime la renaissance d'une opposition politique musulmane à un Etat sécularisté. Si l'islamisme est un fait indéniable, ces dernières années, dans un pays dont 80 % des habitants se réclament de l'islam, les musulmans ont davantage voté pour le Golkar que pour le PPP, pour ne pas brûler les étapes,.

DE JEUNES EXCLUS

Les émeutes de ces derniers mois et les violences de la campagne électorale ont été souvent le fait de jeunes exclus pour qui les symboles du pouvoir et de la richesse sont les commissariats de police, les églises chrétiennes ou les commerces chinois. Il est révélateur à ce propos que le Golkar ait affiché à son programme *« la lutte contre le népotisme et la corruption »*.

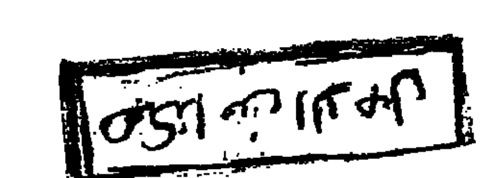
Au stade actuel de son évolution, l'Indonésie est donc le théâtre de conflits sociaux qui n'ont pas encore dérapé sur le plan religieux. Il n'y a pas davantage de subversion dans l'air, contrairement à ce que peut laisser croire l'obsession de la *« manipulation crypto-communiste »* affichée par les autorités. Le système a besoin d'une bouffée d'oxygène *afin que la classe politique soit* à même de canaliser – ce qui n'est pas le cas – les revendications des laissés-pour-compte de l'abondance ou les frustrations dues à l'absence de justice sociale.

Pour leur part, les dirigeants des forces armées, dont les responsabilités politiques sont inscrites dans la Constitution, se retrouvent dans une situation délicate. Les troubles des derniers mois ont contraint l'armée à revenir en première ligne. Ses effectifs étant limités – moins de cinq cent mille hommes, en comptant la police, pour deux cent millions d'habitants –, elle est obligée de jouer les pompiers tout en évitant, dans la mesure du possible, le dérapage. Enfin, rien ne dit que les forces de sécurité, chargées à la fois de prévenir et de guérir, aient envie de jeter de l'huile sur le feu.

Dans son ensemble, la classe dirigeante indonésienne souhaite calmer le jeu : que la succession du président Suharto, qui n'a toujours pas nommé de dauphin après trente ans au pouvoir, s'organise de façon paisible. Aux yeux des uns, une solution pourrait être la désignation, lors de l'élection de mars 1998, et au cas probable où Suharto briguerait un nouveau mandat, d'un vice-président dont le profil serait celui d'un héritier accepté. D'autres font valoir que l'évolution du pays, qui manifeste une forte santé économique, dépendra d'abord du degré d'agitation enregistré dans l'intervalle et, donc, d'une éventuelle et même légère ouverture du système.

Jean-Claude Pomonti

■ **Les relations entre Djakarta et Washington** se sont brutalement refroidies, *vendredi 6 juin*, avec l'annonce par le président Suharto de l'annulation d'une commande de 9 chasseurs F-16 et l'interruption de la participation indonésienne à un programme bilatéral d'instruction militaire. Cette décision est une réaction aux *« critiques totalement injustifiées* (...) *faites par le Congrès américain »* sur les conditions dans lesquelles les élections se sont déroulées, a indiqué le ministre des affaires étrangères, Ali Alatas, citant une lettre adressée par le président Suharto à Bill Clinton. – *(AFP.)*



La guérilla colombienne va libérer les 70 militaires qu'elle détient

Malgré l'accord historique signé entre le gouvernement d'Ernesto Samper et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), la violence continue de ravager le pays

BOGOTA
de notre correspondante

Cela faisait six ans que la guérilla et le gouvernement colombien ne s'étaient pas assis officiellement à une table de négociations. Mais le 3 juin, les deux parties ont signé un accord essentiel aux termes desquels les soixante-dix soldats prisonniers des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes), le plus important groupe de guérilla du pays, seront libérés le 15 juin 1997, sur la place principale de Cartagena del Chaira, un village perdu dans la jungle du département du Caqueta, à 400 kilomètres au sud-est de Bogota. Ainsi devrait s'achever l'un des plus importants et des plus longs bras de fer de ces dernières années entre la guérilla et les autorités colombiennes.

Soixante des soixante-dix prisonniers avaient été capturés le 30 août 1996, lors d'une attaque spectaculaire des FARC contre la base militaire Las Delicias au sud du pays. Les dix autres sont retenus depuis le mois de janvier.

L'accord a été signé au terme d'une réunion de quatre heures à laquelle assistaient, outre le négociateur du gouvernement, José Noé Rios, et deux porte-parole des FARC, quatre membres de la Commission de conciliation nationale (mise en place le 4 août 1996 à l'appel de l'Eglise colombienne) et le responsable de l'antenne de la Croix-Rouge internationale (CICR) en Colombie. Les négociations ont eu lieu à Remolino del Caguan, un village symbolique, aujourd'hui fantôme, situé à quelques heures, en bateau, de Cartagena del Chaira, qui avait été pris par l'armée il y a un an alors que s'y tenait régulièrement l'un des plus importants marchés de pâte-base de coca de la région (*Le Monde* du 1er août 1996).

L'accord de Remolino signifie-t-il pour autant le début de conversations de paix en Colombie, comme l'ont laissé entendre certains participants aux négociations ? Le gouvernement a certes, pour la première fois depuis longtemps, cédé aux exigences des FARC. Une large zone du Caqueta – environ 13 000 kilomètres carrés – a été évacuée par l'armée depuis le 23 mai et restera démilitarisée jusqu'au 23 juin à minuit. Les mandats d'arrêt lancés contre les principaux chefs des FARC sont suspendus pendant cette période. *Le président Ernesto Samper, dans* un geste rare en Colombie, a aussi menacé *« du conseil de guerre »* tout militaire qui contreviendrait aux ordres et se trouverait dans la zone.

RÉGION STRATÉGIQUE

Les FARC, pour leur part, qui avaient toujours annoncé qu'elles ne négocieraient pas avec le gouvernement de M. Samper, jugé *sans légitimité, ont finalement* accepté de libérer leurs prisonniers. Il est vrai qu'en récupérant la région stratégique du Caqueta, elles ont réalisé un véritable tour de force.

Ce département a longtemps été le cœur de la production de cocaïne de Colombie, dont la guérilla tire une partie de ses revenus. Y passent aussi les routes du trafic d'armes en provenance de l'Equateur. Il y a un an, lors de l'opération « Conquista », l'armée colombienne s'était glorifiée d'avoir repris toute la région. Elle a dû, le 23 mai évacuer – et non de gaieté de cœur – ses 5 000 hommes.

Les opposants de M. Samper voient dans cet accord une démonstration supplémentaire de la faiblesse de son gouvernement. Les observateurs politiques les plus optimistes, et notamment les membres de la Commission de conciliation nationale, espèrent que le dialogue enfin renoué avec la guérilla continuera.

« SHOW » INTERNATIONAL

Mais une fois passée la période humiliante de la démilitarisation, la plupart des commentateurs craignent les représailles des militaires, notamment contre les personnes soupçonnées de liens avec *la guérilla et les responsables poli*tiques de gauche.

Depuis le début de l'année 1997, alors que les échéance électorales approchent, on assiste à une recrudescence généralisée de la violence dans tout le pays, et rien ne laisse penser que celle-ci va diminuer. Pour le 15 juin, les FARC ont, en tout cas, décidé de réaliser un véritable « show » international. La libération des soldats, selon l'accord *signé mardi, aura lieu en* présence de témoins internationaux, du CICR, de la presse, et des mères des prisonniers. Chaque soldat devra, au moment de sa libération, signer un texte affirmant qu'il *« retourne de plein gré dans son foyer »*. Le porte-parole des FARC a déclaré, lors d'une conférence de presse à Remolino, que *« certains soldats souhaitent rester dans la guérilla, mais on verra cela plus tard »*.

Anne Proenza

Le président du Brésil veut un second mandat pour réussir ses réformes économiques

La cote de popularité de Fernando Cardoso est à la baisse

Alors que le Sénat vient d'accepter un amendement constitutionnel permettant au président de la République de se porter candidat à sa réélection, les réformes économiques lancées il y a trois ans s'enlisent. Avant les élections, M. Cardoso ne souhaite pas mécontenter les contribuables et, surtout, les fonctionnaires.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Par soixante-quatre voix contre douze, le Sénat brésilien a adopté en deuxième lecture, le 4 juin, à Brasilia, le projet d'amendement constitutionnel autorisant le président de la République, les gouverneurs des Etats et les maires à briguer un second mandat consécutif de quatre ans (*Le Monde* du 6 juin). La nouvelle loi électorale, qui entrera en vigueur dès le prochain scrutin présidentiel et législatif d'octobre 1998, répond au voeu de son principal inspirateur, le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, pour l'heure grand favori d'une réélection qui s'annonce historique.

En se présentant, il y a plus d'un *an, comme le « meilleur garant » de* la poursuite des réformes économiques engagées en juillet 1994, dans le cadre du plan Real, le chef de l'Etat brésilien, décidé à se porter à nouveau candidat, avait affiché l'ambition de suivre, sous la même banière néolibérale, la voie ouverte avec succès par Alberto Fujimori au Pérou, et poursuivie par Carlos Menem en Argentine. Après la levée de l'obstacle constitution*nel, M. Cardoso s'apprête à repartir* en campagne, bien décidé à d'abord étouffer le scandale des pots-de-vin versés à des députés en échange de leurs voix favorables au nouvel amendement.

Sous prétexte que la commission d'enquête parlementaire réclamée à ce propos par l'opposition serait de nature à paralyser l'examen au Congrès des réformes fiscales, administratives et sociales que le gouvernement juge indispensables à la poursuite du « plan real », les partis de la majorité présidentielle bloquent tout le processus. Dans cette affaire, le ministre de la communication, Sergio Motta, aurait joué le rôle de trésorier occulte (*Le Monde* du 17 mai). Piégés par des écoutes clandestines au moment où ils avouaient avoir monnayé leur suffrage pour 200 000 dollars (environ 1,15 millions de francs), deux députés d'Amazonie ont préféré se démettre de leur mandat plutôt que d'encourir la destitution sommaire que semblait leur réserver la commission de discipline de la Chambre fédérale. En dépit des démarches effectuées par le Parti des travailleurs (gauche) auprès du Tribunal supérieur fédéral de Brasilia, tout porte à croire que le sacrifice des deux brebis galeuses servira d'épilogue à la bataille pour la réélection, au moins sur le terrain parlementaire.

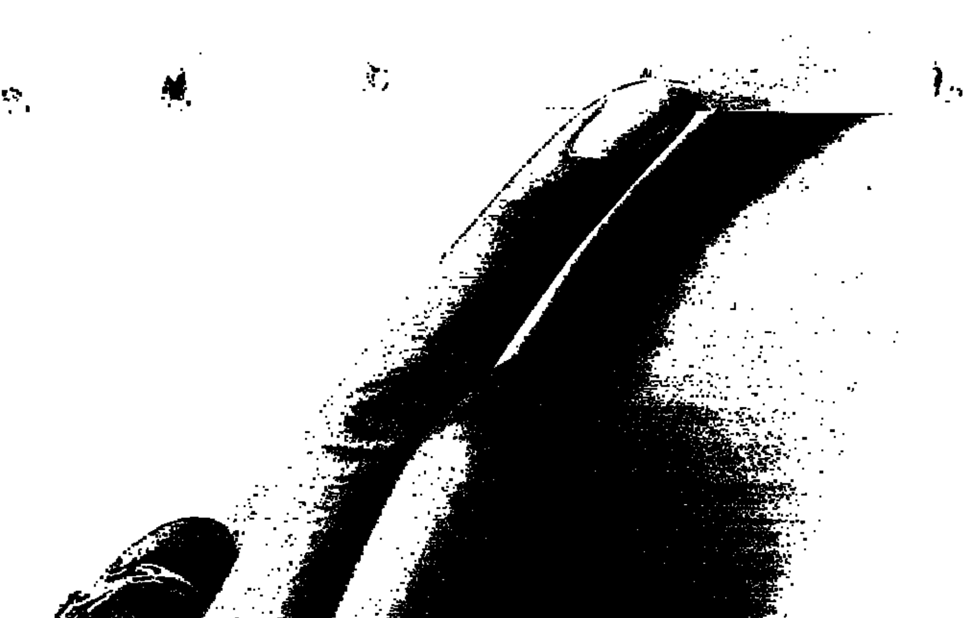
Le président brésilien est-il pour autant capable de remobiliser en faveur des réformes une majorité comparable aux trois cinquièmes des parlementaires des deux Chambres qui l'ont *de facto* plébiscité pour un nouveau mandat ? Réputé pour avoir pressenti la débâcle du peso mexicain, survenue en décembre 1994, l'économiste Rudiger Dornbush, chercheur du Massachusetts Institute of Technology (MIT), estime que *« le seul projet national en marche au Brésil, c'est la réélection du président »*. *« On a le sentiment,* vient-il de préciser dans un entretien au quotidien *Folha de Sao Paulo qu'à cause du real* [la monnaie brésilienne selon lui surévaluée de 25 % par rapport au dollar] *le pays est en vacances. Sans les réformes, on débouchera fatalement sur un plan populiste . »*

Les derniers sondages montrent que la cote de popularité de M. Cardoso accuse un brutal déclin, alors que la confiance à l'égard du *« plan real »*, largement partagée par les Brésiliens, demeure stable. D'où la tentation à laquelle pourraient céder le président et ses alliés de repousser au-delà de la prochaine échéance électorale la mise en chantier de réformes susceptibles de mécontenter les contribuables, et les fonctionnaires en particulier. Au risque de laisser se creuser les déficits qui menacent les fondements du programme de stabilisation.

Jean-Jacques Sevilla

Le retour de Fernando Collor

Alors que le président Cardoso obtenait du Parlement la possibilité de se représenter, son prédécesseur, Fernando Collor, destitué pour corruption fin 1992, est revenu pour quelques jours au Brésil. Accompagné de son épouse, Fernando Collor a assisté à Recife (*capitale du Pernambouc*), aux obsèques de Frère Damiao, *« le saint du Nord-Est »*, aux côtés duquel il avait fait campagne en 1989. A la sortie de l'église, M. Collor a été applaudi, ce qui l'a incité à saluer la foule et à lever le poing droit, comme au temps de la campagne. *« Cela me donne la force de continuer à lutter »*, a-t-il confié, même si certains l'ont aussi traité de *« voleur »*. Destitué, Fernando Collor est inéligible jusqu'en l'an 2000. – (*AFP.*)





SOCIAL Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, précise dans un entretien au *Monde* les revendications prioritaires de sa confédération : augmentation du SMIC et des minima sociaux, sans attendre la conférence salariale promise par les socialistes ; arrêt des plans sociaux et mise en place d'un *« système de recours »* contre les licenciements.

● POUR LA CFDT, un simple *« coup de pouce au SMIC »* suffirait *« dans la situation actuelle »*. Nicole Notat estime, dans un entretien publié par *Libération*, vendredi 6 juin, que *« quand on augmente le SMIC, on augmente le nombre de smicards »*.

● AU CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ, à Lille, Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité, tout en soulignant les convergences entre le programme de la gauche et les attentes de son mouvement, a appelé le gouvernement à poursuivre la réforme de la Sécurité sociale.

M. Viannet demande l'augmentation du SMIC et l'arrêt des plans sociaux

Le secrétaire général de la CGT estime que le gouvernement doit aller au-delà d'un « coup de pouce » sur le salaire minimum et ne pas attendre la conférence salariale pour le faire. Il souhaite la remise en question des critères de convergence économique de Maastricht

« Lionel Jospin vient de former son gouvernement. Quelle sera l'attitude de la CGT à son égard ?

– La CGT entend être un interlocuteur exigeant *sans doute, mais* aussi responsable et indépendant. Nous nous considérons comme une force autonome pour la transformation de la société. Les enjeux de fond, qui sont autant de défis pour la société française, ne peuvent pas trouver de réponse dans la poursuite de ce qui s'est fait hier.

» Je souhaite que le gouvernement instaure des rapports transparents avec les organisations syndicales, sans interlocuteur privilégié. Je suis tout à fait lucide sur l'existence d'approches différentes entre les syndicats, mais aussi sur les possibilités de convergence que, pour notre part, nous sommes décidés à favoriser. Notre volonté unitaire ne s'atténue pas parce qu'il y a eu changement de majorité. D'autant que les déclarations du CNPF, avant, pendant, et après, montrent bien la nécessité pour les salariés de peser de tout leur poids pour imposer d'autres rapports sociaux dans le pays.

– Est-ce que la présence de ministres communistes garantit qu'une autre politique sera bien mise en œuvre ?

– Notre position est claire : la CGT n'a pas à intervenir dans la composition du gouvernement. Elle est dans son rôle quand elle porte les aspirations des salariés, mais c'est du contenu de la politique menée que les réponses viendront.

– Quelles sont, selon vous, les premières mesures que le gouvernement devrait prendre ?

– L'arrêt des privatisations, l'arrêt des plans dits « sociaux » et des délocalisations, et une augmentation du SMIC et des minima sociaux. Ces dispositions peuvent être prises sans que le gouvernement ait besoin d'engager un large processus de consultations.

– Votre revendication, c'est le SMIC à 8 000 francs mais, dans l'immédiat, où placez-vous la barre ?

– Franchement, je ne crois pas que la période soit à un simple « coup de pouce ». Il faut une première mesure importante sur le SMIC et les minima sociaux, c'est indispensable pour donner un peu d'air pour tous ceux qui sont écrasés. Cela dit, les gouvernements Balladur et Juppé ont fait peser sur le SMIC des exonérations qui entraînent des conséquences lourdes, dépassant le simple jeu des augmentations de salaires. Si l'on ne revoit pas ces baisses de charges, c'est un handicap considérable. Si l'on veut que le SMIC joue un rôle stimulant dans la politique salariale, il faut revoir ces exonérations. J'ajoute que, depuis quinze ans, les salaires n'ont cessé de reculer dans le partage de la valeur ajoutée. Il faut changer cette donne ; c'est la condition pour *qu'il y ait une relance saine de la* consommation.

» Sur ce point, les salariés ont un rôle essentiel pour imposer au patronat, dans toutes les branches et toutes les entreprises, des négociations salariales.

– Et les salaires dans la fonction publique ?

– Cela rentre dans le cadre des prérogatives directes du gouvernement. Je crois qu'il est plus que nécessaire que des négociations rapides s'engagent entre les fédérations de fonctionnaires et le gouvernement. Ces négociations doivent porter sur les réductions d'effectifs annoncées par le précédent gouvernement et sur l'examen du contentieux salarial.

– L'une de vos premières revendications, c'est l'arrêt des plans sociaux. Quelles procédures préconisez-vous quand une entreprise rencontre des difficultés ?

– Il faut sortir de cet engrenage pernicieux dans lequel la compétitivité se gagne par les suppressions d'emplois. Est-ce que, oui ou non, le patronat va accepter l'idée que le développement de l'emploi est une des conditions pour qu'il y ait développement économique ? Chez Peugeot, l'annonce d'un plan social concernant près de trois mille salariés est une basse manœuvre qui a, c'est évident, le double objectif de peser sur le gouvernement et de venir en renfort de Louis Schweitzer pour obtenir la fermeture de l'usine de Vilvorde.

» Il faut absolument mettre en chantier des droits nouveaux pour



LOUIS VIANNET

les salariés, les syndicats et les comités d'entreprise. Sur la période 1994-1996, il y a eu huit cent mille licenciements par an, toutes situations confondues. Cela n'est plus tolérable. Il faut mettre en place, très vite, un système de recours suspensif avant tout licenciement, qu'il soit individuel ou collectif. Ce recours suspensif doit *pouvoir être utilisé par les salariés*, mais aussi par les syndicats. Il va falloir, aussi, trouver un système pour instaurer une protection de toute activité revendicative.

– Qu'attendez-vous de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail promise par M. Jospin ?

– Nous sommes favorables à une discussion qui englobe ces trois aspects indissociables : emploi, durée du travail et salaire, comme éléments de relance d'une politique de l'emploi. Nous souhaitons que ces discussions s'engagent le plus vite possible, cela peut être en juillet, au plus tard à la rentrée. Dans ce dispositif, la réduction du temps de travail occupe une place décisive. Lorsqu'on *fait le bilan de la situation, je ne* crois pas qu'il puisse y avoir une politique de relance de l'emploi sans une mesure significative de réduction de la durée du travail. Nous sommes donc pour une loi-cadre fixant la durée du travail à trente-cinq heures, sans perte de salaire, avec des négociations adaptées aux différentes situations des branches d'activité ou des catégories de salariés.

» Il est bien évident que la mise en œuvre d'une durée hebdomadaire de trente-cinq heures ne peut pas se faire de la même façon pour tous. Les cadres, par exemple, veulent plutôt une réduction du nombre de journées de travail. Nous ne voulons pas décider à la place des gens. Une loi-cadre, ce n'est pas un carcan, c'est la condition pour que les négociations aient un véritable contenu pour tout le monde. Sinon, il y aurait trop de laissés-pour-compte, et les retombées sur l'emploi seraient compromises.

– Les engagements européens *pris par Lionel Jospin font-ils peser une lourde hypothèque sur sa politique sociale ?*

– Jusqu'à présent, le comportement des gouvernements français et allemand était d'impulser une véritable marche forcée vers l'euro, avec une mise en œuvre draconienne des critères de Maastricht. Or, ce qui se passe chez *nous et chez nos voisins* européens appelle incontestablement une remise en question des critères. Et je crois que c'est une bonne chose, car c'est nécessaire pour une relance économique en France.

» Il y a une échéance immédiate : le sommet d'Amsterdam, dont les discussions constituent un défi pour le gouvernement. Il est indispensable qu'il dise clairement quelles positions il va défendre à Amsterdam, aussi bien sur la question du nouveau fonctionnement des institutions européennes que sur les problèmes de l'élargissement.

» A partir de là, la manifestation du 10 juin prend toute son importance. Les mots d'ordre autour desquels se rassemblent, ce jour-là, CGT, CFDT, CFTC, UNSA, CFE-CGC et FSU sont : une Europe pour l'emploi, c'est-à-dire pour que l'emploi devienne enfin une priorité dans les discussions de la construction européenne ; contre l'Europe de l'argent, c'est-à-dire *pour que les critères monétaires et* économiques soient mis au service des décisions politiques, et pas l'inverse, comme cela a été le cas jusqu'à présent. C'est essentiel pour engager une construction européenne sur d'autres bases que la dictature des marchés financiers et des choix monétaires.

> « Il faut mettre en place, très vite, un système de recours suspensif avant tout licenciement, qu'il soit individuel ou collectif »

– Le 10 juin constitue-t-il un *premier test de mobilisation sociale ?*

– Cette mobilisation est directement liée aux objectifs et aux enjeux que porte cette manifestation. Le fait qu'elle se situe dans le cadre d'une initiative de la CES (Confédération européenne des syndicats) en renforce la portée. Il y a chez les salariés, en Europe, une réelle prise de conscience de la nécessité de faire converger la pression revendicative. Je crois que dans tous les pays, que ce soit en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique ou en Espagne, il y a un élément qu'il ne faudrait pas sous-estimer, c'est la capacité d'irruption du mouvement social.

» La manifestation du 16 mars, à Bruxelles, pour l'emploi et contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, tout comme ce qui vient de se passer en France, montre que vouloir faire abstraction de ce que peuvent exprimer un mouvement social et une volonté populaire très forte conduit à des déconvenues. Quand je vois l'intérêt que suscitent *au plan international, chez les salariés* et les syndicats, les événements qui viennent de se passer en France, je me dis que nous sommes dans une situation nouvelle, qui va connaître des développements ultérieurs. Ce ne serait pas la première fois qu'historiquement la France joue un rôle d'entraînement.

» La force avec laquelle l'aspiration pour une nouvelle politique s'est exprimée est incontournable. Elle s'inscrit dans un contexte où la partie la plus malmenée du corps social continue de voir dans le Front national la perspective d'une amélioration de sa situation. Faisons l'effort de mesurer ce que pourraient être les conséquences s'il y avait déception ! »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry et Jean-Michel Bezat

Nicole Notat se contenterait d'un « coup de pouce » sur le salaire minimum

POUR LES PARTIS, les élections sont désormais passés, mais les syndicats ont les leurs devant eux. Seul test de leur représentativité sur le plan national, le scrutin des prud'homales, qui concerne tous les salariés du secteur privé, est fixé au 10 décembre. Il permettra à chacune des confédérations d'évaluer le succès de sa stratégie à l'aune de ses résultats électoraux. *Il y a cinq ans, la CGT* avait accusé un fort recul, de 3 points, tout en restant de loin la première organisation syndicale avec 33,3 % de voix, devant la CFDT qui, avec 23,8 % des voix, progressait de 0,75 point, et Force ouvrière, qui stagnait à 20,4 % des voix.

Cela explique une certaine nervosité dans les confédérations, qui ont en outre à gérer les conséquences d'un changement de majorité. Le jeu est particulièrement inconfortable pour la CFDT. Proche des socialistes en 1981, la centrale avait souffert de sa proximité avec le pouvoir en place, au point, sept ans plus tard, d'ôter de ses statuts la référence *« socialisme démocratique »* et à *« l'autogestion »*. Depuis, elle s'en tient à une ligne *« ni neutre ni partisan »*, non sans tiraillements internes.

Une seconde coupure est intervenue, en novembre-décembre 1995, lorsque, pour la première fois, la CFDT a paru s'opposer à un mouvement social, car la réforme de la protection sociale, décidée par le gouvernement d'Alain Juppé, *allait, à ses yeux*, dans son sens. Nicole Notat y a gagné ses galons de syndicaliste « réaliste » et la CFDT a confirmé, après la période du gouvernement Balladur, son installation dans le statut de syndicat-pivot de la vie contractuelle. Elle détient la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie et celle de l'assurance-chômage (Unedic). Avec sept cent mille membres, elle revendique la place de premier syndicat en nombre d'adhérents.

Surprise par le changement de majorité, la CFDT, dans son premier communiqué, le 2 juin, a demandé au nouveau gouvernement de poursuivre les politiques engagées par M. Juppé dans au moins trois domaines : la réforme de la Sécurité sociale, la construction européenne – en y incluant un volet social –, et la réduction du temps de travail, avec un soutien affiché à la loi Robien. *« Nous avons aujourd'hui l'expérience des garanties nécessaires pour parvenir à une réduction de la durée du travail véritablement créatrice d'emplois, sans mettre à mal, au contraire, l'efficacité économique des entreprises »*, explique la secrétaire générale de la CFDT, dans un entretien publié, vendredi 6 juin, par *Libération*.

MISE EN GARDE À M. JOSPIN

Dans ce même entretien, au risque de paraître rabat-joie, Mme Notat adresse une véritable mise en garde au premier ministre, Lionel Jospin, sur la réduction du temps de travail. Se référant au passage des quarante aux trente-neuf heures en 1982, elle exprime des réserves sur *« le passage de trente-neuf à trente-cinq heures sans perte de salaire »*, qui risque, selon elle, de ne créer aucun emploi. Elle plaide *« pour une réduction du temps de travail massive et suffisamment rapide pour éviter que les gains de productivité n'assurent son financement sans nouvelles embauches »*.

Sur les salaires, les positions défendues par la dirigeante de la CFDT vont à l'encontre de celles de Louis Viannet *(lire ci-dessus)*. Favorable à un simple *« coup de pouce au SMIC, dans la situation actuelle »*, elle rappelle que *« quand on augmente le SMIC, on augmente le nombre de smicards »*. Alors que sa fédération des PTT vient de se prononcer contre la privatisation de France Télécom, Mme Notat récuse le débat entre privatisation et nationalisation, estimant qu'*« il amène à se tromper d'enjeu »*. *« La question est de savoir si pour mettre en œuvre une politique industrielle, il faut privatiser, ou non, et à quelle hauteur »*, insiste-t-elle. Sur la monnaie unique, elle défend une appréciation *« en tendance »* des critères de Maastricht.

A. B.-M.

La Mutualité veillera sur la réforme de la « Sécu »

LILLE
de notre envoyé spécial

Le pays a changé de majorité, mais la réforme de la Sécurité sociale, lancée par Alain Juppé en novembre 1995, doit être mise en œuvre et, même, entrer rapidement dans les faits. C'est le message que le président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), Jean-Pierre Davant, a adressé au gouvernement, jeudi 5 juin, à l'ouverture du 35e congrès du premier mouvement social français (30 millions de personnes protégées).

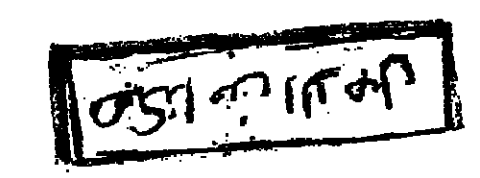
Le mouvement mutualiste, officiellement apolitique, n'a pas réagi à la victoire de la gauche, même si nombre des mutualistes présents à Lille s'en réjouissent. En revanche, la Mutualité *« n'est pas tenue à un devoir de réserve quand il s'agit de réagir aux enjeux sociaux »*, a souligné M. Davant. Les élections ayant donné *« une excellente photo de l'état d'esprit de nos concitoyens »*, il a insisté sur *« l'urgence de traiter les deux dossiers majeurs que sont l'emploi et la protection sociale »*. Le « patron » de la Mutualité ne s'est pas embarrassé de précautions oratoires pour affirmer que *« les promesses non tenues se traduiront en voix »* pour le Front national, *« ce parti totalitaire et antisocial dirigé par un pervers polymorphe »*.

« AIGUILLON » DU CHANGEMENT

Pour M. Davant, il existe de *« grandes similitudes »* entre les propositions de son mouvement et le programme socialiste de régime universel d'assurance-maladie, transfert complet de la cotisation-maladie des salariés sur la CSG, renforcement du rôle du médecin généraliste, création de filières et de réseaux de soins. La Mutualité est critique, toutefois, sur la proposition d'organiser des « états généraux de la santé », inscrite dans le programme du PS, en mars, pour s'attirer les bonnes grâces des internes en grève. *« Dialoguer, confronter des idées, débattre, c'est toujours positif »*, a concédé M. Davant, mais, a-t-il poursuivi, *« si ces états généraux doivent servir de prétexte à un nouveau déferlement de défense d'intérêts privés et corporatistes, alors, le temps perdu ne se rattrape plus »*.

Le gouvernement a, selon la Mutualité, deux dossiers prioritaires : la réforme du financement de l'assurance-maladie et l'instauration d'un régime universel, garantissant à tous un égal accès aux soins. M. Davant a demandé aux pouvoirs publics de *« prendre des mesures rapides contre les inégalités flagrantes »* devant la santé. Il a prévenu que *« la Mutualité sera auprès des pouvoirs publics l'aiguillon de ce changement »*. Le « comité de vigilance », créé début 1996 par la Mutualité, la CFDT, la CGC et quelques institutions sociales, doit continuer à surveiller l'application de la réforme de la « Sécu ».

J.-M. B.



M. Jospin estime que les Français ont fait un « choix de civilisation »

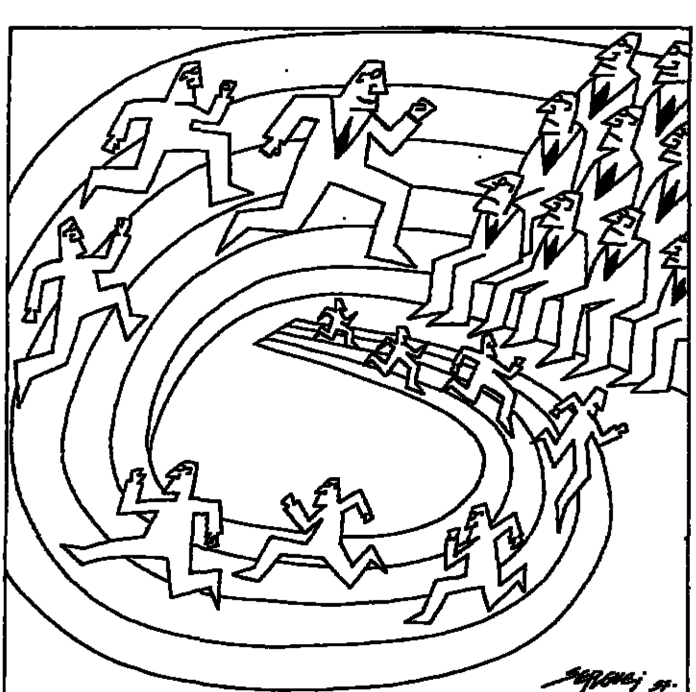
Au cours de la première réunion du conseil des ministres, jeudi 5 juin, le premier ministre a exposé devant le président de la République sa vision du vote des Français les 25 mai et 1er juin. Il a insisté sur deux priorités : équité sociale et fonctionnement de la justice

Jacques Chirac a présidé, jeudi 5 juin, le premier conseil des ministres du gouvernement de Lionel Jospin. Cette première réunion, d'une demi-heure, a été jugée par la plupart des ministres *« civile et républicaine »*. Après que le chef de l'Etat eut souhaité que la cohabitation se déroule *« dans la dignité, le respect mutuel et un souci constant des intérêts de la France »*, M. Jospin a évoqué le *« choix de civilisation »* qui a été fait, selon lui, lors des élections législatives, et s'est livré à un discours de la méthode sur le fonctionnement du gouvernement. Intervenant sur France 2, jeudi 5 juin, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement, a indiqué que les priorités sont *« placées »* sous le signe *« de la justice sociale, d'un côté, mais aussi de la justice, qui doit être la même pour tous, cette assurance donnée à la population de voir que chacun est traité de la même façon »*. Pour Mme Trautmann, le gouvernement de M. Jospin va se distinguer par sa méthode.

A EN CROIRE des ministres du gouvernement de Lionel Jospin, réunis pour la première fois en conseil au palais de l'Elysée, jeudi 5 juin, tout s'est passé fort civilement. Pendant que le premier ministre s'entretenait en tête à tête avec le président de la République, les ministres patientaient dans le salon des Ambassadeurs. Avant l'ouverture du conseil des ministres, Jacques Chirac s'est fait présenter un à un les membres du nouveau gouvernement, alignés dans l'ordre protocolaire. *« C'était amical et simple,* raconte un ministre. *Le président n'a fait aucune observation aux uns et aux autres. Il n'y pas eu d'aparté. Il n'a pas copiné. »*. D'autres ministres ont évoqué un climat *« un peu figé »* mais *« civil et républicain »*, l'un d'entre eux ayant l'impression que le chef de l'Etat était *« encore un peu sonné »* par l'ampleur de la défaite du 1er juin.

D'emblée, M. Chirac a fait une brève déclaration : *« Je ne doute pas que celle-ci* [la cohabitation] *se déroulera dans la dignité, le respect mutuel et un souci constant des intérêts de la France »* (*Le Monde* du 6 juin). Lionel Jospin a ensuite pris la parole pour une intervention en deux parties : l'une sur la philosophie de son action, l'autre sur le travail gouvernemental. *« Un choix de civilisation a été fait. C'est notamment celui d'un modèle social qui ne se réduit pas aux règles du marché. On a à honorer un pacte démocratique en faisant preuve de lucidité et de générosité »*, a affirmé le premier ministre, d'après les notes d'un membre du gouvernement.

Le premier ministre s'est livré ensuite à un *« discours de la méthode »* sur le travail du gouvernement et son mode de fonctionnement, ce qu'un ministre a appelé *« le cahier des charges »*. Il a insisté sur la collégialité, le respect de l'impartialité de l'Etat et du rôle du Parlement. Comme Michel Rocard en 1988, comme Jacques Chirac en 1995, il a souligné qu'il faudra laisser le Parlement débattre, ce qui suppose que des délais suffisamment longs soient accordés au travail parlementaire, présenté comme un facteur d'amélioration du travail gouvernemental. Prié de se mettre rapidement au travail, chaque ministère devra élaborer son programme jusqu'à la fin de l'année, en dressant la liste des dossiers à présenter au conseil des ministres. M. Jospin a rappelé *« l'entière disponibilité »* de l'équipe gouvernementale et son attachement au principe de non cumul des mandats. Le premier ministre a refusé, sous un regard de M. Chirac qu'un ministre a jugé approbateur, de fixer *« des normes »* pour le nombre de membres de chaque cabinet ministériel.



Innovation : la déclaration de politique générale de M. Jospin, attendue pour le 18 juin, au lendemain de la réunion du Conseil européen à Amsterdam, devrait être préparée par un « séminaire » gouvernemental. Entouré à sa droite par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et à sa gauche par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, M. Chirac n'a pas réagi à la déclaration de M. Jospin. Il a demandé si les ministres avaient des questions à poser, puis il a levé la réunion.

Tandis que M. Jospin réunissait ensuite à l'hôtel Matignon quelques ministres pour discuter des questions européennes avant son départ pour Malmö, en Suède, Catherine Trautmann tenait sur les mêmes lieux son premier point de presse en tant que porte-parole du gouvernement. *« Le premier ministre,* a-t-elle indiqué, *s'est engagé à travailler dans le respect des hautes prérogatives constitutionnelles du président de la République française, dans la sérénité et dans la rigueur qui sied à la conduite des affaires du pays, au-delà de la différence des conceptions politiques. »*

Selon Mme Trautmann, M. Jospin tient à ce que les ministres établissent entre eux des *« relations directes »*, *« sans recourir à l'arbitrage du premier ministre »*. M. Jospin devrait réunir souvent les ministres pour, selon le porte-parole, s'entretenir *« sur leurs responsabilités ministérielles »* et *« débattre des grandes orientations gouvernementales »*. *« L'esprit dans lequel nous devons travailler est celui du respect de l'intérêt de l'Etat et l'impartialité de l'Etat »*, a ajouté Mme Trautmann. *« L'alternance politique,* a-t-elle assuré, *n'est pas l'alternance des administrations. »* Ainsi, pour Olivier Schrameck, directeur de cabinet du chef du gouvernement, *« la loyauté et la fidélité »* des responsables de l'administration *« ne sauraient être* a priori *mises en question »*.

La participation de M. Jospin aux prochains rendez-vous internationaux, au côté du président de la République, a également été évoquée par le porte-parole du gouvernement. Le premier ministre assistera au sommet franco-allemand du 13 juin à Poitiers. Plus généralement, a souligné M. Schrameck, *« il y aura une discussion dans l'intérêt de la République et de l'Etat entre le premier ministre et le président de la République »* sur la représentation de l'exécutif français aux sommets internationaux.

Olivier Biffaud et Michel Noblecourt

Les conseillers très spéciaux de Martine Aubry et de Dominique Strauss-Kahn

LE MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et celui de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, ont choisi leur directeur de cabinet. Dans le premier cas, il s'agit de Dominique Marcel et dans le second de François Villeroy de Galhau – deux fortes personnalités dont le choix est révélateur.

Connu comme le loup blanc dans la galaxie de Bercy, Dominique Marcel (41 ans) est considéré comme l'un des hauts fonctionnaires les plus brillants de sa génération. Conseiller au cabinet d'Edith Cresson (1991-1992) à Matignon, et à celui de Michel Sapin (1992-1993), au ministère des finances, c'est surtout comme conseiller économique à l'Elysée (1993-1995) qu'il s'est fait connaître, sous la deuxième cohabitation, avant de repartir à la direction du Trésor, en qualité de sous-directeur, chargé des dossiers de l'épargne et des marchés financiers.

Fin politique tout en aimant détecter un tour de passe-passe budgétaire ou une embrouille financière, sachant convaincre mais sans être partisan, resté fidèle à la gauche, même quand les vents étaient contraires, il va donc délaisser partiellement ses sujets de prédilection, tous ceux qui ont trait à la politique économique, pour en prendre de nouveaux à bras le corps, et notamment ceux de l'emploi.

UN PROCHE DE BÉRÉGOVOY

Partiellement… Car, si précisément Mme Aubry l'a choisi, c'est qu'elle n'entend vraisemblablement pas qu'entre M. Strauss-Kahn et elle se joue une partition classique : au ministre des finances, la politique économique, au ministre de l'emploi, le traitement social. Puisque le gouvernement a l'ambition de faire reculer le chômage d'abord par une politique de relance, combinée à une réduction de la durée du travail, elle compte dire son mot sur le cadrage de la politique économique et pas seulement faire office de voiture-balai, pour soigner les effets de la « fracture sociale ». En tout cas, le passage d'une figure de la direction du Trésor à un poste-clef d'un ministère « social » est suffisament rare pour avoir valeur de symbole.

L'arrivée à Bercy de M. Villeroy de Galhau (38 ans) est, elle aussi, révélatrice, mais pour une autre raison. Catholique pratiquant, auteur d'un ouvrage sur *« le développement moderne des activités financières au regard des exigences éthiques du christianisme »*, il a été membre du cabinet de Pierre Bérégovoy (1990-1993) aussi bien au ministère des finances qu'à Matignon. Chargé à l'époque des questions européennes, il a été l'un des principaux négociateurs français du traité de Maastricht, avant de devenir, en 1996, conseiller financier pour la France auprès de l'Union européenne.

D'une culture différente de celle son nouveau patron, et assez représentatif d'une catégorie de hauts fonctionnaires dont le cœur n'incline pas vers la gauche mais qui peuvent se mettre à son service, à la condition qu'elle soit rigoureuse, il n'était donc pas donné favori pour ce poste, même si nul ne doute qu'avec lui la forteresse Bercy sera bien tenue. Il est en effet piquant d'observer que M. Strauss-Kahn, qui a souvent croisé le fer avec Pierre Bérégovoy, prend pour principal conseiller un expert qui incarne, sans doute plus que d'autres, une politique économique qu'il a combattue.

« LA FONCTION CRÉE L'ORGANE »

Faut-il s'en étonner ? En réalité, cette nomination apporte plusieurs enseignements. D'abord, l'arrivée de M. Villeroy de Galhau – comme celle de l'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors, Jean-Pierre Jouyet, en qualité de directeur adjoint du cabinet de Lionel Jospin – est révélatrice de la politique clairement européenne que le gouvernement compte suivre, même s'il n'entend pas oublier en chemin les *« conditions »* défendues par le premier secrétaire du PS, lors de la campagne électorale, pour la réalisation de l'Union économique et monétaire.

De surcroît, comme on l'observe malicieusement à Bercy, *« la fonction crée l'organe »*. Autrement dit, maintenant qu'il est devenu ministre des finances, avec des pouvoirs élargis, M. Strauss-Kahn est dans l'obligation de sortir du personnage qui était jusqu'à présent le sien et, en quelque sorte, de « protéger » le premier ministre, en préconisant publiquement une politique économique plus dure que celle qui a spontanément sa préférence.

De fait, la personnalité de son directeur de cabinet ne doit sûrement rien au hasard. De Matignon à Bercy, les cabinets qui sont en voie de constitution ont, en effet, une touche très « delorienne » qui retient l'attention. Sans doute peut-on y lire la stratégie personnelle que compte suivre le nouveau ministre des finances. Hier, il préconisait la relance. Aujourd'hui, le voilà en charge des grands équilibres…

Laurent Mauduit

Claude Allègre : « J'ai perdu Ségolène ! » François Bayrou : « Ce n'est que la première fois ! »

LIONEL JOSPIN ne laisse jamais rien au hasard. Sans en avoir l'air, dans un sourire, cet homme-là règle tout : climat, atmosphère, humeur. jeudi matin, au conseil des ministres, il affichait un sourire, point trop timide, point trop large, contrepoint exact à celui, un peu crispé, de Jacques Chirac. A peine sorti dans la cour de l'Elysée, il résumait, d'un mot, la courte rencontre entre le président de la République et *« ses »* ministres au grand complet : *« détendue, sans excès »*.



RÉCIT

Respect des institutions sans collusion, courtoisie sans effusions, poignées de main sans bisous : messieurs, on peut desserrer la cravate, mais pas tomber la veste : mesdames, ouvrir un bouton du chemisier, mais pas deux, semble dire le premier ministre. Qu'on se le dise, ce sera le ton à donner à la journée, voire à la cohabitation. Et en avant pour les passations !

***Comment* Eric Raoult a réussi à ne rien « passer » à personne.** Certains, à vrai dire, n'avaient pas attendu le signal du premier ministre. Jacques Barrot, mis en examen la veille, avait préféré faire ça en catimini, dès potron minet. A 9 heures, l'air est calme, les photographes dorment encore. Martine Aubry se montre compréhensive. Eric Raoult, ancien ministre délégué à la ville et à l'intégration, n'est pas là : il arrivera sans doute plus tard, *« chez Jean-Claude Gaudin »*, explique son cabinet. A 11 h 30, l'ancien ministre de l'Aménagement du territoire et de la ville passe la deuxième partie de ses fonctions à Martine Aubry . Eric Raoult n'est toujours pas là.

Une heure plus tard, c'est à une autre femme que M. Gaudin passe, cette fois, la première partie de ses pouvoirs. Dominique Voynet, d'habitude fort peu protocolaire, tient aujourd'hui beaucoup à l'ordre de ses titres : elle est ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et surtout pas l'inverse. Pour marquer le coup, elle commence sa journée par la rue Saint-Dominique, et la terminera rue de Ségur. Une heure d'entretien, pas moins, avec M. Gaudin, qui offre un beau livre sur Marseille au maire de Dole. Où est donc Eric Raoult ? Cette fois, le doute n'est plus permis. Le maire du Raincy boude.

« Putain, deux ans, que c'est court ! » Le soleil monte. Le rythme s'accélère. On « passe » tous azimuts. A midi, c'est au tour de Franck Borotra et Christian Pierret. Les deux hommes se tutoient et se félicitent. perfidement, quelqu'un fait remarquer que M. Pierret n'est que secrétaire d'Etat à l'industrie, alors que M. Borotra était ministre de l'industrie, de la Poste et des télécommunications. l'entourage du premier ministre assure qu'il exercera bien la tutelle sur ces deux derniers secteurs, revendique la gestion d'un dossier comme France Télécom, se montre nettement moins catégorique sur celui de Thomson.

La CGT-PTT, qui a le sens de l'histoire, note que, *« pour la première fois depuis la IIIe République »*, la poste et les télécommunications n'apparaissent pas clairement dans les responsabilités ministérielles.

16 heures. L'hôtel de Rochechouart a été construit en 1778 pour madame de Courtilles. *« J'ai perdu Ségolène ! »*, s'écrie le nouveau ministre de l'éducation nationale. *« Ce n'est que la première fois »*, commente François Bayrou, et, entraînant sans plus attendre le nouveau ministre : *« Oh ! elle va bien nous rejoindre ! »*

Moins d'une minute plus tard, la voiture de Ségolène Royal entre à son tour dans la cour, sous les applaudissements contagieux d'un petit groupe de femmes. Un quart d'heure plus tard, les trio réapparait sur les marches du perron. Avec application, le président de Force démocrate redit tout son bonheur d'avoir assumé sa charge *« pendant quatre ans et deux mois »* : Lionel Jospin, lui, s'était maintenu trois ans dix mois et vingt jours.

Philippe Vasseur trouve que le temps a quand même été trop court . Vers 17 heures, au moment de quitter la rue de Grenelle et Louis Le Pensec, l'ex-ministre UDF se souvient du mot historique de la marionnette de Jacques Chirac, aux « Guignols de l'info », et lance : *« Putain, deux ans, c'est court ! »*

« Qui a peur du grand méchant rouge ? » Figurer sur la liste noire du Front national, ça crée des solidarités, suscite de vraies élégances . *« Nous n'avons fait carrière ni l'un ni l'autre à Paris, ni dans les instances politiques »*, ni dans *« le strass »*, a rappelé Philippe Douste-Blazy à Catherine Trautmann, la nouvelle ministre de la culture et de la communication, rue de Valois. Il ajoute : *« J'ai été traité de crétin des Pyrénées par le président du Front National. Tous deux, nous faisions partie des gens qui devaient être battus à tout prix le 1er juin. C'est, pour moi, un brevet d'honorabilité morale et politique. Je me réjouis car vous ferez de ce ministère un rempart contre le racisme, le fascisme et la bêtise. »*

Un peu plus tôt, dans la cour du 246, boulevard Saint-Germain, Bernard Pons et Anne-Marie Idrac accueillent Jean-Claude Gayssot et Michelle Demessine. La secrétaire d'Etat au tourisme a osé le tailleur rouge et les références à 1936. Elle veut *« apporter un rayon de soleil et un morceau de bonheur à ceux qui souffrent »*. « Grand » ministre des transports, de l'équipement et du logement, Jean-Claude Gayssot, *« costume gris perle »*, précise *L'Humanité* du 6 juin, est assailli de questions par les journalistes : *« J'arrive. C'est la première fois »*, supplie-t-il, patelin. Confraternellement, *L'Humanité*, dans un article intitulé : « Qui a peur du grand méchant rouge ? », ne s'étend pas sur la nouvelle du jour : la nouvelle a rassuré les marchés financiers, le CAC 40 a affiché un gain de 2,11 % à la clôture.

Un champion olympique, un mauvais coucheur, et la « chère Corinne ». Un sportif, ça sait perdre. Même quand les championnats ont été avancés, même quand, de l'avis unanime, on a été l'un des meilleurs de l'équipe. Avec la nouvelle ministre communiste de la jeunesse et des sports Marie-George Buffet, tour Olivier-de-Serre, Guy Drut, jeudi, a été parfait. *« Voilà une dame qui a manifestement la volonté de bien faire »*, indique l'ancien ministre. *« Pour la Coupe du monde, je lui ai demandé de s'appuyer de toutes ses forces sur ce qui a déjà été fait »*, précise-t-il, avant de s'engouffrer dans son break bleu. Comme pour lui, alors seulement, il lâche : *« En juillet 1971, j'étais tombé à Helsinki, cela ne m'a pas empêché d'être champion olympique quelques années plus tard. »*

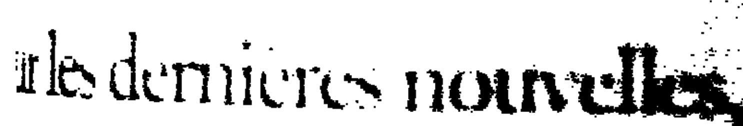
> **Dominique Voynet se réjouit « de ne pas arriver dans un ministère où les broyeuses ont marché et où les dossiers sont vides »**

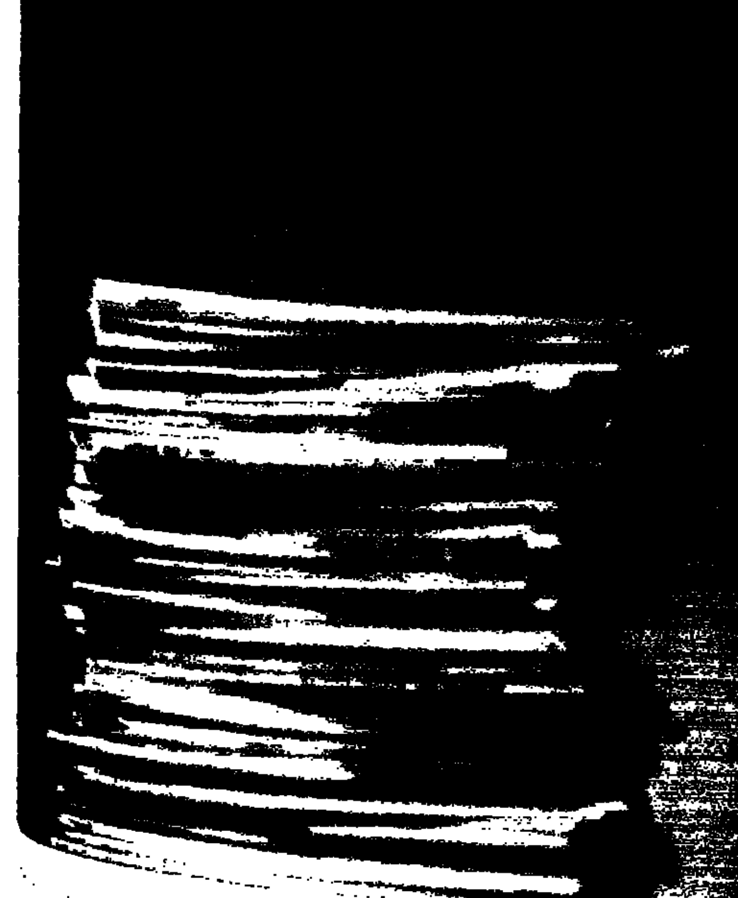
Jacques Toubon, lui, n'a pas l'esprit des Jeux. Ronchon, très ronchon, depuis qu'il a perdu, dimanche, son siège de député parisien . Jacques Toubon *est de mauvais humeur* lorsqu'il reçoit Elizabeth Guigou. Lui qui a l'habitude d'improviser, a choisi, cette fois, de lire son discours pour « contenir son émotion ». L'ancien garde des sceaux passe en revue les réformes engagées depuis deux ans. *« En termes d'image, vous n'aurez aucun mal à me succéder et à me surpasser,* conclut-il avec amertume en se tournant vers Elisabeth Guigou. *Ce sera moins facile quant à la réalité de l'action. »*

Elles sont toutes deux habillées de blanc. Elles sont sans doute les seules à savoir que, le jeudi 6 juin, c'est d'abord la journée de l'air. Trente minutes de tête à tête, Et Corinne Lepage souhaite bonne chance à son amie écologiste. *« Chère Corinne »*, répond Dominique, qui se réjouit *« de ne pas arriver dans un ministère où les broyeuses ont marché et où les dossiers sont vides »*. Dans les couloirs, on croise une étrange population de militants Verts bretons, d'anciens du cabinet de Brice Lalonde, des responsables d'« assoces » les dossiers pleins les bras . Dans les yeux de Madame Lepage, on voit perler les seules larmes de la journée.

La palme du plus beau décor revient à M. Strauss-Kahn. Il faut dire que le décor glacé de Bercy s'y prête. Flanqué de ses quatre secrétaires d'Etat, le nouveau ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, non de code *« DSK »*, *s'est offert un petit plaisir, avant la* cérémonie. Laissant loin sa voiture, il a fait comme un petit tour du propriétaire, traversant à pied la longue allée qui va de l'entrée de la forteresse jusqu'au batiment ministériel, sous les applaudissements d'un petit groupe de fonctionnaires. On croirait une scène du *Parrain*.

Récit des services Aujourd'hui, France, Régions et Société







choix de civilisation

minique Strauss-Kahn

Ce n'est que la première fois

Les socialistes n'envisagent pas d'offrir des postes parlementaires à l'opposition

La direction du PS ne souhaite pas non plus favoriser les fabiusiens

Le groupe socialiste s'est réuni pour la première fois, jeudi 5 juin, pour désigner son président, Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique et maire de Nantes, et son candidat à la présidence de l'Assemblée, Laurent Fabius, député de Seine-Maritime et ancien premier ministre. Les socialistes n'envisagent pas de partager les présidences de commission avec la droite, qui ne leur en avait offert aucune en 1993.

UNE QUARANTAINE de minutes ont suffi, jeudi 5 juin, aux nouveaux députés socialistes pour élire, par acclamation, Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, à la présidence du groupe de l'Assemblée nationale. Laurent Fabius a également été choisi, par acclamation, comme unique candidat des socialistes à la présidence de l'Assemblée nationale. Dans une brève intervention, l'ancien premier ministre a insisté sur le fait que les députés sont porteurs d'un « *mandat* », celui de respecter les engagements pris par le Parti socialiste pendant la campagne, et que cela doit les conduire à être exigeants *vis-à-vis du* gouvernement.

En présence de plusieurs ministres, comme Martine Aubry, Catherine Trautmann et Pierre Moscovici – mais en l'absence de Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui a préféré s'abstenir d'assister à une séance de vote –, M. Ayrault a défini sa philosophie. Le nouveau président veut animer son groupe « *dans un esprit qui corresponde à la réalité de notre diversité mais aussi à la volonté de rester unis dans l'esprit de ce que Lionel Jospin a fait au niveau du gouvernement* ». « *Ma tâche, en tant que président du groupe*, a précisé M. Ayrault, *est d'animer et de faire vivre cette majorité de gauche pluraliste et diverse.* »

MAJORITÉ « PLURIELLE »

« *Nous arrivons ici avec la conscience de nos responsabilités, la volonté d'être à la hauteur, mais aussi avec modestie* », a ajouté le maire de Nantes, qui souhaite que les députés socialistes se montrent « *déterminés, offensifs* » et « *proches du terrain* ». Le groupe doit se comporter en soutien du gouvernement mais, en même temps, *favoriser l'initiative parlementaire*. A la sortie de la réunion, M. Ayrault confiait : « *Nous ne serons ni des "godillots", ni un contre-pouvoir.* » Jean Le Garrec, député du Nord, s'interrogeait sur la disponibilité du maire de Nantes pour exercer ses nouvelles fonctions, tandis qu'un autre redoutait que M. Ayrault n'ait toutes les qualités d'un rassembleur, mais pas celles d'un homme d'autorité.

Les socialistes ont commencé à discuter de la répartition des présidences de commission, qui pourrait être décidée le 11 juin. M. Vaillant ne semble pas hostile à l'idée de proposer des présidences à l'opposition, tout en jugeant un tel schéma difficile à mettre en œuvre. La plate-forme du PS prévoit, dans la cadre de la modernisation de la démocratie, d'élaborer un « *statut de l'opposition* », mais les dirigeants socialistes rappellent qu'en 1993 l'ancienne majorité n'avait fait aucune proposition de *présidence de commission* à l'opposition, pas plus à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Certains estiment qu'en situation de cohabitation il faut que le législatif puisse jouer tout son rôle. Le PS se trouve aussi devant la nécessité de partager les responsabilités à l'Assemblée avec une majorité « plurielle ».

M. Ayrault, qui s'en entretiendra tant avec M. Vaillant qu'avec François Hollande, futur premier secrétaire délégué, présent jeudi à la réunion du groupe, a indiqué qu'un partage des présidences avec l'opposition « *n'est pas envisagé pour l'instant* ». « *Cela pourrait être le cas*, a-t-il précisé, *si nous modernisons nos institutions en augmentant le nombre de commissions, ce qui fait partie de nos propositions.* » Pour l'heure, l'idée est de réserver cinq présidences au PS et une au PCF ou au groupe Radical, citoyen, vert (RCV).

De nombreux députés socia*listes ont déjà avancé leurs candi*datures. Frédérique Bredin, député de Seine-Maritime, ancien ministre de la jeunesse et des sports, s'est portée candidate à la présidence de la commission des lois. Catherine Tasca, député des Yvelines, ancien ministre de la communication, évoque celle des affaires sociales et culturelles, comme Claude Evin, député de Loire-Atlantique, ancien ministre de la santé. Didier Migaud, député de l'Isère, pourrait être candidat à la présidence de la commission des finances, comme M. Le Garrec, ancien ministre, et Martin Malvy, député du Lot, ancien ministre du budget.

La direction du PS semble écarter aussi l'idée qu'à travers ces présidences des « lots de consola*tion* » *soient distribués aux* fabiusiens pour compenser leur faible représentation au gouvernement, Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, et Mme Bredin ayant décliné les propositions qui leur avaient été faites (*Le Monde* du 6 juin). D'anciens ministres de François Mitterrand pourraient être tentés de se présenter : on parle de Jack Lang pour la commission des affaires étrangères et de Paul Quilès pour celle de la défense.

Les intéressés n'ont pas fait part de leurs intentions, mais la direction du PS ne voit pas d'un bon œil l'hypothèse que les amis du futur président de l'Assemblée nationale président cinq commissions sur six.

M. N.

Les réserves de la Gauche socialiste

Le sénateur socialiste de l'Essonne, Jean-Luc Mélenchon, avait décliné l'offre d'être secrétaire d'Etat au logement (*Le Monde* du 6 juin). Dans le bulletin *A gauche*, jeudi 5 juin, M. Mélenchon revient sur cette proposition faite à la Gauche socialiste « *autant qu'à l'homme* ». « *J'ai donc pu constater,* poursuit-il, *qu'elle se trouvait écartée de la table du conseil des ministres, c'est-à-dire du lieu de l'autorité de la prise de décision. C'est injuste.* »

Après avoir indiqué que le secrétariat d'Etat au logement lui avait *été proposé*, Julien Dray, *député de l'Essonne, a précisé que ce poste* avait été proposé à M. Mélenchon puis « *collectivement* » à la Gauche socialiste. Marie-Noëlle Lienemann, maire PS d'Athis-Mons (Essonne), a jugé qu'« *il y a beaucoup d'énarques* » dans le gouvernement. Pour Mme Lienemann, il y a « *une dynamique de rassemblement de la gauche et des écologistes* » qui est « *positive* ». « *Il ne faudrait pas que la technocratie prenne le pas sur elle* », souligne-t-elle.

Dominique Voynet confirme l'abandon du canal Rhin-Rhône et l'arrêt de Superphénix

Les modalités de prises de décision seront revues

MINISTRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet n'a pas traîné *pour afficher ses intentions*. Dès la passation des pouvoirs, jeudi 5 juin, entre Corinne Lepage et Mme Voynet, la nouvelle promue a tenu à confirmer son intention d'abandonner deux projets d'équipement particulièrement décriés par les écologistes, le canal Rhin-Rhône et le surgénérateur Superphénix.

S'agissant du projet de canal à grand gabarit, Mme Voynet a expliqué que cet équipement, « *symbole ruineux* », va « *être abandonné, c'est évident* ». « *Comment un projet dont personne ne voulait a-t-il pu rester aussi longtemps sur la table ?* », s'est-elle interrogée avant de préciser que le surgénérateur Superphénix va lui aussi être arrêté. Ces deux mesures figurent dans l'accord Verts-PS, passé avant les *élections législatives, et sont* très attendues par les associations environnementales et antinucléaires. Mme Voynet a indiqué aussi qu'elle va revoir le tracé du TGV-Est. Quant au programme autoroutier, qui prévoit la construction de plus 2 500 kilomètres selon le schéma directeur, la dirigeante des Verts a rappelé l'engagement du nouveau gouvernement d'arriver à un moratoire.

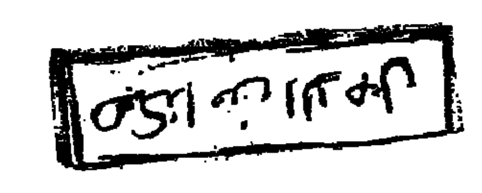
NOUVELLE MÉTHODE

Mme Voynet a tout fait hier pour montrer sa volonté de mettre en œuvre une nouvelle méthode de gouvernement en ce qui concerne les dossiers d'aménagement du territoire et d'environnement. « *Le fait d'avoir obtenu pour la première fois que soient liés au sein d'un même département ministériel les thèmes de l'aménagement du territoire et de l'environnement permet d'espérer que les difficultés que* [Mme Lepage] *a rencontrées, et qu'ont rencontrées avant elle tous les ministres de l'environnement, puissent être sinon levées, du moins un peu moins lourdes* », a dit Mme Voynet. Elle a affirmé son « *souci constant de montrer que développement soutenable et création d'emplois peuvent aller de pair* » et de « *donner la priorité à la qualité de la vie* ».

La ministre a appuyé son propos en insistant sur sa volonté de changer les modalités de prise de décision touchant aux infrastructures. « *Un des enjeux de fond consistera à réviser les modalités de prises de décision des grandes infrastructures. L'utilité publique ne peut plus se décider d'en haut, mais avec les citoyens, après une concertation longue et approfondie* », a-t-elle expliqué. Le ministère de l'aménagement et de l'environnement « *prendra le temps et les moyens de proposer des réformes des procédures en tenant compte de ce qui a déjà été fait* », a encore dit Mme Voynet, proposant à Mme Lepage, qui a accepté, de contribuer à cette réflexion.

Auparavant, l'ancien ministre avait appelé son successeur à la vigilance sur la loi sur l'air, lui indiquant que plusieurs décrets d'application attendent un arbitrage. Mme Voynet en a profité pour assurer son intention de « *revenir sur la place exorbitante prise par l'automobile* ». « *C'est un travail de longue haleine* », a-t-elle indiqué. Pour l'aider dans sa tâche, elle espère que ses amis « *resteront vigilants* ».

Sylvia Zappi



Les balladuriens et les séguinistes s'organisent pour prendre le RPR

Dans un entretien à « Sud-Ouest », l'ancien premier ministre, Alain Juppé, affirme que les statuts doivent être respectés et l'unité du mouvement néogaulliste préservée. De son côté, Charles Pasqua dénonce les « cireurs de pompes » qui entourent le président de la République

Les amis d'Edouard Balladur ont confirmé leur alliance, jeudi 5 juin, avec Philippe Séguin. Lors des prochaines assises du RPR, qui pourraient avoir lieu, dès le mois de juillet, M. Séguin postulera à la présidence du mouvement néogaulliste et, en attendant, à celle du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Nicolas Sarkozy devrait en être le premier vice-président. Retiré dans sa ville de Bordeaux, Alain Juppé attend la réunion, le 11 juin, du conseil national du RPR pour dire s'il s'engage ou non dans la bataille pour sa propre succession. Dans un entretien à l'hebdomadaire *Le Point* (daté 7 juin), Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, dénonce les *« cireurs de pompes »* qui entourent, selon lui, le président de la République, et rappelle à Jacques Chirac qu'il a été élu, non seulement grâce à M. Séguin, mais aussi avec le concours, au second tour, des balladuriens. MM. Balladur, Pasqua et Séguin insistent tous trois, chacun à sa manière, sur la nécessaire représentation de toutes les sensibilités au sein du Rassemblement.

PHILIPPE SÉGUIN a officialisé sa double candidature, jeudi 5 juin, à la présidence du RPR et à celle, *« à titre transitoire »*, du groupe des députés néogaullistes à l'Assemblée nationale. Il a surtout beaucoup consulté ; des amis de la première heure, comme Pierre Mazeaud, et d'autres plus récents comme François Baroin, ancien porte-parole de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle, ou Françoise de Panafieu, député de Paris, qui vient de se démettre de son poste de déléguée générale de la France à l'Unesco.

Dans l'entourage de l'ancien président de l'Assemblée nationale, on insiste sur sa volonté de travailler avec tous, *« sans aucune exclusive »*, pour mieux signifier que ce n'était pas le cas, jusqu'à maintenant, au RPR.

Après trois jours de tempête, le calme est revenu. Alain Juppé est reparti à Bordeaux. Il n'a rien fait connaître de ses intentions. Dans un entretien publié vendredi par *Sud-Ouest*, il réaffirme simplement son souci de *« préserver l'unité du mouvement »*. *« Il y a des statuts. Il faut les respecter »*, ajoute-t-il.

Ces statuts, qui doivent beaucoup à la patte de Charles Pasqua, sont suffisamment alambiqués pour être compris comme on le souhaite. Ils n'imposent pas, formellement, un délai de trois mois pour la convocation d'assises extraordinaires. D'ailleurs, la question n'est plus là. Une réunion du conseil national – le « Parlement » du mouvement – est prévue le 11 juin, au lendemain de l'élection du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et il pourrait convoquer ces assises au début du mois de juillet. Le 5, selon M. Pasqua.

« SÉGUINOMANIA »

Les partisans de M. Séguin en attendent surtout que M. Juppé annonce clairement qu'il renonce à se présenter à sa propre succession. Ceux-ci peuvent désormais se prévaloir d'un curieux sondage, selon lequel 67 % des Français pensent que le prochain président du RPR devrait être M. Séguin. Selon Ipsos, cette faveur de l'opinion monte même à 69 % chez les sympathisants RPR, contre 21 % seulement pour M. Juppé.

Pour tenter d'endiguer le flot montant de la « séguinomania », Bernard Pons a commencé à lancer l'idée selon laquelle le RPR pourrait se passer de président. Dans un souci de conciliation, M. Séguin a lui-même évoqué une pareille hypothèse lors du bras de fer qui l'a opposé à M. Juppé. Ainsi, celui-ci n'aurait pas été remplacé.

« Nos prochaines assises devraient abandonner cette idée de président du RPR et se rallier à l'idée d'un secrétaire général, qui serait élu par les militants, étant entendu que le président de la République, qui est le président de tous les Français, a quand même une autorité morale sur notre formation », a affirmé M. Pons sur Sud-Radio. *« Il faut modifier notre règlement, il faut supprimer le poste de président du RPR et qu'il y ait simplement, comme du temps du général* [de Gaulle], *un secrétaire général »*, a ajouté celui qui fut secrétaire général du Rassemblement de 1979 à 1984.

L'actuel « SG », intérimaire, du RPR, Jean-Louis Debré, réélu député de l'Eure, a, de son côté, choisi de se démettre de ses fonctions d'adjoint au maire de Paris, chargé de la vie locale.

Il a été reçu, d'autre part, assez longuement, à l'Elysée. Officiellement, pourtant, le président de la République ne s'occupe pas de la fronde qui secoue son ancien parti. *« Il a d'autres préoccupations en tête »*, assure M. Pasqua, dans un entretien publié par *Le Point* (daté 7 juin). *« Ce que nous faisons n'est en rien dirigé contre lui »*, ajoute l'ancien ministre. Avant de demander aux *« cireurs de pompes »* de *« s'effacer »*, il n'en adresse pas moins cette mise au point : *« Faut-il rappeler que Philippe Séguin a été un des plus fidèles artisans de sa victoire ? Jacques Chirac eût été mieux inspiré de se souvenir que, s'il a été élu au second tour comme il l'a été, c'est grâce à tout le monde. Notamment grâce à ceux qui n'avaient pas voté pour lui au premier tour. »*

Pour la deuxième fois en deux jours, les partisans d'Edouard Balladur se sont justement retrouvés pour un petit déjeuner au cercle Interallié. Ils ont confirmé leur alliance avec M. Séguin. Lors d'un vote à bulletin secret, ils ont choisi leurs représentants au bureau du groupe RPR : Nicolas Sarkozy pour la première vice-présidence, Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise) pour une autre vice-présidence, Philippe Auberger, Michèle Alliot-Marie, Patrick Devedjian et Dominique Perben comme membres du bureau.

M. Balladur a défendu l'idée d'une représentation de toutes les sensibilités, y compris celle du maire de Bordeaux. Ce qui, dans le climat actuel, n'est pas sans mérite : *« Il y a des députés battus de quelques voix*, rapportait un participant, *qui veulent casser la gueule à Juppé, vraiment. »* Ambiance.

Jean-Louis Saux

ALLEZ, FAIS UN EFFORT :
IL N'Y A PLUS QUE TOI...
... QUI NE SOIT PAS SÉGUINISTE !

Malgré les « affaires », RPR et UDF s'installent en Essonne

AVEC six députés sur dix, la droite parlementaire a bien résisté dans l'Essonne, où elle est pourtant empêtrée dans une série d'affaires politico-financières dont le principal protagoniste est Xavier Dugoin (RPR), sénateur et président du conseil général.

Paradoxalement, les trois élus de droite, députés sortants ou candidat à la députation, qui avaient publiquement réclamé une gestion plus transparente de l'assemblée départementale, n'en ont pas tiré profit. Odile Moirin (RPR) a été battue dans la 6e circonscription (Massy) et Jean de Boishue (RPR), ancien député devenu ministre du premier gouvernement Juppé, n'a pas confirmé son élection de 1993 dans la 3e (Arpajon). Quant à Jean Marsaudon (RPR), il n'a été réélu que de justesse dans la 7e (Viry-Châtillon).

« Nous avons tous les trois, comme par hasard, été victimes d'une campagne de lettres anonymes, à propos desquelles nous avons déposé plainte », raconte M. de Boishue. Un écrit anonyme annonçant sa prochaine mise en examen et l'accusant de dépenser un budget important pour ses « déjeuners » politiques a été envoyé aux présidents d'associations de sa circonscription. *« Le clivage interne au conseil général a joué »*, estime-t-il, précisant que lui-même n'a bénéficié d'aucun report de voix du Front national.

Autre indication du faible poids des affaires sur le scrutin : la réélection facile de Franck Marlin (RPR) dans la 2e circonscription (Etampes). L'ancien directeur de cabinet de M. Dugoin, maire d'Etampes depuis 1995, est pourtant mis en examen. Il est vrai qu'il affrontait au second tour un candidat lepéniste. Selon Laurent Béteille (RPR), suppléant de Nicolas Dupont-Aignan, nouveau député RPR de la 8e circonscription (Brunoy), la réaction des électeurs aux « affaires » s'est traduite par un grand nombre de bulletins blancs (6 % des votes dans la 4e circonscription, où Pierre-André Wiltzer [UDF-AD], a été facilement réélu).

Les circonscriptions de l'Essonne ont un point commun : la droite a conservé ou conquis toutes celles où Jacques Chirac avait obtenu 54 % ou plus des suffrages à l'élection présidentielle.

USURE DES ANCIENS ÉLUS

Jusqu'à présent perçu comme particulièrement volatile, dans un département en pleine expansion économique et démographique, l'électorat essonnien semble en voie de stabilisation. *« La sociologie se fixe plutôt sur le modèle des Yvelines que sur celui du Val-de-Marne »*, note Thierry Mandon, ancien député socialiste de la 9e circonscription, qui a échoué de quelques centaines de voix dans la reconquête de son siège. Trois petites communes, qui ont vu fleurir des terrains de golf et des résidences huppées ces dernières années, ont voté massivement pour le député RPR sortant, Georges Tron, mis en minorité dans les villes les plus importantes, y compris Draveil, dont il est le maire.

Un autre paramètre a pesé sur les résultats de l'Essonne : l'usure des mandats locaux. Les maires en place depuis longtemps font de mauvais scores dans leur propre ville. C'est le cas de Marie-Noëlle Lienemann (PS) à Athis-Mons, de Jean Marsaudon (RPR) à Savigny-sur-Orge, de Michel Berson (PS) à Crosne... Les jeunes élus de 1995 tels que Nicolas Dupont-Aignan (RPR), maire de Yerres, ou Thierry Mandon (PS), maire de Ris-Orangis, échappent à cette érosion, qui profite en grande partie au FN.

« Le département est aux prises avec des problèmes de sécurité et de malaise des banlieues, dont il avait été jusqu'à présent préservé », analyse M. Mandon. *« Il en résulte une sensibilité de l'électorat aux thèmes du FN et une déstabilisation des pouvoirs locaux, de droite comme de gauche »*, en conclut-il.

Ceux qui, à droite, avaient pris leurs distances avec M. Dugoin s'efforcent d'empêcher celui-ci de s'approprier le mérite des bons résultats relatifs du RPR et de l'UDF en Essonne. Six conseillers généraux ont, le 2 juin, décliné son invitation à une réunion d'information sur le contrôle de la gestion départementale, actuellement examinée à la loupe par la chambre régionale des comptes. Ils lui demandent en revanche une réunion sur le *« problème de l'exécutif départemental »*, estimant qu'il est *« urgent de traiter les causes avant les effets »*.

Pascale Sauvage

Le découpage a aidé la droite lyonnaise

LYON
de notre correspondant régional

Lyon a encore semblé indifférente à l'élan électoral de la gauche. Quatre députés de droite la représentaient à l'Assemblée nationale. Elle a reconduit trois sortants (Bernadette Isaac-Sibille, Jean-Michel Dubernard et Raymond Barre) et élu Henry Chabert (RPR) dans l'ancienne circonscription de Michel Noir. Le 1er juin, les électeurs lyonnais ont simplement accordé quelques points supplémentaires aux trois candidats du PS et à celui des Verts. Mais pas de quoi les élire.

Certes, la sociologie de la ville penche nettement à droite. Depuis ces trente dernières années, les couches populaires ont rejoint les banlieues. D'autres villes françaises ont connu ce mouvement, sans que la gauche disparaisse pour autant, mais Lyon a peut-être une histoire particulière.

Dans les années 70, le PS s'est beaucoup investi dans les communes de la périphérie. Ses fiefs constitués, il a abandonné la ville-centre, passant même une sorte d'accord de Yalta avec la droite. C'était chacun chez soi. Ainsi, avant sa mort, Charles Hernu, maire (PS) de Villeurbanne, parlait de son « ami » Francisque Collomb, lorsque celui-ci était maire (apparenté UDF) de Lyon.

L'épisode Michel Noir, maire de 1989 à 1995, a réduit à sa plus simple expression l'existence du PS à Lyon, l'ancien ministre du commerce extérieur attirant sur son nom les électeurs progressistes. Il a fallu attendre les élections municipales de 1995 pour que la gauche, se faufilant entre les divisions de la droite, obtienne trois mairies d'arrondissement sur neuf.

Ce « laboratoire expérimental » n'a pas suffi, peut-être par manque de temps, pour convaincre l'électorat. Ces trois maires (Gérard Collomb, Jean-Louis Touraine et Gilles Buna) n'ont pas détrôné les candidats de droite. Certains militants socialistes reprochent déjà à M. Collomb son attitude *« trop conciliante »* vis-à-vis de la mairie centrale et de M. Barre. Thierry Braillard, conseiller municipal (PRS), estime ainsi que cette *« stratégie de compromis »* est un échec : *« Raymond Barre a fait de la politique pendant la campagne, et nous, nous n'avons pas assez cogné. »*

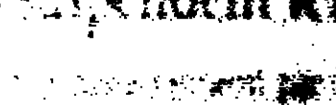
QUARTIERS POPULAIRES DIVISÉS

Ce raisonnement ne se vérifie pas dans la troisième circonscription, où M. Touraine (PS), qui tient des discours beaucoup plus durs contre M. Barre, a quand même été battu par M. Dubernard (RPR). Pour M. Collomb, tout le problème vient d'un *« découpage infernal »* signé Charles Pasqua – en 1987.

Les ciseaux de l'ancien ministre de l'intérieur ont fait dans la dentelle. Les quartiers populaires, supposés voter à gauche, ont été finement subdivisés de manière à réduire l'impact électoral de leur population. Cela donne parfois le tournis aux colleurs d'affiches. *« La gauche est majoritaire dans le 9e et le 1er arrondissement »*, relève M. Buna, mais le poids du 4e, traditionnellement plus à droite, a permis à M. Chabert d'être élu.

Le nouveau député concède que *« le découpage n'est pas tout à fait neutre »*. Néanmoins, selon M. Chabert, cette ville est *« d'abord ancrée à droite »* et *« les Lyonnais raisonnent pour eux-mêmes »*. Le vote du 1er juin a au moins permis à M. Barre de se féliciter de *« la cohésion de la ville de Lyon »* et, peut-être, de se consoler d'avoir été contraint, pour la première fois depuis 1978, de subir un second tour. Comme quoi rien n'est acquis, même à Lyon.

Bruno Caussé



Jean-Marie Le Pen entendu par la PJ de Versailles

VERSAILLES
de notre correspondant

Président du Front national, Jean-Marie Le Pen a été entendu, jeudi 5 juin, pendant près de quatre heures dans les locaux de la police judiciaire de Versailles, dans le cadre de l'enquête ouverte par le procureur de la République des Yvelines lundi 2 juin, à la suite des incidents qui avaient marqué son passage à Mantes-la-Jolie. Vendredi matin, le parquet de Versailles faisait savoir que l'enquête préliminaire se poursuivait et que de nouvelles audition de membres du DPS, le service de sécurité du Front national, étaient programmées.

Venu soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate dans la 8e circonscription des Yvelines, le chef du Front national s'en était pris à la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal, tentant de lui arracher son écharpe tricolore, avant que de échauffourées éclatent entre M. Le Pen, ses gardes du corps et des contre-manifestants anti-FN (*Le Monde* daté 1er-2 juin). La candidate socialiste, élue députée le 1er juin, et cinq autres élus, qui avaient été blessés, avaient porté plainte *« contre M. Le Pen pour violences volontaires »*.

Lors de son audition, M. Le Pen a dû s'expliquer sur son attitude, tout comme trois membres du Département protection et sécurité (DPS) du Front national, qui auraient été identifiés formellement par les enquêteurs sur des photographies et enregistrements vidéo saisis dans plusieurs agences de presse et chaînes de télévision. A sa sortie, M. Le Pen a été accueilli par une trentaine de ses sympathisants et membres de son entourage et a minimisé son passage dans les locaux de la PJ.

VERSION CONTREDITE

Il a déclaré *« qu'aucune charge n'avait été retenue contre »* lui et a répété sa version des incidents. *« J'étais venu soutenir ma fille lorsque nous avons été agressés par une contre-manifestation, comme l'ont été tous les candidats du Front national à travers la France »*, a-t-il affirmé.

Les images et photos diffusées à la suite de ces échauffourées contredisent nettement cette version. Pourtant, pour M. Le Pen, *« c'est très clair, on voit très bien que Mme Peulvast n'était pas tombée, qu'elle n'avait pas eu son corsage déchiré, ni son écharpe arrachée »*.

Le président du Front national a dénoncé *« une embuscade politico-médiatique »*. Le 4 juin, au cours d'une conférence de presse, il avait expliqué qu'il était allé à Mantes-la-Jolie afin de *« montrer à nos candidats que l'ascèse qui leur a été constamment demandée de leur liberté et de leur dignité était bien finie »* et que « *« en aucun cas, on ne pourrait compter sur notre complaisance ou notre abaissement »*.

Bien avant l'audition de M. Le Pen, et alors que son placement en garde à vue n'était pas écarté, le parti d'extrême droite avait réagi, en milieu d'après-midi, pour couper court à toute rumeur, indiquant que Jean-Marie Le Pen s'était rendu à la direction régionale de la police judiciaire de Versailles pour porter plainte *« contre la scandaleuse agression des voyous gauchistes conduits par l'égérie socialiste »*.

Hasard du calendrier, le dirigeant du Front national était convoqué chez les policiers au moment même où le nouveau ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, s'installait place Beauvau. Pour M. Le Pen, on abuse *« de la police judiciaire en l'obligeant à perdre son temps sur une affaire comme celle-là, alors qu'il y en a tant d'autres auxquelles elle souhaiterait se consacrer utilement »*. *« Il est vrai qu'il faut bien fêter l'arrivée des socialistes au pouvoir ! »*, a-t-il persiflé.

Jean-Claude Pierrette

pour prendre le RPR



ge a aidé la droite lyonnaise

Pen entendu par la PJ de Versailles

Dix-neuf ministres, dont M. Jospin, vont devoir céder leur siège de député à leurs suppléants

Les membres du gouvernement ont un mois pour choisir entre leur portefeuille et leur mandat

Sur les vingt-sept ministres du gouvernement, cinq ne sont pas parlementaires ; trois sont sénateurs et dix-neuf, députés. Les vingt-deux parlementaires ont jusqu'au 5 juillet pour choisir entre leur poste ministériel et leur mandat. Plusieurs des suppléants appelés à les remplacer ont déjà siégé à l'Assemblée dans les mêmes conditions. La dimension de la majorité permet que cette substitution se fasse sans attendre.

CHAQUE DÉBUT de législature est le théâtre de multiples ajustements, avant la réouverture même de la session parlementaire, prévue, conformément à la Constitution, jeudi 12 juin. Les grandes et petites manœuvres préparatoires à l'élection des titulaires de tous les postes de responsabilité de l'Assemblée nationale – du « perchoir » aux présidences de commissions permanentes en passant par les présidences de groupes parlementaires ou la constitution du bureau de l'Assemblée – a déjà beaucoup agité les esprits et les couloirs depuis quelques jours. Soit que, comme au RPR, la présidence du groupe devienne l'enjeu d'une lutte âpre pour la direction du mouvement néogaulliste. Soit que, comme pour la nouvelle majorité, la distribution des places de vice-présidents, questeurs et secrétaires, ou la présidence des six commissions permanentes, devienne l'enjeu d'une vive concurrence, ces différents postes pouvant apparaître comme d'utiles lots de consolation pour les nouveaux élus qui n'ont pas été nommés membres du gouvernement.

Une fois ces formalités accomplies – le 10 juin pour les présidents des groupes, le 12 pour le président de l'Assemblée et le 17 pour les présidents des commissions –, il restera à donner à l'hémicycle du Palais-Bourbon sa physionomie définitive. En effet, la formation du gouvernement va contraindre les ministres parlementaires, à commencer par Lionel Jospin lui-même, à céder leur siège à leur suppléant. Sur les vingt-sept membres du gouvernement, dix-neuf ont été élus ou réélus à l'Assemblée nationale le 1er juin, trois autres sont sénateurs tandis que cinq (Claude Allègre, Hubert Védrine, Bernard Kouchner, Christian Sautter et Louis Besson) ne sont pas parlementaires.

SOLDE NUL

Le remplacement des députés nommés ministres ne va modifier qu'à la marge la composition des groupes parlementaires (*Le Monde* du 6 juin). Les écologistes vont perdre un représentant, puisque le suppléant de Dominique Voynet est le socialiste Joseph Tyrode, conseiller général du Doubs. Toutefois, le solde pour les socialistes est nul, puisque, de leur côté, la nomination de Marylise Lebranchu comme secrétaire d'Etat leur fait perdre un siège au profit d'un divers gauche, Yvon Abiven, conseiller général du Finistère. Autre conséquence de la formation du gouvernement, le nombre de femmes siégeant à l'Assemblée nationale sera finalement de 59, alors que 63 avaient été élues le 1er juin. Sept des huit femmes nommées au gouvernement avaient été élues députées, alors que trois femmes seulement figurent parmi les dix-neuf suppléants appelés à siéger.

Pour plusieurs suppléants de ministres, leur entrée à l'Assemblée ne sera pas une nouveauté. Ainsi Bernard Davoine (PS), suppléant de Martine Aubry, était le député sortant de la cinquième circonscription du Nord et avait cédé sa place à Mme Aubry. Quatre autres suppléants ont déjà siégé à l'Assemblée dans les mêmes conditions, lorsque leur député avait été nommé au gouvernement. C'est le cas de Gilbert Le Bris (PS), député de 1981 à 1983, puis de 1988 à 1993, quand Louis Le Pensec faisait partie des gouvernements de MM. Mauroy et Rocard. De même, Gilberte Marin-Moskovitz (MDC) avait remplacé Jean-Pierre Chevènement quand il était ministre de la défense entre 1988 et 1991 ; Jean-Pierre Marché (PS) avait fait de même pour Ségolène Royal en 1992 et Roger Franzoni (PRS) pour Emile Zuccarelli en 1992.

Parmi les autres suppléants appelés à siéger, la plupart sont élus locaux, comme Jacky Darne (PS, maire de Rillieux-la-Pape et conseiller régional, remplaçant de Jean-Jacques Queyranne), Armand Jung (PS, vice-président du conseil régional d'Alsace, remplaçant de Catherine Trautmann), Daniel Feurtet (PC, maire du Blanc-Mesnil et vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis, remplaçant de Marie-Georges Buffet), ou encore Bernard Birdinger (PC, maire de Bobigny et par ailleurs membre du comité national du Parti communiste, remplaçant de Jean-Claude Gayssot).

Ces derniers, toutefois, ne pourront siéger qu'à partir du 5 juillet puisque les ministres ont un mois pour choisir entre leur portefeuille et leur mandat parlementaire. Cette contrainte, qui aurait pu être fort inconfortable si la majorité de gauche avait été très étroite, ne pose pas de problème du fait des résultats du 1er juin. Jusqu'au 5 juillet, la majorité de gauche ne disposera que de 301 voix à l'Assemblée, contre 257 à l'opposition.

Enfin, le Sénat va voir arriver dans ses rangs trois nouvelles têtes puisque Alain Richard (PS), Jean-Pierre Masseret (PS) et Michèle Demessine (PC), tous trois nommés dans le gouvernement de M. Jospin, siégeaient au Palais du Luxembourg. Ils seront remplacés, respectivement, par Bernard Angels (PS, maire d'Ecouen, Val-d'Oise), Roger Hesling (PS) et Pierre Lefèbvre (PC, conseiller général du Nord).

Gérard Courtois

La plupart des ministres suspendent leur activité de maire

Ils sont remplacés temporairement par un adjoint

LIONEL JOSPIN l'a rappelé à son gouvernement, jeudi 5 juin, au cours du premier conseil des ministres depuis le changement de majorité : les membres du gouvernement sont tenus de se consacrer entièrement à leurs fonctions ministérielles, auxquelles ils doivent leur « *entière disponibilité* ».

Les ministres sont donc invités à appliquer le principe du non cumul d'un maroquin avec un mandat local important. Il n'y aura « *pas de ministre à temps partiel* », avait annoncé M. Jospin pendant la campagne électorale. Cette règle semble toutefois devoir être appliquée de manière variable.

Catherine Trautmann (PS), ministre de la culture et de la communication, et porte-parole du gouvernement, s'est, la première, pliée à la règle. Dès la formation du gouvernement, elle a délégué ses fonctions de maire de Strasbourg à son premier adjoint, Roland Ries, afin de ne pas « *faire les choses à moitié* ». Mme Trautmann restera conseillère municipale.

Jean-Pierre Chevènement (MDC), ministre de l'intérieur, lui a emboîté le pas jeudi. Il sera remplacé, à la tête de la mairie de Belfort, par son deuxième adjoint, Jackie Drouet, le premier, Gilberte Marin-Moskovitz, étant sa suppléante à l'Assemblée nationale. Le président du Mouvement des citoyens sera temporairement premier adjoint.

Outre Mme Trautmann et M. Chevènement, sept autres membres du gouvernement sont maires : Dominique Strauss-Kahn (PS) à Sarcelles (Val-d'Oise), Emile Zuccarelli (PRS) à Bastia (Haute-Corse), Jean-Jack Queyranne (PS) à Bron (Rhône), Louis Besson (PS) à Chambéry (Savoie), Marylise Lebranchu (PS) à Morlaix (Finistère), Louis Le Pensec (PS) à Mellac (Finistère) et Jacques Dondoux (PRS) à Saint-Agrève (Ardèche).

L'entourage de M. Queyranne, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, a *fait savoir qu'il allait lui aussi déléguer prochainement* sa fonction de maire. Le conseil municipal de Saint-Agrève (2 700 habitants) devait se réunir vendredi pour étudier la question.

En revanche, Mme Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, a indiqué qu'elle continuerait à diriger sa mairie de Morlaix, au motif qu'« *avec une ville de 17 000 habitants, c'est différent* ». La législation actuelle sur le cumul des mandats ne porte, en ce qui concerne les mandats municipaux, que sur les *maires de villes de plus de 20 000* habitants et les adjoints aux maires de villes de plus de 100 000 habitants.

Daniel Vaillant (PS), ministre des *relations avec le Parlement, a également fait savoir qu'il resterait* maire du 18e arrondissement de Paris. Il juge qu'il ne s'agit pas d'une mairie de plein exercice. Charles *Josselin (PS), secrétaire d'Etat à la* coopération, n'a, quant à lui, pas indiqué s'il allait se décharger temporairement de ses fonctions de président du conseil général des Côtes-d'Armor.

Enfin, Jean-Marc Ayrault, nouveau président du groupe socialiste de l'Assemblée, a annoncé qu'« *un texte* » sur le cumul des mandats interdirait « *le cumul d'un mandat parlementaire avec un mandat exécutif local* ». Il n'en a pas moins jugé « *compatible* » sa fonction de maire de Nantes (250 000 habitants) avec celle de président du plus grand groupe de députés. La réforme s'appliquera « *à terme* », a-t-il précisé.

Cécile Chambraud

Les engagements du Parti socialiste

En juin 1996, lors de sa convention sur la démocratie, le PS s'était engagé à présenter, « *dès le début de la prochaine législature* », un projet de loi définissant plusieurs « *cas d'interdiction absolue de cumul* » de mandats et de fonctions politiques : « *Cumul d'un mandat parlementaire national et d'un mandat parlementaire européen ; cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction exécutive locale (maire, président de structure intercommunale, président dans les conseils généraux et régionaux) ; cumul entre deux fonctions exécutives, ce qui implique le cumul entre la fonction de ministre et une fonction exécutive locale* » et « *le cumul entre deux fonctions exécutives locales* ».

« *A contrario*, indique le texte, *une fonction exécutive ou un mandat parlementaire ne serait pas incompatible avec l'exercice d'un autre mandat électif local (conseiller municipal, conseiller général, conseiller régional* ». Les socialistes avaient prévu d'étaler « *sur huit ans* » l'application de ces mesures.

Le nouveau gouvernement satisfait 43 % des Français

LA COMPOSITION du gouvernement de Lionel Jospin a été accueillie avec satisfaction par 43 % des Français. Seuls, 19 % sont mécontents, et 38 % ne se prononcent pas, selon un sondage IPSOS devant paraître dans *Le Point* (daté du 7 juin). La moitié des Français (50 %) considère *que la présence de ministres communistes est « plutôt une bonne chose »*, contre 32 % qui pensent le contraire.

Les Français plébiscitent le projet d'augmentation du SMIC (84 %) et de création de 350 000 emplois pour les jeunes dans les collectivités locales et les services publics (83 %). Ils sont très favorables à la limitation du cumul des mandats (68 %), à la semaine de 35 heures sans diminution de salaire (58 %), et à la renégociation des conditions d'instauration de la monnaie unique (52 %). En revanche, ils sont « *plutôt opposés* » à la suppression des lois Pasqua-Debré sur l'immigration (50 % contre 39 % d'avis favorables) et à l'arrêt des privatisations (46 % contre 39 %).

55 % des Français estiment que la cohabitation est « *plutôt une bonne chose* » et 46 % estiment que Jacques Chirac « *doit être en première ligne pour décider dans les négociations* » sur la révision du traité de Maastricht, contre 37 % qui préféreraient que ce soit M. Jospin. Ce sondage a été réalisé par téléphone, le 4 juin, auprès de 834 personnes.

De nombreux hauts fonctionnaires dans le cabinet de Lionel Jospin

APRÈS AVOIR désigné Olivier Schrameck et Jean-Pierre Jouyet pour diriger son cabinet et piloter l'économie (*Le Monde* des 4 et 5 juin), Lionel Jospin a poursuivi, jeudi 5 juin, la constitution de son équipe. Préfet des Côtes-d'Armor, placé hors cadre lors du conseil des ministres, Alain Christnacht suivra les questions relatives à la sécurité et à l'outre-mer. Il a notamment été délégué du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie et les îles de Wallis-et-Futuna, de 1991 à 1994.

Les conseillers sociaux seront Jacques Rigaudiat, membre de la Cour des comptes, ancien conseiller pour les affaires sociales au cabinet de Michel Rocard, et Gilles Gateau, ancien conseiller de Martine Aubry et numéro 2 de l'ANPE. David Kessler, membre du Conseil d'Etat, directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), sera chargé de la culture et de la communication. Les affaires européennes ont été confiées à Jean Vidal, ancien conseiller diplomatique de François Mitterrand. Jean-Maurice Ripert, conseiller des affaires étrangères, directeur adjoint des Nations unies et des organisations internationales au Quai d'Orsay, sera conseiller diplomatique. Les dossiers relatifs à l'environnement seront traités par Bettina Laville, et Manuel Valls supervisera la communication.

DÉPÊCHES

■ **RÉFORME : la fédération générale des fonctionnaires FO a estimé**, *jeudi 5 juin, que la dénomination du ministère attribué à* Emile Zuccarelli « *pose un problème* », car « *la réforme de l'Etat semble rester d'actualité* ». Force ouvrière demande que le gouvernement procède à la « *dissolution* » du commissariat à la réforme de l'Etat.

■ **CHIFFREURS : les 262 chiffreurs du ministère des affaires étrangères** *ont été appelés à une grève illimitée, jeudi 5 juin, par leurs trois* syndicats (UNSA, FO et CFDT). Après avoir appris que 80 postes seraient supprimés au cours des cinq années à venir, les représentants de ce personnel ont demandé un rendez-vous au nouveau ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

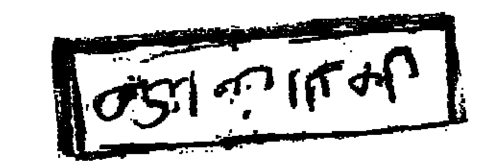
■ **AFFAIRES : *Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine*,** a indiqué, vendredi 6 juin, sur RMC, que la perspective de la mise en examen de certains responsables de l'ancienne majorité avait pesé sur la décision qu'a prise Jacques Chirac, de dissoudre l'Assemblée nationale. « *Si Jacques Barrot avait été mis en examen plus tôt, il en aurait résulté immanquablement un remaniement ministériel avec des effets en chaîne* », a-t-il déclaré.

■ **PATRONAT : Hubert Flahault, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris,** a salué, jeudi 5 juin, « *le resserrement de la nouvelle équipe gouvernementale, qui témoigne d'un souci d'efficacité et d'allégement des structures de l'Etat* ».

Les entreprises privées ont créé 18 000 emplois au premier trimestre

UNE FAIBLE croissance de l'emploi a été enregistrée dans les entreprises privées, au premier trimestre, avec la création de 18 000 emplois seulement, soit une progression de 0,1 % par rapport au dernier trimestre de 1996, au cours duquel 14 000 emplois avaient été créés, selon les résultats confirmés par l'Insee (*Le Monde* du 17 mai). Au cours des quatre trimestres précédents, 49 000 emplois avaient été supprimés.

Les créations se concentrent dans les secteurs des services et du commerce, *mais c'est dans la construction et l'industrie que le redressement est le plus sensible*. En effet, les industries des biens de consommation, des biens d'équipement et des biens intermédiaires n'ont détruit que 5 600 emplois au premier trimestre, alors qu'elles en avaient supprimé 18 400 au trimestre précédent. *Sur un an, la situation de l'emploi salarié en France est étale.*



TRAVAIL De plus en plus de jeunes Français s'expatrient pour trouver un emploi. Faute de statistiques précises, ce goût récent pour la mobilité est confirmé par le nombre croissant de sollicitations dont font l'objet les associations de Français de l'étranger ou des demandes adressées à l'ANPE. ● LES JEUNES partent avant tout pour des raisons économiques : état du marché de l'emploi en France, programmes d'échanges européens ou envie de valoriser un CV par une expérience internationale. Egalement par désir de changement de mode de vie. ● À LONDRES, les jeunes Français n'hésitent pas à braver les bas salaires et les mauvaises conditions sociales pour fuir l'inactivité et bénéficier d'une première expérience professionnelle. ● UNE ÉTUDE récente montre que 80 % des 18-28 ans ont déjà eu un stage en entreprise ou un petit boulot.

De plus en plus de jeunes Français s'expatrient pour un emploi

Ce goût récent pour la mobilité est surtout sensible chez les diplômés qui cherchent à fuir le chômage en recherchant une expérience professionnelle à l'étranger ou en profitant de programmes d'échanges européens. Le changement de mode de vie demeure l'autre grande motivation

THIBAUT, vingt-quatre ans, s'est donné une date-butoir : s'il n'a toujours rien trouvé en juillet, il partira au Mexique, où un ami coopérant peut l'héberger. *« Je ne passerai pas deux ans à chercher un job*, dit-il, *je ne me laisserai pas abattre. »* Sorti de l'Edhec il y a un an, libéré de ses obligations militaires depuis quatre mois, il a multiplié les entretiens d'embauche. En vain. D'où l'idée de partir pour Mexico, afin d'apprendre l'espagnol et de chercher un emploi. Une de ses amies y est employée par une société française, sous contrat local. Un salaire mensuel d'environ 2 500 francs *« alors qu'elle travaille comme une folle »*, *« pas de sécu »*... *« Ce n'est pas la panacée*, conclut Thibaut, *mais je préfère réagir. »*

Les jeunes, et surtout les diplômés, commencent à faire mentir tous ceux qui se lamentent du tropisme hexagonal. Comme chacun sait, le Français est sédentaire, casanier, frileux : imbu de sa nationalité, il ne « s'exporte » pas, au grand dam des chefs d'entreprise. En janvier, Jacques Chirac suggérait aux jeunes de *« ne pas avoir peur de s'expatrier »*. En février, lors de la conférence pour l'emploi des jeunes, le gouvernement souhaitait *« offrir à 10 000 jeunes de dix-huit à trente ans une expérience professionnelle à l'étranger »*. Syndicats et patronat étaient invités à négocier un *« contrat d'adaptation spécifique »* – qui n'a pas vu le jour.

Et si les jeunes Français étaient moins « pantouflards » que leurs aînés ? Aucun chiffre ne permet de quantifier les départs vers l'étranger, surtout concernant les jeunes, peu prompts à se faire immatriculer dans les consulats. Mais les signes se multiplient, qui montrent la soif d'aller voir ailleurs. Les deux associations de Français de l'étranger, l'Union des Français de l'étranger (UFE) et l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE), sont plus sollicitées qu'auparavant. *« La demande est beaucoup plus forte qu'il y a cinq ans*, assure Michel Brochard, directeur de l'UFE, *il y a un plus grand désir de partir, surtout chez les jeunes diplômés. »*

L'Europe devant le « rêve américain »

L'Europe des Quinze reste la destination première des candidats à l'expatriation. *« Depuis le début de l'année, le pays avec lequel on travaille le plus, c'est l'Irlande ; nous avons eu plus d'une centaine d'offres »*, affirme Daniel Chenillat, directeur de l'ANPE International. Mais *« le rêve américain existe encore »*, constate Marie-Ange Mauguen, de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). A moindre échelle, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine constituent aussi des pôles d'attraction, alors que l'Europe de l'Est attire très peu. L'hôtellerie et la restauration restent les secteurs les plus demandeurs : ils représentaient 45 % des 4 005 offres d'emploi à l'étranger proposées par l'ANPE International en 1996, suivis, à 22 %, des études techniques et de l'industrie, à 7,9 % de l'informatique, et seulement à 7,4 % du commerce et du marketing.

« Ils sont plus nombreux à avoir des envies de départ », confirme Marie-Ange Mauguen, responsable « produits internationaux » à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). En 1996, l'APEC a proposé 822 postes à l'étranger, l'ANPE International 4 005. *« Une recherche d'emploi à l'étranger est plus difficile qu'une recherche d'emploi en France »*, affirme Mme Mauguen. Un conseil ? *« Le jeune doit compter sur lui. »* Plus d'un l'a compris en bouclant sa valise sans compter sur qui que ce soit. *« On en voit beaucoup qui viennent chercher du travail : en moyenne un par jour ouvrable »*, témoigne le numéro deux du poste d'expansion économique d'Ho Chi Minh-Ville (Vietnam). En 1996, le conseiller pour l'emploi de la chambre de commerce française à Hongkong a rencontré trois cents Français qui cherchaient à s'installer sur place, pour la plupart âgés de vingt-quatre à trente ans et diplômés, à la recherche d'une embauche dans la finance, le marketing ou la vente, de préférence dans une entreprise française.

Michel Théry, chargé de mission au Commissariat du plan, vient de chercher à savoir, en épluchant les annuaires d'anciens, combien, parmi les 1 300 étudiants sortis la même année des grandes écoles, travaillaient à l'étranger un an plus tard. Résultat : 13,6 %. Un chiffre sujet à caution, qui ne donne qu'*« une indication »*, selon l'auteur de l'étude. *« Au début des années 90, 10 % des élèves commençaient leur carrière par un poste à l'étranger – hors coopérants du service national –*, constate Manuelle Malot, qui dirige le service carrières de l'Edhec. *Aujourd'hui, ils sont 17 % à 18 %. »*

L'état du marché de l'emploi est, certes, le premier facteur d'expatriation. Mais il n'est pas le seul. Le discours ambiant sur la mondialisation, les programmes d'échanges européens, les voyages en cours de scolarité, la valorisation des expériences à l'étranger sur les CV font que *« les jeunes ont davantage le goût de la mobilité »*, comme dit Daniel Chenillat, directeur de l'ANPE International. *« Avant, j'habitais Paris, je ne me posais pas de questions »*, explique Marie-Elizabeth, vingt ans. Elève à l'Institut d'études politiques de Strasbourg, elle avait l'intention de faire carrière dans l'administration. Une année à Syracuse (Etat de New York) a insinué le doute. La jeune fille *« veut garder la possibilité d'aller voir ailleurs »*, plus question de *« rester bloquée »* par des concours administratifs...

« De plus en plus de demandes [de visas de résidents permanents] *émanent de gens en recherche d'emploi »*, assure Yvon Guérin, responsable du service de l'immigration de la délégation générale du Québec en France. Mais la motivation économique n'est pas la seule. *Le désir de changer de mode* de vie, de vivre dans un monde dont les valeurs sont différentes, la perspective de découvrir les grands espaces restent de mise. Si Sylvie, vingt-neuf ans, infirmière, et Yvon, trente et un ans, boulanger, songent à quitter la Haute-Savoie et cherchent une gérance de boulangerie au Québec, c'est pour *« réaliser un rêve de toujours »*. Si Christophe, trente-deux ans, informaticien de formation, reconnu dans sa profession, veut laisser Lyon derrière lui pour s'installer à Vancouver (Colombie-Britannique), c'est pour fuir le *« gros malaise »* qui, selon lui, règne en France.

> « Il leur faut à peu près un an avant de trouver un poste fixe. En attendant, ils font des petits boulots, des stages »

Laurence, vingt-six ans, vit à Madrid, où elle travaille pour Dialogo, une association d'entreprises françaises et espagnoles qui offre des bourses de stages à de jeunes Français. *« On doit bien en voir mille par an »*, dit-elle, en parlant des jeunes diplômés venus à la recherche d'un emploi à l'issue de leurs études. *« Il leur faut à peu près un an avant de trouver un poste fixe. En attendant, ils font des petits boulots, des stages. »* Et, bien souvent, selon elle, ils restent en Espagne. *« A partir du moment où on trouve du boulot, on n'a pas envie de partir »*, explique Laurence. La jeune femme est arrivée à Madrid il y a sept ans, dans le cadre de ses études. Elle devait rester six mois. Plus question pour elle, aujourd'hui, de rentrer en France. Si elle quitte l'Espagne, ce sera pour aller vivre en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud.

Etant donné l'état du marché de l'emploi, le retour en France, après quelques années d'expatriation, n'est pas aisé. C'est l'une des raisons pour lesquelles a été créée, il y a trois mois, aux Etats-Unis, l'association Animation du réseau des ingénieurs et scientifiques français à l'étranger (Arise). *« On s'est rendu compte que les Français qui poursuivent leurs études aux Etats-Unis – ils sont 4 500 dans le domaine des sciences et de l'ingénierie – souhaitent rester deux à cinq ans ; au-delà ils ont envie de rentrer en France ou, en tout cas, en Europe »*, explique David Alcaraz, directeur d'Arise.

Les entreprises françaises ont compris qu'elles disposaient là d'un extraordinaire vivier. Certaines d'entre elles participent au forum organisé chaque année par la mission scientifique de l'ambassade de France dans le but de mettre en contact jeunes Français exilés et sociétés françaises. A la suite de celui qui vient d'avoir lieu à Boston, Chicago et San Francisco, une centaine de recrutements ont été effectués.

M.-P. S.

Entre sentiment d'être exploité et envie de découvertes, l'aventure d'un job à Londres

LONDRES
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

Plutôt que l'inactivité contrainte, nombreux sont ceux qui traversent la Manche

La maison compte sept locataires, dont cinq Français, réunis là par le fruit du hasard. Hélène, vingt-six ans, une maîtrise de langues étrangères appliquées, fait des enquêtes dans l'Eurostar. Patricia, sa copine de faculté, a trouvé un job dans le télémarketing. Thomas, vingt et un ans, est boulanger. Sophie, trente ans, une maîtrise de cinéma, sert dans un restaurant. Sylvie, vingt-cinq ans, une maîtrise de sciences économiques et un mastère de commerce international, cherche un nouveau boulot, après avoir fait – en quatre mois de présence à Londres – de la saisie, du secrétariat et des enquêtes téléphoniques.

Ils sont des milliers de jeunes Français à avoir traversé la Manche, poussés par l'inactivité, l'envie d'apprendre l'anglais ou de découvrir un autre monde. Le centre d'échanges internationaux Charles-Péguy en a reçu cinq mille en 1996. Mais tous, loin s'en faut, ne passent pas par là. Impossible, donc, d'évaluer leur nombre. Une seule chose est sûre : l'expérience londonienne attire de plus en plus de jeunes, tous profils confondus.

Cet après-midi-là, il y a affluence sous les panneaux d'offres d'emplois du centre Charles-Péguy à Leicester Square. A Londres depuis un an, Franck, vingt-cinq ans, actuellement barman, est venu voir s'il lui était possible d'entreprendre des études d'anglais. Avant, il faisait les saisons dans sa Savoie natale. Il a eu envie d'aller voir ailleurs. Evelyne, qui a fait une école de commerce à Paris, est arrivée il y a trois mois. Qu'aurait-elle pu faire d'autre *« sans piston ni formation qui se démarque de celle des autres »* ? Aujourd'hui, elle est venue voir si elle pouvait trouver autre chose que l'emploi de secrétaire à mi-temps qu'elle occupe chez une antiquaire. Guy, d'origine camerounaise, vient de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis). A Paris, quand il cherchait du travail, on lui répondait *« pas d'Arabes, pas de Noirs »*. Depuis trois mois à Londres, il est commis dans un restaurant italien.

Presque tous auraient préféré l'Amérique. Londres présente l'avantage de la proximité – Eurolines propose l'aller-retour en bus à 350 francs pour les moins de vingt-six ans –, de la simplicité administrative et de la souplesse d'un marché du travail dérégulé. *« Ici, un job de perdu, dix de retrouvés »*, admet le consul général de France, Jean-François Bouffandeau. Le consulat, qui a reçu deux mille jeunes l'an dernier, s'achemine vers le chiffre de trois mille cette année. *« On est au maximum des capacités, en termes de locaux et d'agents »*, poursuit le diplomate, dont la « maison » met à disposition une petite bourse d'emplois, un conseiller emploi-formation, de la documentation, un ordinateur et des stages de recherche d'emploi cofinancés par le Fonds social européen.

Dans le centre, rares sont les cafés et restaurants sans personnel français. Au *Rendez-vous*, café-pâtisserie tenu par des Asiatiques sur Leicester Square, Mélina, dix-huit ans, est derrière le comptoir, son ami Christophe, vingt ans, dans la salle. Ils viennent de Marseille. Elle a arrêté ses études en première année de philosophie, lui en première année de géographie. En attendant de reprendre *« quelque chose de nouveau »* à la rentrée, ils sont venus à Londres *« pour apprendre la langue et ne pas perdre* [leur] *année »*. Comme beaucoup de jeunes Français, ils ont versé une cotisation à une agence qui promet job et logement aux nouveaux arrivants. Comme beaucoup, ils estiment s'être fait *« escroquer »*. *« On a fait nous-mêmes deux-trois restaurants et on a trouvé tout de suite »*, raconte Mélina.

Ils travaillent six jours sur sept, neuf heures par jour, pour environ 4 500 francs par mois chacun. Difficile de joindre les deux bouts, vu le prix exorbitant des logements et des transports à Londres. *« On arrive à faire les courses, payer le loyer, mais il ne nous reste rien pour sortir*, avoue la jeune serveuse, *et on parle de moins en moins bien anglais... On travaille avec quatre Italiens et trois Espagnols, les patrons sont asiatiques, la clientèle est étrangère. Ce n'est pas une vie, mais mieux vaut être ici et travailler en étant justes plutôt qu'être complètement inactifs en France. »*

BAS SALAIRES

« Entre un petit job valorisable en Angleterre et l'inactivité en France, beaucoup de jeunes ont tranché », assure Xavier Rajot, qui dirige le centre Charles-Péguy. En 1996, mille jeunes Français de dix-huit à trente ans ont adhéré au centre, qui, moyennant une cotisation annuelle de 40 livres (environ 400 francs) fournit l'accès à des offres d'emplois et à une banque de données de familles d'accueil, de la documentation, de la formation et des conseils. 814 membres ont été placés, dont 48 % dans l'hôtellerie-restauration, 15 % dans le commerce, 12 % dans les services domestiques et 6 % dans le secrétariat. Le succès de l'antenne londonienne des centres d'échanges internationaux est tel que la structure, basée à Paris, prépare l'ouverture de bureaux similaires ailleurs en Grande-Bretagne, à Berlin et à Barcelone.

Et pourtant... Pas de SMIC, des horaires exténuants, des congés attribués avec parcimonie : le sentiment d'être exploité est quasi général. *« On ne peut pas mettre de l'argent de côté, même en tirant sur toutes les ficelles »*, constate Sylvie. Pour avoir connu, en France, une période de chômage de neuf mois qui l'a *« complètement cassée »*, cette bac + 5 quadrilingue n'est pas pour autant critique envers l'ultralibéralisme britannique. *« A quoi ça sert d'avoir des lois sociales en France si vous n'avez pas d'emploi ?*, s'insurge-t-elle. *Je suis cent fois plus heureuse ici que je ne l'étais en France avec une vie vide. »*

« Ici, je veux embaucher, j'embauche ; je voudrais licencier, je licencierais », explique Jacky Lesellier, un boulanger-pâtissier-traiteur français arrivé à Londres il y a sept ans. Son entreprise, Bagatelle, compte aujourd'hui 96 salariés, dont un seul Britannique. A 90 %, les autres ont été recrutés en France, essentiellement en Normandie et en Bretagne. *« Lorsqu'on recrute avec entretien d'embauche à Paris, on a énormément de candidatures »*, dit un ancien cadre de chez Lenôtre.

« MIROIR AUX ALOUETTES »

« Les jeunes Français ont à faire face à tellement de problèmes ici qu'ils s'enferment dans leur culture », déplore toutefois Anne Morel, de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne, qui reçoit environ vingt-cinq demandes d'emploi par semaine. Et de redouter l'éventuel effet pervers d'un article relatant le phénomène. *« On fait de Londres le miroir aux alouettes, on vend l'Angleterre médiatiquement, ça attire des jeunes qui ont du mal à trouver du travail. Mais, pour réussir, il faut une énorme volonté. »*

Cette volonté, Erick Hennebert, vingt-six ans, en était muni lorsqu'il est arrivé, il y a près de trois ans, après un BTS d'action commerciale et un IUT de techniques de commercialisation. En une semaine, il trouve un emploi de vendeur à Covent Garden en faisant du porte-à-porte. Plus tard, il cumule quatre petits boulots, puis part pour Madrid, où il passe quelques mois comme serveur afin d'apprendre l'espagnol. Un bref retour en France le convainc que *« l'état d'esprit y est décidément très négatif »*. De retour à Londres, il appelle des sociétés en leur proposant de venir leur déposer son CV. Méthode payante : Erick est aujourd'hui responsable de la presse, de la publicité et du sponsoring chez Yves Saint Laurent Londres et Jasper Conran. *« J'ai eu de la chance, mais je l'ai provoquée*, dit-il, *je suis ambitieux. »* Et, comme la plupart des jeunes Français momentanément londoniens d'adoption, ce qui le frappe, c'est le fossé qui sépare aujourd'hui Londres de Paris : *« Quand je rentre, je trouve les gens tellement moroses et agressifs... »*

Marie-Pierre Subtil

80 % des étudiants connaissent le monde de l'entreprise

LORSQUE EST ÉVOQUÉ l'emploi des jeunes, la tranche des 18-25 ans est communément retenue. L'enquête consacrée à l'accès à l'emploi des jeunes diplômés que vient de rendre publique l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) tend à démontrer qu'il serait nécessaire de parler des 18-28 ans pour donner une image plus juste des « primo-demandeurs » d'emploi. Réalisée à partir d'un questionnaire adressé aux étudiants et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (minimum bac + 2) par le biais des mutuelles, des antennes de l'AFIJ, des Crous, des associations, des syndicats étudiants et des services d'information et d'orientation des universités, cette étude porte sur dix mille réponses.

Parmi les personnes interrogées, 42 % d'entre elles ont plus de vingt-cinq ans. Non seulement l'âge de sortie du système éducatif augmente, mais la barrière entre le statut d'étudiant et celui de jeune diplômé demandeur d'emploi est de moins en moins nette. Du diplômé qui prend une inscription universitaire en attendant de trouver un emploi à l'étudiant qui, sans avoir terminé ses études, regarde déjà du côté du marché du travail, les parcours sont de plus en plus complexes. Mais cette enquête contredit largement l'image des étudiants qui, plongés dans leurs cours, ne connaîtraient pas le monde de l'entreprise. Ainsi, seuls 7 % des jeunes interrogés n'ont jamais travaillé. 80 % d'entre eux ont effectué un stage en entreprise ou un petit job (dont plus de 30 % sur une durée supérieure à six mois) et plus de 30 % ont occupé un emploi temporaire (autre qu'un petit boulot) en cours d'études.

FORTE INDÉCISION

Néanmoins, face à l'avenir, 48 % des étudiants et 29 % des jeunes diplômés n'ont pas de projet professionnel bien défini. C'est parmi les bac + 4 que l'on trouve le plus grand nombre d'indécis (39 %). De plus, seuls un tiers des jeunes diplômés sont convaincus de savoir comment trouver du travail. D'ailleurs, plus de 87 % souhaitent obtenir des informations et une formation sur les techniques de recherche d'emploi. En revanche, la création d'entreprise n'intéresse que 11 % des jeunes diplômés et 17 % des étudiants.

Tous les jeunes n'ont pas les mêmes difficultés à accéder au marché du travail. La cinquième enquête annuelle de la conférence des grandes écoles confirme la situation favorable des diplômés des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce (134 établissements ont répondu à l'étude). Pour la troisième année consécutive, le pourcentage de diplômés à la recherche d'un emploi depuis plus de six mois est inférieur à 3 %. Selon cette étude, la majorité des diplômés des grandes écoles trouvent un travail en moins de quatre mois et plus d'un quart d'entre eux ont signé leur contrat avant la fin de leur formation. Enfin, 15 % des gestionnaires et 8 % des ingénieurs ont décroché un emploi à l'étranger.

Sandrine Blanchard

L'avocat général dénonce les « viols psychiques » commis par l'Eglise de scientologie à Lyon

L'audience de la cour d'appel a témoigné de la difficulté à juger des pratiques sectaires

L'avocat général près la cour d'appel de Lyon a demandé, jeudi 5 juin, la confirmation des condamnations prononcées, en novembre 1996, contre plusieurs responsables lyonnais de l'Eglise de scientologie. Si les différentes techniques de prosélytisme ont été dénoncées, l'*« intention délictueuse »* est demeurée difficile à établir, une requalification des faits n'ayant finalement pas pu être retenue.

LYON
de notre envoyé spécial

Jean-Olivier Viout, avocat général près la cour d'appel de Lyon, a requis, jeudi 5 juin, la confirmation des peines prononcées, le 22 novembre 1996, par le tribunal correctionnel de Lyon contre Jean-Jacques Mazier, fondateur et ancien président de la branche lyonnaise de l'Eglise de scientologie. Il avait été reconnu coupable, en première instance, d'escroquerie et d'homicide involontaire par imprudence sur la personne d'un ancien adepte, Patrice Vic, qui s'était défenestré, en mars 1988. Douze autres membres ou responsables lyonnais du mouvement avaient été condamnés pour escroquerie ou complicité (*Le Monde* daté 24-25 novembre 1996).

Seul prévenu condamné à de la prison ferme, M. Mazier s'était vu infliger une peine de trois ans dont dix-huit mois avec sursis, 500 000 francs d'amende, cinq ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille et cinq ans d'exclusion des marchés publics. Les autres prévenus avaient écopé de peines d'emprisonnement avec sursis allant de huit mois à deux ans, assorties d'amendes et de peines complémentaires. L'avocat général a également réclamé des peines d'emprisonnement avec sursis contre Danièle Gounord et Jean-Paul Chapelet, deux anciens responsables de l'« Eglise » parisienne, relaxés en première instance.

« PRATIQUES OPAQUES »

Durant plus de trois heures, M. Viout a fustigé l'*« entreprise de captation d'argent »* que représente à ses yeux le mouvement créé dans les années 50 par l'écrivain américain de science-fiction Lafayette Ron Hubbard. Refusant de débattre du caractère religieux de la scientologie ou de sa *« doctrine »*, l'avocat général s'est essentiellement attaché à *« pourfendre les voies et moyens délictueux »* selon lui employés par les scientologues pour *« commercialiser du bonheur »*.

Il a énuméré les différentes techniques de prosélytisme utilisées, parmi lesquelles l'*« audition »*, *« véritable investigation psychanalytique »* » débouchant sur *« un viol psychique »* de l'adepte. Il a brandi différentes *« publicités mensongères »*, proches, dans leur formulation, d'offres d'emploi, où il n'est nullement fait mention de la nature religieuse de la scientologie, et condamné un *« ensemble de pratiques opaques »*, qui sont, à chaque étape du parcours scientologique, chèrement tarifées et dûment monnayées. S'il fut convaincant sur la mise en exergue de *« moyens délictueux »*, l'avocat général s'est vite retrouvé en position de faiblesse lorsqu'il s'est agi d'imputer à chacun des appelants des éléments caractérisant l'escroquerie qui leur est personnellement reprochée. Le représentant du ministère public a reconnu qu'il n'y avait aucun mobile, aucun enrichissement personnel. Au contraire, la plupart des adeptes poursuivis, dont les convictions n'ont pas été remises en cause, ont donné de leur poche – parfois par centaines de milliers de francs – pour entrer et progresser en scientologie.

Bien que le jugement de première instance ait franchi allègrement l'obstacle en distinguant différents niveaux de « conscience » dans l'organisation, l'accusation a une nouvelle fois buté juridiquement sur l'*« élément intentionnel »* de l'escroquerie reprochée aux scientologues. L'*« intention frauduleuse »*, la *« volonté de tromper »* excluraient l'excuse de bonne foi des appelants. Mais elles ne peuvent que tomber, a plaidé la défense, dès lors que sont reconnues aux adeptes de réelles convictions dans les *« croyances »* qu'ils souhaitent partager.

« Ce qu'on vous demande, c'est en fait de condamner l'organisation de l'Eglise de scientologie », a tonné le bâtonnier Jean-René Farthouat, conseil de Danièle Gounord et Jean-Paul Chapelet. *« On vous prie,* a-t-il ajouté, *de prononcer son interdiction, ce que le pouvoir exécutif ne peut faire, conscient qu'il est qu'il attenterait à la liberté de culte et de croyance. » « La cour n'est pas saisie du phénomène sectaire »*, avait plaidé auparavant M[e] ean-Yves Le Borgne, avocat de Jean-Jacques Mazier. *« Le juge n'est pas là pour s'instaurer en juge des mœurs et de la morale. »*

Rivés à des décisions de relaxe prises, en 1980 et 1982, par des juridictions parisiennes, les défenseurs des appelants, dont M[e] Olivier Metzner, se sont ainsi émus que l'on puisse revenir sur ces conclusions. Jaugeant probablement la difficulté juridique, la 4[e] chambre de la cour, présidée par Grégoire Finidori, avait, depuis le début de l'audience, lundi 2 juin, demandé aux avocats de se prononcer sur une éventuelle requalification des faits en extorsion de fonds. Ce que ceux-ci, dans leurs plaidoiries, ont éludé.

M[e] Le Borgne, auparavant, était également longuement revenu sur le volet « homicide involontaire » du dossier. *« Comment peut-on dire qu'il y a une certitude de cause à effet entre la proposition d'une cure de purification à M. Vic, qui souffrait d'un état dépressif depuis deux ans, et son suicide ? »* L'avocat avait estimé que l'on ne pouvait reprocher *« aucun acte matériel positif »* à Jean-Jacques Mazier et que le suicide n'était que *« l'expression tragique d'une volonté individuelle et libre »*. Arrêt le 28 juillet.

Jean-Michel Dumay

« Ces regards fixes dans les nôtres... »

M[e] Jean-Yves Le Borgne, avocat de Jean-Jacques Mazier, ancien président de l'Eglise de scientologie de Lyon, avait demandé, lundi 2 juin, l'annulation du jugement de première instance, après avoir évoqué les propos tenus le 24 mai, à Nîmes, lors d'un colloque, par l'un des assesseurs du tribunal correctionnel de Lyon – M[me] Christine Bartoloméi –, qui condamna son client à trois ans de prison dont dix-huit mois ferme et 500 000 francs d'amende.

Expliquant les difficultés qu'avait eues le tribunal pour établir l'*« intention frauduleuse »* des prévenus, M[me] Bartoloméi avait ainsi déclaré, selon les propos enregistrés et rapportés par l'avocat : *« Je passe sur l'attitude des vingt-trois prévenus qui étaient juste en face de nous pendant le procès et qui, pendant dix jours, nous ont fixés en cherchant à nous hypnotiser pendant des heures et des heures et des heures. On était en permanence sous ces regards fixes qui plongeaient dans les nôtres... »*

Prison avec sursis pour M. Emmanuelli dans le cadre de l'affaire URBA

LYON
de notre correspondant régional

Henri Emmanuelli, député socialiste des Landes, réélu le 1[er] juin avec 60,93 % des voix, a été condamné, jeudi 5 juin, par le tribunal correctionnel de Lyon à dix-huit mois de prison avec sursis pour complicité de trafic d'influence et recel de trafic d'influence. Il était poursuivi en tant qu'ancien trésorier national du PS dans le cadre du volet marseillais de l'affaire URBA, bureau d'études ayant participé au financement de son parti. L'autre trésorier du PS, André Laignel, a été, pour sa part, relaxé, le tribunal soulignant qu'il n'était pas saisi des faits antérieurs à mars 1988, qui ont été amnistiés.

Le tribunal avait à juger les conditions de passation des marchés publics sur l'agglomération marseillaise. Entre 1987 et 1989, plus de 9 millions de francs avaient transité, via des fausses factures, par l'antenne régionale d'URBA pour alimenter les caisses nationales et locales du PS. Il a estimé que M. Emmanuelli *« ne pouvait ignorer les conditions frauduleuses »* de ces financements. Mais il a souligné que l'intéressé *« n'a tiré aucun profit personnel »* et que le fait de complicité retenu *« n'implique aucun manquement à l'honneur et à la charge d'homme politique occupée par M. Emmanuelli »*. Les magistrats n'ont pas prononcé à son encontre de peine d'inéligibilité. En mars 1996, la cour d'appel de Rennes avait déjà condamné M. Emmanuelli à dix-huit mois de prison avec sursis et l'avait privé de ses droits civiques pour deux ans. L'élu des Landes s'est pourvu en cassation de ce précédent jugement.

« SOUTIEN LE PLUS TOTAL »

Deux anciens députés PS des Bouches-du-Rône, Michel Pezet et Philippe Sanmarco, ont été condamnés, pour complicité de trafic d'influence, à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité. Le tribunal a aussi condamné cinq cadres d'URBA, dont Joseph Delcroix, à un an de prison avec sursis, et Bruno Desjobert, à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'interdiction des droits civiques. Les magistrats, suivant le réquisitoire du procureur de la République, ont ordonné la confusion de leur condamnation avec les précédentes peines prononcées par la cour d'appel de Paris.

Dans un communiqué, le Parti socialiste a aussitôt *« apporté son soutien le plus total »* à Henri Emmanuelli. *« Le PS assume collectivement et en responsabilité les faits qui sont reprochés à* [son] *trésorier de l'époque, qui a agi, ès qualités, au nom des socialistes »*, précise le communiqué.

Bruno Caussé

Georges Tranchant a été écroué à Montluçon pour « corruption »

ANCIEN DÉPUTÉ et conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Georges Tranchant, également président d'une société gérant une quinzaine d'établissements de jeux en France, a été écroué, jeudi soir 5 juin, à la maison d'arrêt de Montluçon (Allier). M. Tranchant avait été mis en examen pour *« corruption »*, la veille, par le juge d'instruction Etienne Fradin, dans l'affaire de la vente du casino de la station thermale de Néris-les-Bains en 1991 (*Le Monde* du 6 juin). Il avait été ramené à Montluçon après avoir été conduit à Paris pour assister, mercredi 4 et jeudi 5 juin, à des perquisitions effectuées à son domicile et au siège de sa société.

DÉPÊCHES

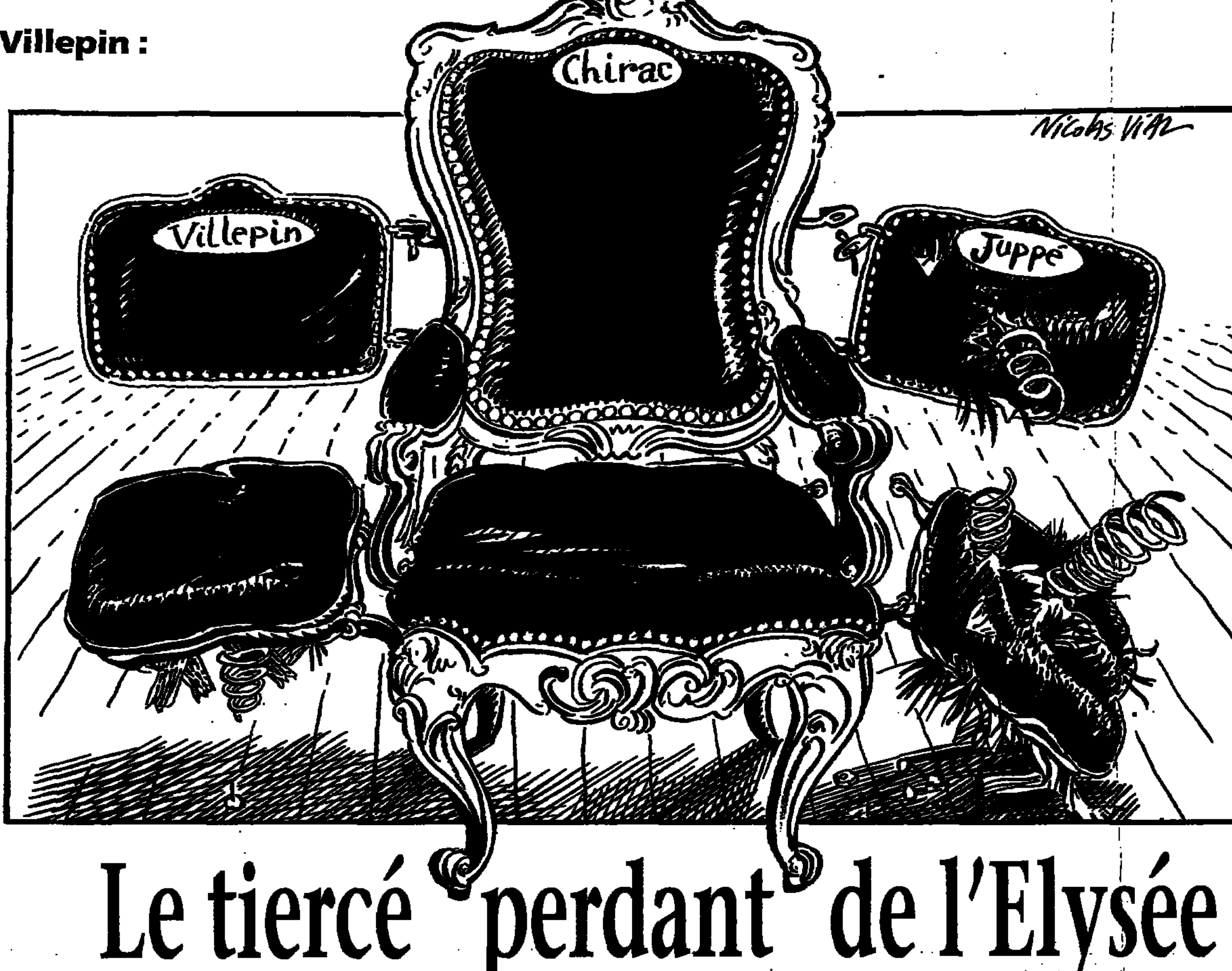
■ **POLICE : trois policiers marseillais ont été condamnés** à dix-huit mois de prison, dont quinze avec sursis, et cinq ans d'interdiction d'exercer la fonction de policier, jeudi 5 juin, par la 5[e] chambre du tribunal de grande instance de Marseille. Le brigadier-chef André Palpacuer, quarante-sept ans, et deux gardiens de la paix, José Matéo, quarante-sept ans, et Jacques Labit, quarante ans, devront en outre verser solidairement 30 000 francs de dommages et intérêts à leur victime, un sans-abri de nationalité franco-algérienne (*Le Monde* des 15 et 18 août 1995).

■ **CDS : Bernard Bosson**, ancien ministre des transports et ancien responsable du Centre des démocrates sociaux (CDS), mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux et recels d'abus de confiance »* (*Le Monde* du 6 juin), a assuré, jeudi 5 juin, qu'il n'avait *« rien à voir avec la recherche d'un financement répréhensible pour le parti »*, ajoutant, lors d'une conférence de presse, avoir *« découvert des irrégularités »* peu après sa nomination comme secrétaire général national, en octobre 1991.

■ **SECTES : le responsable d'une communauté installée dans une ferme d'Algans (Tarn) a été mis en examen** pour *« violences et coups volontaires avec armes, viols et extorsion de fonds »* et écroué, jeudi 5 juin, à Castres. José Gosalvez, quarante-cinq ans, alias « Saint-Clair », est aussi poursuivi pour *« recours à travailleurs clandestins, tentatives d'enlèvement et exercice illégal de la médecine »*.

■ **CLANDESTINS : quarante-cinq personnes, pour la plupart en situation irrégulière, ont été interpellées**, jeudi 5 juin, à Paris et en banlieue, lors du démantèlement de plusieurs ateliers clandestins dans la communauté asiatique. Les policiers ont saisi 53 machines à coudre, 30 000 pièces de vêtements et des sommes importantes en monnaies européennes.

Jacques Chirac, Alain Juppé, Dominique de Villepin : ensemble, ils étaient venus à bout d'Edouard Balladur et du balladurisme. Ils devaient encore surmonter la victoire dans leur propre camp. Quand ils n'ont plus eu d'autre ressource que de s'en remettre aux urnes, les Français leur ont dit « non »



Le tiercé perdant de l'Elysée

C'ÉTAIT au temps héroïque de l'Hôtel de Ville, quand le maire de Paris commençait à croire en sa victoire et organisait sa future équipe présidentielle. *« Avec Villepin, vous aurez votre homme à l'Elysée »*, aurait-il alors confié à Alain Juppé, en lui annonçant qu'il envisageait de lui enlever *son directeur de cabinet du Quai* d'Orsay pour le nommer secrétaire général de la présidence de la République. Vient le 7 mai. Jacques Chirac est élu président. Alain Juppé est nommé premier ministre. Et, comme promis, Dominique de Villepin s'installe à l'Elysée. Tiercé gagnant. Tableau rêvé. Philippe Séguin est isolé, avec ses humeurs, là-bas, de l'autre côté de la Seine, à l'hôtel de Lassay. Alain Madelin est placé, provisoirement, sous surveillance à Bercy. Les balladuriens sont vaincus. On peut y aller, on y va. Le sommet de l'Etat est une hydre à trois têtes qui respire le même oxygène, s'alimente à la même source, se fouette au même sang.

Bien sûr, il y a les autres, autour. Des ministres, au gouvernement ? Rien, ou si peu, à craindre de ce côté-là : qu'ils travaillent leurs dossiers et se taisent, c'est tout ce qu'on leur demande ! Des députés, à l'Assemblée nationale ? Un peu lourds à remuer, vindicatifs, mais c'est obligatoire, en démocratie. Des amitiés, des vieux compagnons chez le président ? Là, c'est un peu plus compliqué, mais avec du temps, des arguments et des bureaux si voisins, ça peut peut-être se neutraliser. Des équipes, des cabinets à constituer ? Voyons cela de près. Jacques Chirac tient à quelques-uns, fidèles soldats de la Mairie de Paris. *On ne peut pas* tous les refuser, mais on en élimine tout de même un certain nombre. Trop bavards, trop voyants, trop fragiles, trop viciés, surtout. Il y a aussi la fille du président. Sacrée, intouchable, incontournable. De la forteresse qui s'édifie autour de Jacques Chirac, elle a le double des clés. Il faudra faire avec. Dehors, pas très loin, un autre a compris, qui frappe à cette porte-là : Jacques Pilhan. Elle le fait entrer, il s'installe dans un petit coin, mais il le choisit bien.

Jacques Chirac est serein, rasséréné. Lui qui a horreur des clans, des conflits de personnes, des atmosphères lourdes, des querelles de courtisans, il est servi. Le problème est désormais réglé : *« L'entourage, c'est moi »*, proclame le secrétaire général de l'Elysée. La loyauté de Dominique de Villepin s'est trempée aux heures les plus noires de la campagne présidentielle et, pour le président, ce brevet-là vaut toutes les guerres passées. De celle d'Alain Juppé, il n'a jamais douté. Les deux années qui précèdent son élection *et, surtout, les derniers mois de 1994* lui ont dessillé les yeux sur bien des amitiés. Dans son camp, plus personne ne croyait en lui. Personne, sauf Alain Juppé, s'est-il laissé convaincre. Quant aux relations entre le premier ministre et le secrétaire général, ce n'est même plus de l'amitié, c'est une fusion, un quasi-clonage. *Jamais, à la tête de l'Etat,* on n'a vu triangle si parfait.

Très vite, pourtant, les épreuves s'amoncellent. La première touche le premier ministre en plein coeur. Au printemps 1995, un mois à peine après l'élection, sort l'affaire de son appartement de la Ville de Paris, rue Jacob. Pour Alain Juppé, comme pour Dominique de Villepin, il n'y a pas de doute : le coup est parti de la droite. Un an plus tard, dans son livre *Entre nous*, le premier ministre écrira, à propos de ce *« procès d'intention »* : *« Il m'a fait comprendre, à mes dépens, que dans les hautes sphères parisiennes, il y a des arrivismes et des cynismes prêts à tout »*. Les mots sont choisis : les *« hautes sphères parisiennes »* ne sont pas de gauche. Les deux hommes convainquent Jacques Chirac : ce coup bas est un premier indice que les armes ne sont pas rangées, au contraire.

Ils en tirent d'autres leçons. Les barricades de l'Elysée ne sont pas *assez hautes*, les *enceintes* pas assez fortifiées. Sous la double houlette d'un homme blessé, amer, à Matignon, et d'un secrétaire général qui, si nécessaire, inventerait des moulins pour justifier son combat chevaleresque, ils reprennent leur truelle, colmatent les brèches, ferment les volets. Une nouvelle épreuve, politique celle-là, s'annonce. Le plan de réforme de la Sécurité sociale soulève l'un des plus profonds mouvements de protestation que la France ait connus. La rue réclame la tête d'Alain Juppé ; la majorité aussi, mais un peu moins fort. Cela suffit : encore une fois, le coupable est désigné. C'est cette droite, cette maudite *« majorité putschiste »*, selon la formule de Dominique de Villepin, qui ne cesse de ressasser la frustration de ses clans, d'alimenter le ressentiment de ses vaincus, de distiller ses phrases vinaigrées contre le premier ministre au lieu de le soutenir dans sa volonté de réforme.

Les souvenirs de la campagne sont encore cuisants dans l'esprit du chef de l'Etat. Il n'est guère besoin d'insister, auprès de lui, pour dessiner le monde en deux clans : celui des bons, avec Alain Juppé, et celui des salauds : tous les autres, ou presque. Qu'une nouvelle crise s'amorce, que le chef du gouvernement soit à nouveau contesté, que sa cote de popularité s'effondre dans les sondages, que sa politique *soit rejetée, mal comprise, que le* pays soit mécontent, la même grille de lecture est appliquée : l'ennemi, le vrai, c'est la division de la droite, qui empêche de réformer la France.

Pour défendre le premier ministre, le secrétaire général est prêt à tout, y compris à remuer la boue qui, selon lui, colle aux bottes de bien des *« compagnons »* de route de Jacques Chirac. A la place qui est la sienne, il peut savoir beaucoup de choses ; il ne s'en prive pas. Avec Alain Juppé, il s'est arrogé une mission : couper les branches pourries autour du président de la République, faire le ménage dans la trop grande maison des amitiés chira*quiennes, casser certains réseaux*. La cause est noble. Sa conséquence est simple : renforcer Jacques Chirac dans la conviction qu'il n'existe, autour de lui, qu'un seul homme de confiance, indispensable, irremplaçable : Alain Juppé.

> Jamais, à la tête de l'Etat, on n'a vu triangle si parfait

A l'intérieur de la maison Elysée, certains conseillers s'irritent, se plaignent de ne plus avoir accès au président. Dans son pigeonnier, deux étages au-dessus du bureau présidentiel, Maurice Ulrich, ancien directeur de son cabinet à Matignon et à l'Hôtel de Ville, se prend à compter les fois où Jacques Chirac *« se souvient qu'*[il] *existe »*. Certains apprennent par la presse ou en lisant le communiqué du conseil des ministres des nominations décidées dans le secteur qu'ils sont chargés de couvrir. Des nominations... ou des départs, dont les intéressés les croyaient informés et, donc, corresponsables, alors qu'ils n'en savaient rien. Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Denis, jeune inspecteur des finances qui avait rejoint Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville quand Edouard Balladur était premier ministre, est une des cibles favorites des philippiques de Dominique de Villepin. Les plus aguerris commencent à mettre en garde le chef de l'Etat contre une dérive qu'ils qualifient de « policière ». Les vieux compagnons s'agacent de perdre leur influence sur Jacques Chirac. Parce qu'ils perdent les *« petites affaires » qui vont avec*, réplique-t-on à l'Elysée.

Dans son coin, Jacques Pilhan, conseiller en communication du chef de l'Etat, tente de faire valoir un autre argument. Dès l'été 1996, il est convaincu qu'Alain Juppé « plombe » dangereusement le chef de l'Etat. Dans les sondages, les *deux hommes atteignent des sommets d'impopularité*. Il faut impérativement, estime-t-il alors, découpler les deux images, desserrer l'étau, pour préserver l'avenir du président, lui donner une marge de manoeuvre. Entre le conseiller en communication et le secrétaire général, les relations se tendent. *Dominique de Villepin* ne supporte pas l'autonomie que l'ancien conseiller de François Mitterrand s'est assurée sur le sujet dont il raffole – la communication – ni, surtout, l'influence qu'il exerce sur le chef de l'Etat. Il sait, aussi, que Jacques Pilhan plaide sans relâche, dans cette période, pour un changement de *premier ministre*. Cela, *ni Alain Juppé* ni Dominique de Villepin ne peuvent l'admettre. Le duo distille des phrases acides sur le conseiller en communication. Pour une fois, ils partagent avec Philippe Séguin la même hostilité à son endroit.

Ce conflit larvé, qui alimente les déjeuners en ville et les échos des magazines, n'est pas du goût du président. D'autant que, là, l'influence de Dominique de Villepin trouve sa limite, en la personne de Claude Chirac. Depuis l'élection de son père à la présidence de la République, elle ne jure que par Jacques Pilhan : il la rassure, tout occupé qu'il est de préserver, comme elle et à tout prix, l'image du chef de l'Etat. Assez vite, Jacques Chirac fait comprendre aux deux hommes qu'il n'apprécie pas leurs escarmouches et les incite à signer un traité de paix : Dominique de Villepin ne conteste plus le rôle du conseiller en communication ; et Jacques Pilhan renonce désormais à distinguer, dans sa stratégie de communication, le chef de l'Etat de son premier ministre. Ces deux-là, comprend-il, sont indissociables. Ensemble ils *gagneront* ou ensemble ils plongeront.

A Matignon, Alain Juppé s'impatiente. Il veut des garanties sur la durée de son bail. Il veut aussi un gouvernement remanié dont, cette fois, il choisirait les membres, scellant ainsi, avec les balladuriens, la paix qui lui a tant manqué depuis *deux ans. Il obtient le bail. En décembre* 1996, il affirme tranquillement qu'il a passé un *« contrat »* avec sa majorité et qu'il restera *« jusqu'en 1998 »*. Dans un entretien au quotidien *La Croix*, il répète : *« Je mènerai le combat des législatives pour le gagner* (...), *puis je partirai. »* Jamais premier ministre ne s'était, *jusqu'alors*, permis une telle affirmation sur la durée de ses fonctions. Le remaniement, lui, ne vient pas. Jacques Chirac est déjà convaincu qu'il faut faire autre chose. Qu'un simple aménagement ministériel ne suffit plus.

Une dissolution ? L'idée chemine dans sa tête lorsque, en compagnie de son épouse Bernadette, il prend quelques jours de repos, à Noël, à Eugénie-les-Bains. Le projet séduit en tout cas le secrétaire général de l'Elysée, qui voit là l'occasion unique de se débarrasser de cette majorité encombrante et rongée de l'intérieur, de faire le tri dans les ministres et, surtout, de donner une *nouvelle légitimité* à *Alain Juppé*. Le président de la République commence à s'en entretenir avec son premier ministre en janvier. Très vite, la question est tranchée : il conduira la bataille électorale et, vainqueur, sera reconduit à Matignon.

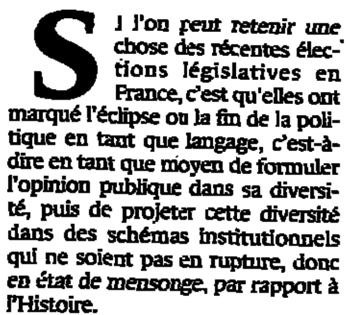
Une nouvelle fois, Jacques Pilhan sonne l'alarme. L'impopularité du chef du gouvernement est profonde et fait peser un risque sur l'issue du scrutin. Le conseiller en communication défend une autre thèse : remanier d'abord, dissoudre juste après. Refusé. Alain Juppé ne se discute pas. Dès lors, le film de la campagne est lancé. Puisque le changement de premier ministre a été écarté avant, il n'est plus question de l'envisager pendant les semaines qui précèdent le scrutin. On tente bien d'entrouvrir une fenêtre quand la campagne donne le sentiment de manquer d'air. François Baroin, l'ancien porte-parole du gouvernement Juppé, recasé comme conseiller à l'Elysée, se dévoue en laissant entendre, dans un entretien au *Figaro*, qu'un changement de premier ministre *n*'est pas à exclure. La ficelle ne trompe personne, et, à l'Elysée, tous les propos démentent cette éventualité.

La campagne est prise en main par Dominique de Villepin, Jacques Pilhan et Claude Chirac pour l'Elysée, Maurice Gourdault-Montagne, le directeur du cabinet d'Alain Juppé, *pour Matignon. Chaque matin*, l'équipe se retrouve dans le pavillon de musique de l'hôtel Matignon. Là bat le coeur de la campagne. *« On la suit heure par heure, minute par minute. Toutes ses pulsations remontent jusqu'ici »*, confie Dominique de Villepin. On décide les slogans, on rode les argumentaires, on lance les rumeurs, on corrige les erreurs et on relève les noms des présents. Il en manque.

ON a la liste des défaillants, celle des traîtres, celle des lâches. Vu de l'Elysée, cela fait beaucoup : Philippe Séguin ? Muet, cloîtré dans sa mauvaise humeur à l'hôtel de Lassay ou à Epinal jusqu'à un réveil tardif, à quelques jours du premier tour. François Bayrou ? *« Disparu dans le triangle des Bermudes. »* Alain Madelin ? Furieux et boudeur depuis qu'on lui a refusé le virage libéral. Valéry Giscard d'Estaing ? Il a éprouvé, une fois de plus, sa capacité de nuisance. *Nicolas Sarkozy ou Edouard Balladur* ? Des rivaux, momentanément utiles. Si la campagne ne prend pas, c'est, affirme-t-on, la faute de cette droite qui passe plus de temps à se déchirer qu'à tenter de gagner. Si l'impopularité d'Alain Juppé est abyssale, c'est parce que la majorité veut sa peau. Mais il n'y a pas, il n'y a jamais eu, de problème Juppé.

Les résultats du premier tour sont désastreux. Dès le lendemain, Jacques Chirac est contraint de se séparer de son premier ministre. Tout se passe alors, à l'Elysée, comme si la seule bataille qui valait d'être menée était finie. Une page se tourne, dont le chef de l'Etat n'avait pas même voulu envisager l'hypothèse. Alain Juppé n'est plus là, mais c'est Jacques Chirac qui a tout perdu.

Pascale Robert-Diard
Dessin : Nicolas Vial



it de l'Elysée

Dire le peuple de France

par Christophe Gallaz

Si l'on *peut retenir une* chose des récentes élections législatives en France, c'est qu'elles ont marqué l'éclipse ou la fin de la politique en tant que langage, c'est-à-dire en tant que moyen de formuler l'opinion publique dans sa diversité, puis de projeter cette diversité dans des schémas institutionnels qui ne soient pas en rupture, donc *en état de mensonge*, par rapport à l'Histoire.

Qu'Alain Juppé s'en aille et que Lionel Jospin s'en vienne n'est pas l'expression d'un voeu solidaire dominant qui aurait été suscité, fondé puis nourri par un programme aisément distinct des programmes concurrents. Ce n'est pas l'expression d'un choix dialectique réel. Ce n'est donc pas non plus l'expression d'un processus démocratique réel. C'est l'expression d'un réflexe instinctif, d'exaspération et de désarroi face au temps présent, manifesté par un nombre d'individus *qui sont venus s'ajouter les uns aux* autres, en quantité statistique suffisante, entre les deux tours des élections législatives.

On peut commencer par une définition. La langue, c'est par excellence ce qui ne suffit pas pour désigner ce que nous espérons qu'elle désigne. C'est par excellence ce qui est trop court, ce qui n'est pas assez performant, ce qui ne peut pas réduire le monde dans une énonciation et ne peut donc pas l'asservir. C'est plutôt ce qui manifeste un désir de révélation, donc de rencontre et de partage, mais non ce qui manifeste un désir de capture. User d'une langue comme si c'était un instrument de possession, c'est faire acte de colonialisme, d'arbitraire et d'autorité sur les choses et les gens.

Tous les poètes savent cela, mais la plupart des politiciens français soi-disant démocrates l'ignorent. La plupart d'entre eux, sauf peut-être *Lionel Jospin, justement, ne cessent* de faire acte de colonialisme, d'arbitraire et d'autorité par la parole sur les choses et les gens. La plupart d'entre eux ont fétichisé la langue qu'ils emploient, de telle sorte que de grotesques *« petites phrases »* puissent produire un maximum d'effet dans les médias, et, par-delà ces médias, parmi leurs consommateurs, c'est-à-dire dans l'opinion publique.

Or, dès lors qu'on use d'une langue fétichisée, on peut se permettre d'affirmer n'importe quoi. On peut se permettre d'affirmer un *jour ceci, le lendemain cela, et le* surlendemain l'inverse de ceci ou de cela. Quand une langue est fétichisée, elle n'est plus apte à visiter le champ naturellement ambigu de la réalité. Elle n'est plus rappelée à son ordre organique. Elle se promène de manière irresponsable dans le champ sans limites des chimères, des fantasmes et des falsifications pures et simples.

C'est en cela que la plupart des politiciens français soi-disant démocrates ne disent plus le peuple de France aujourd'hui. Ils ne le disent plus dans sa misère, dans sa pauvreté, dans son désespoir, dans ses attentes, dans ses patiences, dans ses croyances, dans ses épaisseurs. Ils rendent compte de lui comme si c'était une instance virtuelle. Ils l'ont dématérialisé. Ils l'ont privé de son identité pour en faire le terrain d'exercice de leur langue fétichisée, et faire jaillir de sa masse blême toutes les *« petites phrases »* qu'ils pourraient rentabiliser dans l'opinion publique.

Quand un peuple est dépouillé de son identité par ceux qui le gouvernent, il se décompose. Quand un chômeur n'est plus salué par ceux qui le gouvernent dans sa part secrètement souffrante, ou secrètement désirante, ou secrètement doutante, mais qu'il forme seulement le prétexte d'une parole incantatoire et volontariste, il se sent *dé-regardé, dé-vu, dé-compris*. Il se sent seul. Et il l'est.

Chacun des groupes qui constituent le peuple plonge alors à son tour dans un état d'indifférence à l'égard des groupes voisins, et l'on y ressent la terreur d'être dissous par toutes les circonstances du destin : la conjoncture économique, le temps qui passe, l'avenir qui s'annonce, et même par le sol natal qu'on foule jour après jour. C'est exactement la situation française.

Telle est la chance prodigieuse de Jean-Marie Le Pen, de toute autre figure analogue à la sienne ou de tout autre mouvement qui ressemblerait au sien. Dans une époque où chaque individu ressent la terreur d'être dissous, n'importe quel discours qui lui promettrait d'empêcher cette dissolution lui semblerait instantanément fraternel et salvateur. C'est de cette manière que Jean-Marie Le Pen est devenu vertigineusement nécessaire au peuple français. S'il est dangereux, comme les gens de son espèce, ce n'est donc pas seulement parce qu'il est xénophobe, raciste et grossier : c'est parce que lui et ses pareils sont les seuls à savoir comment *exister dans une époque où règnent* le non-langage en matière politique et la non-perception du peuple par ceux qui le gouvernent.

Les politiciens pourraient éliminer Jean-Marie Le Pen de la scène nationale s'ils adoptaient une langue telle que je viens de la définir, ou telle que l'écrivain autrichien Rainer Maria Rilke l'emploie dans *Le Livre de la pauvreté et la mort* : une langue qui essaierait de signifier et de rencontrer véridiquement les masses ouvrières qui soutiennent Jean-Marie Le Pen.

Quand un chômeur n'est plus salué par ceux qui le gouvernent dans sa part secrètement souffrante, ou secrètement désirante, mais qu'il forme seulement le prétexte d'une parole incantatoire et volontariste, il se sent dé-regardé, dé-vu, dé-compris

Mais les politiciens français soi-disant démocrates sont bien trop prisonniers d'eux-mêmes – à l'exception, peut-être, espérons-le, de Lionel Jospin. Ils ont fétichisé Jean-Marie. Le Pen comme ils ont fétichisé leur propre langue. Ils se bornent *par conséquent* à l'assaillir d'invectives qui ne servent qu'à le laisser intact dans son statut, sinon à l'y fortifier.

S'ensuivent des cercles vicieux secondaires diaboliques. Tandis que s'étendent le non-langage politique et les souffrances secrètes du peuple français, les propriétaires patentés du verbe et les professionnels de la profession communicante, c'est-à-dire les journalistes et les représentants de l'industrie culturelle, s'exaltent dans la production de leurs propres états de service. C'est un comportement de survie : quand la rumeur se brouille autour de moi de telle sorte qu'il me devient impossible de m'y valider, j'élève ma propre voix pour qu'au moins je m'entende et je me sache.

Il fut prodigieux d'assister en France, ces dernières semaines, au déferlement du commentaire médiatique sur le fond incommensurable de la lassitude populaire. Plus des personnages comme Jacques Chirac, Alain Juppé, Philippe Séguin, voire Lionel Jospin, leurs doublures ou leurs substituts se révélaient interchangeables à force de *s'équivaloir dans la nullité de leur* rôle aux yeux des Français, plus les éditorialistes qui évoquaient ces personnages se sont montrés affolés par l'hypothèse de leur propre disparition professionnelle, et se sont efforcés de la conjurer.

Ainsi le système des deux vitesses fonctionne-t-il aussi dans l'ordre de la communication. D'une part, le non-langage politique dissimulé sous l'exhibition du discours démocratique, d'autre part, la prolifération des codes de reconnaissance spécifique. Les milieux culturels parisiens qui se constituèrent en pro*testataires contre le projet de loi* Debré, au début de cette année, ont spectaculairement subi ce dispositif. Au lieu de s'agréger en une foule de signataires un tant soit peu oublieux d'eux-mêmes, c'est-à-dire un tant soit peu généreux à l'égard des immigrés qu'ils affirmaient défendre, ils ont fait circuler leurs listes de signatures de réseaux en réseaux méticuleusement distingués selon les professions et les spécialisations – de telle sorte qu'apparut principalement dans la presse, au fil des jours suivants, un annuaire coopté des belles âmes indigènes.

Ce détournement des bonnes causes, aux fins prétendues de moraliser la vie publique mais aux fins subreptices de l'autovérification *spécifique, est caractéristique de* notre époque, particulièrement en France. Le réflexe protestataire ou l'indifférence au lieu du langage politique, l'humanitarisme au lieu du geste de solidarité véridique, ou l'industrie culturelle au lieu des responsabilités civiques indiquées par l'esthétique : la liste de ces dérives est longue, et la détresse qu'elles engendrent est littéralement inouïe. Bon courage, monsieur Jospin.

***Christophe Gallaz** est écrivain et chroniqueur.*

Le grand sommeil de la droite

par Pascal Bruckner

TOUT ce qui pense et bouge en France depuis longtemps se situe en majorité à gauche. Non par quelque privilège métaphysique, mais parce que la gauche culturelle, en dépit de son effroyable dogmatisme passé, reste dans notre pays le principal espace de confrontation de toutes les idées. Une fois émancipée de la chape de plomb stalinienne, elle a su accueillir en son sein les courants les plus divers issus de mai 68, écologistes, féministes, etc., et se ressourcer à partir d'eux.

La gauche française a ses marxistes fous, ses tiers-mondistes illuminés, ses libertaires fanatiques, ses mondains extrémistes, ses conservateurs, ses modérés mais tous, bien qu'ils se détestent et se vomissent, parviennent encore à converser et à s'influencer les uns les autres.

Crispée sur son trésor gaullien, elle se contente de s'opposer à la gauche tout en lui dérobant la plupart de ses idées

Peu de camps ont pratiqué comme la gauche l'art de penser contre soi, de s'autoflageller, comme si être de gauche, c'était d'abord piétiner la gauche, la dénigrer. Mais cet exercice de fustigation permanente, du moins dans les secteurs les plus éclairés, ce dialogue conflictuel avec soi-même n'a pas été inutile : il a maintenu vivante la flamme de la curiosité, de l'écoute.

La gauche intellectuelle française est une grande famille turbulente qui entretient une interminable querelle avec elle-même. Ouverture d'esprit, goût de la novation, attention aux problèmes : c'est souvent par la gauche et plus encore à travers ses maudits, ses dissidents que sont arrivés le changement dans les moeurs et le nouveau dans la pensée. Faut-il le préciser ? Cette richesse spirituelle ne garantit ni de l'échec politique, ni du passéisme, ni de la bêtise. Du moins permet-elle d'en corriger les effets.

La droite française, à l'inverse, pratique depuis vingt ans le monologue et n'a jamais creusé en son sein un espace de contradiction et de débat. Autoritaire et bonapartiste par tradition, elle a raté, en dépit de quelques excellents esprits, son rendez-vous historique avec le libéralisme anglo-saxon. Non pour l'adopter forcément, mais pour s'y frotter, s'en nourrir en s'en démarquant. Alors qu'aux Etats-Unis la droite conservatrice pense, publie, polémique, ose parfois des théories « hénaurmes », la droite française, crispée sur son trésor gaullien, se contente de s'opposer à la gauche tout en lui dérobant la plupart de ses idées.

Jacques Chirac, travailliste un jour, *keynésien* le lendemain, marxiste un troisième, en est l'illustration caricaturale. D'ailleurs, les principaux penseurs de la droite actuelle sont en général des transfuges de la gauche, dont ils ont gardé la fièvre, le style, les tournures.

Si admirable qu'il fût, si contestable aussi, parfois, le gaullisme ne permet plus de gouverner dans le monde contemporain. Crier *« de Gaulle, de Gaulle »* comme un cabri face à chaque problème, c'est se condamner à l'impuissance, à la myopie. L'échec de l'ancienne majorité provient d'abord et avant tout de cette sclérose intellectuelle.

On aurait tort, toutefois, de s'en réjouir : une droite faible, c'est toujours la porte ouverte à l'extrême droite. Comme hier dans les pays communistes, le dessèchement de la réflexion se paye au prix fort.

***Pascal Bruckner** est écrivain.*

Des enfants oubliés

par Alain Bentolila

L'ÉDUCATION : Tony Blair en a fait l'un des thèmes principaux de sa récente campagne. Bill Clinton a placé cette question au centre de ses propositions. J'attends encore qu'un homme politique français de droite ou de gauche se lève pour analyser sans complaisance et sans catastrophisme l'état d'un système éducatif qui n'a pas su (ou pu) s'adapter à une population scolaire terriblement hétérogène, prendre en *compte des exigences sociales considérablement* augmentées ni répondre à une volonté des parents d'être plus qu'auparavant concernés par les pratiques et les méthodes pédagogiques.

Est-ce parce que nos politiques ignorent tout de la situation de l'école de la République ? Je n'en crois rien ! Ils savent, ou devraient savoir, qu'à l'entrée au collège 10 % des enfants se trouvent en détresse profonde de lecture. Un élève sur dix se trouvera certainement en échec scolaire majeur. Ajoutons à cela 10 % d'enfants médiocres lecteurs.

Autrement dit, chaque classe de sixième accueille en moyenne cinq ou six élèves incapables d'autonomie et de polyvalence. Brutalement livrés à eux-mêmes dans la structure morcelée du collège, ces élèves vont s'enfoncer, année après année, dans le long couloir de l'illettrisme. Ils vont vivoter pendant quatre ou cinq ans sans tirer le moindre parti de leurs études, et l'institution les passera par pertes et profits. L'école primaire les a maintenus en survie sans vraiment parvenir à les remettre à niveau ; le collège les achève. Il y a là comme une espèce de scandale.

Dans quelques cas, on leur apportera un soutien plus ou moins adapté, on envisagera quelques solutions originales. Mais qui peut croire qu'un enfant qui, à treize ans, bute encore sur des mots simples, ne maîtrise pas une syntaxe de base et ne tire aucun parti d'un texte élémentaire pourra, une fois devenu *« grand », comprendre une lettre* d'injonction des allocations familiales ou remplir la fiche d'observations que son employeur (s'il en a un) lui réclamera ?

Sur 100 élèves en grande difficulté en sixième, 94 % le sont encore en classe de troisième. Ils n'obtiendront pas leur brevet des collèges à une époque où le baccalauréat ne garantit plus rien. Une minorité d'entre eux, plus habiles dans des domaines pratiques, obtiendront un CAP parce qu'à la longue, et malgré des insuffisances notoires dans les matières générales, on considérera que, somme toute, ils le méritent. Mais combien de jeunes trouvent *aujourd'hui un* emploi avec le seul CAP ?

Ainsi, 10 à 15 % de nos enfants empruntent le long couloir de l'illettrisme qui, de la maternelle jusqu'en troisième, traverse *l'école* de la République. Ils ont toujours été en retard sur les compétences affichées. Ils ont souffert d'un déficit et d'une rigidité de langage à cinq ans ; ils ont acquis quelques aptitudes au décodage des mots à huit ans alors qu'il convenait de comprendre des textes simples ; ils sont difficilement parvenus à repérer quelques informations ponctuelles à douze ans quand on attendait qu'ils soient des lecteurs autonomes et polyvalents. Ils ont très tôt endossé le costume de l'échec et ne l'ont plus quitté.

Dix enfants sur cent vont à l'école pendant plus de dix ans et en sortent sans savoir lire un texte court et simple ; dix autres peinent pour en tirer les informations les plus évidentes. Lorsqu'ils sortent de ce couloir où ils n'ont appris que la frustration, la rancune et le repliement, ils sont promis au ghetto et à l'enfermement linguistique. Ils ont déjà renoncé à exercer ce pouvoir propre à l'humain de transformer, quelque peu que ce soit, les autres et soi-même par l'exercice pacifique de la langue orale ou écrite.

Lorsqu'ils sortent du couloir de l'illettrisme, ils sont promis au ghetto et à l'enfermement linguistique

Si, devant un tel constat, nos hommes politiques observent une *prudente réserve, c'est* vraisemblablement parce que leurs conseillers en communication leur disent que la question de l'éducation est à la fois compliquée et dangereuse et qu'ils *n'ont rien à gagner en attaquant* franchement le problème. Il leur faudrait en effet proposer une transformation sérieuse de la formation initiale et continue des enseignants, poser la *question de la nécessaire* flexibilité des effectifs et des services, appeler à une modification en profondeur des programmes, veiller à l'ouverture confiante de l'école aux parents et à la mise en place de véritables chefs d'établissement à la tête de véritables équipes pédagogiques, engager enfin une refondation de l'école maternelle et du collège.

En d'autres termes, il leur faudrait parler de transformations des habitudes et des comportements, rappeler à tous les partenaires leurs droits mais aussi leurs devoirs, définir les moyens en fonction de finalités clairement identifiées, toutes choses qui risqueraient de fâcher tous ceux qui préfèrent un prudent statu quo à un projet courageux qui mettrait enfin l'enfant au centre du système pédagogique.

Si l'on ne peut demander à l'école de faire disparaître les inégalités individuelles et sociales et d'effacer à elle seule les situations d'exclusion, *on ne peut se résigner à ce qu'elle en* soit le reflet fidèle. Sa vocation est d'essayer, dans la limite de ses contraintes, d'amener des enfants à donner sens culturel et moral au désordre et au tumulte du monde et de les rendre ainsi moins vulnérables aux discours intégristes et aux propositions sectaires.

Si telle est la mission de l'école, alors le courage politique consiste à dire qu'il n'est pas de question plus urgente, qu'aucune transformation, aussi douloureuse soit-elle, n'est plus nécessaire, qu'une telle ambition ne saurait être au-dessus de nos moyens.

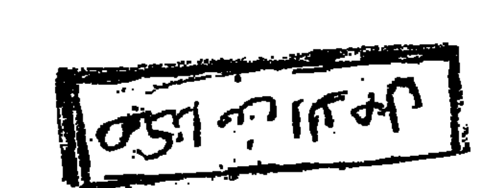
***Alain Bentolila** est professeur de linguistique générale à l'université Paris-V.*

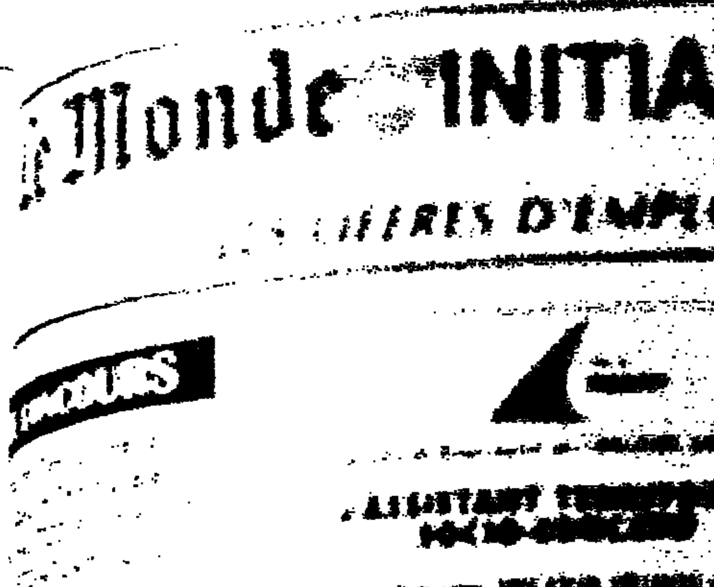
AU COURRIER DU « MONDE »

MINISTRES OU HISTORIENS

J'ai beaucoup apprécié l'article de Philippe-Jean Catinchi sur les livres historiques publiés *par le personnel politique français* (*Le Monde* du 24 mai). (...) Je voudrais exprimer l'étonnement qui est le mien en face de ces travaux historiques et littéraires entrepris par des hommes en charge des plus hautes responsabilités nationales. Ecrire un livre (...) n'est pas une mince affaire et, même s'il ne s'agit que d'un travail de compilation de biographies déjà parues, cette activité littéraire de dirigeants politiques m'apparaît comme un détournement de la fonction que ces hommes politiques occupent. En d'autres termes et pour prendre un exemple concret, je pense que les heures de M. Bayrou auraient été mieux occupées à essayer de résoudre *les problèmes de l'éducation nationale* qu'à compiler les biographies de Henri IV. (...) Il en va de même à mon avis, des autres présidents ou ministres qui s'essaient au genre littéraire alors qu'ils occupent des fonctions qui ne permettent pas d'amateurisme. La classe politique n'y gagne pas une image positive auprès d'un électorat qui doit se demander par qui ses véritables problèmes sont traités. (...)

Bernard Henin,
San Diego (Etats-Unis)





Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le moment pour l'Europe

REPRENANT l'une de ses promesses de campagne, Lionel Jospin annonçait, au soir de sa victoire, le 1er juin, son intention de procéder à *« une réorientation de la construction européenne »*. L'Europe, avait-il expliqué en substance, est une ambition qui ne saurait être réduite à l'euro, même si la monnaie unique en est une composante essentielle. Elle doit être aussi un facteur de croissance, d'emplois et d'espoir.

Désormais aux responsabilités, M. Jospin dispose d'une « fenêtre d'opportunité », étroite mais ouverte, pour impulser cette « réorientation » annoncée. Il a d'abord pour lui des conditions politiques intérieures favorables. La nécessité de cette inflexion dans la construction européenne fait l'objet d'un large consensus dans le pays. Les quatre conditions posées par le PS à la monnaie unique, notamment la nécessité de créer un gouvernement économique européen en face de la banque centrale, sont largement approuvées par l'opinion. Ces conditions rejoignent des préoccupations exprimées à plusieurs reprises, mais plus maladroitement, par M. Chirac. M. Jospin a ensuite désigné aux postes clés de son équipe des personnalités pro-européennes incontestables (MM. Védrine, Moscovici et Strauss-Kahn notamment).

Alors que s'engage une longue série de rencontres européennes (la réunion des socialistes à Malmö, le sommet franco-allemand à Poitiers, le conseil d'Amsterdam), l'Europe est ensuite en position d'attente. Elle se cherche à nouveau. Le redémarrage de l'économie y est encore lent et insuffisant. Les progrès en matière institutionnelle y sont modestes. Mais surtout, dans presque tous les pays de l'Union, le chômage et la précarité conduisent les populations au doute. La crise, sociale, y est aussi financière, comme en témoignent les difficultés d'Helmut Kohl en Allemagne.

Confusément certes, mais partout pourtant, s'exprime ainsi une demande en faveur d'une « autre Europe », d'une Europe qui ne se préoccupe pas seulement du respect quasi-obsessionnel de quelques critères arbitraires, mais qui soit, aussi, l'outil d'une insertion réussie dans un monde en mouvement. Le moment est donc venu de proposer autre chose aux Européens.

Si la nécessité de la rigueur dans les finances publiques ne saurait être remise en cause, elle ne doit pas empêcher des initiatives visant à favoriser une croissance plus forte et plus riche en emplois. La réactivation du projet de grands travaux d'infrastructure, imaginé par Jacques Delors, pourrait être utile. Les débats entre Européens – et même, on le voit à Malmö, entre sociaux-démocrates – seront peut-être rugueux. L'opinion allemande est encore incertaine. Quant aux Américains, ils seraient trop heureux de parvenir à torpiller l'euro.

Une crise n'est donc pas à exclure. Mais, entre deux risques, le pire serait sans doute de ne pas saisir, avec doigté et précautions, ce moment pour redonner à l'Europe l'ambition politique et sociale qui lui manque.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, *président* ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un plan économique pour l'Europe

L'APPEL que M. Marshall, secrétaire d'Etat américain, a adressé hier aux peuples d'Europe répond à des préoccupations qui s'expriment depuis quelque temps aux Etats-Unis, dans la presse aussi bien que dans les cercles gouvernementaux.

Pour que l'aide américaine puisse se poursuivre, déclare M. Marshall, il faut que les pays d'Europe réalisent un accord sur leurs besoins actuels et ce qu'ils pourront faire eux-mêmes pour y satisfaire. Cette aide ne saurait plus se manifester *« d'une façon fragmentaire, à mesure que les crises se développent »*. *Le gouvernement américain* demande qu'on lui soumette un plan d'ensemble.

Ce plan, apparemment, ne devrait pas être une simple somme des besoins individuels des différents pays. Les intéressés devraient se concerter, confronter leurs besoins et leurs ressources, voir ce qu'ils pourraient échanger entre eux, en quoi ils pourraient s'aider mutuellement. Bref, c'est un plan de reconstruction européenne que demande M. Marshall, donnant à entendre que l'Amérique assistera une Europe unie plutôt qu'une Europe divisée où chacun chercherait son intérêt sans s'occuper du voisin.

Faut-il croire que M. Marshall voudrait imposer cette *« Union européenne »* que certains préconisent, que d'autres repoussent ? Il ne va pas si loin. Il ne s'agit pas encore d'une organisation politique *ni même économique faite pour* durer, mais simplement d'un accord à terme, destiné, précise M. Marshall, à assurer pour trois ou quatre ans la fourniture à l'Europe des vivres et autres produits alimentaires.

(7 juin 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'euro ou l'orgueil blessé de l'Italie

LORS d'une manifestation à Milan, il y a un mois, Romano Prodi, le président du conseil italien, était caricaturé en vampire sur les affiches de la droite, où l'on pouvait lire : *« Vamprodi ; pour rester en vie, il suce notre argent ! »* Pour « moins d'impôts et plus de travail », contre le « régime de gauche qui nous pressure », une centaine de milliers de personnes avaient protesté place du Dôme, à l'appel des partis d'opposition, contre la cure d'austérité *imposée par le pouvoir de centre-gauche. « Lorsque nous retournerons au gouvernement, nous abrogerons toutes les lois fiscales et nous les remplacerons par quelques normes simples »*, promettait Silvio Berlusconi, président de Forza Italia.

Pas une seule fois il ne fut question, pendant cette manifestation, de l'Europe et des sacrifices demandés en son nom aux Italiens. Les discours terminés et les slogans épuisés, chacun est rentré chez soi. L'Italie a continué de vivre, la ceinture serrée, sans manifester outre-mesure sa contrariété d'avoir à s'acquitter d'un impôt sur l'Europe, de supporter des restrictions budgétaires énormes, et de devoir avaler l'amère potion de la réduction des déficits au nom de l'assainissement des comptes publics.

Pour le moment, il faut bien constater que le traitement de choc imposé par le gouvernement de Romano Prodi est digéré sans hoquets. A part quelques irritations sectorielles, la pilule est passée sans susciter trop d'aigreurs. Les Italiens acceptent bon gré mal gré la médecine qui leur est administrée parce que *personne ne conteste véritablement* son bien-fondé après des années de laxisme. Tout un chacun grommelle et s'insurge dans les conversations de voisinage, mais sans élever la voix parce qu'au fond d'eux-mêmes les Italiens savent qu'ils n'ont pas vraiment le choix. Ce n'est pas du civisme, mais plutôt de la résignation, du fatalisme. Beaucoup sont convaincus que c'est le prix à payer pour bénéficier de la monnaie unique dès le 1er janvier 1999.

RÉSIGNATION

L'Italie s'est donc résignée au tour de vis afin de ne pas être ravalée au rang des laissés-pour-compte de l'euro. Ce n'est pas vraiment l'union sacrée, mais une sorte de consensus mou, de perception plus ou moins floue d'un dessein essentiel pour lequel il convient de courber l'échine sans demander de comptes scrupuleux aux dirigeants. *Contrairement* à ce qui se passe en France, personne ne remet en cause de manière véhémente la nécessité de faire partie de la monnaie unique lors de la première vague.

Les plus réticents, les néocommunistes de Fausto Bertinotti, finissent eux aussi par accepter les sacrifices au nom du pragmatisme et d'une certaine idée de l'Italie. L'opposition a mis une sourdine à ses critiques comme si elle avait, elle aussi, conscience de l'importance de l'enjeu.

L'orgueil national est la toile de fond de cette partie de cache-cache entre le gouvernement et ses opposants, d'une part, et la population, d'autre part. Même les plus hostiles au pouvoir de centre-gauche savent que la chute du gouvernement constituerait un handicap pratiquement insurmontable pour le pays dans sa bataille pour rentrer dans l'euro.

Tous ne le disent pas ouvertement comme Umberto Agnelli, mais tous le savent. C'est pourquoi une sorte d'unité non avouée, un sentiment de solidarité non exprimé s'est fait jour surtout depuis la « gifle » du 23 avril, *journée où l'Italie et la Grèce furent officiellement* rejetées du club de la monnaie unique. Être relégué au même rang que la Grèce, derrière l'Espagne et le Portugal qui n'ont rejoint la Communauté qu'en 1986, l'affront n'a pas été accepté !

La fierté des Italiens a été blessée. Leur sens légendaire de la dérision a été pris en défaut. Quelques voix disparates se sont bien élevées contre ce gouvernement *« incapable »* de relever les défis sur lesquels il a engagé sa crédibilité. Le sentiment général a plutôt été celui de la solidarité face aux technocrates de Bruxelles et à ces Allemands jugés injustement teigneux contre un partenaire qu'ils se refusent à prendre au sérieux.

MENACES

Jusqu'où ira ce semblant de complicité entre le pouvoir et les citoyens au nom de la grande cause nationale ? Les Italiens accepteront-ils la nouvelle purge annoncée pour le budget de 1998 ainsi que les réformes du système de protection sociale afin d'éliminer les dérapages des dépenses publiques ?

Les négociations avec les syndicats et l'allié Fausto Bertinotti seront sans doute très ardues. Jusqu'où ces derniers accepteront-ils des compromis ? Réponse dans les prochains mois. Une chose est sûre : en cas d'échec de Romano Prodi, les conséquences risquent d'être désastreuses pour le pays et dommageables pour l'unité de l'Europe.

Des menaces à peine voilées apparaissent au sein du gouvernement, même si l'entrée de l'Italie dans l'euro n'était différée que d'une seule année. Rome non seulement s'opposera à l'intégration de l'Espagne et du Portugal, mais utilisera *« tous les moyens politiques à sa disposition »* pour contrecarrer ce qui ne peut être à ses yeux qu'une *« discrimination »*, voire un *« racisme antiital »*. L'Italie promet implicitement le chaos en cas d'exclusion. Ce chaos pourrait se traduire par des mesures de rétorsion commerciales et financières comme le recours à la dévaluation compétitive. Chantage ? Nous n'en sommes pas là. Il reste encore un an avant le choix définitif. Mais gare, s'il n'y a pas de résultats au bout de ce chemin de croix !

Michel Bôle-Richard

L'autorité indépendante
par Philippe Bertrand

La hausse ambiguë des marchés financiers

Suite de la première page

Les économistes anglo-saxons, qui ont une influence décisive sur les placements des gestionnaires, ne croient pas un instant que la France puisse réussir à doper durablement sa croissance et à réduire son taux de chômage en faisant cavalier seul et en s'engageant dans une voie économique opposée à celle des autres grands pays industrialisés.

Les opérateurs sont d'abord enthousiastes devant le projet économique du nouveau gouvernement parce qu'ils ont la conviction qu'il ne sera pas appliqué. Selon eux, Lionel Jospin reviendra vite à la ligne très orthodoxe qui était celle de Pierre Bérégovoy et qui avait su inspirer la confiance des marchés financiers. Non seulement les investisseurs ignorent le risque politique – les socialistes n'ont pas à eux seuls la majorité à l'Assemblée – qui découlerait d'un tel virage, mais celui-ci n'est pas de surcroît le *plus probable*. M. Jospin a insisté, durant toute la campagne, sur la nécessité de rompre avec la vieille tradition électorale française et de tenir, cette fois, les promesses qui ont été faites. *« Nous disons ce que nous ferons et et nous ferons ce que nous disons »*, a-t-il répété (*Le Monde* du 21 mai). La présence au gouvernement des communistes, des Verts et du Mouvement des citoyens semble d'ailleurs exclure que la politique économique de M. Jospin s'apparente de près ou de loin au libéralisme social, ce thatchérisme de gauche que le travailliste Tony Blair commence à mettre en œuvre outre-Manche. La surprenante histoire d'amour qui semble s'être nouée entre les marchés et le nouveau pouvoir en France pourrait donc rapidement mal finir. Elle reposerait sur un immense malentendu, les opérateurs étant persuadés que les contraintes économiques extérieures et intérieures vont ramener le gouvernement à la raison libérale.

Si les premières décisions que prendra le gouvernement indiquent que son keynésianisme affiché pendant la campagne n'était pas de pure forme (hausse du SMIC, renégociation de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, arrêt de l'ouverture du capital de France Télécom), le réveil des gestionnaires anglo-saxons pourrait être brutal. Le gouvernement pourra certes, en cas de crise sur les marchés, expliquer que sa politique économique, contrairement à celle de ses prédécesseurs, n'est pas faite pour plaire aux spéculateurs, mais qu'elle est uniquement destinée à *améliorer le bien-être des citoyens* et à lutter contre le chômage. La consolation serait maigre. Un plongeon de la Bourse, avec la destruction de richesses qui en résulterait, pèserait sur la consommation des ménages. Une remontée brutale des taux d'intérêt, en alourdissant la charge de la dette, réduirait encore les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement et briderait les ambitions de son programme de créations d'emplois des jeunes. Des attaques contre le franc, enfin, risqueraient de se propager aux autres devises européennes et de compromettre le projet monétaire européen.

Sur ce point – et, là encore, contrairement aux prévisions de nombreux analystes –, les marchés n'ont pas jusqu'à présent interprété la victoire de la gauche en France comme un événement inquiétant. Ils restent persuadés que la monnaie unique sera lancée à la *date prévue. Reflet de cette* certitude, le deutschemark s'est affaibli face aux autres devises européennes et face au dollar depuis dimanche, un mouvement qui préfigure sa mort prochaine. L'arrivée à l'hôtel Matignon de M. Jospin a au contraire, aux yeux des investisseurs, renforcé la probabilité qu'on assiste à la naissance d'une Union monétaire élargie, incluant l'Italie, moins orthodoxe que prévu sur le plan budgétaire (les critères de déficit seraient assouplis), avec un gouvernement économique surveillant de près la banque centrale, et désireuse, enfin, de privilégier le soutien à la croissance et l'emploi sur la stabilité monétaire. Les opérateurs *misent* sur le *scénario* d'une Union monétaire *soft*, qui aurait pour conséquence la création d'un euro faible.

Certains analystes s'interrogent sur la pertinence de ce pari, fondé sur l'assurance que l'Allemagne, affaiblie *sur le plan économique* et isolée sur le plan politique (neuf pays de l'Union possèdent désormais un gouvernement de gauche), va facilement renoncer à sa conception d'un euro fort, construit sur des bases budgétaires parfaitement assainies. Ils s'interrogent sur la détermination personnelle du chancelier Helmut Kohl, aussi attaché soit-il à la construction européenne. Voudra-t-il imposer à une opinion publique allemande, dont les réticences sont nourries par la Bundesbank, le mariage du deutschemark avec la monnaie d'un gouvernement qui compte des ministres communistes, qui entend mener une politique économique radicalement opposée à celle que M. Kohl estime bonne et d'une France où l'extrême droite, enfin, constitue une sérieuse menace pour la démocratie ?

Le sommet d'Amsterdam, qui réunira lundi 16 et mardi 17 juin les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union, permettra de savoir si les anticipations des marchés sont exactes et si leur optimisme européen est justifié. Si M. Jospin remet en question, comme il s'y est formellement engagé pendant la campagne, le pacte de stabilité élaboré à Dublin en décembre 1996, sa décision permettra de mesurer la patience de Bonn et la volonté de M. Kohl de *maintenir*, face aux nouvelles exigences françaises, le calendrier de l'Union monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

blessé de l'Italie

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AVIS DE CONCOURS

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GERS, des HAUTES-PYRENEES et des PYRENEES-ATLANTIQUES organisent en commun :

■ un concours externe de **REDACTEUR TERRITORIAL**

(femme ou homme) pour pourvoir sept postes dans la spécialité "administration générale" et un poste dans la spécialité "secteur sanitaire et social" ;

■ un concours interne de **REDACTEUR TERRITORIAL**

(femme ou homme) pour pourvoir sept postes dans la spécialité "administration générale" et un poste dans la spécialité "secteur sanitaire et social".

DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES : Lundi 18 AOUT 1997 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques - Maison des Communes BP. 609 - 64006 PAU Cedex.

DATES DES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE : les 25 et 26 septembre 1997

RENSEIGNEMENTS :
Adresser une enveloppe grand-format timbrée à 6,70 F et libellée à vos nom et adresse pour obtenir une notice explicative et un dossier d'inscription :

- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GERS - Maison des Communes 41 rue Jeanne d'Albret - BP. 2 32001 AUCH Cedex - Tél. 05.62.60.15.00 ;

- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées 2 rue Théophile Gautier 65600 SEMEAC - Tél. 05.62.38.92.50 ;

- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques Maison des Communes - BP. 609 64006 PAU Cedex - Tél. 05.59.84.59.45



La ville de Brest ouvre un CONCOURS SUR TITRE

d'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF

(Spécialités ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ et CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE)

CONDITIONS D'ACCES :
• Etre titulaire du diplôme d'Etat correspondant à la spécialité

NOMBRE DE POSTES À POURVOIR :
- pour la spécialité éducateur spécialisé : 4
- pour la spécialité conseiller en économie sociale et familiale : 2

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :
• Par voie postale, sur demande écrite individuelle (accompagnée d'une enveloppe 32 x 23 affranchie à 4,50 F et libellée aux nom et adresse du demandeur), adressée à :

**MAIRIE DE BREST,
Direction des Ressources Humaines,
Service de la Gestion des Effectifs,
BP 868, 29279 Brest cedex**

du mercredi 11 JUIN au vendredi 25 JUILLET 1997 (cachet de la poste faisant foi).
• A l'accueil de la Mairie de Brest :
2 rue Frézier, rez-de-chaussée, du mercredi 11 JUIN au vendredi 25 JUILLET 1997 à 17 h

RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :
**• A la Mairie de Brest, adressés par voie postale, du mercredi 11 JUIN au
lundi 11 AOUT 1997** (cachet de la poste faisant foi).
• A l'accueil de la Mairie de Brest, du mercredi 11 JUIN au lundi 11 AOUT 1997, 17 H (dernier délai).

LES DOSSIERS DOIVENT ETRE IMPÉRATIVEMENT COMPLETS À LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS.

safari

Le Conseil Général d'Eure-et-Loir

organise un concours sur titres pour le recrutement de

14 ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS (H/F)

à la Direction de la Prévention et de l'Action Sociales

Diplôme d'Etat exigé :
(Spécialité : Assistant de Service Social).

Date limite de dépôt des candidatures : *8 août 1997*

Entretiens avec le jury fixés :
Les 9 et 10 septembre 1997.

Adresser vos demandes de dossier de candidature à :
Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale des Services Départementaux
Service du Personnel - 1 place Châtelet
28026 CHARTRES CEDEX



Le Conseil Général du Var

recrute par voie de mutation, détachement ou par voie contractuelle,

UN RESPONSABLE

catégorie A,

chargé d'animer le Centre d'Échanges Méditerranéen d'Art Contemporain

❑ Fonctions à assurer :

Placé sous l'autorité du Président du Conseil Général et collaborateur direct du Directeur des Affaires Culturelles, vous travaillerez en liaison avec les responsables d'organismes culturels, les partenaires institutionnels, ainsi que les artistes nationaux et internationaux.
Vous serez chargé d'imaginer et monter des expositions et de façon plus générale contribuer à la définition de projets culturels et assurer leur mise en œuvre.

❑ Profil :

Vous avez une formation en sciences humaines.
Vous êtes passionné par l'art contemporain sous ses différentes formes et avez une expérience certaine dans une fonction similaire.
Vous possédez un solide réseau relationnel dans le secteur de l'art contemporain.
Enthousiaste et motivé, vous avez le sens des relations humaines et aimez travailler en équipe.

Candidatures à adresser à :
**Conseil Général du Var
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
390, avenue des Lices - BP 1303 - 83076 TOULON CEDEX**

La communauté de communes du Beauvaisis
62 000 habitants - 8 communes

recrute

le responsable de son service économique

Sous l'autorité du secrétaire général, vous serez chargé de l'aménagement, de la commercialisation des parcs d'activités; de l'implantation, de l'extension des entreprises; des aspects intercommunaux du développement économique; de la prospection et de la mise en oeuvre de la politique de communication relevant de votre mission. Vous participerez aussi en liaison avec le P.L.I.E. et la mission locale à la définition de la politique d'insertion par l'économique de la communauté.
Diplômé de l'enseignement supérieur (3e cycle de préférence), votre expérience dans un poste similaire vous permettra de nouer et d'entretenir des relations avec les entreprises et partenaires économiques, ainsi que de proposer une stratégie de développement économique.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, nous vous proposons une rémunération qui sera fonction de votre expérience.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + cv détaillé et photo) à Monsieur le président de la communauté de communes de Beauvaisis, espace Galilée, 1 rue du Pont de Paris 60000 Beauvais - avant le 30 juin 1997.

safari

Avis relatif à l'organisation d'un concours de

RÉDACTEUR TERRITORIAL

Spécialité Administration Générale

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département du Var organise un concours externe et interne sur épreuves de rédacteur spécialité administration générale (femme ou homme) pour 38 postes répartis de la façon suivante :
– Concours externe : 19 postes
– Concours interne : 19 postes

Ouverture des inscriptions :

Les dossiers d'inscription sont à retirer du lundi 2 juin au lundi 11 août 1997 et à retourner au plus tard le lundi 11 août 1997 à minuit (le cachet de la poste faisant foi), au :

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU VAR**
Avenue Roger Salengro - "Les Myrtes, bâtiment A" - B.P. 130
83957 LA GARDE CEDEX
Téléphone 04.94.08.63.40 (postes : 316, 317, 326)

Conditions d'Inscription

Concours externe :

- *être Français ou ressortissant d'un état membre de la Communauté Economique Européenne ou d'un état partie à l'accord sur l'espace économique européen,*
- *jouir des droits civiques, (les mentions qui pourraient être portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire ne devront pas être incompatibles avec l'exercice des fonctions),*
- *se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée,*
- *être âgés d'au moins 16 ans,*
- *remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique,*
- *être titulaire du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV (décret n° 92-23 du 8 janvier 1992, relatif à l'homologation des titres ou diplômes de l'enseignement technologique).*

Concours interne :

1 - *avoir la qualité de fonctionnaire de l'Etat ou d'une Collectivité Territoriale ou d'un de leurs établissements publics; ou être Agent public; ou être Agent en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale,*
2 - *compter au 1er janvier de l'année du concours quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la Fonction Publique.*

Rhône-Alpes : 220 - 250 KF/an.

ARADEL : *Association Rhône-Alpes des Professionnels du développement économique local recrute un(e) chargé(e) de missions sur la Région Rhône-Alpes.*
Mission : animation d'un service d'appui aux développeurs économiques locaux (diagnostic des besoins et attentes, organisation des réponses), réalisée en partenariat avec l'Etat et la Région Rhône-Alpes.
5 ans d'expérience en développement territorial à dominante économique, connaissances des institutions, des acteurs du territoire et de l'entreprise.
Poste basé à Lyon, fréquents déplacements en Rhône-Alpes.
Candidature : ARADEL - 18 bis, rue d'Enghien - 69002 LYON

Ingénieurs et Informaticiens

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
Un budget de 2.4 milliards de francs - 850 personnes, recherche pour sa Direction de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Aménagement du Territoire (DARAT), son

Chef du Service d'Equipement des Communes

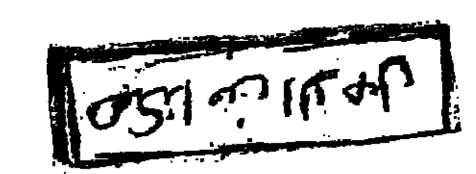
Ingénieur de statut fonctionnaire

Votre mission est essentiellement opérationnelle et traduit les orientations du Conseil Général dans l'attribution des subventions d'équipement (100 MF par an environ).
Vous participez activement à la définition et à la mise en oeuvre de la politique du Département dans les domaines de l'eau, l'assainissement, la voirie communale. Vous avez déjà une expérience professionnelle en tant que maître d'ouvrage ou maître d'oeuvre dans le domaine des équipements liés à l'eau au contact des élus, dans le secteur public ou privé.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressées à Monsieur le Président du Conseil Général de la Loire, Direction des Ressources Humaines, 2 rue Charles de Gaulle, 42022 Saint-Etienne Cedex.



Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34



JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 1er juin sont publiés :

● **Etrangers** : un décret pris en application de la loi du 2 août 1989 relative aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France.

● **Embryons** : un décret relatif aux études menées sur les embryons humains *in vitro* (*Le Monde* du 4 juin).

● **Hôpitaux** : un décret relatif aux aides à la mobilité professionnelle et à l'adaptation à l'emploi prévues par l'article 60 de l'ordonnance du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée. Il s'agit des aides devant permettre une réorientation de la carrière médicale des praticiens hospitaliers, à temps plein ou à temps partiel ; un décret portant statut des attachés et des attachés associés des établissements d'hospitalisation publics ; un décret portant statut des praticiens hospitaliers ; un décret portant statut des praticiens exerçant leur activité à temps partiel dans les établissements d'hospitalisation publics ; un décret instituant une indemnité exceptionnelle d'aide à la mobilité dans la fonction publique hospitalière, et un arrêté fixant son montant ; un décret relatif aux assistants des hôpitaux ; un décret portant statut des pharmaciens des hôpitaux à temps partiel ; un décret relatif aux praticiens contractuels des établissements publics de santé ; un arrêté portant nomination au Conseil national de la formation médicale continue hospitalière.

● **Urgences** : un décret relatif à l'accueil et au traitement des urgences dans les établissements de santé ainsi qu'à certaines modalités de préparation des schémas d'organisation sanitaire ; un décret relatif aux conditions techniques de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire les établissements de santé pour être autorisés à mettre en œuvre l'activité de soins accueil et traitement des urgences ; un décret relatif à l'autorisation des services mobiles d'urgence et de réanimation ; un décret relatif aux conditions techniques de fonctionnement auxquelles doivent satisfaire les établissements de santé pour être autorisés à mettre en œuvre des services mobiles d'urgence et de réanimation.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sophie et Henri,
Arthur et Lucas,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Amédée FOCH,

le 30 mai 1997, à Paris.

30 *ter*, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

Mariages

Françoise et Patrick
BALDY CONAN

se marient le 7 juin 1997, à la mairie de La Cadière-d'Azur.

M. et Mme ROQUECAVE,
M. et Mme MOLINA,

sont heureux d'annoncer le mariage de

Mlle Stéphanie ROQUECAVE
et de
M. Jean-Luc MOLINA

le 7 juin 1997.

Décès

– Mme Adrien Adelle,
Mme Jean Adelle,
M. et Mme Guillaume Adelle
et leurs fils,
M. et Mme Jean-François Adelle
et leur fils,
Mlle Sophie Adelle,
Parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ADELLE,
ancien élève d'HEC (1947),
trésorier de l'ASFA,

survenu à Chartres, le 4 juin 1997, dans sa soixante-douzième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le lundi 9 juin, à 15 heures, à la cathédrale de Chartres, suivies de l'inhumation au cimetière de Chartres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, clos le Poulain,
28630 Ver-lès-Chartres.

– Mme Yolande Bensimon,
Catherine et Christian Barthélemy,
Uta et Jacques Bensaid,
Sara, Michèle
et Jean Daniel,
Mme Janine Assan,
Le personnel de la Maison Despagne,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Sydney BENSIMON,

survenu le 4 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à Versailles.

– Gérard Diétrich-Sainsaulieu,
son fils,
Et Christine, sa belle-fille,
Louisette Emmanuelli,
sa sœur,
Marie-Ange Collin,
sa belle-sœur,
Flore et Jean-Claude Cardonnel,
Céline et Gilles Sarret,
Elisa et Galatée Diétrich-Sainsaulieu,
ses petits-enfants,
France, Ondine, Antonin, Noémie,
ses arrière-petits-enfants,
Camille Collin
et Laurence Morel,
ses nièces,
Et les membres de la famille Sainsaulieu,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude Joséphine
COLLIN-SAINSAULIEU,

qui s'est éteinte en sa quatre-vingt-douzième année, à Paris, le 5 juin 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 juin, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Malakoff.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Tony Roche,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-François Roche,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Roche-Malavialle,
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur Raymond Goy
et Mme, née Elisabeth Roche (†)
et leurs filles,
Le comte Philippe Pozzo di Borgo
et la comtesse, née Béatrice Roche (†)
et leurs enfants,
Sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 29 mai 1997, de

M. Tony ROCHE,
préfet de région (honoraire),
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ayant eu lieu dans l'intimité familiale à Sandillon (Loiret), un culte d'action de grâce sera célébré jeudi 12 juin, à 12 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-5e.

Seigneur à qui irions-nous ?
Tu as des paroles de vie éternelles
Jean, VI, v. 68.

21, quai A.-Le-Gallo,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Le docteur et Mme Emmanuel Roseau,
M. et Mme Jean Martin,
M. et Mme Claude Désiré,
M. et Mme Thierry Roseau,
Le docteur Gilles Roseau,
M. Fabrice Martin,
Mme Muriel Martin,
Camille, Etienne et Victor Roseau,
Charles-Louis, Jean-François et Albane Roseau,
Indiana et Alizée Jean,
Les familles Aymé, Roseau,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie ROSEAU,

leur mère, belle-mère, grand-mère
et arrière-grand-mère,

survenu à Paris, le 4 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse a est célébrée le vendredi 6 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

35, avenue de la Libération,
91450 Soisy-sur-Seine.
112 *bis*, avenue de Suffren,
75015 Paris.
236, boulevard Raspail,
75014 Paris.

– Colette Scherer,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SCHERER,
professeur honoraire
à l'université Paris-III,

survenu le 4 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La levée du corps aura lieu le lundi 9 juin, à 9 h 30, à l'hôpital Cochin, suivie de l'inhumation à Maisons-Laffitte.

11, rue de la Colonie,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 7 juin 1995,

Paule

laissait les animaux orphelins.

Les nombreux amis de

Paule DROUAULT,
journaliste,

ne l'ont pas oubliée.

Sa fille, son gendre et son petit-fils la regrettent.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Il y a dix ans, le 22 mai 1987, disparaissait

Jacques ROULETTE.

Il y a un an, le 6 juin 1996, le rejoignait

Marie-Paule ROULETTE,
née ANQUETIL.

Leurs enfants et toute la famille demandent à ceux qui les ont connus et aimés d'avoir une pensée pour eux.

Services religieux

– Les familles Haddad, Hayem, Dana, Temam
informent que les prières du mois (Drach) de

Mme Ginette HADDAD,
née TEMAM,

auront lieu le lundi 9 juin 1997, à 19 h 30, à la synagogue, rue du 8-Mai-1945, à Créteil.

20, allée de la Toison-d'Or,
94000 Créteil.

Communications diverses

– **L'Ancef** – Association nationale des centres de ski de fond – informe ses adhérents de la tenue de son **assemblée générale, le 12 juin 1997, à partir de 9 h 30, à Arcanson-Méaudre (Isère).**

– **Association Zen Internationale (AZI).**

Eté 1997, du 6 juillet au 7 septembre.

Six sessions de pratique du zen. Temple de la Gendronnière, Val-de-Loire.

Rens. : AZI, 175, rue de Tolbiac, Paris-13e. Tél. : 01-53-80-19-19.

Pratique quotidienne : plus de deux cents dojos, en France et à l'étranger.

Brochure disponible à l'AZI.

Conférences

– **Le professeur Manuela Carneiro da Cunha**, université de Chicago, donnera la 5e conférence Robert Hertz, organisée par l'Association pour la recherche en anthropologie sociale : ***« Points de vue sur la forêt amazonienne ».***

Lundi 9 juin, à 17 heures, carré Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Métro Invalides.

– **Conférence publique gratuite**
Association d'amitié France-Chili,

le mardi 10 juin, à 18 h 30.

Armand MATTELART
(spécialiste international des mass media et de la communication).

« Mass media et tiers-monde. »

Maison de l'Amérique latine,
217, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris. Tél. : 01-49-54-75-00.

Expositions

– Dans le cadre des expositions de peintures et de sculptures organisées depuis novembre 1996 au Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris,

Relais des Arts a le plaisir de vous présenter les œuvres de trois artistes de grand talent,

Monique JOURNOD,
Alain BONNEFOIT,
Milcko STACK.

Exposition permanente du 16 mai au 30 juin 1997, de 9 heures à 23 heures, tous les jours.

Thèses

– **M. Jean-Pierre Nicolas** a soutenu avec succès, le lundi 28 avril 1997, au Collège de France, une thèse de doctorat intitulée :

Pharmacopée traditionnelle des Maya K'iché : étude ethnopharmacologique et système de classification indigène.

Devant un jury composé de :

Mme Jacqueline Duvernay-Bolens, maître de conférences EPHE, codirecteur de thèse,

M. Jacques Fleurentin, docteur en pharmacie, maître de conférences à l'université de Metz,

M. Michel Perrin, directeur de recherches au CNRS,

Mme Annick Delelis-Dusolier, professeur à la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques, université Lille-II, codirecteur de thèse,

et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, et de Lille-II, sciences biologiques et médicales,

avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury.



SOCIAL Le syndicat allemand de la chimie et les syndicats italiens des banques viennent de signer deux accords importants sur l'emploi. Le premier accepte qu'en cas de difficulté dans une entreprise les salaires puissent être baissés de 10 % par rapport aux conventions collectives. En Italie, les syndicats et le patronat bancaire ont signé un accord facilitant les suppressions d'emplois dans un secteur où, jusqu'ici, l'emploi à vie était la règle. ● LES PACTES sociaux ou les accords sur la flexibilité se multiplient en Europe. Certains sont signés au niveau national (Espagne, Irlande, Autriche), d'autres au niveau des branches (chimie et imprimerie en Allemagne, banques en Italie), voire dans les entreprises (Mercedes, Ford, Hoogovens). ● LA FRANCE, du fait de la division syndicale et de la faiblesse de la représentation patronale, peine à ouvrir ce dossier.

Des accords liant l'emploi et la flexibilité se multiplient en Europe

Dans la chimie allemande, les salaires pourront baisser en cas de conjoncture difficile. Dans les banques italiennes, l'emploi à vie cesse d'être la règle. Les syndicats des pays voisins commencent à accepter de nouveaux compromis sociaux. Une démarche qui pourrait inspirer Lionel Jospin

A L'HEURE où le gouvernement de Lionel Jospin prépare la table ronde avec les partenaires sociaux sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, les pactes sociaux sur la flexibilité ou sur le diptyque salaires/emploi se multiplient en Europe, tant au niveau national, que dans les branches, ou dans les entreprises.

En Irlande, les confédérations patronales, syndicales et les pouvoirs publics sont parvenus fin janvier à établir une recommandation commune pour leurs mandants. Ils conseillent d'augmenter les salaires de 9,6 % dans les 39 mois. Un chapitre consacré à *« la paix au travail »* prévoit la consultation préalable d'une commission des relations du travail avant tout recours à la grève.

En Espagne, le patronat et les syndicats (UGT socialiste et CCOO communiste) ont officiellement ratifié le 28 avril un accord important qui porte sur trois grands thèmes : l'emploi, la négociation collective et les conditions de travail dans les secteurs ne bénéficiant pas de convention collective. Si le patronat a obtenu la création d'un nouveau type de contrat de travail à durée *indéterminée comportant moins de* contraintes que le CDI « classique », les syndicats espèrent que les employeurs signeront davantage de CDI, même « allégés » et moins de contrats à durée déterminée.

Le taux de syndicalisation dans quelques pays d'Europe

Pays	Taux
SUÈDE	85%
ITALIE	40%
GR.-BRETAGNE	39%
ALLEMAGNE	33%
ESPAGNE	20%
FRANCE	9%

La France, dont le taux officiel est sûrement surestimé, est la lanterne rouge de l'Europe. Les taux diminuent partout, sauf en Espagne et en Italie.

Source : Institut syndical européen

SOUVENT DÉFENSIFS

En Autriche, le patronat et les syndicats ont conclu en février un accord permettant de porter la durée du travail à cinquante heures par semaine, à condition que ces *heures supplémentaires soient intégralement* compensées en temps. Le temps de travail quotidien « normal » pourra être porté à dix heures dans les entreprises qui réduiront la semaine de travail à quatre jours. En Allemagne, l'échec du pacte pour l'emploi proposé par *le syndicaliste allemand* Klaus Zwickel n'a pas empêché la multiplication des accords de branche, bien souvent défensifs. Fin 1995, le syndicat IG Metall du nord du Bade-Wurtemberg signait un accord de *« sauvegarde de l'emploi »* prévoyant de diminuer le temps de travail hebdomadaire à 30 heures, avec baisse de salaire équivalente. En contrepartie, les jeunes apprentis devaient avoir, après leur diplôme, un contrat de travail d'au moins six mois.

A l'issue de trois ans de négociations, le patronat et les syndicats allemands *de l'imprimerie ont* conclu, en février, un accord prévoyant une augmentation de salaire de 1,5 % et le maintien à 100 % des indemnités maladie mais surtout une nouvelle convention collective, bien moins généreuse que la précédente.

Comme le remarque Danielle Kaisergruber, dans l'ouvrage *Négocier la flexibilité : pratiques en Europe* (Editions d'Organisation) : *« Dans la mesure où les partenaires se mettent d'accord pour que la garantie de l'emploi soit assurée par la réduction du temps de travail assortie d'une plus grande flexibilité, cette garantie ne peut se situer qu'au niveau de l'entreprise et non plus au niveau de l'accord de branche ».*

C'est dans cet état d'esprit que, fin février, la direction et le conseil d'entreprise de Mercedes ont conclu un accord garantissant l'emploi des 134 000 salariés allemands jusqu'en l'an 2001, en contrepartie de l'abandon de certains avantages *sociaux. En avril, Ford Allemagne* s'est engagé à maintenir l'investissement dans ses usines au-delà de l'an 2000 en contrepartie d'une réduction de certaines prestations sociales et d'une plus grande flexibilité.

Aux Pays-Bas, le sidérurgiste Hoogovens a conclu un accord, le 13 février, qui concerne les rémunérations pour les années 1997-1998, la durée du travail, la réduction des effectifs jusqu'en 2002 sans licenciement et un recours à la sous-traitance lié à un accord préalable avec les syndicats.

Force est de constater que la France est un des rares pays où ce type d'accords reste exceptionnel : l'échec des négociations sur la flexibilité en 1984 ou des négociations de branches sur le temps de travail en 1996 n'incitent guère à l'optimisme.

Frédéric Lemaître

L'emploi à vie est remis en question dans les banques italiennes

APRÈS UNE NÉGOCIATION marathon de près de onze heures, l'Association des banques italiennes (ABI) et les partenaires sociaux ont signé, jeudi 5 juin, un protocole qui contient les grandes lignes de la réorganisation du secteur bancaire et les conditions de renouvellement des conventions collectives du secteur arrivant à échéance en fin d'année.

Cet accord va bouleverser les relations sociales de la profession. Non seulement les contrats d'embauche qui seront doréavant signés ne comporteront plus de clause garantissant un emploi à vie mais les patrons vont pouvoir licencier.

Les arguments avancés depuis quelques mois par le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, *ont été entendus*. Le patron de l'institut d'émission italien avait livré sa recette contre le chômage : la flexibilité des salaires. *« En Italie entre 1992 et 1996, il s'est perdu plus d'un million d'emplois. Les salaires devraient être plus liés à la productivité de l'entreprise »*, avait-il déclaré le 15 février.

L'accord – dont les détails doivent encore être négociés dans les deux mois qui viennent – est la preuve la plus récente que les *syndicats sont en train d'accepter* de rompre avec leurs vieilles habitudes pour permettre à leurs entreprises de mieux faire face à la concurrence internationale. L'évolution, en Italie, s'est faite en quelques années : le syndicat CGIL, lié au Parti communiste, le CISL (catholique) et l'UIL (proche du Parti socialiste), ont peu à peu perdu de leur influence au profit de syndicats autonomes, corporatistes, plus marqués à droite mais aussi plus radicaux. *« L'époque des luttes est terminée »*, indique un syndicaliste italien.

C'est donc le pragmatisme qui l'a emporté lors des négociations avec l'Association italienne des banques. Deux phénomènes pèsent lourdement sur la profession : les sureffectifs et le coût du travail. Il est admis que les suppressions d'emplois pourraient concerner entre 30 000 à 45 000 salariés dans les prochaines années. Selon le protocole qui régit actuellement les relations sociales *dans le secteur et qui expire cette* année, les banques ne peuvent licencier des salariés que dans le cas où ceux-ci ont violé les règles éthiques de la profession, ce qui leur garantit pratiquement un emploi à vie. Le nouvel accord signé prévoit qu'un fonds national de soutien au revenu des travailleurs sera créé. Il facilitera les préretraites, compensera la perte de salaires des personnes mises au chômage technique partiel et financera les formations et les re*conversions*.

CONTRIBUTION AUGMENTÉE

Ce fonds sera financé par les établissements de crédit à hauteur de 0,50 % du total *de leur* masse salariale, et un quart de son montant sera à la charge des salariés. Certaines banques, les mieux portantes, rechignent cependant à payer pour les autres. Celles qui auront recours au fonds verront donc leur contribution augmentée à 1,5 % de leur *masse* salariale.

L'autre volet concerne les niveaux de salaires. Signe des privilèges du secteur bancaire, les salaires de la profession ont été augmentés de 10 % en 1996 alors qu'en Italie la règle est que la hausse des rémunérations ne dépasse pas l'inflation (2,8 % l'an passé). *Le coût du travail dans les* banques italiennes est le plus élevé d'Europe : le surcoût est évalué à 10 % en moyenne nationale, avec des pointes de 20 % dans le sud de la Péninsule.

Le protocole prévoit que le système devra parvenir à aligner ses ratios de frais généraux sur le niveau moyen des autres pays européens dans les quatre ans au maximum. Pour le moment, ces ratios sont supérieurs à 30 % à la moyenne européenne. Les augmentations de salaires prévues tous les quatre ans dans l'accord de branche seront limitées et celles qui seront concédées au sein de chaque entreprise seront *fonction des résultats de celle-ci.*

Les salariés des banques ne se résigneront pas facilement à cette nouvelle donne. L'annonce au Banco di Roma de la suppression de 4 260 postes a provoqué, le 3 juin, une grève du personnel de la banque.

Babette Stern

3 000 à 5 000 emplois supprimés au Luxembourg

Un emploi sur quatre pourrait être supprimé d'ici l'an 2000 dans les banques luxembourgeoises à la suite de la réorganisation de la place financière qu'imposeront la création de l'euro et la disparition des avantages fiscaux offerts par le Luxembourg, a affirmé, jeudi 5 juin, le responsable de la section banque du syndicat chrétien LCGB, André Wantz. M. Wantz a cité le résultat d'une étude confidentielle réalisée par un cabinet international d'expertise, dont il n'a pas souhaité communiquer le nom, qui estime la perte de 3 000 à 5 000 emplois en trois ans dans les 221 banques de la place.

Il a indiqué que ces suppressions concerneront particulièrement les frontaliers. Le secteur bancaire emploie plus de 18 500 personnes, dont 10 400 étrangers, parmi lesquels un contingent important de frontaliers belges, français et allemands.

Les conventions salariales sont assouplies dans l'industrie allemande

BONN
de notre correspondant

La chimie allemande, avec près de 600 000 salariés, est une fois de plus à la pointe de l'innovation sociale outre-Rhin. L'adoption, mercredi 4 juin à Francfort, d'un accord salarial prévoyant une *flexibilité accrue des salaires (Le Monde* du 6 juin) confirme le rôle de « laboratoire » que joue ce secteur confronté depuis quelques années à des restructurations exceptionnelles. C'est la première fois qu'un secteur industriel allemand adopte une telle convention, qui permet une baisse des salaires (jusqu'à 10 % au-dessous des tarifs de branche en cours) en cas de recul de la conjoncture ou de difficulté passagère de l'entreprise.

Applicable à partir du 1er janvier 1998, cet accord a été obtenu grâce à la promesse que les salariés, en compensation de leur sacrifice salarial, seront davantage associés aux résultats des entreprises ; diverses formes sont envisagées, comme l'augmentation du treizième mois. Mais surtout, l'accord, d'une durée de douze mois, ne pourra s'appliquer que si les entreprises concernées renoncent aux suppressions d'emplois ou s'engagent à réaliser des investissements sur place.

Une telle flexibilité salariale est tout à fait inédite outre-Rhin. *« Nous entrons dans un autre siècle »*, a déclaré le leader syndical Hans Terbrack, qui a mené les né*gociations avec le patronat de la* chimie. *« Nous sommes en présence d'un matériau complètement neuf »*, selon Hans-Paul Frey, le délégué de la fédération patronale chargé de cette négociation, qui fut longue et difficile. Les commentaires de la presse saluent le *« pragmatisme »* dont ont fait preuve, conformément à leur tradition, les partenaires sociaux de la chimie. Jusqu'ici, la flexibilité salariale ne s'appliquait que dans les régions de l'ex-RDA, où le syndicat de la métallurgie avait donné son accord, en 1993, à la généralisation de « clauses d'ouvertures » salariales justifiées par la situation particulièrement difficile de l'industrie dans les nouveaux Länder.

La chimie ouest-allemande, qui a connu plus de 100 000 suppressions d'emplois depuis le début *des années 90, en est arrivée* à la conclusion que seul un tel accord pourrait permettre de sauvegarder des emplois en Allemagne. L'adoption d'un tel compromis a été *facilitée* par le fait que de grandes entreprises du secteur menaçaient de quitter la fédération patronale de la chimie afin d'être en mesure de négocier « à la sauvage » des accords mieux adaptés à leur situation propre. Le système de l'« accord de branche » (*Flachentarifvertrag*), qui est à la base du modèle social allemand, a donc été sauvegardé coûte que coûte.

BAISSE DES SALAIRES

Il convient de s'interroger sur l'éventuelle portée de cet accord sur d'autres secteurs industriels allemands. La première réaction de Klaus Zwickel, le président du syndicat de la métallurgie IG Metall – l'« homme fort » du mouvement syndical allemand –, a déclaré que ce modèle n'était *« pas applicable »* à l'ensemble de l'économie allemande. La métallurgie y a pourtant déjà eu recours, mais, ponctuellement, à l'échelle de telle ou telle entreprise. C'est ainsi que IG Metall a donné son accord, il y a quelques mois, à une baisse des salaires de 5 % dans l'usine Mer*cedes de Kassel. Un geste qui fut* considéré à l'époque comme une première.

La flexibilité est donc en marche, mais, avec la chimie, c'est la première fois qu'elle trouve son expression dans un accord valable pour l'ensemble du secteur. L'initiative prend place dans une discussion très actuelle en Allemagne sur l'adaptation du système des « accords de branche », désormais considéré comme trop peu flexible pour faire face aux exigences de la mondialisation. A la fin du mois de mai, Dieter Schulte – président du DGB, la fédération des syndicats allemands – s'est prononcé en faveur d'une *« modernisation »* de ce système, souhaitant une *délégation* renforcée de compétences à l'échelle de l'entreprise. Saluée par le patronat comme un *« tournant »*, cette initiative donne désormais le ton du dialogue social outre-Rhin.

Lucas Delattre

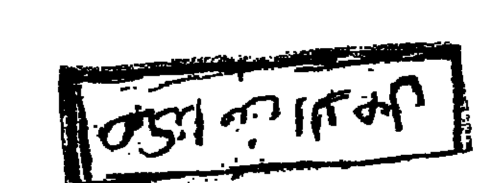
Swissair prive ses passagers de lingots d'or en chocolat

LES HOMMES D'AFFAIRES qui voyagent sur Swissair vont devoir s'y faire : depuis la mi-mai, la compagnie aérienne suisse leur sert avec le café un chocolat inconnu, dans un emballage bleu sur lequel figure le mont Cervin. Ils avaient pourtant l'habitude de ce délicieux chocolat qu'on leur offrait auparavant, 20 grammes de pralinés fins présentés dans un emballage couleur or qui épousait la forme d'un vrai lingot. Un chocolat pour homme important.

La compagnie aérienne suisse a décidé de ne plus distribuer ces petites douceurs. Non parce qu'elles ne trouvaient pas preneurs. Mais parce qu'elles avaient un désastreux pouvoir de suggestion sur les passagers dans le contexte de la polémique sur la gestion de l'or nazi durant la seconde guerre mondiale et de l'affaire des *fonds juifs en deshérence* dans les banques helvétiques. Plusieurs passagers ont émis des critiques à ce sujet. En interne, également, il y a eu des réflexions. *« Nous avons choisi de retirer ces chocolats »*, a indiqué Claude Donzel, porte-parole de la compagnie.

Que les gourmands soient rassurés. Les lingots d'or chocolatés se trouvent encore facilement sur le territoire helvétique, même en version d'un kilogramme. Sur le seul aéroport de Genève, deux magasins les vendent. Dans toutes les villes touristiques suisses, on en trouve aussi. D'autres compagnies aériennes en offrent à leurs passagers. Jusqu'à *maintenant, seule Swissair a pris la décision* de les retirer de ses avions. La Banque d'Angleterre, qui achetait également ces lingots en chocolat, a également rompu son contrat : le fabricant genevois refusait que soit retiré le label « made in Switzerland » des lingots que l'établissement britannique offrait à ses visiteurs. *« Le mont Cervin, c'est un autre symbole de la Suisse, moins contesté »*, développe-t-on chez Swissair.

Virginie Malingre



Des investisseurs menacent la restructuration d'Eurotunnel

Sophie L'Hélias, qui veut protéger les droits des futurs actionnaires, réclame l'annulation de 25 % de la dette de l'ouvrage

SOPHIE L'HÉLIAS, qui avait défendu les petits actionnaires d'Eurotunnel lors de l'asemblée générale de 1996, reprend du service, mais pour des investisseurs institutionnels. *« Je compte voter contre la restructuration financière d'Eurotunnel lors de l'assemblée générale du 10 juillet, à moins que mes revendications ne soient satisfaites »*, déclare Mme L'Hélias, qui refuse de donner l'identité de ses mandataires.

Ces investisseurs réclament la modification du plan de restructuration et exigent que les banquiers annulent 25 % de leur créances. Selon eux, les banques ont déjà provisonné largement leurs prêts, ce qui rendrait possible un effort supplémentaire. Mme L'Hélias, qui estime qu'une nouvelle restructuration financière d'Eurotunnel est probable, veut protéger les droits futurs des actionnaires. Elle demande aux banquiers de renoncer définitivement à leur droit dit de *« substitution »*, qui leur permet de mettre la main sur l'ouvrage en cas de faillite. Elle souhaite aussi la création d'actions A pour les actionnaires actuels et d'actions B pour les banquiers. Les actionnaires A auraient le droit de nommer les deux tiers du conseil d'administration d'Eurotunnel et devraient obligatoirement approuver à la majorité des deux tiers toute nouvelle restructuration.

Patrick Ponsolle, président d'Eurotunnel, ne cache pas son irritation face à cette initiative, qui fait figure de chantage de dernière heure : *« Je regrette que Mme L'Hélias n'ait pas exprimé ses souhaits aux mandataires du tribunal de commerce qui ont supervisé les négociations d'Eurotunnel avec les banques »*, déclare au *Monde* M. Ponsolle. Les autres associations de défense d'actionnaires d'Eurotunnel ont des revendications parfois irréalistes mais elles défendent des gens qui ont réellement perdu de l'argent dans le projet. Est-ce le cas de ceux qui se cachent derrière Mme L'Hélias ?

Arnaud Leparmentier

Les ministres communistes ne font plus peur à la Bourse de Paris

L'indice CAC 40 a gagné 2,11 % jeudi et 4 % depuis le début de la semaine

La Bourse de Paris, soulagée par la tonalité pro-européenne du nouveau gouvernement, a nettement progressé jeudi. L'indice CAC 40 a fini la journée sur une hausse de plus de 2 % et a gagné jusqu'à 3,3 % en séance. Les ministres communistes *ne font plus peur aux boursiers qui considèrent* qu'ils sont même une garantie de relative paix sociale. La Bourse de Paris a entamé la journée du *vendredi 6 juin sur une nouvelle* hausse de 0,48 %.

LA BOURSE de Paris a enregistré, jeudi 6 juin, sa cinquième séance de hausse consécutive. Les boursiers ont-ils voulu saluer la composition du nouveau gouvernement ?

En tout cas, l'indice CAC 40 a terminé la journée de jeudi sur un gain de 2,11 % à 2 690,85 points avec un volume de transactions toujours étoffé de 11,5 milliards de francs. Après avoir gagné 10 % entre l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale le 21 avril et le premier tour des élections législatives, la Bourse avait lourdement chuté entre les deux tours, abandonnant 6,5 %. Elle vient de regagner plus de 4 % depuis le début de la semaine sans retrouver son niveau vendredi 23 mai (2 762,90 points), à la veille du premier tour de scrutin.

Les analystes sont partagés sur l'évolution future du marché rappelant que le programme du gouvernement ne devrait pas spécialement obtenir les faveurs des boursiers : la perspective de la suspension ou de l'annulation des procédures de privatisations, la remise en cause des fonds de pension, le frein mis aux restructurations sectorielle. Tout ce qui avait permis aux gestionnaires de *« vendre »* la Bourse de Paris aux investisseurs non-résidents depuis six mois vient d'être balayé.

« EXCÈS D'EUPHORIE »

« On découvre toutes les vertus à un gouvernement socialiste que l'on mettait plus bas que terre entre les deux tours. Le scénario d'un euro faible (...) fondé sur un déficit en tendance, est jugé favorable à la Bourse et au dollar », constatait jeudi soir Hugues de Montvallon, économiste chez Oddo, qui qualifie cette hausse d'*« excès d'euphorie »*. Toutes les informations sont prises sous un angle favorable. Que ce soit la tonalité plutôt pro-européenne du gouvernement ou la présence de ministres communistes au gouvernement qui garantirait une relative paix sociale.

Ainsi, toutes les prévisions faites à la veille du second tour ont été prises à contre-pied. Sur le niveau des valeurs françaises, la victoire de la gauche et l'arrivée de ministres communistes au gouvernement devaient entraîner l'indice CAC 40 aux alentours des 2 500 points, voire des 2 400 points. Il flirte avec les 2 700 points.

Du côté des valeurs, les surprises ont été moins grandes. Les valeurs de consommation ont bénéficié des perspectives de relance de la demande alors que les valeurs financières et d'armement – concernées par les restructurations et les privatisations – ont baissé. Depuis le vendredi 30 mai, les actions de groupes liés à la consommation gagnent en moyenne 4 %. Depuis le vendredi 23 mai, elles s'apprécient de 1,90 %. L'Oréal fait même mieux que la moyenne sectorielle en gagnant 2,82 % alors que Danone sous performe très légèrement le secteur n'affichant qu'un gain de 1,53 %.

Toujours depuis le 23 mai, les valeurs financières affichent un recul moyen de 7 % et certaines d'entre elles, en dépit de la reprise constatée au cours des dernières séances baissent encore plus que la moyenne sectorielle. Si le CCF abandonne 8,2 %, la Société générale perd 12,64 % et la BNP abandonne 13,54 %. Depuis la veille du premier tour, Thomson-CSF affiche un recul de 15,83 %. Lagardère de 7,39 % et Dassault Aviation de 12,68 %. Quelques achats à bon compte observés au cours des dernières séances n'ont pas permis à ces valeurs de sortir la tête de l'eau. Pour un opérateur, le marché attend maintenant des actes. *« La clé sera le discours de politique générale et l'on n'est pas alors à l'abri d'un coup de baton. Mais d'ici là on peut battre les plus hauts »*, estime-t-il. Reste que la progression de la Bourse de Paris ne doit pas tout à la conjoncture domestique. Les places internationales sont toutes bien orientées et le marché parisien, à l'image des autres marchés européens ne serait, en fait, pour l'instant vulnérable qu'à une correction sur le marché américain. Correction qui pourrait avoir pour origine la révision à la baisse des résultats des sociétés de haute technologie.

François Bostnavaron

DÉPÊCHES

■ **SGS-THOMSON : le fabricant franco-italien de semi-conducteurs** a annoncé, jeudi 5 juin, que ses ventes du deuxième trimestre, en hausse, seraient inférieures aux prévisions des analystes. Son résultat net devrait être du même ordre qu'au premier trimestre. Le groupement américain de l'industrie des semi-conducteurs a indiqué que les ventes mondiales ont atteint 11,12 milliards de dollars (64,5 milliards de francs) en avril, en baisse de 5,3 % sur un an.

■ **BOUYGUES TELECOM : l'opérateur de téléphone mobile** a lancé, jeudi 5 juin, un emprunt à dix ans de 15 milliards de francs pour financer le développement de son réseau.

■ **LYONNAISE-SUEZ : la Commission européenne** a autorisé, jeudi 5 juin, la fusion entre les deux groupes. Par ailleurs, Suez a répondu à la proposition de Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge, de fusionner Tractebel et Electrabel, qu'il n'excluait pas cette opération *« à la condition de conserver une participation d'au moins 50 % dans Tractebel »*.

■ **AXA : le groupe d'assurance** a franchi en baisse le 23 mai 1997 le seuil de 10 % des droits de vote de la BNP, à la suite de la cession de blocs, a indiqué le Conseil des marchés financiers (CMF).

■ **PILKINGTON : le groupe verrier britannique** a annoncé, jeudi 5 juin, une nouvelle perte nette de 59 millions de livres (560 millions de francs), pour son exercice 1996-1997. La nouvelle direction prévoit de supprimer plus de 2 000 emplois sur ses sites européens.

■ **GIGASTORAGE : le tribunal de commerce de Belfort** a prononcé, jeudi 5 juin, la liquidation du producteur de disques informatiques. GigaStorage, qui emploie 220 salariés, avait été placé en redressement judiciaire le 7 mai, après le refus de l'Etat de lui apporter la prime d'aménagement du territoire de 13,5 millions.

■ **ELF-ATOCHEM : la grève sur les vingt-trois sites du groupe,** organisée, jeudi 5 juin, pour *« la défense de l'emploi »* par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC, a été observée par près de 90 % des salariés selon la CGT. Une rencontre intersyndicale est prévue mercredi 11 juin à Paris pour *« renouveler la demande de négociations à la direction générale »*.

■ **GROUPE ANDRÉ : un comité central d'entreprise,** prévu le 12 et 13 juin, devrait statuer sur la fermeture de quatre-vingt-un points de vente et la suppression de 405 emplois, selon les syndicats.

Des commissions occultes auraient été versées dans des opérations immobilières menées par la banque IBSA

L'INSTRUCTION menée par le juge Eva Joly dans l'affaire IBSA (International Bankers SA) avance à grands pas. Le juge s'intéresse tout particulièrement à un certain nombre de commissions occultes versées lors de transactions immobilières réalisées par cette banque, devenue en 1990 la filiale du Crédit lyonnais. Au moins six personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire, dont Jean-Maxime Lévêque, fondateur du groupe bancaire IBI (International Bankers Inc.), domicilié à l'origine à Curaçao, dans les Antilles néerlandaises, et dont IBSA était la filiale française.

M. Lévêque qui a été président du CCF et du Crédit lyonnais, a été mis en examen le 29 mai (*Le Monde* du 31 mai) pour *« complicité d'abus de confiance, recel, complicité de présentation de comptes inexacts pour IBSA, pour sa maison mère, et complicité de distribution de dividendes fictifs »*. Il est en détention à la prison de la Santé à Paris. L'avocat de la banque, Christian Pautonnier, mis en examen le 28 mai, pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*, se trouve lui aussi toujours en prison. L'instruction du dossier de M. Pautonnier s'avère difficile puisque quelques jours avant une perquisition il se serait fait cambrioler et voler à son domicile les archives relatives à IBSA.

Mme Joly fait porter aujourd'hui ses investigations à la fois sur les opérations immobilières personnelles menées avec le concours de la banque par M. Lévêque et sur la vente en 1989 du siège de *France-Soir* pour 550 millions de francs par le groupe Hersant à une société immobilière baptisée Copra. Cette dernière a payé en réalité une facture de 641 millions de francs. Une commission de 91 millions de francs pour le paiement d'une promesse de vente fictive s'est *« évaporée »* via IBSA vers la Suisse et la société de l'homme d'affaires helvétique George Ulmann. M. Ulmann, ancien président de la Fédération suisse de l'horlogerie, a été mis en examen en 1996 par Mme Joly et placé en détention à trois reprises par le juge. Sur les 91 millions de francs disparus, M. Ulmann en aurait *« récupéré »* 12 millions et aurait réparti le reste entre différents comptes non identifiés en Suisse et au Luxembourg. Le juge, qui devrait se rendre en Suisse dans les prochains jours, devrait pouvoir bientôt identifier les détenteurs de ces comptes.

GROUPE ITALIEN MYSTÉRIEUX

On retrouve la trace de M. Ulmann et de sociétés lui appartenant à l'occasion du paiement de commissions occultes dans de nombreuses opérations immobilières menées par IBSA. C'est notamment le cas lors de la vente du siège d'un autre journal, *L'Humanité*, en octobre 1987. C'est IB Real Estate, filiale d'IBSA, qui avait acheté l'immeuble de la rue Poissonnière, à Paris, à la Société nouvelle du journal *L'Humanité* pour 95 millions de francs. La transaction était assortie d'une promesse de vente fictive de 27 millions de francs payée à une société de M. Ulmann. Encore plus étonnant, en juillet 1988, neuf mois plus tard, IB Real Estate vendait le même immeuble pour 143 millions de francs à une société luxembourgeoise, Trabol Immobilier, qui appartient à un groupe italien mystérieux propriété de la famille Rancilio. Trabol Immobilier est la filiale d'une holding luxembourgeoise créée et gérée pour la famille Rancilio par IB Luxembourg, la filiale bancaire dans le grand-duché du groupe IBI. IB Luxembourg est soupçonnée d'avoir multiplié les opérations de blanchiment d'argent.

Un audit à vocation interne réalisé au début de 1993 par le cabinet Lainé sur les dossiers immobiliers montés par IBSA épingle d'autres opérations dans lesquelles le nom de M. Ulmann apparaît à nouveau. C'est le cas lors de la vente en 1990 d'un immeuble rue Saint-Gilles, à Paris, et du paiement de 24,8 millions de francs à la SNC (société en nom collectif) Ulmann pour l'acquisition d'une promesse de vente. Une opération menée à Andorre en 1989 dans des conditions invraisemblables s'est traduite par l'acquisition par IBSA pour 87 millions de francs d'un terrain rocheux de 30 000 mètres carrés couvert de pylônes électriques et pour lequel il n'existe pas de permis de construire. L'acquisition s'est faite par l'intermédiaire d'une société anglaise baptisée Twindale Investissement limited, appartenant à M. Ulmann.

Au début de l'année 1993, les engagements d'IBSA dans cette opération se montaient à 130 millions de francs. Enfin, dans une autre vente à l'étranger, en Belgique, d'un immeuble situé rue Royale et place de Louvain à Bruxelles, une promesse de cession a été achetée pour 15 millions de francs au groupe Ulmann.

Eric Leser

Le mécanisme de cession des actifs du Crédit lyonnais est remis en question

RIEN ne va plus dans le montage financier de cantonnement imaginé par le ministre de l'économie Edmond Alphandéry en 1995 pour sortir les actifs compromis du bilan du Crédit lyonnais, *« sans rien coûter au contribuable »*, comme il l'affirmait à l'époque.

Beaucoup espèrent que le changement de gouvernement sera l'*occasion de remettre* à plat ce dossier. Il était normalement prévu que le ministre présente en juin aux parlementaires le rapport de gestion pour 1996 de ce mécanisme.

Sous le gouvernement Juppé, Jean Arthuis, avait demandé une enquête de l'inspection générale des finances, pour y voir *plus clair. L'inspection pourrait* faire un rapport d'étape au nouveau ministre, avant son rapport définif prévu pour l'automne.

Le cœur du problème, ce sont les liens entre le Consortium de réalisation (CDR) – chargé de vendre les actifs du Lyonnais – et l'Etat, des liens qui transitent *par un établissement public*, l'EPFR. Pour éviter que les pertes du CDR aient des conséquences directes sur le budget de l'Etat, un système de financement complexe avait été prévu.

CONFUSION DES GENRES

Mais il n'a jamais pu être mis en place. On doute que l'EPFR puisse ponctionner les bénéfices du Crédit Lyonnais jusqu'en 2014, comme le prévoyait le plan initial. Enfin, comble de la confusion des genres, l'EPFR se prépare à racheter au CDR sa participation dans le groupe Pinault (*Le Monde* 29 mai).

« Aujourd'hui, le mécanisme n'a plus aucun sens. L'EPFR est un oiseau qui continue à faire son nid alors qu'il n'y aura jamais d'œufs dedans... Il faut supprimer tout cela et ajouter la dette du CDR à celle de l'Etat », plaide le sénateur Yann Gaillard (Aube, apparenté RPR) qui siège au conseil de l'EPFR.

Michel Rouger, le président du CDR, avait lui aussi alerté Bercy sur ce sujet, dans une lettre adressée dès le 6 janvier à M. Arthuis, espérant qu'une remise à plat mette fin aux critiques récurrentes sur sa gestion du CDR.

Sophie Fay

Les cadres de France Télécom pour l'ouverture du capital

CHEZ FRANCE TÉLÉCOM, après les opposants à la privatisation, qui ont réagi sitôt connue l'issue des élections pour demander l'annulation d'un processus de mise en Bourse, initialement programmé pour débuter le 6 juin, c'est au tour des partisans de l'opération de donner de la voix. La direction de l'exploitant téléphonique prend quant à elle ses premiers contacts avec le nouveau pouvoir, alors que le Parti socialiste (PS) continue d'entretenir l'ambiguïté sur ce dossier. *« Chacun sait, y compris ceux qui agitent les inquiétudes légitimes des personnels, que l'ouverture mondiale de l'opérateur ne peut pas se faire sans une ouverture du capital »*, a fait valoir jeudi 5 juin la CGC-PTT. Le syndicat, qui a récolté 1 % des voix aux dernières élections professionnelles, demande *« des décisions responsables »*, tout en espérant qu' *« il ne faudra pas trop attendre »*.

« Il faut poursuivre sans retard ce qui été décidé », lui fait écho l'Union des cadres dirigeants de France Télécom (UDFT), qui estime qu'aux législatives les Français ont exprimé leur *« attachement à la pérennité des services publics »*, mais *« pas souhaité l'arrêt de la privatisation des entreprises en concurrence »*.

« Il serait désastreux de ne pas donner les moyens à France Télécom d'affronter la concurrence, assure l'UDFT, qui représente les 4 000 cadres dirigeants. *L'ouverture du capital est l'un de ces moyens. Elle offrira une plus grande flexibilité pour nouer des alliances, contribuera à une gestion plus transparente et saine, et garantira l'avenir des emplois. »*

Jeudi 5 juin, des représentants de la direction de France Télécom se sont pour leur part rendus à Matignon pour rencontrer l'entourage de M. Jospin. Ils y ont plaidé la poursuite du processus, tout en invitant le gouvernement à ne pas procéder à un référendum auprès du personnel de l'opérateur.

Si le gouvernement ne s'est pas encore exprimé, le premier secrétaire délégué du PS, François Hollande, a expliqué jeudi que l'on est *« dans un environnement concurrentiel »* et que l'on doit *« adapter l'entreprise sans briser ce qui fait sa force, le principe du service public »*. Il n'a pas développé la notion d'adaptation, mais a précisé qu'*« il n'y a pas de raison de faire des réformes qui affaiblissent les entreprises »* et souhaité qu'*« il y ait une entreprise française de télécommunications qui reste publique »*.

« Il faut quand même bien voir que ce dont il est question, c'est que l'Etat vende 20 % à 30 % du capital : on est loin d'une privatisation », relève l'UDFT, qui se déclare *« opposée à ce que l'Etat ne reste pas majoritaire »*.

Philippe Le Cœur

communistes
à la Bourse de Paris

été versées dans
par la banque IBSA

...verture du capital

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du vendredi 6 juin sur une note stable. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 20 485,75 points, soit une baisse de 0,01 %.

■ **LE DOLLAR** était ferme, vendredi, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,7320 mark, 5,8360 francs et 115,75 yens.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hong-kong. L'once s'inscrivait à 343,50-343,80 dollars, contre 341,30-341,60 dollars jeudi en clôture.

■ **WALL STREET** a progressé, jeudi 5 juin, soutenue par la hausse des valeurs technologiques. Le Dow Jones a fini la séance en hausse de 35,63 points (+ 0,49 %), à 7 305,29 points.

■ **LE PÉTROLE** a baissé, jeudi, sur le marché à terme new-yorkais. Le prix du baril de référence *light sweet crude* échéance juillet a cédé 46 centièmes à 19,66 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

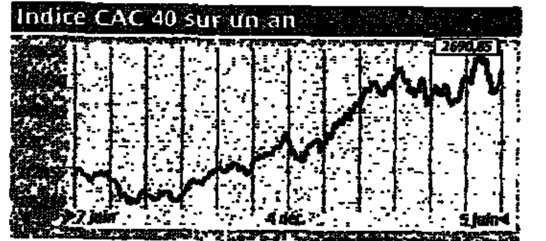
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↘ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Paris repasse au-dessus des 2 700 points

APRÈS cinq séances de hausse, la Bourse de Paris continuait à progresser vendredi 6 juin, dans un marché actif. En hausse de 0,47 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a fait une incursion dans le rouge avant d'afficher à 11 heures un gain de 0,52 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient en moyenne un gain de 0,59 % à 2 706,67 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 3 milliards de francs dont 2,5 milliards sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Les investisseurs jugent sage de prendre quelques bénéfices après une hausse inattendue au cours des séances qui ont suivi la victoire de la gauche aux élections législatives. En quatre séances, l'indice CAC 40 a gagné 110 points soit plus de 4 %.

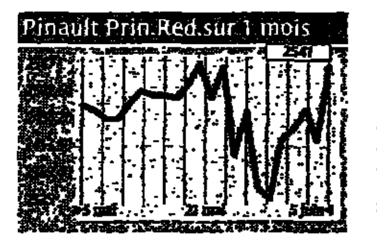
Le ministre de l'économie et des finances, M. Strauss-Kahn a déclaré qu'il *« tenterait de poursuivre une part de l'action de l'équipe précédente qui allait dans le bon sens »*. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a parlé *« d'une relance maîtrisée »*. Quant aux ministres communistes, ils n'ont plus l'heur de déplaire aux marchés financiers. Les opérateurs attendent à présent les premières initiatives du gouvernement et la déclaration de politique générale du premier ministre Lionel Jospin.

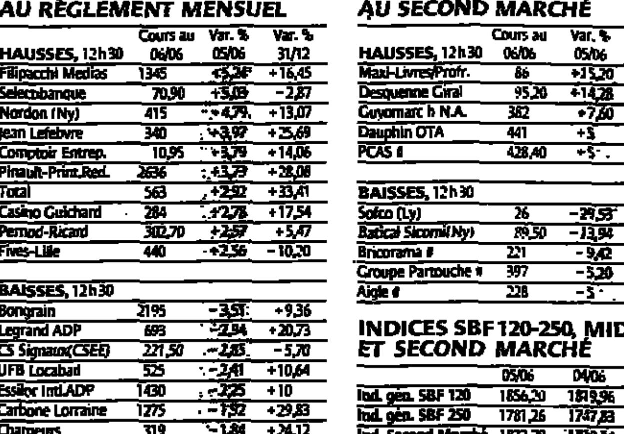


CAC 40 5 jours

Pinault-Printemps-Redoute, valeur du jour

PROFITANT de la vague d'acquisition des valeurs liées à la grande distribution dans la perspective d'une relance de la consommation par le nouveau gouvernement socialiste, l'action Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a encore gagné 5 %, à 2 541 francs, jeudi 5 juin à la Bourse de Paris. Le titre a également bénéficié de la forte progression (+ 6,7 %) du cours de sa filiale Rexel et de l'attente de l'annonce de bonnes nouvelles au cours de l'Assemblée générale de jeudi soir. A cette occasion, il a été annoncé une progression de 6 % du chiffre d'affaires du groupe sur les cinq premiers mois de l'année.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
Filipacchi Medias	1345	+5,24	+16,45
Selectbanque	70,90	+5,03	−2,87
Nordon (Ny)	415	+4,79	+13,07
Jean Lefebvre	340	+3,97	+25,69
Comptoir Entrep.	10,95	+3,79	+14,06
Pinault-Print.Red.	2636	+3,73	+28,08
Total	563	+2,92	+33,41
Casino Guichard	284	+2,78	+17,54
Pernod-Ricard	302,70	+2,57	+5,47
Fives-Lille	440	+2,56	−10,20
BAISSES, 12h30			
Bongrain	2195	−3,51	+9,36
Legrand ADP	693	−2,94	+20,73
CS Signaux(CSEE)	221,50	−2,85	−5,70
UFB Locabail	525	−2,41	+10,64
Essilor Intl.ADP	1430	−2,25	+10
Carbone Lorraine	1275	−1,92	+29,83
Chargeurs	319	−1,84	+24,12
S.E.B.	1073	−1,82	+5,50
Metaleurop	70,55	−1,74	+67,37
Via Banque	172,10	−1,65	+0,05

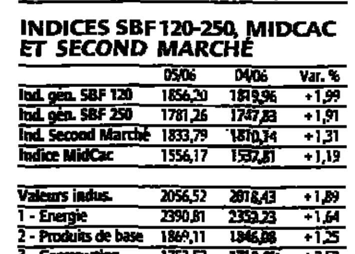


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Promodes	168303	357192085
Saint-Gobain	182581	149665552
Societe Generale	234731	144301475
Elf Aquitaine	211767	135314713
Eaux (Cie des)	163973	118907875
B.N.P.	498878	113418921,70
Pinault-Print.Red.	42515	112043107
Axa	291323	101114931,20
Air Liquide	107864	100454675
Carrefour	23784	93149276

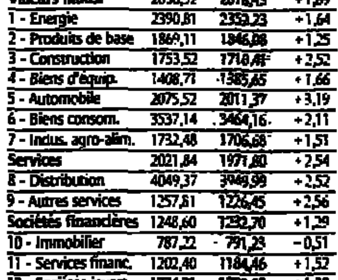
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

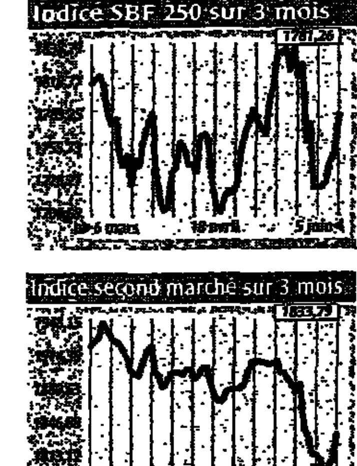
HAUSSES, 12h30	Cours au 06/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
Maxi-Livres/Profr.	86	+15,20	−49,73
Desquenne Giral	95,20	+14,28	+7,20
Guyomarc h N.A.	382	+7,60	+66,08
Dauphin OTA	441	+5	+36,95
PCAS #	428,40	+5	+53,54
BAISSES, 12h30			
Sofco (Ly)	26	−29,53	−37,77
Radical Sicomi(Ny)	89,50	−13,94	+31,61
Bricorama #	221	−9,42	+1,56
Groupe Partouche #	397	−5,20	−6,58
Aigle #	228	−5	+34,11

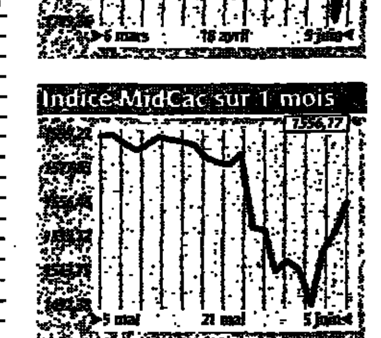


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/06	04/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1856,20	1819,96	+1,99
Ind. gén. SBF 250	1781,26	1747,83	+1,91
Ind. Second Marché	1833,79	1810,34	+1,31
Indice MidCac	1556,17	1537,81	+1,19
Valeurs indus.	2056,52	2018,43	+1,89
1 - Energie	2390,81	2352,23	+1,64
2 - Produits de base	1869,11	1846,08	+1,25
3 - Construction	1753,52	1710,41	+2,52
4 - Biens d'équip.	1408,71	1385,65	+1,66
5 - Automobile	2075,52	2011,37	+3,19
6 - Biens consom.	3537,14	3464,16	+2,11
7 - Indus. agro-alim.	1732,48	1706,68	+1,51
Services	2021,84	1971,80	+2,54
8 - Distribution	4049,37	3949,99	+2,52
9 - Autres services	1257,81	1226,45	+2,56
Sociétés financières	1248,60	1232,70	+1,29
10 - Immobilier	787,22	791,28	−0,51
11 - Services financ.	1202,40	1184,46	+1,52
12 - Sociétés invest.	1774,31	1751,68	+1,29







Stabilité à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 6 juin sur une note stable. *L'indice Nikkei* des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 20 485,75 points, soit une baisse de 0,01 %. Les investisseurs s'attendent à une hausse prochaine du taux d'escompte de la Banque du Japon.

La veille, Wall Street avait progressé, soutenue par la hausse des valeurs technologiques. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York avait gagné 35,63 points (0,49 %) à 7 305,29 points.

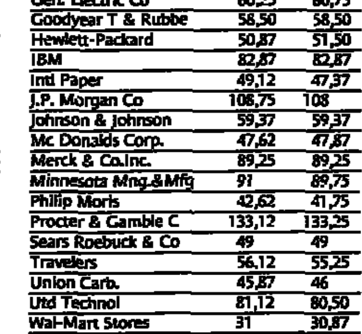
Sur le marché obligataire, le rendement sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence outre-Atlantique, s'était établi à 6,88 % contre 6,85 % la veille en clôture.

Les opérateurs étaient restés prudents avant la publication du rapport sur le chômage au mois de mai aux Etats-Unis. Les analystes s'attendent à environ 250 000 créations d'emploi. Des chiffres supérieurs pourraient déstabiliser les marchés en augmentant la probabilité d'un resserrement de la politique monétaire américaine, début juillet.

L'action Micron Technologies, une des valeurs à la mode, avait gagné 1,5 dollar à 41,38 dollars.

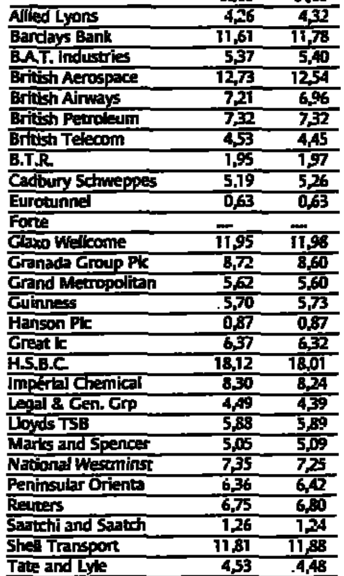
INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/06	Cours au 04/06	Var. en %
Paris CAC 40	2701,99	2635,37	+2,47
New-York/DJ indus.	7297,56	7269,86	+0,38
Tokyo/Nikkei	20488,20	20611,68	−0,60
Londres/FT100	4573,20	4557,10	+0,35
Francfort/Dax 30	3673,03	3661,84	+0,30
Frankfort/Commer.	1252,76	1242,91	+0,79
Bruxelles/Bel 20	2770,38	2771,89	−0,06
Bruxelles/Général	2283,07	2284,48	−0,06
Milan/MIB 30	1030	1030	—
Amsterdam/Gé. Cbs	555,80	555,80	—
Madrid/Ibex 35	564,41	557,47	+1,23
Stockholm/Affarsal	2263,18	2263,18	—
Londres FT30	2939,50	2935,60	+0,13
Hong Kong/Hang S.	14795,50	14831,68	−0,24
Singapour/Strait t	2043,71	2047,89	−0,20



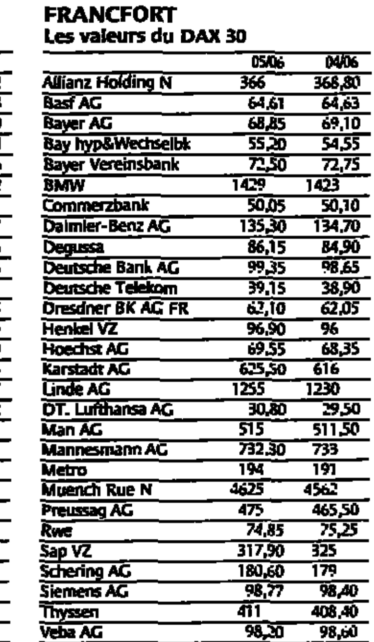
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/06	04/06
Alcoa	74,50	73,87
Allied Signal	76,25	75,87
American Express	69,37	68,50
AT & T	35,50	35,12
Boeing Co	107,87	107
Caterpillar Inc.	99,37	98,12
Chevron Corp.	71,87	72,25
Coca-Cola Co	66,37	66,75
Disney Corp.	80,75	80
Du Pont Nemours&Co	108,37	107,75
Eastman Kodak Co	83,75	83,25
Exxon Corp.	60,12	60
Gén. Motors Corp.H	56,75	56,62
Gén. Electric Co	60,25	60,75
Goodyear T & Rubbe	58,50	58,50
Hewlett-Packard	50,87	51,50
IBM	82,87	82,87
Intl Paper	49,12	47,37
J.P. Morgan Co	108,75	108
Johnson & Johnson	59,37	59,37
Mc Donalds Corp.	47,62	47,87
Merck & Co.Inc.	89,25	89,25
Minnesota Mng.&Mfg	91	89,75
Philip Moris	42,62	41,75
Procter & Gamble C	133,12	133,25
Sears Roebuck & Co	49	49
Travelers	56,12	55,25
Union Carb.	45,87	46
Utd Technol	81,12	80,50
Wal-Mart Stores	31	30,87



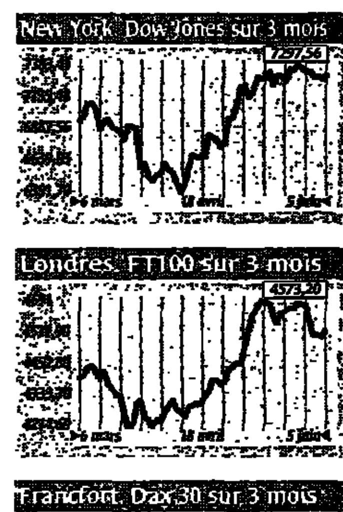
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/06	04/06
Allied Lyons	4,26	4,32
Barclays Bank	11,61	11,78
B.A.T. industries	5,37	5,40
British Aerospace	12,73	12,54
British Airways	7,21	6,96
British Petroleum	7,32	7,32
British Telecom	4,53	4,45
B.T.R.	1,95	1,97
Cadbury Schweppes	5,19	5,26
Eurotunnel	0,63	0,63
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,95	11,98
Granada Group Plc	8,72	8,60
Grand Metropolitan	5,62	5,60
Guinness	5,70	5,73
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,37	6,32
H.S.B.C.	18,12	18,01
Impérial Chemical	8,30	8,24
Legal & Gen. Grp	4,49	4,39
Lloyds TSB	5,88	5,89
Marks and Spencer	5,05	5,09
National Westminst	7,35	7,25
Peninsular Orienta	6,36	6,42
Reuters	6,75	6,80
Saatchi and Saatch	1,26	1,24
Shell Transport	11,81	11,88
Tate and Lyle	4,53	4,48
Univeler Ltd	16,06	16,09
Zeneca	18,51	18,50



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	05/06	04/06
Allianz Holding N	366	368,80
Basf AG	64,61	64,63
Bayer AG	68,85	69,10
Bay hyp&Wechselbk	55,20	54,55
Bayer Vereinsbank	72,50	72,75
BMW	1429	1423
Commerzbank	50,05	50,10
Daimler-Benz AG	135,30	134,70
Degussa	86,15	84,90
Deutsche Bank AG	99,35	98,65
Deutsche Telekom	39,15	38,90
Dresdner BK AG FR	62,10	62,05
Henkel VZ	96,90	96
Hoechst AG	69,55	68,35
Karstadt AG	625,50	616
Linde AG	1255	1230
DT. Lufthansa AG	30,80	29,50
Man AG	515	511,50
Mannesmann AG	732,30	733
Metro	194	191
Muench Rue N	4625	4562
Preussag AG	475	465,50
Rwe	74,85	75,25
Sap VZ	317,90	325
Schering AG	180,60	179
Siemens AG	98,77	98,40
Thyssen	411	408,40
Veba AG	98,20	98,60
Viag	778	785,50
Volkswagen VZ	909	888



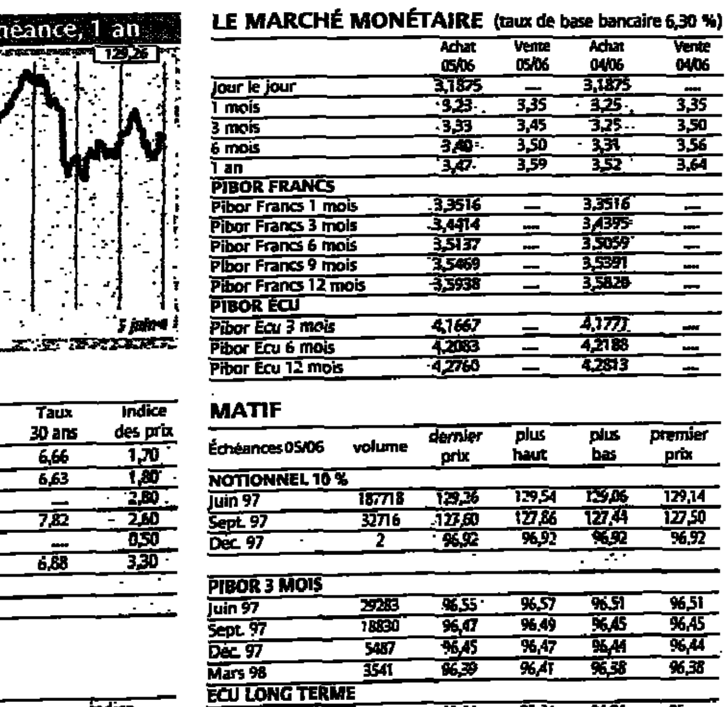
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Légère avancée du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert en légère hausse, vendredi 6 juin. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 10 centièmes, à 129,36 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,74 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. Les opérateurs restent prudents. Ils attendent d'en savoir plus sur les intentions du gouvernement français à propos du pacte de stabilité et de croissance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, dans un marché calme avant la publication des statistiques du chômage. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était établi à 6,88 % en clôture.

La Banque de France a, comme prévu, choisi de laisser inchangés ses taux directeurs.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,20	5,75	6,66	1,70
Allemagne	2,95	5,83	6,63	1,80
Grande-Bretagne	6,15	7,13	—	2,80
Italie	6,50	7,17	7,82	2,60
Japon	0,50	2,70	—	0,50
Etats-Unis	5,50	6,62	6,88	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/06	Taux au 04/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,33	4,38	98,33
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,11	5,11	99,59
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,59	5,57	100,76
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,93	5,93	100,23
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,50	6,52	101,34
Obligations françaises	5,88	5,90	100,25
Fonds d'Etat à TME	−2,05	−2,05	98,61
Fonds d'Etat à TRE	−2,14	−2,12	98,76
Obligat. franç. à TME	−2,06	−2,02	98,98
Obligat. franç. à TRE	−0,07	+0,07	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 05/06	Vente 05/06	Achat 04/06	Vente 04/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,23	3,35	3,25	3,35
3 mois	3,33	3,45	3,25	3,50
6 mois	3,40	3,50	3,31	3,56
1 an	3,47	3,59	3,52	3,64
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3516	—	3,3516	—
Pibor Francs 3 mois	3,4414	—	3,4395	—
Pibor Francs 6 mois	3,5137	—	3,5059	—
Pibor Francs 9 mois	3,5469	—	3,5391	—
Pibor Francs 12 mois	3,5938	—	3,5820	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1667	—	4,1771	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2083	—	4,2188	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2760	—	4,2813	—

MATIF

Échéances 05/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	187718	129,36	129,54	129,06	129,14
Sept. 97	32716	127,60	127,86	127,44	127,50
Déc. 97	2	96,92	96,92	96,92	96,92
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	29283	96,55	96,57	96,51	96,51
Sept. 97	18830	96,47	96,49	96,45	96,45
Déc. 97	5487	96,45	96,47	96,44	96,44
Mars 98	3541	96,39	96,41	96,38	96,38
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1746	95,04	95,34	94,84	95
Sept. 97	664	94,94	94,94	94,50	94,60

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

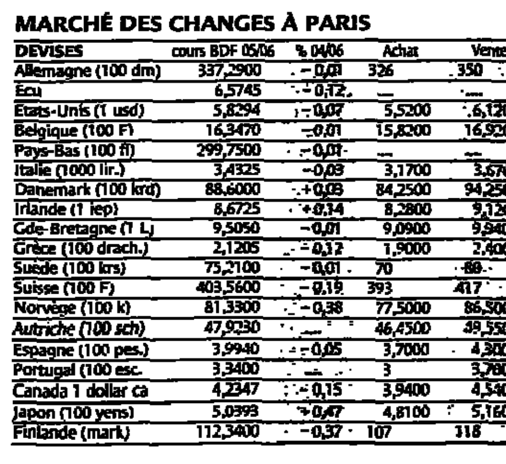
Echéances 05/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	25473	2685	2708	2623	2627
Juillet 97	64	2682,50	2704	2626	2626
Sept. 97	481	2695	2715	2632	2641
Déc. 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,8294	↗ 1,7285	↘ 115,6600	↘ 3,3729	↘ 9,5050

Fermeté du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT FERME, vendredi matin 6 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7320 mark, 5,8360 francs et 115,75 yens. Le billet vert restait soutenu par les perspectives de lancement d'un euro faible, conséquence d'une Union monétaire élargie à tous les pays d'Europe du Sud et moins rigoureuse que prévu sur le plan budgétaire. Les gestionnaires américains et japonais préfèrent, dans ces conditions, transférer par prudence une partie des capitaux qu'ils détiennent en Europe aux Etats-Unis. Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3720 francs pour 1 deutschemark. Les opérateurs n'ont guère réagi à la nomination du nouveau gouvernement et à la participation de ministres communistes.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/06	% 04/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2900	−0,01	326	350
Ecu	6,5745	−0,12	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8294	−0,07	5,5200	6,1200
Belgique (100 F)	16,3470	−0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,7500	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4325	−0,03	3,1700	3,6700
Danemark (100 krd)	88,6000	+0,03	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,6725	+0,14	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,5050	−0,01	9,0900	9,9400
Grèce (100 drach.)	2,1205	−0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,2100	−0,01	70	80
Suisse (100 F)	403,5600	−0,19	393	417
Norvège (100 k)	81,3300	−0,38	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9230	—	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9940	−0,05	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7800
Canada 1 dollar ca	4,2347	−0,15	3,9400	4,5400
Japon (100 yens)	5,0393	+0,47	4,8100	5,1600
Finlande (mark)	112,3400	−0,37	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	06/06	05/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7285	1,7282	+0,02
TOKYO : USD/Yens	115,6600	116,3100	−0,56

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8235	5,8215	5,8305	5,8285
Yen (100)	5,0233	5,0194	5,0380	5,0319
Deutschemark	3,3741	3,3736	3,3782	3,3777
Franc Suisse	4,0340	4,0298	4,0798	4,0770
Lire ital. (1000)	3,4320	3,4301	3,4313	3,4295
Livre sterling	9,4923	9,4856	9,5387	9,5296
Peseta (100)	3,9934	3,9912	3,9998	3,9971
Franc Belge (100)	16,357	16,347	16,363	16,341

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,40	3,45
Eurodollar	5,62	5,74	5,90
Eurolivre	6,47	6,56	6,68
Eurodeutschemark	3	3,02	3,08

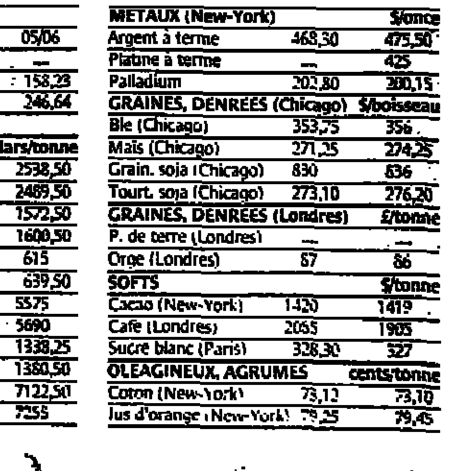
L'OR

	cours 05/06	cours 04/06
Or fin (k. barre)	63800	63000
Or fin (en lingot)	64000	64000
Once d'Or Londres	341,75	340,80
Pièce française(20f)	370	367
Pièce suisse (20f)	370	367
Pièce Union lat(20f)	370	367
Pièce 20 dollars us	2370	2390
Pièce 10 dollars us	1382,50	1450
Pièce 50 pesos mex.	2425	2380

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/06	cours 05/06
Brent (Londres)	18,71	18,32
WTI (New York)	20,40	20,10
Light Sweet Crude	20,10	19,63

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	06/06	05/06
Dow-Jones comptant	161,85	—
Dow-Jones à terme	159,63	158,23
CRB	246,99	246,64

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2526,50	2538,50
Cuivre à 3 mois	2469,50	2489,50
Aluminium comptant	1560,50	1572,50
Aluminium à 3 mois	1590,50	1600,50
Plomb comptant	607,50	615
Plomb à 3 mois	626	639,50
Etain comptant	5560	5575
Etain à 3 mois	5605	5690
Zinc comptant	1308,75	1338,25
Zinc à 3 mois	1355,50	1380,50
Nickel comptant	7042,50	7122,50
Nickel à 3 mois	7185	7255

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	468,30	475,50
Platine à terme	—	425
Palladium	202,80	200,15
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Ble (Chicago)	353,75	356
Mais (Chicago)	271,25	274,25
Grain. soja (Chicago)	830	836
Tourt. soja (Chicago)	273,10	276,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	87	86
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1420	1419
Cafe (Londres)	2065	1905
Sucre blanc (Paris)	328,30	327
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,12	73,10
Jus d'orange (New-York)	79,25	79,45

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 6 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,58 %
CAC 40 : 2706,38

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P.(T.P)	990	990	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	895	899	+ 0,44	1000
Renault (T.P.)	1645	1617	− 1,70	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2145	2165	+ 0,93	1000
Saint Gobain(T.P.)	1323	1315	− 0,60	1000
Thomson S.A (T.P)	1010	1000	− 0,99	1000
Accor	887	890	+ 0,33	100
AGF-Ass.Gen.France	168,90	171,70	+ 1,65	30
Air Liquide	936	932	− 0,42	70
Alcatel Alsthom	630	639	+ 1,42	40
Axa	345,80	345,30	− 0,08	60
Axime	670	677	+ 1,04	10
Bail Investis	799	794	− 0,62	100
Bancaire (Cie)	700	696	− 0,57	100
Bazar Hot. Ville	600	599	− 0,16	50
Bertrand Faure	289	292	+ 1,03	5
BIC	919	917	− 0,21	50
BIS	490	490	—	20
B.N.P.	227,40	227	− 0,17	25
Bollore Techno	728	721	− 0,96	50
Bongrain	2275	2195	− 3,51	50
Bouygues	520	525	+ 0,96	50
Bouygues Offs.	143	144	+ 0,69	10
Canal +	1040	1046	+ 0,57	20
Cap Gemini	339	337	− 0,58	40
Carbone Lorraine	1300	1275	− 1,92	50
Carrefour	3925	3921	− 0,10	100
Casino Guichard	276,30	284	+ 2,78	10
Casino Guich.ADP	227,50	233	+ 2,41	10
Castorama Dub.(Li)	848	854	+ 0,70	25
C.C.F.	242,50	242,70	+ 0,08	25
Cegid (Ly)	569	569	—	25
Cerus Europ.Reun	30,80	30,35	− 1,13	40
Cetelem	687	681	− 0,87	45
CGIP	1697	1690	− 0,41	100
Chargeurs	325	319	− 1,84	100
Christian Dalloz	2260	2270	+ 0,44	10
Christian Dior	925	929	+ 0,43	52
Ciments Fr.Priv.B	207	209,20	+ 1,06	25
Cipe France Ly #	742	736	− 0,80	20
Clarins	731	735	+ 0,54	50
Club Mediterranee	429	436	+ 1,63	25
Coflexip	342,10	343	+ 0,26	10
Colas	802	810	+ 0,99	40
Comptoir Entrep.	10,55	10,95	+ 3,79	10
Comptoirs Mod.	2929	2900	− 0,99	100
CPR	433,40	431,90	− 0,34	50
Cred.Fon.France	65,10	65,10	—	100

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Volkswagen A.G #	4050	[illegible]	+ 0,74	50
Volvo (act.B) #	159,50	[illegible]	− 2,06	5
Western Deep #	160,10	162	+ 1,18	2
Yamanouchi #	146,70	147,50	+ 0,54	50
Zambia Copper	13,40	13,50	+ 0,74	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 6 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

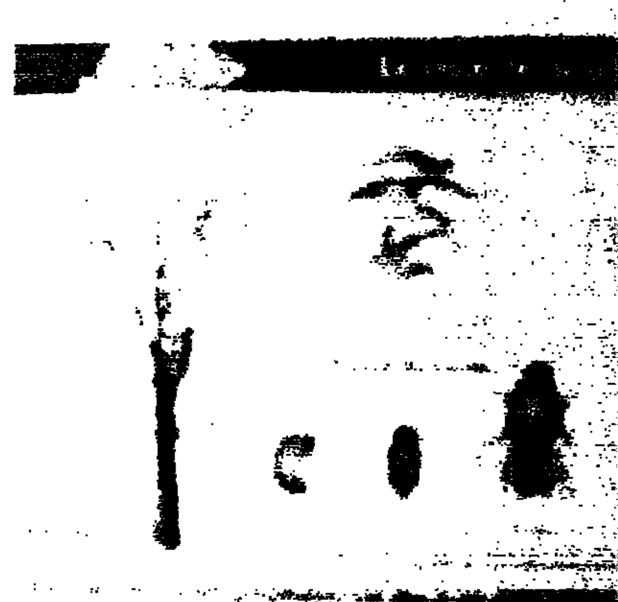
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.



ASTRONOMIE On le sait depuis peu avec certitude : au-delà de Neptune et Pluton, les planètes les plus lointaines du système solaire, gravitent de nombreux « planétoïdes » formés de glace et de poussière. ● LEUR EXISTENCE avait été pressentie en 1951 par l'astronome Gerard Kuiper, mais ne fut confirmée que quatre décennies plus tard. ● 42 CORPS, d'un diamètre de 100 à 500 km, ont été détectés ces cinq dernières années dans la « ceinture de Kuiper », une zone comprise entre 4,5 et 7,5 milliards de kilomètres de la Terre. ● DÉCOUVERT récemment par une équipe américaine, l'un d'eux, doté d'une orbite très différente des autres, pourrait préfigurer une nouvelle classe dans ces objets transneptuniens. ● L'ÉTUDE de ces objets est riche d'enseignements sur la naissance des planètes. Ils constituent, en effet, les débris de la matière primitive dont elles sont issues.

Un petit astre étrange est découvert aux confins du système solaire

Le planétoïde baptisé 1996TL66 apparaît comme un intrus dans les objets célestes de glace et de poussière, débris de planètes ratées, qui gravitent dans la « ceinture de Kuiper », à plus de 5 milliards de kilomètres de la Terre

LOIN D'ÊTRE désertiques, comme on l'a longtemps pensé, les confins du système solaire souffriraient plutôt d'encombrement. Des astronomes américains viennent d'ajouter un nouvel astre à l'orbite étrange sur la liste grandissante des objets lointains qui croisent dans cette zone.

Grâce à des miracles de patience et de technologie, les astronomes ont déjà réussi à détecter, ces dernières années, au-delà de Neptune et de Pluton, entre 4,5 et 7,5 milliards de kilomètres de la Terre, 42 petits astres dits « trans-neptuniens » dont le diamètre varie entre 100 et 500 kilomètres. Sur la base de calculs statistiques, ils en évaluent le nombre potentiel à 35 000. Ces découvertes confirment l'intuition géniale de Gerard Kuiper, astronome américain d'origine hollandaise qui, en 1951, imagina l'existence à la frontière du système solaire d'une ceinture de petits corps formés de glace et de poussières, matière résiduelle de la formation des planètes. Cet anneau, qui passe pour le réservoir des comètes de courte période, a été baptisé « ceinture de Kuiper ».

À UNE DISTANCE VERTIGINEUSE

Il faudra attendre 41 ans pour vérifier cette théorie. Ce n'est qu'en août 1992, après cinq ans de recherches, que deux astronomes américains – David Lewitt, de l'université de Hawaï, et Janet Luu, de l'université Harvard – repèrent sur des clichés réalisés à l'aide du télescope de 2,2 mètres de Hawaï le premier objet trans-neptunien. Un véritable exploit dans la mesure où cet objet, d'un diamètre de 283 kilomètre seulement, se trouve à la distance vertigineuse de 6,5 milliards de kilomètres ! Au fil des années, d'autres observations au sol vont permettre de découvrir les autres petits astres, et de préciser leur orbite autour du Soleil : un cercle d'environ 50 unités astronomiques (7,5 milliards de kilomètres) de rayon pour la plupart d'entre eux.

Des observations plus précises, effectuées récemment par une équipe dirigée par Janet Luu et David Jewitt, semblent remettre en question cette distribution. Les astronomes américains ont pu établir que 1996TL66, un objet découvert en octobre dernier, est doté d'une orbite excentrique et extrêmement allongée, très différente de celle des autres. Son périhélie (point le plus éloigné du Soleil) atteint la distance record de 130 unités astronomiques (19,5 milliards de kilomètres), tandis que son aphélie (point le plus proche) n'est qu'à 35 unités astronomiques (5,2 milliards de kilomètres). Le plan de cette orbite est, en outre, incliné de 24 degrés par rapport à celui de l'écliptique (plan contenant la plupart des orbites des planètes du système solaire).

En raison de ces caractéristiques, les chercheurs américains estiment être en présence d'une nouvelle classe d'objets qu'ils qualifient d'« éparpillée ». Dans leur compte-rendu, publié le 5 juin par la revue scientifique *Nature*, ils postulent l'existence de 800 autres objets similaires.

ORBITE EXCENTRIQUE

Antonella Barucci, spécialiste des petits corps du système solaire à l'observatoire de Paris-Meudon, ne partage pas leur analyse. Pour elle, l'objet 1996TL66 ne fait pas partie d'une nouvelle classe d'objets dans la mesure où son orbite, en apparence étrange, est en fait *« tout à fait normale d'un point de vue dynamique »*.

L'excentricité, explique-t-elle, est *« provoquée par l'effet gravitationnel de Neptune »*. Le même phénomène se retrouve, d'ailleurs, ajoute-t-elle, dans la ceinture d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter où certains éléments ont, eux aussi, des orbites très excentriques. L'inclinaison sur le plan de l'écliptique n'est pas non plus une exception. Si l'orbite de la majorité des petits corps de la ceinture de Kuiper présente une inclinaison assez faible, de 5 à 6 degrés, *« au moins deux d'entre eux ont une orbite inclinée à 30 et à 38 degrés respectivement »*, précise Antonella Barucci. Elle reconnaît que 1996TL66 présente néanmoins une caractéristique curieuse, inexpliquée pour le moment : son orbite est excentrée vers l'extérieur du système solaire, alors que celle de la plupart des comètes périodiques provenant de la ceinture de Kuiper est au contraire très allongée dans le sens opposé, en direction du Soleil.

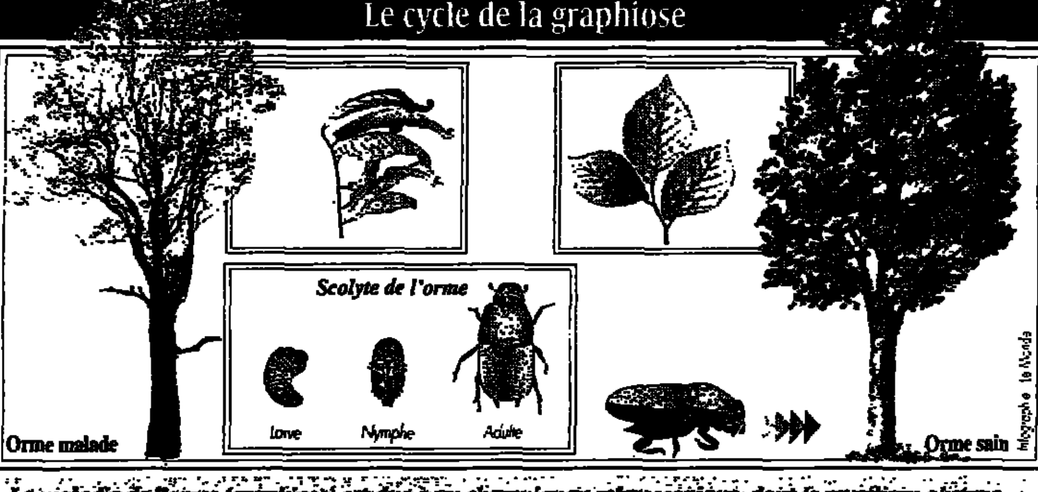
Au-delà des polémiques sur leur classification, l'étude des astres trans-neptuniens est riche d'enseignements. Elle confirme, en effet, la théorie selon laquelle le système solaire s'est formé à partir d'un disque primitif de gaz et de poussière qui s'est aggloméré petit à petit en petits corps solides, les planétésimaux, qui à leur tour se sont regroupés en planètes. Les astéroïdes rocheux de la ceinture principale située entre Mars et Jupiter ainsi que les boules de glace de l'anneau de Kuiper ne seraient que *« les restes de planètes ratées »*.

Christiane Galus

Neuf pays européens unissent leurs recherches pour conserver les ormes, décimés par une épidémie

NOGENT-SUR-VERNISSON (Loiret)
de notre envoyé spécial

« Regardez comme ils sont beaux ! Et quelle prodigieuse variété ! » D'un geste caressant, Éric Collin désigne une plantation d'arbrisseaux, qu'une clôture légère protège de la gourmandise des chevreuils. C'est ici son jardin secret et les boutures d'ormes qui s'alignent devant lui sont comme ses rejetons. Le conservatoire de Nogent-sur-Vernisson, dans le Loiret, sur lequel ce spécialiste de la préservation des ressources génétiques des arbres forestiers au Cemagref (établissement public de recherche pour l'agriculture et l'environnement), veille avec amour, est le gardien de la diversité des ormes, gravement menacée à l'échelle de l'Europe.



La maladie de l'orme (graphiose) est due à un champignon microscopique, dont le mycélium obstrue les vaisseaux de l'arbre et provoque son dépérissement. Sa propagation est assurée par le grand et le petit scolytes de l'orme. Au printemps, de jeunes insectes quittent le tronc des arbres malades sous l'écorce desquels ils se sont développés et vont s'alimenter dans la cime d'un arbre sain. Comme ils sont porteurs de spores du champignon, ils contaminent cet orme, qui, affaibli et émettant une signature olfactive particulière, devient très attractif pour les femelles insectes, qui viendront pondre sous son écorce. Les larves se transformeront en adultes, qui iront à leur tour infester de nouveaux arbres.

Entre le gras du pouce et l'index, l'homme fait rouler une feuille dentelée, palpe sa rugosité. De la paume, il flatte un rameau, redresse une branche. *« Voyez toutes ces nuances ! Ce violet, ce vert tendre... »* Rarement arbre fut aussi familier. Prisé pour l'élasticité et la dureté de son bois, apprécié pour les qualités ornementales de son tronc élancé et de sa ramure majestueuse, vénéré pour ses attributions symboliques, il s'était imposé comme l'égal domestique du chêne.

« CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE »

Cette colonisation végétale remonte au moins à l'ère tertiaire, comme l'attestent des grains de pollens fossiles retrouvés dans des dépôts du miocène. Depuis, beaucoup de chemin a été parcouru par les trois espèces natives d'Europe : l'orme champêtre (*Ulmus minor* ou *campestris*) à petites feuilles, surtout présent dans le sud du continent ; l'orme de montagne (*Ulmus glabra*) aux longues feuilles à trois pointes, habitué des collines boisées des régions plus froides ; l'orme diffus ou lisse (*Ulmus laevis*) aux feuilles ovales et aux fruits (samares) portés par un long pédoncule, plus fréquent dans les forêts alluviales d'Europe centrale.

On retrouve la trace de l'orme dans la Grèce antique, comme essence sacrée associée aux rites funéraires. On suit sa piste chez les Romains, qui en parent leurs forums et l'utilisent comme tuteur pour la vigne. Les seigneurs médiévaux l'érigent sur les mottes castrales et les magistrats rendent la justice sous son ombre tutélaire. Sous les règnes de François Ier et d'Henri II, puis le ministère de Sully, il envahit les campagnes. Ses fibres très résistantes font merveille pour la fabrication d'affûts de canons, de moyeux de roues ou de poulies de navires.

Le bel arbre croît et prospère, jusqu'au début de ce siècle. Las ! En 1919, une épidémie dévastatrice apparaît en Hollande, se propage au reste de l'Europe et opère des coupes claires dans ses rangs. L'agent pathogène est bientôt identifié : un champignon microscopique (*Graphium ulmi*, d'où le nom de graphiose donné à cette maladie) véhiculé par deux coléoptères, le grand et le petit scolytes de l'orme. On le croit tiré d'affaire quand, au début des années 70, une nouvelle et foudroyante attaque, déclenchée par des grumes importées d'Amérique du Nord, décime, en quelques années, la presque totalité des arbres adultes. Pis, les rejets de souche et les drageons sont eux aussi contaminés avant d'avoir achevé leur croissance. *« La plus grande catastrophe écologique subie par un arbre depuis des siècles en Europe »*, déplore Jean Pinon, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Était-ce l'adieu aux ormes ?

Pour tenter d'enrayer la progression du mal, diverses armes chimiques ou biologiques ont été testées, contre le parasite ou contre les insectes propagateurs. Aucune n'en est venue à bout. Certes, des variétés d'arbres résistantes ont été obtenues par croisement avec des espèces asiatiques. Mais, estime Éric Collin, *« ces hybrides, même s'ils sont intéressants pour l'ornement, ne peuvent pas remplacer l'extraordinaire diversité des ormes autochtones adaptés aux climats et aux paysages d'Europe »*. Il ne pense pas davantage que les plants transgéniques, c'est-à-dire modifiés pour être moins réceptifs à la graphiose, que s'efforcent de créer des chercheurs anglais et américains, constitueront la panacée, ni même *« qu'ils quitteront de sitôt leurs éprouvettes »*.

MARQUEURS MOLÉCULAIRES

Faute de remède, le ministère français de l'agriculture a chargé le Cemagref, depuis 1987, de sauver ce qui pouvait l'être : les ressources génétiques des ormes indigènes. Une collection de 400 clones a été constituée par bouturage d'arbres rescapés, originaires d'une dizaine de régions françaises. Des études génétiques et pathologiques ont également été engagées avec l'INRA et des universités. D'autres pays ont entrepris des démarches similaires. Désormais, ces efforts vont être coordonnés dans un programme de l'Union européenne fédérant neuf pays – Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suède – dont la première réunion s'est tenue récemment à Nogent-sur-Vernisson.

L'objectif est d'abord d'établir une base de données unique décrivant la totalité des collections nationales, puis de comparer les génotypes d'un échantillon de 850 clones, à l'aide de « marqueurs moléculaires ». Il est ensuite prévu de constituer une collection réduite d'environ 800 clones, représentative de la diversité génétique des ormes européens. La sauvegarde à long terme de ce précieux patrimoine sera assurée dans des plantations-conservatoires taillées en haies très basses, pour ne pas attirer les insectes vecteurs du champignon pathogène. Il est également prévu de « cryoconserver » des bourgeons dans de l'azote liquide, à moins 196 degrés, de manière à pouvoir régénérer ultérieurement des plants entiers.

Les botanistes rêvent aussi de comprendre pourquoi et comment certains arbres réagissent mieux que d'autres à l'agression, afin de sélectionner les clones offrant le meilleur potentiel de résistance. A cet effet, ils vont pouvoir procéder, à grande échelle, à des tests de tolérance à la graphiose sur des boutures. *« Nous n'obtiendrons pas de résultats du jour au lendemain. Mais,* se réjouit Éric Collin, couvant du regard ses protégés, *nous nous donnons enfin les moyens de conduire à l'échelle européenne un programme cohérent d'étude, de conservation, d'amélioration et peut-être de réintroduction de l'orme. »*

Pierre Le Hir

★ *L'Orme*, par Alain Pontoppidan, Actes Sud, 90 p., 69 F.

L'homme électronique en gestation dans les laboratoires d'IBM

CELA RESSEMBLE à de la science-fiction, et cependant c'est simple comme un bonjour. Vous rencontrez, au cours d'une soirée, un de vos congénères, homme d'affaires pressé. Vous vous serrez la main en gens polis. Il ne s'est rien dit, ou presque. Pourtant, grâce à ce contact entre vos deux corps, vous et votre *alter ego* venez d'échanger une carte de visite électronique comportant nom, coordonnées et quelques informations sur vous ou votre entreprise.

Cela ressemble à de la science-fiction, et cependant tout existe. Mieux, cela fonctionne... Les scientifiques du centre de recherches IBM d'Almaden, à San José (Californie), sont en train de parachever une nouvelle technologie faisant appel à la conductivité naturelle du corps humain pour la transmission de données électroniques. Baptisé Personal Area Network (PAN, que l'on pourrait traduire par « réseau interpersonnel ») par son inventeur, l'Américain Thomas Zimmerman, le procédé exploite cette conductivité en créant un champ électrique qui fait transiter par le corps un très faible courant portant les données. Celui-ci est complètement imperceptible et inoffensif – mille fois moins important que celui généré par un coup de peigne dans les cheveux.

A l'origine, Thomas Zimmerman travaillait avec le professeur Neil Gershenfeld au Massachusetts Institute of Technology de Boston sur les interactions entre le corps et le cerveau. Ils avaient mis au point un système de mesure des mouvements musculaires s'appuyant sur un champ électrique de faible intensité. Chaque mouvement en modifiait la modulation, ce qui permettait de le reconstituer. *« Notre groupe de chercheurs collaborait à l'époque avec les magiciens Penn et Teller sur la technologie que l'on pouvait incorporer à leurs tours »*, se souvient Thomas Zimmerman. Dans un numéro, Penn voulait jouer d'un instrument de musique à distance, sans le toucher. *« J'ai proposé d'envoyer un petit signal à travers son corps pour mesurer la position de sa main. C'est la graine d'où est issu le procédé PAN. »*

Pour l'heure, le prototype mis au point par IBM, composé d'un émetteur de la taille d'un jeu de 32 cartes et d'un récepteur à peine plus grand, n'affiche que de modestes performances. La vitesse de transmission est équivalente à celle d'un minuscule modem de 2 400 bauds, ce qui, dans le cas de la brève poignée de main, n'autorise pas l'échange d'un grand nombre de données ni de véritables fichiers de texte. Le procédé PAN présente cependant l'avantage d'être très peu gourmand en énergie, à condition d'imaginer un dispositif un peu particulier. Thomas Zimmerman suggère en effet d'intégrer les appareils de transmission et de réception... dans les talons des chaussures, partant du principe qu'une partie de l'énergie dissipée pendant la marche pourrait être « récupérée » et stockée dans une batterie.

En fait, il est probable que la technologie PAN ne se réduira pas à la poignée de main électronique. « Big Blue » voit bien plus loin que son prototype et compte plutôt vendre des licences que des produits finis. Pour illustrer la grande palette d'applications qui pourraient découler de son invention, Thomas Zimmerman prend volontiers l'exemple du yuppie branché transportant avec lui tout un attirail : montre à quartz, pager, téléphone portable, baladeur, agenda électronique, etc.

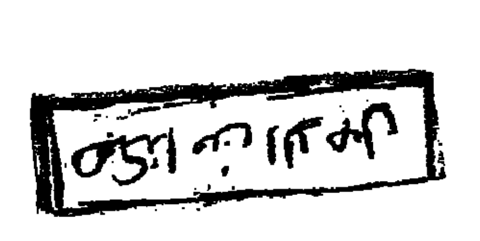
TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Tout cela contient des informations, mais la communication d'un outil à l'autre est impossible pour l'instant. Il serait pratique, par exemple, lors de la réception d'un message sur le pager, que le numéro de l'interlocuteur à rappeler se compose automatiquement sur le téléphone cellulaire en appuyant sur la touche rappel. Un système de fil serait du plus haut comique. L'infrarouge, utilisé dans les télécommandes, est peu pratique pour des outils situés de part et d'autre du corps. Les ondes radio, en raison du nombre important d'interférences qu'elles risquent d'engendrer, ne conviennent pas davantage. Le PAN permet d'éliminer ces inconvénients, à condition de porter les outils près du corps.

Les chercheurs d'IBM ont aussi imaginé d'utiliser le PAN pour de petites transactions financières quotidiennes. Vous entrez dans une cabine téléphonique. En touchant le combiné doté d'un récepteur PAN, vous êtes identifié, et le prix de la communication est débité directement sur votre compte. Autre exemple : vous voulez louer une cassette vidéo. Vous entrez dans le magasin, choisissez un film et repartez sans faire la queue à la caisse. Simplement, quand vous passez entre les bornes de radio-détection situées à la sortie, celles-ci, au lieu de crier au voleur, vous ont reconnu et ont effectué la transaction.

Reste à mettre au point la sécurité de ces réseaux interpersonnels, qui contiendront des informations confidentielles, comme des numéros de carte bancaire. Thomas Zimmerman envisage d'appliquer au PAN ce qui est en usage sur les autres réseaux, c'est-à-dire la mise en marche de l'appareil à l'aide d'un code secret. Plus tard, peut-être, votre PAN vous reconnaîtra, vous, grâce à votre voix ou à vos empreintes digitales. Mais ça, c'est encore un peu de la science-fiction.

Pierre Barthélémy



Iva Majoli tente le coup d'Etat

A Roland-Garros, la jeune Croate disputera la finale des Internationaux de France contre la Suissesse numéro un mondial

CHEVEUX LISSÉS dans un chignon strict, la jeune fille raconte sa demi-finale marathon de deux heures vingt-deux minutes. Ses beaux yeux bleus battus font peine à voir. Iva Majoli est si lasse qu'elle goûte à peine l'instant. La Croate de dix-neuf ans vient pourtant de se qualifier pour sa première finale d'un tournoi du Grand Chelem (6-3, 4-6, 7-5). Samedi 7 juin, elle doit affronter sur le central la Suissesse numéro un mondial, Martina Hingis. Iva a bien cru qu'elle n'y parviendrait jamais.

Il a fallu trois sets à Majoli (nº 9 mondial) pour boucler chacun de ses quatre derniers matches. En ce jeudi 5 juin, elle a ferraillé avec Amanda Coetzer (nº 11). Comme à son habitude, la blonde relanceuse *sud-africaine, format de poche* (1,57 m pour 55 kilos) et mollet de campeuse, a ramené les balles les plus improbables. Campée sur ses longues jambes, Majoli a tenu jusqu'à l'écœurement de Coetzer. Tenaillées par l'angoisse de cette échéance nouvelle pour elles deux, les deux filles ont rivalisé d'imprécision et d'hésitation. Tour à tour, elles ont concédé leurs jeux d'engagement au terme de fautes directes en séries et d'échanges interminables.

Majoli l'a emporté un peu par hasard. Peut-être grâce à ce mauvais rhume qui lui embrumait le cerveau depuis la veille, lui faisant perdre par intermittence le sens crucial de l'instant. *« Je n'ai quasiment pas dormi de la nuit,* a-t-elle expliqué, fiévreuse. *Je me suis réveillée en nage, j'ai un mal fou à respirer. »* Le médecin du tournoi lui a prescrit un traitement. Elle se battra jusqu'au bout. *« Je n'ai rien à perdre. C'est l'occasion de jouer le meilleur tennis de ma vie. On ne peut être fatiguée en finale d'un tournoi du Grand Chelem. Il n'y a rien à faire d'autre que jouer à fond ce qu'on sait être le dernier match. »* Iva a laissé beaucoup d'énergie sur son parcours parisien mais ses proches sont confiants. Elle flanche rarement.

Entraînée par un père chauffeur de taxi, Majoli était déjà, à douze ans, championne d'Europe des moins de quatorze ans. Dotée d'un puissant coup droit lifté et d'un revers à deux mains à la Monica Seles, elle ressemblait déjà à s'y méprendre à son ex-compatriote alors numéro un mondiale : même rictus dans l'effort, même ahanement sur le court. La comparaison ne fait que la stimuler : *« C'est une fabuleuse athlète et je suis arrivée sur le circuit lorsqu'elle était au meilleur niveau mondial, c'était formidable d'être comparée à elle. »*

On voit déjà Iva en haut de l'affiche. Vantée par la société de management IMG, elle séduit Nick Bolletieri et ne tarde pas à s'exiler à Bradenton en Floride dans son usine à champions. *« Pour travailler dans les meilleures conditions. »* Sa famille y est chaleureusement accueillie. Le grand sorcier américain du tennis ne ménage ni son temps ni son argent lorsqu'il décèle un sérieux potentiel. *« Nick est mon second père »*, dit Iva. Le clan Majoli – les parents, Dragica et Stanko, un frère et une sœur aînés, Drago et Nina, également initiés au tennis – s'installe au camp d'entraînement.

VIE DE FAMILLE

La vie s'organise autour du tennis d'Iva. Stanko et Drago, ex-numéro cinq yougoslave, veillent à la technique, les femmes à la logistique. Puisque au pays, la guerre fait rage, on ne ralliera Zagreb que cinq ans plus tard. Le temps pour la petite de se muer en joueuse hors pair et bilingue. A quatorze ans tout juste, elle participe à ses premiers tournois professionnels. A l'époque, les règlements du circuit international sont souples : pas d'âge minimum ni de nombre maximal de tournois. D'autres parents se laissent tenter. Stanko Majoli qui connaît sa fille ne la pousse pas à disputer les grands rendez-vous avant l'âge de seize ans. *« Chacun son rythme, moi j'ai besoin de m'amuser, d'avoir des amis et une vie privée »*, explique-t-elle.

Aujourd'hui, comme souvent dans le tennis féminin, la famille vit plus ou moins de la réussite d'Iva. Fait plus rare, le père s'est sagement mis en retrait pour se consacrer à l'ouverture d'un café à Zagreb. Iva voyage avec son frère et gère seule son emploi du temps. Cette liberté ne lui réussit pas si mal – elle s'est imposée à Hanovre et à Hambourg cette saison – mais la conditionne sans doute moins efficacement pour la victoire que le régime de travail suivi par Hingis. Et même si les pronostics ne lui sont pas favorables, Majoli est prête à la bagarre.

Patricia Jolly



Avantage Hingis

Avant la finale des Internationaux de France qu'elles devaient disputer, samedi 7 juin, Martina Hingis et Iva Majoli s'étaient déjà rencontrées quatre fois. La Suissesse mène par trois victoires à une. Leur première confrontation, en 1996, au tournoi en salle de Tokyo, avait tourné en faveur de la Croate (3-6, 6-3, 6-0). La suite tourna en faveur d'Hingis, qui s'est imposée deux fois (au tournoi en salle de New York et lors du match Croatie-Suisse de la Fed Cup), en trois sets (6-2, 4-6, 6-1 puis 5-7, 6-1, 6-1), en 1996, et une fois, en deux sets (6-1, 6-3), cette année, lors de l'Open Gaz de France disputé à Paris au stade Pierre-de-Coubertin.

Martina Hingis a attendu Monica Seles au tournant

DEUXIÈME MANCHE, cinq jeux partout. Monica Seles soupire. Elle a gagné, jeudi 5 juin, la première manche de la demi-finale des Internationaux de France qui l'oppose à Martina Hingis.

Elle pensait avoir fait le plus difficile dans la deuxième en reprenant le service de sa rivale. Las, elle est menée 0-40 dans son propre engagement. Avec sa bravoure habituelle, elle s'est rebiffée et n'est plus menée que 30-40. L'égalité est au bout de cette balle molle qui lui revient sur une accélération de son coup droit. Seles cogne sans attendre le rebond. Et la balle s'arrête dans filet.

Jeu Hingis. Les deux jeunes femmes changent de côté. Ce nouveau versant du court n'est pas plus favorable à Seles, qui gamberge. Hingis remporte la deuxième manche. Selon la règle, il en reste une à disputer pour désigner la gagnante. En fait, la partie s'est jouée en même temps que la volée de Seles percutait le filet : les fées du tennis ont choisi leur camp.

Avant, il y a deux joueuses et des symboles. Monica Seles a vingt-trois ans. Elle fut yougoslave, elle est américaine. Elle fut numéro un mondial et collectionna les records de précocité ou les titres du Grand Chelem avant d'être poignardée dans le dos au Tournoi de Hambourg, en 1993. Elle est revenue, mais elle ne sera sans doute plus jamais comme avant, un peu moins rapide, un peu plus vieille. Son père n'est pas venue avec elle, car il soigne un troisième cancer.

ENTRE VANITÉ ET ORGUEIL

Hingis a seize ans. Elle a amélioré presque tous les records de précocité de Seles, elle a gagné les Internationaux d'Australie en janvier succédant au palmarès à Monica. Depuis le début de la saison, elle est invaincue. Elle a déjà battu Monica Seles deux fois, en finale. La première, à Key Biscayne, a été plus qu'expéditive, la deuxième, à Hilton Head, plus douloureuse.

Sur la terre battue de Roland-Garros, jeudi 5 juin, Hingis a abordé sa demi-finale comme une enfant vaniteuse. Elle a eu tort. Seles n'a pas été une ogresse par hasard. Sous les assauts de la gauchère, le coup droit de Martina a été réduit à néant. Pour la première fois depuis le début du tournoi, la pimpante fillette a dû reculer. Elle en a presque eu peur. En tout cas, Hingis a dû prendre les choses au sérieux : *« J'ai changé le rythme de mes déplacements, la cadence de mes coups pour revenir à mon jeu »*, a-t-elle déclaré à l'issue du match.

De son bras rapide, Martina a retrouvé ses attaques du fond du court, et sa balle a touché les lignes. Outre la lecture rapide, le coup droit est l'arme la plus fameuse de Hingis. Le plus impressionnant, c'est qu'elle a grandi avec, comme avec un nounours. Depuis 1995, elle ne s'est plus contentée de relancer les balles un peu molles de sa maman, mais s'applique à reprendre les coups d'un *sparring-partner* masculin. La chose est commune sur le circuit féminin, mais ce qui est moins commun est le jeu qui consiste à cueillir la balle à pleine allure, à peine rebondie.

Hingis était encore en forme quand Seles fatiguait. Son coup droit était souvent en retard, elle le jouait à une main. Martina avait tout le temps de préparer le sien. Elle a oscillé entre vanité et orgueil, entre amortis ratés et balles têtues splendides.

Seles tenait encore bon, à l'affût des failles. Et puis, cette demi-volée ratée. L'ancienne numéro un mondial cède le pas. Sur trois coups droits de Hingis, elle perd son service d'entrée dans le troisième set. Elle ne le reverra plus jamais. Après sa défaite (6-7 (2-7), 7-5, 6-4), elle est restée prostrée sur sa chaise. Martina, elle, a jeté les balles au public à s'en déboîter l'épaule droite.

Bénédicte Mathieu

Les clés de la finale

● **Martina Hingis (Suisse)**
Seize ans, 1,67 mètre, 52 kilos, professionnelle depuis octobre 1994. Première joueuse mondiale.
– *Palmarès en Grand Chelem :* vainqueur des Internationaux d'Australie 1997, demi-finaliste aux Internationaux des Etats-Unis en 1996, deux troisième-tour Roland-Garros (1995, 1996).
– *Palmarès :* huit titres. Sydney, Internationaux d'Australie, Tokyo, tournoi en salle de Paris, Key Biscayne, Hilton Head. Martina Hingis est invaincue en trente-sept matches depuis le début de la saison 1997.
Elle a concédé trois manches pour arriver en finale, dont un 0-6 face à l'Autrichienne Barbara Paulus en huitième de finale.

● **Iva Majoli (Croate)**
Dix-neuf ans, 1,73 mètre, 61 kilos, professionnelle depuis août 1991. Neuvième joueuse mondiale.
– *Palmarès en Grand Chelem :* quart de finaliste à Roland-Garros en 1995 et en 1996, à l'Open d'Australie en 1996.
– *Palmarès :* six titres, dont deux remportés cette saison (Hanovre et Hambourg). Depuis le début de la saison 1997, Majoli a enregistré trente-quatre victoires et douze défaites.
Pour se qualifier pour sa première finale d'un tournoi du Grand Chelem, elle a concédé quatre manches.

Le champion de ski Luc Alphand met fin à sa carrière

ON LE VOIT actuellement sur des affiches, torse nu avec un nez rouge. On ne le verra pas sur la plus haute marche du podium olympique avec une médaille d'or. A trente et un ans, Luc Alphand va remiser ses skis et se consacrer à sa famille. Il a annoncé sa décision jeudi 5 juin à Paris. Sacré meilleur skieur du monde toutes disciplines confondues, ce spécialiste de la vitesse ne briguera donc pas le titre de champion olympique de descente à Nagano, en février 1998. Sans doute n'a-t-il pas voulu prendre le risque de terminer sa carrière sur un échec de la même nature que celui qu'il a essuyé lors des championnats du monde de Sestières.

« Lucho », comme le surnommait ses coéquipiers, s'est résigné à ne pas briller dans les courses d'un jour type Jeux olympiques ou championnat du monde. Sa carrière avait pourtant débuté par un titre mondial de descente juniors en 1983. L'année suivante, il entrait en équipe de France. Il avait dix-neuf ans et le profil parfait du grand champion de descente. Ses entraîneurs regrettaient seulement un certain manque de concentration. Toujours est-il que son camarade Franck Piccard va gagner une médaille d'or en super-G en 1988 et une médaille d'argent en descente en 1992, alors que lui fréquentera surtout l'infirmerie. Entre 1987 et 1993, Luc Alphand accumule pas moins de dix blessures et trois opérations. Deux mois avant les Jeux olympiques 1992 à Albertville, il s'arrache les ligaments du pubis. Il est douzième de la descente olympique. En 1993, il est quatrième de la descente des championnats du monde de Morioka, à un centième de seconde du podium, avant de se rompre, un mois plus tard, à Whistler Mountain, les ligaments du genou droit. Il est alors sur le point de tout arrêter.

TROIS GLOBES DE CRISTAL

On le trouve pourtant dans les portillons de départ l'hiver suivant. C'est un autre homme. Il a vingt-huit ans et quelques kilos supplémentaires. Il a aussi consenti un nouvel entraînement plus sérieux et plus précis. Il manque de peu la première place de la descente du Critérium de la première neige de Val-d'Isère, en décembre. La victoire ne le boude plus pour longtemps. Le 14 janvier 1995, à Kitzbühel, Luc Alphand gagne les deux descentes organisées dans la même journée sur la mythique Streif. Dès lors, il devient le patron de sa discipline. Il gagne la Coupe du monde de descente pour la première fois. L'année suivante, aux championnats du monde de Sierra Nevada, en 1996, il prend la troisième place de la descente. Quelques semaines plus tard, il conserve sa Coupe du monde de descente. Il conservera ce titre en 1997 grâce à son expérience, après une lutte âpre avec l'Italien Kristian Ghedina. Surtout, Luc Alphand étend son registre à l'autre épreuve de vitesse, le super-G, ce qui lui permet de prendre position au classement général de la Coupe du monde.

Sans doute attend-on trop de lui aux championnats du monde de Sestrières, en février. Il échoue dans le super-G et chute dans la descente. Il se venge à Garmisch-Partenkirchen quelques jours après, en gagnant un super-G et la descente. Et dimanche 16 mars, fort de six victoires dans la saison – quatre descentes (Val Gardena, Bormio, Kitzbühel et Garmisch-Partenkirchen) et deux super-G (Laax et Garmisch) –, Luc Alphand se voit attribuer trois globes de cristal, celui du classement général et ceux de la descente et du super-G. Fallait qu'il raccroche en pleine gloire ou qu'il tente le diable une saison supplémentaire ? Il hésitait : *« On a fait des enfants ensemble, ce n'est pas pour les laisser grandir tout seuls. (...) Mon genou me fait mal. Je veux encore me promener dans les montagnes quand j'aurais cinquante ans. »* Son choix est maintenant fait. Bon pour lui, moins pour le ski français.

R. M

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Luc Leblanc a abandonné** le Tour d'Italie, jeudi 5 juin, au cours de la dix-neuvième étape courue entre Predazzo et Falzes. Il occupait la troisième place du classement général, mais avait lourdement chuté, la veille, dans le contre-la-montre. L'ex-champion du monde avait tenu à prendre le départ malgré ses blessures à l'épaule droite (hématome), à la main et à la cuisse droites. Sur cette dernière, une profonde entaille avait nécessité la pose d'un gros pansement jusqu'au-dessus du genou. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : le Kenyan Daniel Komen** et son ex-compatriote naturalisé danois Wilson Kipketer ont signé, jeudi 5 juin, à Rome, les deux meilleures performances mondiales de la saison sur 5 000 mètres et 800 mètres. Malgré une pluie battante, Komen a réussi un temps de 12 min 48 s 98 au 5 000 mètres, tandis que Kipketer courait le 800 mètres en 1 min 43 s 54. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL :** Alen Boksic retourne à la Lazio de Rome. Le transfert de l'attaquant de la Juventus de Turin a été officialisé jeudi 5 juin. Il avait déjà joué pendant trois saisons à la Lazio (1993-1996). – *(AFP.)*

Au Tournoi de France, Fabien Barthez garde son flegme dans les buts des Bleus

CE JEUNE HOMME est étonnant. Rien ne semble pouvoir le troubler. Ni la pression supposée de la haute compétition, ni le fameux stress du gardien de but.

PORTRAIT

Il restera longtemps le plus jeune gardien à avoir été sacré champion d'Europe

Avec Fabien Barthez, tous les clichés ayant trait au poste si spécifique de gardien sont mis à mal et le France-Angleterre du Tournoi de France, samedi 7 juin, à Montpellier, n'y devrait rien changer. *« Durant des années, de pseudo-spécialistes ont fait croire que pour être un grand gardien, il fallait au moins avoir vingt-sept ou vingt-huit ans. N'importe quoi ! Pas besoin d'avoir dix ans de carrière derrière soi pour être au point. »* L'intéressé sait de quoi il parle. Dans le Livre des records, il restera longtemps le plus jeune gardien à avoir été sacré champion d'Europe. Quelques semaines avant de fêter ses vingt et un ans, Fabien Barthez remportait avec l'Olympique de Marseille la Coupe des clubs champions face au Milan AC.

Né à Lavelanet (Ariège), fils d'un rugbyman qui fut un excellent demi d'ouverture, Fabien Barthez a baigné dans une ambiance rugby durant son enfance. Son père lui a fait connaître les Skrela, Maso, Spanghero. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, Fabien possédait une double licence : rugby à Lavelanet, football à Laroque, un petit village du coin. De ses années rugby, Barthez a gardé un phénoménal jeu au pied, d'abord travaillé avec un ballon ovale. La règle interdisant aux gardiens de prendre à la main un ballon adressé volontairement par un coéquipier ayant bouleversé les données du football, Barthez n'a eu aucun mal à s'adapter.

Aujourd'hui, les gardiens se voient obligés de jouer de plus en plus au pied. Un aspect fondamental du jeu qui permet à Barthez, l'homme aux dégagements aussi lointains que précis, de garder une longueur d'avance sur la plupart de ses confrères. *« J'ai pris l'habitude, une fois en possession du ballon, de le poser au sol et de le pousser au pied en dehors de ma surface de réparation avant de dégager. L'intérêt d'avoir le ballon au sol c'est que la frappe qui suit est plus précise et la trajectoire plus tendue que lorsque l'on dégage de manière classique, en faisant rebondir le ballon des mains vers le sol. » « Au fil des ans, mon style de jeu n'a pas fondamentalement changé. Ma principale qualité a toujours été l'anticipation. Le reste, c'est-à-dire le placement, les réflexes, les relances, vient naturellement. »* Champion d'Europe à vingt ans, Barthez a su rester au sommet après des débuts supersoniques.

A Toulouse, il a fait ses gammes, supplantant rapidement le titulaire, Robin Huc. A Marseille, c'est Pascal Olmeta qui dut s'avouer vaincu devant ce jeune gardien sans complexes. Aujourd'hui, à bientôt vingt-six ans, le voilà sacré champion de France avec l'AS Monaco et titulaire en équipe de France.

« PERFECTIONNISTE »

Trop haut, trop vite ? En dépit des apparences, sa carrière n'est pas faite que de moments glorieux. Avec l'OM, il a connu la deuxième division. Puis une saison ratée, lors de son arrivée en Principauté. Blessé au genou, poignet fracturé dès le premier match, suspendu deux mois après la désormais célèbre histoire du cannabis, Barthez en a bavé sans jamais perdre confiance : *« Je suis très critique envers moi-même. Peut-être même trop perfectionniste. Cet état d'esprit m'a toujours empêché de jouir du moment présent, que ce soit le titre européen ou celui de champion de France. »*

L'ironie du destin a voulu que Bernard Lama, celui qui reste aux yeux du sélectionneur Aimé Jacquet le gardien français numéro un, soit privé de Tournoi de France pour cause de « fumette ».

Déjà titulaire une demi-douzaine de fois chez les Bleus, impeccable à chacune de ses sélections, auteur d'un match admirable lors d'un décisif Roumanie-France disputé à Bucarest, dans les cadres des qualifications pour l'Euro 96, Barthez s'est installé avec flegme dans la peau du titulaire. Mardi 3 juin, à Lyon, il a sorti un grand match face aux monstres brésiliens, détournant trois tirs somptueux. Seule fausse note de la soirée : ce but concédé sur l'incroyable coup franc tiré des trente-cinq mètres par Roberto Carlos. Une trajectoire à 122 kilomètres à l'heure qui reste une énigme. *« A cinq mètres, je voyais la balle dehors d'au moins deux mètres. Oui, ce but est de ma faute »*, avoue sans se faire prier celui à qui beaucoup d'observateurs prédisent un avenir radieux chez les Bleus.

Alain Constant

Le champion de ski Luc Alphand met fin à sa carrière

s au tournant

les buts des Bleus

Temps orageux

UNE PERTURBATION orageuse progressera par l'ouest du pays. Il fera chaud et lourd sur l'ensemble du pays. Des orages localements violents pourraient éclater sur le Massif Central en fin de journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les pluies du matin laisseront place à de belles éclaircies à la mi-journée. L'après-midi, quelques averses se produiront, parfois orageuses près des côtes. Le vent de sud soufflera à 90 km/h en rafales sur la pointe Bretagne et à 70 km/h en Manche. Il fera 20 à 25 degrés.

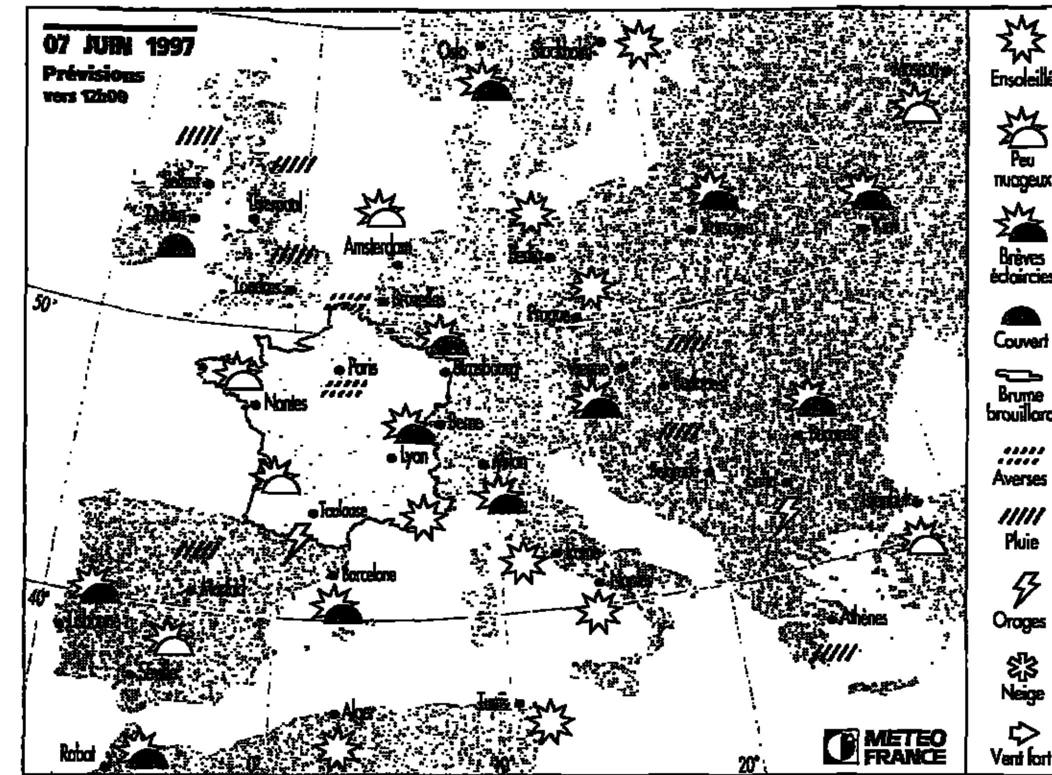
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront nombreux dès le matin, avec un temps lourd. L'après-midi, le temps sera couvert avec des ondées éparses. Il fera 24 à 27 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller largement jusqu'à la mi-journée. L'après-midi, les nuages seront un peu plus nombreux avec des ondées, parfois orageuses. Il fera 26 à 29 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux avec quelques ondées. Ailleurs, il pleuvra le matin, puis il y aura quelques éclaircies, mais aussi quelques ondées ou averses orageuses. Il fera 26 à 29 degrés l'après midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, le ciel sera voilé par des nuages élevés, avec une tendance orageuse en fin de journée. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec des ondées orageuses. Les orages pourront être violents en soirée sur l'Auvergne. Le thermomètre marquera 24 à 28 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc Roussillon, les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi avec un risque d'ondée. Ailleurs, le ciel sera voilé. Il fera 26 à 29 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 07 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 N	KIEV	13/21 S	VENISE	16/25 S	LE CAIRE	22/34 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	16/21 S	VIENNE	12/23 S	MARRAKECH	19/26 N
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 N	LIVERPOOL	15/18 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 N
				EUROPE		LONDRES	18/24 P	BRASILIA	15/23 N	PRETORIA	1/21 S
				AMSTERDAM	17/24 N	LUXEMBOURG	16/28 S	BUENOS AIR.	8/13 N	RABAT	19/26 S
FRANCE métropole		NANCY	14/26 P	ATHENES	18/23 P	MADRID	16/23 P	CARACAS	26/32 N	TUNIS	20/29 S
AJACCIO	14/26 S	NANTES	15/24 N	BARCELONE	19/26 S	MILAN	18/28 S	CHICAGO	13/17 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/25 P	NICE	17/24 S	BELFAST	13/18 P	MOSCOU	13/17 N	LIMA	21/24 N	BANGKOK	29/38 N
BORDEAUX	18/27 N	PARIS	16/25 P	BELGRADE	16/22 P	MUNICH	14/25 S	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	28/32 S
BOURGES	16/26 P	PAU	16/25 P	BERLIN	13/24 S	NAPLES	17/26 S	MEXICO	15/22 P	DJAKARTA	26/31 P
BREST	13/20 P	PERPIGNAN	17/26 S	BERNE	13/29 S	OSLO	10/22 S	MONTREAL	14/26 S	DUBAI	28/35 S
CAEN	16/22 P	RENNES	15/25 N	BRUXELLES	18/25 P	PALMA DE M.	19/26 S	NEW YORK	13/20 S	HANOI	28/34 P
CHERBOURG	12/20 P	ST-ETIENNE	15/28 P	BUCAREST	13/23 S	PRAGUE	9/22 S	SAN FRANCIS.	16/22 S	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	15/27 P	STRASBOURG	15/28 N	BUDAPEST	14/23 P	ROME	14/23 S	SANTIAGO/CHI	3/16 S	JERUSALEM	19/30 S
DIJON	15/26 P	TOULOUSE	18/27 P	COPENHAGUE	12/19 S	SEVILLE	19/25 N	TORONTO	12/22 N	NEW DEHLI	25/38 S
GRENOBLE	14/29 S	TOURS	16/25 P	DUBLIN	11/16 C	SOFIA	12/21 P	WASHINGTON	10/21 S	PEKIN	18/23 P
LILLE	15/24 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/28 S	ST-PETERSB.	10/21 S	**AFRIQUE**		SEOUL	15/23 S
LIMOGES	15/24 P	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	14/26 S	STOCKHOLM	10/20 S	ALGER	18/30 S	SINGAPOUR	28/32 N
LYON	16/28 S	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	10/25 S	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	11/17 S
MARSEILLE	18/28 S	NOUMEA	19/23 S	ISTANBUL	15/20 N	VARSOVIE	11/19 S	KINSHASA	20/32 S	TOKYO	16/25 N

Situation le 6 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 8 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La chaîne Hilton s'associe à American Express et à IBM pour tester, dans certains de ses établissements et jusqu'à la fin de l'année, une carte électronique *à fonctions multiples permettant* notamment des formalités automatiques d'enregistrement, de sélection de la chambre, de remise de la clé, d'impression des informations et de paiement, à un kiosque spécialement équipé à cet effet. Cette expérimentation a commencé à l'Hôtel O'Hare Hilton de Chicago et sera étendue d'ici à la mi-juin à sept autres destinations-clés du secteur des affaires.

■ **COLOMBIE.** Sofitel, la marque hôtelière haut de gamme du groupe Accor, reprendra, le 1er août, la gestion du Victoria Regia, l'un des hôtels les plus prestigieux de Bogota. Il est situé au nord de la partie historique, à proximité du quartier des affaires et du quartier chic de la ville.

TECHNOLOGIE

Marìmba pousse les octets vers les internautes

PALO ALTO
correspondance

Kim Polese avait tout pour réussir à Hollywood. C'est dans l'informatique, au cœur de Silicon Valley qu'elle fait un malheur. Diplômée en biophysique de l'université voisine de Berkeley et en « sciences de l'ordinateur », elle dirige une petite compagnie au nom « *dansant* » qui se propose de révolutionner (une nouvelle fois) l'internet : Marìmba (l'accent sur le « i » est là en signe d'énergie).

Le nom d'un instrument maya se retrouve ainsi au centre du vocabulaire en constante fusion des technologies de l'information. Kim Polese aime les noms qui décoiffent : elle avait déjà baptisé du terme désignant le café américain – Java – le langage inventé par le Néerlandais Arthur van Hoff qui permet d'écrire des mini-applications indépendantes pour l'internet.

« *Nous nous sommes vite rendu compte que Java était une plate-forme formidable à laquelle il manquait des instruments* », explique Polese, qui a conçu avec ses partenaires de Marìmba une technologie, Castanet, permettant de « pousser » *(push)* les octets vers les internautes naguère contraints à les « tirer » *(pull)* de la toile.

La particularité de Castanet est d'opérer des « mises à jour différentielles ». L'émetteur ne renvoie pas le dossier tout entier, mais seulement ce qui a été modifié – « *à l'octet près* », précise Polese – depuis la dernière version figurant sur l'ordinateur du client.

« PULL » OU « PUSH » ?

Plutôt que de la *push*, Kim Polese prétend faire « *de la gestion intelligente d'applications* », qu'il s'agisse de l'information (les nouvelles par exemple) ou du code informatique (les instructions qui sont à la base du fonctionnement des logiciels). « *Les octets sont des octets* », peu importe à quoi ils servent.

Castanet permet de les gérer d'une façon souple et économique. Un énorme avantage à une époque où ce qui freine le plus le développement de la toile, c'est la faiblesse du débit. En revanche, ce qu'on économise en bande passante, se paie avec de l'espace sur le disque dur du PC. Les « canaux » font gagner du temps, mais prennent de la place. Concession à la technologie pull classique dans laquelle l'usager va tirer l'information sur la toile, avec Castanet, l'actualisation se fait toujours à la demande de l'usager, une garantie de sécurité pour les entreprises protégées par des murs pare-feu.

L'émetteur gère une sorte de table des matières de ce qui se trouve sur le site et, à chaque mise à jour, l'usager en télécharge une copie sur son ordinateur. Au moment de la nouvelle connexion, une comparaison entre la version de l'usager et celle qui est opérationnelle sur le serveur permet à ce dernier de déterminer ce qu'il doit actualiser.

Chaque « tuner » a un code d'identification propre qui permet à l'émetteur de savoir exactement quelle catégorie d'information lui envoyer. Il dispose d'informations précises sur chacun de ses clients et peut leur adresser des messages ciblés. Kim Polese n'hésite pas à parler de « *Nirvana de la publicité sur mesure* ».

Castanet fonctionne indépendamment du système opérationnel des ordinateurs et devrait être utilisable avec d'autres langages que Java (qui ne permet pas encore de tout faire dans les meilleures conditions) à partir de l'été.

Netscape vient de donner un gros coup de pouce à Marìmba en intégrant Castanet à son Netcaster, base de sa propre technologie push. Plus de cent compagnies se sont inscrites, parmi lesquelles Federal Express, Hot Wired, plusieurs courtiers de Wall Street et le National Center for Missing and Exploited Children, qui s'en sert pour tenir au courant la police et les institutions concernées du sort des enfants disparus.

NOUVEL ÂGE

Marimba prétend commencer un nouvel âge de l'informatique où il sera enfin possible de distribuer informations et logiciels en ligne sans pour autant paralyser le réseau. « *Le modèle sur lequel les programmes actuels sont conçus n'a pas du tout été dessiné en tenant compte de l'internet* », estime Kim Polese en mettant implicitement en cause Microsoft.

Le patron Bill Gates, qui a lancé une initiative visant à l'adoption d'un standard pour la technologie push, le Channel Data Format, en tenant Marìmba à l'écart. Et les alliés de Microsoft ne chôment pas. PointCast, le pionnier, lance sa deuxième version, et BackWeb, le concurrent le plus sérieux de Marìmba, annonce une technologie permettant la mise à jour différentielle à partir de l'été.

Marimba est une technologie séduisante et pleine d'avenir, mais ce que Kim Polese et ses amis font, d'autres s'efforcent de l'offrir également. Dans le monde de l'informatique où le premier arrivé jouit d'un considérable avantage, cela se mesure en mois d'avance. Celle de Marìmba est de l'ordre d'un an. Une avance considérable quand on la mesure en « temps internet », mais qui ne permet ni de se reposer... ni de danser. Aucun risque, Kim Polese prend bien soin d'affirmer d'un seul souffle son goût pour la musique et son âme d'entrepreneur.

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

Un émetteur, des canaux, des tuners

Pour bien comprendre la technologie utilisée par Marìmba, il faut d'abord revenir sur un problème de vocabulaire. En anglais une « chaîne » de télévision se dit « channel », ce qui se traduit littéralement par « canal ». La différence entre les deux termes, c'est que l'anglais implique la notion de flux, qui ne se trouve nullement dans le français. Et dès qu'on veut étendre le concept, la langue fait obstacle. Marìmba, comme toutes les autres entreprises intéressées par la « push », se propose d'établir des « canaux » de communication entre les sites diffuseurs et les usagers.

L'instrument s'appelle Castanet. Il se compose de trois éléments : un programme émetteur (1) qui, sur le serveur des compagnies intéressées, gère et diffuse des « canaux » (2) d'information. Sur les PC individuels, les récepteurs ou « tuners » (3) sont des logiciels qui reçoivent les informations transmises sur les canaux auxquels chaque usager s'est abonné. Un récepteur peut maintenir plusieurs canaux à jour.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97117

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III							■				
IV				■							
V						■					
VI			■		■						
VII		■						■			
VIII					■					■	
IX								■			
X				■							
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Déposée pour réparer. – II. Pour suivre à distance. Un refus à Londres. – III. Porte la cloche. Fixe les teintures. – IV. Le faux est pourtant bien vrai. Font partie de la grande famille. – V. Bien fini. Appareil. – VI. Au sommet des cartes. Bâtons pour écrire. – VII. Le papa d'Hector. Fait la distribution au cinéma. – VIII. Apporte de l'eau au moulin. Un peu ridicule, ce chapeau. – IX. Prépare les maîtres de demain. En rébellion avec le chef. – X. Elimine. Fit le tour. – XI. Rendent dur, le ton, le cœur, le sol...

VERTICALEMENT

1. Attendent la défaillance pour se montrer. – 2. Les grandes sont plus difficiles à intégrer. Ses bains nous remettent en forme. – 3. Un cri final. Croiseur de mots. – 4. Enduit pour l'âtre. Demeure de femmes pour des femmes à demeure. – 5. Crochu pour s'entendre. Un aller sans retour. – 6. Conduit à destination. Mettre en réseau. – 7. Contracté. Comme une dinde élevée en plein air. – 8. Ne fut pas pressé de rentrer. Mis en cause. – 9. Alimentent et font *tourner le PC.* – *10. Renvoie vers une* grande organisation. Presque pâle. – 11. N'aiment ni les groupes ni les étiquettes.

Philippe Dupuis

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SOLUTION DU N° 97116

HORIZONTALEMENT

I. Festivalier. – II. Acte. Evalue. – III. Ilot. Roi. RC. – IV. Rupin. Insee. – V. Es. Noiret. – VI. Veneur. Sept. – VII. Usera. Mai. – VIII. Lai. Tint. Go. – IX. Otto. Trajan. – X. Irénée. Rein. – XI. Réempruntée.

VERTICALEMENT

1. Faire-valoir. – 2. Ecluse. Atre. – 3. Stop. Nuitée. – 4. Tétines. Onm (nom). – 5. Nouet. Ep. – 6. Ver. Irriter. – 7. Avoir. Anr. – 8. Laines. Tarn. – 9. Stem. Jet. – 10. Eure. Pagaie. – 11. Réceptionné.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Les fresques romanes des Salles-Lavauguyon (Haute-Vienne)

LES FRESQUES ROMANES de l'église Saint-Eutrope des Salles-Lavauguyon (Haute-Vienne), sont le sujet du timbre à 4,50 F mis en vente générale lundi 16 juin. Il suit de peu celui émis le 1er mars sur les fresques de l'église de Tavant (Indre-et-Loire).

Si l'église Saint-Eutrope fut classée monument historique dès 1907, ce n'est que récemment que son décor peint au début du XIIe siècle – qui s'inspire de la Création, de l'enfance du Christ, de la vie des saints, etc. – a été découvert, sous des couches d'enduit et de mousse.

Le timbre reprend des scènes des fresques. A gauche, Dieu donne vie à Adam en présence du Christ ; à droite, Adam endormi, Dieu lui prélève une côte pour créer Eve qui le regarde.



Au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, il est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée les samedi 14 et dimanche 15 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle polyvalente des Salles-Lavauguyon (Haute-Vienne).

★ Souvenirs philatéliques auprès de l'association Les Amis de Saint-Eutrope, 87440 Les Salles-*Lavauguyon (tél. : 05-55-00-30-68* ou 05-55-77-75-19). J.-P. Véret-Lemarinier sera sur place pour dédicacer son timbre, les deux jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

EN FILIGRANE

■ **MONACO.** L'Office des émissions de timbres-poste de la principauté de Monaco a mis trois timbres en circulation le 5 mai : deux à 3 F de la série Europa *(Sainte-Dévote* et *Port-Hercule)* et un à 7 F *Lutte contre la drogue* ; le 29 mai, un timbre à 4,90 F dédié à l'exposition philatélique américaine Pacific 97 (rens. : 00-377-93-15-41-41).

■ **VENTES. Vente sur offres Demarest** (Paris, tél. : 01-47-70-04-01) clôturée le 16 juin. Près de 3 000 lots, dont un 1 F vermillon (prix de départ 67 500 F), une belle sélection de classiques de France, ballons montés, raretés coloniales, raids aériens, rubrique polaire, autographes (Henri IV, Robespierre, dossier Goncourt, etc.).

Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : 01-47-70-45-72) clôturée le 18 juin. Parmi les quelque 4 000 lots : des marques postales (cachet d'essai février 1828 Bordeaux, prix de départ 700 F), des timbres de France et du monde entier, des rubriques cartes postales, des monnaies, des autographes (Gavarni, 250 F).

■ 36-15. Les dix dernières chroniques philatéliques parues dans *Le Monde*, le calendrier des prochaines émissions de timbres, des informations de dernière minute et des jeux dotés de nombreux prix sont disponibles sur le service télématique du *Monde* (3615 LEMONDE, puis code PHI, 2,23 F la minute).

THÉÂTRE **Manifestation internationale et biennale, le Festival de théâtre des Amériques s'est tenu cette année du 22 mai au 8 juin à Montréal. Réunissant comme à l'ordinaire quelques-unes des productions marquantes réalisées récemment à l'étranger – comme *Les Trois Sœurs*, de Nekrosius, ou *Pearls for Pigs*, de Richard Foreman – et plusieurs productions canadiennes, il s'est ouvert pour la première fois à la jeune création québécoise. ● INVITÉE par le Théâtre de Quat'Sous de Montréal, en marge du festival, la production française de « Aux hommes de bonne volonté », réalisée par le Sirocco Théâtre, a reçu un accueil triomphal. ● À QUÉBEC, le 2 juin, l'acteur et metteur en scène Robert Lepage a pris officiellement possession de son nouveau lieu de production, la caserne Dalhousie, qui réunit toutes les disciplines artistiques, scientifiques et techniques.**

Au printemps, la scène québécoise fait la fête à Montréal

Le Festival de théâtre des Amériques est l'un des deux rendez-vous les plus importants du spectacle vivant au Canada avec le Festival de Toronto. Cet événement international s'est ouvert cette année aux meilleurs représentants de la jeune création locale

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

7 h 15 du matin. Deux petites centaines de personnes, les yeux bouffis de sommeil, se pressent au pied du haut escalier de fer qui mène à la salle de répétition du Théâtre Espace libre, dans les faubourgs de l'est de Montréal. Là les attendent une tasse de café et des croissants à volonté, ainsi qu'une batterie de petites tables et de chaises où chacun s'installe sans trop savoir à quoi s'attendre. *Matines : Sade au petit déjeuner*, annonce le programme du Festival de théâtre des Amériques (FTA)... La promesse sera tenue par cinq acteurs en pleine forme réunis pour enregistrer quelques pages – et des plus sévères – de *La Philosophie dans le boudoir*, de notre inexportable marquis. Les fragments les plus salés sont dits hors vue, dans un studio imaginaire où notre quintette s'essaie à la galipette virtuelle. Quand ils nous rejoignent, les interprètes du Nouveau théâtre expérimental de Montréal se contentent de disserter sur les textes de Sade et de les rapporter à leurs vies d'hommes, leurs vies d'acteurs aussi, confrontés à un sommet du répertoire littéraire et à toutes les difficultés de faire du théâtre à Québec.

Matines est l'un des moments les plus attachants du FTA, manifestation biennale organisée par Marie-Hélène Falcon depuis 1985. Contre les vents des dépressions budgétaires et les marées des pressions – amicales – des professionnels québécois, cette petite femme dans la force de l'âge trace sa route, indépendante et fière. Elle sélectionne chacun des spectacles présentés au FTA sur le grand marché des productions internationales comme sur les chemins de traverse d'Amérique ou d'ailleurs. Cette année se côtoyaient ainsi *Stunde Null*, inénarrable production hambourgeoise menée par Christoph Marthaler, et *The North*, le nouveau monologue du Chinois d'Australie William Yang, performeur exceptionnel, qui n'a pourtant jamais été invité en France, *Les Sept Branches de la Rivière Ota*, dans la version définitive de Robert Lepage, et *Periodo Villa Villa*, du collectif argentin De La Guarda, l'équivalent sud-américain de la Fura dels Baus.



D.R.



PHOTO MARIE VIBOUX

PHOTO MARIE VIBOUX

Pol Pelletier est « une grande dame » de la scène québécoise. Elle l'a montré une fois encore avec sa performance solitaire, « Or ». A l'aube, cinq acteurs se réunissent autour d'un petit déjeuner. A 7 h 15, la troupe du Nouveau Théâtre expérimental (NTE) de Montréal a joué « Sade », devant des spectateurs ensommeillés, puis amusés. Dans les bras d'un amant de fortune, l'actrice Violette Chauveau, du même NTE, fut l'interprète magistrale de « Thérèse, Tom et Simon », l'ultime pièce de Robert Gravel.

Mais le FTA est surtout l'occasion de prendre le pouls du meilleur de la création québécoise. Outre *Matines*, mené par une figure de proue de la scène montréalaise, Jean-Pierre Ronfard, plusieurs spectacles d'envergure ont été montrés. On se souviendra pour sa distribution pléthorique – quarante-deux acteurs – mais aussi pour l'âpreté de son écriture, de *Thérèse, Tom et Simon... l'intégrale*. Ce triptyque est l'œuvre d'un auteur important disparu en 1996, Robert Gravel. Trois incursions dans le Canada contemporain, par ses théâtres et ses troupes sans plus d'illusions, par la cuisine d'un couple improbable formé d'un facho accro à la bière et d'une midinette asservie, par la salle d'un grand restaurant enfin où s'énoncent table par table les amours trahis, les espoirs politiques et sociaux ravalés, bref toutes les misères d'une dure époque libérale. Dans le rôle d'une diva dévorée par l'alcool, Violette Chauveau mériterait le prix d'interprétation si le Festival décernait des distinctions...

À MONTRER DANS LES ÉCOLES

Il faudrait voir aussi, et montrer partout dans les écoles, et pas seulement dans les cours d'art dramatique, la performance-spectacle de l'actrice Pol Pelletier. Dans la salle surchauffée du Prince, elle a dit, joué, crié *Or*, l'un des grands succès du FTA, proclamation autobiographique d'un nouvel art du jeu, d'un nouvel engagement de l'acteur. *Or*, ou comment apprendre à marcher, bouger, danser, parler, respirer au seul service du théâtre. Drôle, un soupçon didactique, un poil long... mais, au bout du compte, un rendez-vous atypique et quelquefois captivant.

Pour la première fois, le FTA proposait une nouvelle section baptisée Nouvelle scène, afin de faire mieux connaître les jeunes troupes québécoises. Il y avait là du bon et du moins bon, mais, en tout cas, deux spectacles très différents, l'un et l'autre réussis. Le premier s'intitule *Le Piège*, réalisation du Théâtre du Paradoxe de Québec. Ecrit par André Morency et Li li Pichet, il est mis en scène par un espoir sérieux, Philippe Soldevila, qui ne disposait de rien – quelques chaises et quelques projecteurs – et – de beaucoup – d'excellents acteurs jeunes. Il nous donne à voir la reconstitution d'un crime ordinaire, celui d'un touriste assassiné par un loubard à la sortie d'une fête foraine. Crime du désœuvrement, du refoulement ? Pas de morale ici, mais la tentative courageuse et aboutie d'approcher le continent des haines adolescentes.

L'autre beau spectacle de Nouvelle scène était *Go Weast*, jeu de mots sur est et ouest, traversée du Canada par trois acteurs d'un océan à l'autre proposée par la troupe anglophone de Montréal, Dummies. Là encore trois accessoires, deux écrans, un film en noir et blanc et la certitude, bientôt, que les grands espaces canadiens sont ceux de grandes solitudes.

Olivier Schmitt

Robert Lepage inaugure à Québec son centre de création multimédia

QUÉBEC
de notre envoyé spécial

Dans la nuit obscure du théâtre, deux projecteurs diffusent, sur le mur septentrional d'une grande boîte dans laquelle ont pris place plus de mille spectateurs, des reflets mauves sur d'immenses stores vénitiens. Un homme apparaît au-delà de ces claustras translucides ; on aperçoit son torse puissant, dénudé, et sa longue chevelure. Il s'accroupit et commence de lever, à ce qui paraît être sa seule force, un rideau de fer silencieux. Celui-ci s'élève lentement, entraînant avec lui dans les cintres l'Hercule qui disparaît. Ainsi est né, le 2 juin, dans un de ces coups de théâtre qu'affectionne le metteur en scène québécois Robert Lepage, un nouveau lieu de recherche et de création installé dans l'ancienne caserne de pompiers de la rue Dalhousie, à deux pas du Saint-Laurent, au pied du Vieux-Québec.

VISITE VIRTUELLE

La Caserne Dalhousie, comme il faudra l'appeler désormais, n'est pas un théâtre à proprement parler, mais un centre voulu, conçu et dirigé par Robert Lepage, dont la vocation est l'invention de nouvelles formes de représentation. Là se réuniront à des fins qui ne seront pas forcément la représentation des acteurs bien sûr, mais aussi des plasticiens, des architectes, des musiciens, des chanteurs, des danseurs, et tout ce que l'université Laval, reconnue pour ses activités de pointe, compte de chercheurs dans les domaines de l'image, du son, de l'électronique, de la télématique et de l'informatique. Quatre ans après que la décision en fut prise, la compagnie de Robert Lepage, Ex machina, dispose enfin d'une adresse, d'un toit et des moyens nécessaires à tenir le rang que lui vaut sa réputation internationale.

La soirée du 2 juin ne fut pas un gala ordinaire, le metteur en scène marquant dès l'ouverture de la Caserne ses spécificités. Il y eut bien quelques discours officiels, mais soigneusement agencés dans une représentation qui mêlait astucieusement le spectacle pur, la politique, la science et les diverses techniques qui seront désormais utilisées à la Caserne. Ainsi, afin d'éviter la cohue dans les escaliers de ce lieu escarpé, Robert Lepage a-t-il lui-même conduit une visite virtuelle, armé d'un micro HF et d'une caméra vidéo dont les images étaient projetées en direct dans la grande salle. Elles étaient aussitôt mixées avec un film montrant le lieu avant sa réfection et différentes projections des pages à l'écran des ordinateurs concourant à ce que tous ont salué ici comme un « show » exceptionnel, dans ce québécois qui ne s'effraie pas – pas assez, disent certains – de quelques anglicismes.

UN PROGRAMME CHARGÉ

Ce projet à la foix ambitieux et d'un coût raisonnable – 5,5 millions de dollars canadiens, soit environ 22 millions de francs – a été essentiellement financé par le gouvernement et la ville de Québec avec l'aide de l'Etat fédéral. « *Ce ne sera pas un lieu de diffusion*, explique Robert Lepage à la faveur d'un entretien tenu sur la terrasse de la Caserne, déjà baptisée Beaubourg en raison de l'omniprésence de tuyaux d'aération, *car je ne voulais pas m'empêtrer dans une programmation. Mais, comme par le passé, nous continuerons de présenter des représentations spontanées de nos travaux en cours, sorte de répétitions publiques qui ont toujours très bien marché à Québec. Tous les projets d'Ex machina seront pensés, développés et répétés à la Caserne, qu'il s'agisse des pièces de théâtre ou des ouvrages d'opéra auxquels je serais associé. C'est une vraie révolution pour nous puisque, jusqu'à maintenant, nous étions obligés de trouver des moyens de coproduction et de travail à l'étranger, comme à Edimbourg, et présenter chez nos partenaires des débuts de spectacle boiteux, ce qui ne plaisait évidemment pas à tous les spectateurs.* »

Le programme 1997-1998 est déjà très chargé. Outre l'installation à l'automne sur Internet d'un site Ex machina interactif et la confection d'un CD-ROM, le metteur en scène va reprendre les répétitions de son prochain spectacle, *La Géométrie des miracles*, inspiré des œuvres de l'architecte américain Frank Lloyd Wright et de celles du philosophe Georges Gurdjieff.

Cet été, l'acteur Peter Darling viendra répéter avec Lepage une nouvelle présentation d'*Elseneur*, qui sera présentée en tournée en Amérique du Nord, tandis qu'un acteur argentin reprendra en Espagne, après avoir répété à Québec le spectacle *Les Aiguilles et l'opium*. Cet été toujours, les acteurs du Dramaten de Stockholm viendront rue Dalhousie répéter *La Célestine*, de Rojas, que Robert Lepage mettra en scène cet automne, dans des décors fabriqués à la Caserne. A l'automne encore, le patron d'Ex machina dirigera le tournage cinématographique du premier volet de sa *Trilogie des dragons*... Il sera temps alors, en janvier, de se lancer dans les répétitions de *La Tempête*, puis de penser sérieusement aux premiers travaux sur *La Damnation de Faust*, opéra de Berlioz que Robert Lepage mettra en scène en 1999, au côté du chef d'orchestre Seiji Ozawa, dans le cadre du Festival Saito Kinen de Matsumoto. Là encore, la règle de la Caserne sera observée : l'ouvrage sera répété à Québec avec tous les solistes.

Autant dire que les 120 personnes que l'on croise ces jours-ci dans la Caserne ne chôment pas. D'autant que se met au point, avec l'université, un « cabaret technologique » qu'on verra peut-être un jour au Festival de Créteil, si sciences et arts veulent bien s'accoupler dignement.

Ex machina se veut ouvert aux artistes canadiens, comme ce jeune metteur en scène invité par l'Opéra de Toronto, qui a choisi de venir se préparer à la Caserne. « *Notre projet artistique doit appartenir à tout le monde*, explique Robert Lepage. *Il faut que tous les gens avec qui nous allons travailler viennent ici, y habitent, y respirent un peu afin de savoir ce que c'est que d'être nord-américain, soit quelqu'un qui n'a aucune préhistoire, aucune histoire, aucune fondation. C'est une situation difficile mais qui permet toutes les inventions.* »

O. S.

Le beau marieur

Invité des plus prestigieux rendez-vous artistiques internationaux, l'acteur et metteur en scène Robert Lepage s'est fait une spécialité de marier arts de la scène et nouvelles technologies dans le cadre de sa compagnie, Ex Machina, fondée en 1993.

Né en 1957 à Québec, il s'est fait connaître en France avec la création de *Vinci*, son premier spectacle solo (1986), qui disait déjà sa manière – un théâtre de confidences et de métamorphoses – et sa période de prédilection, la Renaissance, qu'il compare volontiers à la nôtre. Quand la télévision, la vidéo et Internet s'emploient à modifier en profondeur le regard des spectateurs, comment raconter des histoires au théâtre aujourd'hui, se demande-t-il au fil de spectacles – *La Trilogie des dragons, Le Polygraphe, Les Aiguilles et l'Opium, Les Sept branches de la rivière Ota* – et de films qui placent ce fou de théâtre, aimable et généreux, parmi les artistes les plus innovants de la période.

Un James Dean des années sida

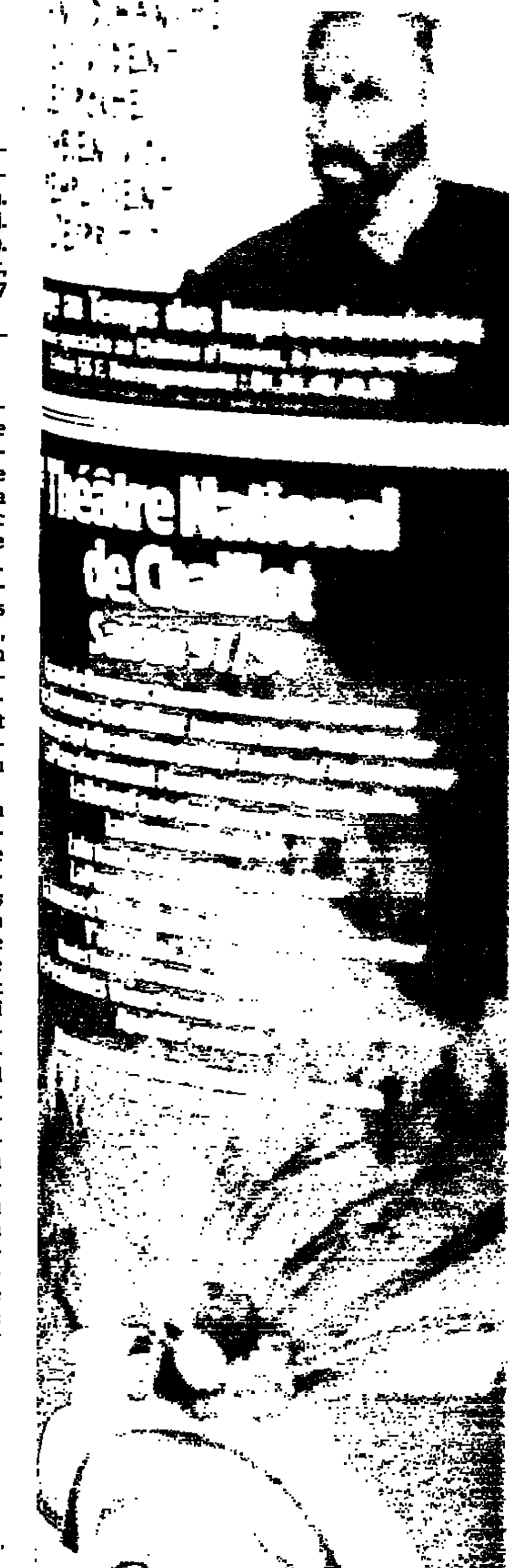
AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ, de Jean-François Caron. Mise en scène : Anita Picchiarini. Par le Sirocco Théâtre (France). Ottawa, les 7 et 8 juin ; Québec, du 11 au 14 juin ; Toronto, du 17 au 19 juin.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Merveille de spectacle à Montréal : il met aux prises l'écriture acérée d'un jeune auteur québécois, Jean-François Caron, et le metteur en scène français Anita Picchiarini, ancienne du *Bal* avec Le Campagnol, à qui l'on doit de belles pages de théâtre récentes. Elle s'est emparée de la pièce réputée impossible de Caron – lors de sa création à Montréal en 1993, elle avait été boudée en raison d'une mise en scène naturaliste – avec une méticulosité remarquable, à juste distance de ce récit à la première personne d'un adolescent de quatorze ans mort du sida.

Juste avant sa mort, Jeannot a écrit un texte phonétique et brutal, que nous dévoile un notaire (Alain Libolt) entouré par quelques proches du disparu, un de ses deux frères (Damien Dodane), sa sœur (Anne Rotger), sa mère (Martine Schambacher), son oncle (Daniel Tarrare) et celui qui fut son copain de jeux – les pires qui soient – et de lit (Arnaud Apprédéris). Tantôt le notaire nous rapporte les mots de Jeannot, tantôt il incarne le jeune homme et dialogue avec les membres de sa famille, procédé qui donne son originalité à la pièce. Dans un beau décor dû au plasticien Steen Halbro, dans la main d'un metteur en scène attentif au moindre geste, à la moindre intonation – Anita Picchiarini paie ici un tribut inattendu à Bob Wilson –, le monde contemporain investit la scène avec une violence bouleversante. Il s'y dessine la figure d'un James Dean des années sida, fils d'une famille ordinaire, éclatée. A Montréal, ovation debout !

O. S.



ête à Montréal



timédia

Les provocations de Lloyd Newson huées au Théâtre de la Ville

« Bound to Please », une relecture décevante des codes classiques de la danse

Le public du Théâtre de la Ville a détesté *Bound to Please*, la nouvelle création de Lloyd Newson. Dans un entretien au *Monde*, le chorégraphe anglais s'explique sur sa démarche : dénoncer la tyrannie du beau et de la jeunesse et montrer la réalité, fût-elle insupportable.

BOUND TO PLEASE, création de Lloyd Newson par la compagnie DV8 Physical Theater. Ian MacNeil (décor), Adrian Johnston (musique), Jack Thompson (lumières). Théâtre de la Ville, jusqu'au 7 juin, 20 h 30. Dimanche 8, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. Les 17 et 18 juin, CNDC d'Angers, 20 h 30.

C'est un ratage. On attendait pourtant le meilleur de ce *Bound to Please* (Condamnés à plaire) de Lloyd Newson. Le chorégraphe, d'origine australienne, élevé en Nouvelle-Zélande, très à part dans la danse anglaise, a donné depuis dix ans des œuvres fortes, dans lesquelles il essaie à chaque fois de cerner ce qui constitue la masculinité, l'homosexualité, donc l'identité féminine, ou plutôt la relation, quasi impossible, des hommes aux femmes. Des hommes aux hommes. Constats de solitudes. Ainsi dans *Enter Achilles*, son avant-dernière pièce, le rôle principal féminin était-il tenu par une poupée gonflable, beauté modélisée façon poupée Barbie. Dans *Bound to Please*, c'est cette tyrannie du beau et de la jeunesse, qui, selon lui, affaiblit la danse, qu'il entend dénoncer. Mais pourquoi, diable, a-t-il eu l'idée d'appuyer son raisonnement chorégraphique en prenant comme postulat le corps glorifié, uniformisé, de la danse classique ?

Vieille lune. D'autres chorégraphes, comme Jan Fabre ou William Forsythe, qui ont fait de la relecture des codes classiques le sujet même de leur œuvre, ont d'ores et déjà emporté cette thématique à un niveau de rélexion telle qu'il était difficile, voire impossible, à Newson de se situer au même niveau en un seul coup. Sauf à renouveler le traitement. Ce qu'il ne fait pas. Une machinerie tournante installe sur scène différents espaces du monde urbain : boîtes de nuit, studios de danse classique, habitations dans lesquelles on observe le comportement des danseurs quand ils sont seuls. Scénographie et éclairages dessinent et escamotent jusqu'au vertige les passages obligés des labyrinthes de la séduction.

LE REFUS DU BEAU

La structure de la pièce alterne les épisodes de danse classique, moquée d'une façon convenue, et de danse, où le corps, bien qu'il paraisse se libérer de toute contrainte, reste tout autant narcissique. Mis à part le solo de Carol Meyer, pas une seule fois le chorégraphe ne nous montre ce qu'est pour lui le beau. Il use pour ce faire d'un subterfuge : il met en scène une danseuse âgée et un homme jeune. Nus, ils s'aiment dans ce qui pourrait être une cage d'escalier. Nue, elle vient à l'avant-scène se laver dans une bassine. Diana Payne-Myers, déjà remarquable dans *Strange Fish* (*Le Monde* du 18 juin 1992), transcende avec naturel un rôle qui n'est certes pas à la portée de la première venue.

Mais la démonstration n'a rien de neuf : dévoiler le corps âgé pour montrer que la beauté n'est jamais là où l'on croit. Que seuls ceux qui savent échapper aux diktats sociaux sont des êtres vivants. Que la beauté est la vie, donc le vrai. Qu'elle ne saurait être le fruit de ceux qui paradent à l'extérieur, et qui, une fois rentrés chez eux, s'effondrent tels des pantins. *Bound to Please* est la pièce d'une fausse audace. Lloyd Newson a oublié son attaque frontale. Le public a crié que c'était nul. Wendy Houston, danseuse, est venue hurler contre la gêne occasionnée par les flashes des preneurs de photos. L'éclairagiste a posé sur sa figure un masque de lumière, et d'un faisceau amoureux l'a raccompagnée jusqu'en coulisses. Ni les danseurs ni le chorégraphe ne sont venus saluer.

D. F.

LLoyd Newson, chorégraphe

« L'esprit de jeunisme est un danger »

« Que voulez-vous prouver en *mettant une danseuse âgée*, nue, sur scène ?

– Les gens veulent du divertissement. Quand vous montrez la réalité, ils ne la supportent plus. L'esprit de jeunisme est un danger pour la danse. Que deviennent les vieux *danseurs ? Le corps de Diana* montre son expérience. La scène d'amour de *Bound to Please* est pourtant moins perturbante que si, juste en face de vous, maintenant dans ce café, il y avait une vieille femme et un homme de trente ans qui se tenaient par la main. La réalité *est ma seule préoccupation. Les* gens vivent sous ecstasy ou sous Prozac. Ils veulent voir la vie en rose.

– De la poupée gonflable d'*Enter Achilles* à la femme âgée de *Bound to Please* : est-ce votre vision de la femme ?

– On peut tout réduire et tout simplifier. Certaines féministes ont vu dans ces hommes qui jouent au ballon avec la poupée gonflable des animaux. Ce point de vue codé empêche de voir la réalité. *SMS*, inspiré d'interviews d'hommes qui fréquentent les toilettes publiques, montraient assez clairement que les homophobes étaient souvent des homosexuels qui se cachent. Qu'est-ce qu'être un homme ? Vérité irrecevable. L'homosexualité, qui n'est pas seulement un problème de gays, se heurte à une mauvaise définition des mots.

– *Qu'attendez-vous de la* danse ?

– Je ne suis pas certain d'aimer la danse quand, elle aussi, se résume à des définitions et à des systèmes. J'aime ce qui dans le mouvement définit les êtres. Je n'ai pas créé DV8 pour gagner de l'argent, mais pour parler *des événements* importants de ma vie. De plus en plus, je pense que le théâtre n'est pas mon espace. Bien que j'aie développé une sorte d'alternance entre des pièces d'accès facile et d'autres plus difficiles – *Bound to Please* entre dans cette dernière catégorie –, je dois, à cette *étape de ma vie*, à *quarante-cinq* ans, échapper à la production de spectacles qui transforment le travail de compagnie en usine. J'ai envie d'agir comme un peintre : créer un travail, le laisser reposer, le reprendre, ou le jeter définitivement.

– Quels sont les autres circuits que vous envisagez ?

– J'ai filmé tous mes spectacles. Toutes les vidéos ont été primées par le prix Italia, une récompense importante dans ce milieu. Je pense que l'image est un bon support pour véhiculer la danse, l'intimité et l'humanité de la vie. Je peux aussi apporter mon travail dans les *greasy spoon* [cuillère graisseuse], pubs, lieux populaires où contre une bière vous pouvez rester la journée entière. Ils sont de véritables endroits de rencontres. Le contexte de l'espace, le changement de structures, changent la danse. La vie de tournée est trop irréelle. Je veux un break.

Propos recueillis par Dominique Frétard

DISQUES

La couleur des rêves

Le duo Ornette Coleman-Joachim Kühn console des CD

LE CONCERT de Coleman et Joachim Kühn, à Leipzig (1996) donne lieu à *Colors*, le CD qui console des CD. Le « jazz » a inventé des anges qui ne sont pas maudits. Ornette Coleman, bientôt soixante-dix ans, des manières d'adolescent texan, le plus inattendu *des compositeurs américains...* Oublions le « jazz » qui sert à l'oublier. Ornette, aussi frais qu'à l'époque de *Free Jazz*, des quartets avec Don Cherry, à la fin des années 50. Tenu pour un bizarre par les compagnies de disques, pour un original par les condescendants, pour un maladroit par les aigris, pour un ange par les musiciens.

Dans l'avalanche, soudain, un disque tranche. On se dit qu'à force d'en pondre, de plus ou moins faux, des repris, des faibles, des petits bricolages poussifs, tant d'élégances navrantes, les CD vont s'autodétruire, jetables, inaperçus. On ne s'en est pas encore aperçu, sous leur inutile abondance. C'est déjà fait. Et puis *Colors*. *Colors* est le dernier disque d'Ornette Coleman. Son double *Sound Museum* de l'an passé (les mêmes airs publiés deux fois dans le même ordre) est passé parfaitement à l'as. La critique n'ose pas dire qu'elle méprise Ornette. Elle n'y comprend que couic. Elle s'arrime à sa névrose comme de très médusés naufragés à leur radeau. Elle radote. Elle se venge sur le batteur, son fils, Denardo, celui qui suture. La critique, qui n'en loupe pas une, le trouve brouillon, gâcheur d'espace, malfaisant. Ce qui lui évite de dire au passage ce qu'elle ne pense pas d'Ornette. La figure du double, chez Ornette, est centrale, double quartet, duos d'amitié, disques jumeaux, et là, sans avertir, rencontre avec un *pianiste*. La question du piano n'est pas moindre pour lui que celle du double.

Joachim Kühn est né à Leipzig (mars 1944), quatorze ans après Ornette Coleman à Fort Worth (mars 1930) : *« La première fois que j'ai entendu le nom d'Ornette Coleman, je m'en souviens très exactement. C'était dans un bar. Mon frère aîné, Rolf* [saxophoniste], *parlait avec des musiciens. Ils ont parlé de ce nouveau type qui improvisait à l'infini sur peu d'accords. Ça m'a immédiatement mis la puce à l'oreille. J'ai voulu l'entendre. Trente-cinq ans après, je suis toujours sous le choc. Jamais je n'ai songé que je pouvais jouer avec lui. Il a changé ma vie. Déjà, j'étais passé du classique au jazz, mais dans le jazz, c'est lui qui m'a fait passer. J'ai su tout de suite la direction qu'il me montrait sans le connaître. Ce concert à Leipzig, le 31 août 1996, est comme un aboutissement imprévu. Logique. »*

POIGNANT SANS PATHOS

Les airs défilent à leur mesure exacte, chantants, émouvants, précis. Les deux musiciens sont dans une phase extraordinaire. C'est une des choses les plus gaies, les plus poignantes sans pathos qu'on puisse entendre aujourd'hui. Dans le déferlement de tant de *« musiques-que-ce-n'est-pas-la-peine »*, on sent, non pas une urgence, comme on dit sans réfléchir, mais un point essentiel enfin touché. Kühn toujours : *« Ornette écrit d'étranges formes. Il n'écrit pas normalement. Il pousse à penser. C'est très facile de comprendre ce qu'il suggère. Il vous demande de ne pas abonder dans son sens, mais de jouer vers vous, d'aller vous rejoindre, vous. C'est cela qu'il propose. Pour un concert, on répète quatre jours, huit heures par jour. Plus personne ne le fait. A chaque minute, on joue comme en scène. Il n'y a jamais de semblant. Jamais de répit. Jamais la voix ne se tend. Jamais de crispations. A Leipzig, dans une piaule au-dessus de la salle, on a joué juste avant le concert, deux heures complètement* free. *Personne n'ose ça. Pas de fatigue, pas de lassitude, la pensée seule de la musique et de l'événement. »* Faute d'aller au bout de l'idée, on a toujours cru qu'Ornette avait poussé la liberté dans la musique *(Free Jazz)* ou, pis encore, dans le « jazz » *(Libérez le jazz !)*. C'est nettement plus grave : c'est de l'ordre de l'existence et de la morale. Les musiciens le savent. *Colors* en est la preuve par deux. On sait : ce n'est pas commode à admettre. Mais les faits sont là. Et le bon Denardo ne peut plus servir de paratonnerre... Haut les cœurs !

Francis Marmande

★ *Colors* : 1 CD Harmolodic/Polygram 537 789-2. *Sound Museum* (*3 Women* et *Hidden Man*) : 2 CD Harmolodic/Polygram 531 657-2 et 531 914-2.



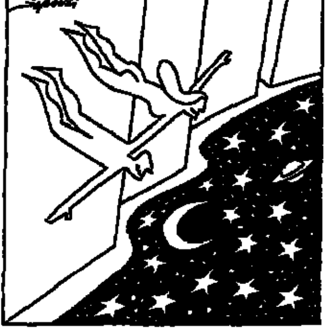
SAINTE-COLOMBE LE FILS
Cinq suites pour viole – Tombeau pour M. de Sainte-Colombe le père
Jonathan Dunford (basse de viole), Thomas Dunford (récitant)

La vie de Sainte-Colombe le fils est plus obscure encore que celle de son père. Proches de la facture paternelle avec une organisation plus élaborée (affinité plus thématique que tonale dans la composition des suites), les suites que Jonathan Dunford exhume d'un manuscrit unique, anthologie compilée par un chanoine de la cathédrale de Durham, retrouvent les changements de tempo et les accords brisés qui faisaient la signature de Sainte-Colombe senior. Le gambiste américain opte pour une expressivité parfois théâtrale. D'une poésie rêveuse, grave aussi, le *Tombeau* joue d'une respiration profonde au charme ténu. ***Ph.-J.C.***

★ 1 CD Adès 206 042.

Solal, Humair et François Moutin

Pendant les travaux, les concerts de la Ville de Paris continuent au Parc floral



C'EST LÀ ! Les rhododendrons exultent. Il y a une profusion naturelle chez le rhododendron, profusion de fleurs, de couleurs, de senteurs parfois et de feuilles toujours, qui peut étouffer. C'est que le bougre est vénéneux. Le miel butiné sur son pollen, délicieusement toxique. Bref, c'est le contraire de la musique de Martial Solal. Ou plutôt, sa contradiction – qui se distingue du contraire parce qu'elle est une invention humaine (Baudelaire). Un concert de Solal dans un parc floral, avec François Moutin (sorte de James Dean de la contrebasse) et Daniel Humair (percussionniste ailé), ne se discute pas. La force de ces concerts du samedi après-midi, c'est de mêler l'agrément, l'exigence et la qualité. Le Paris des banlieues et des familles, les solitaires souriants et la jeunesse sevrée de Foire du Trône, ils sont venus, ils sont tous là : ceux qui n'ont pas de maison de campagne, de week-end à Saint-Barth, de corrida à Nîmes et qu'on n'invite pas aux communions. En plus, vraiment, la musique est au rendez-vous. Intègre, belle et vénéneuse comme les rhododendrons en fleurs, intelligente, drôle : Martial Solal.

★ **Parc floral de Paris, bois de Vincennes. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 7. Tél. : 01-43-43-92-95. Entrée libre.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre philharmonique de Radio-France
Janowski dirigeant Gershwin ! On aura tout entendu. Mais le sérieux, la discipline de ce chef valent mieux que les à-peu-près dont on entoure la musique de Gerswhin, qui sera par ailleurs impérialement servie par le piano de Barry Douglas. Janowski et Douglas viennent de publier chez RCA un remarquable disque consacré à la *Fantaisie* de Debussy et au *Concerto* de Britten.
Gershwin : *Concerto pour piano et orchestre*. Tchaïkovski : *Sérénade pour cordes, Roméo et Juliette*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 6 juin. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Thomas Zehetmair (violon), Silke Avenhaus (piano)
Parmi la bonne quinzaine de violonistes de premier plan qui font aujourd'hui carrière, Zehetmair occupe une place à part. Il est peut-être le plus inventif, le plus génial – avec toute la part de risque que cela suppose – apparu dans le sillage de Gidon Kremer.
Ysaÿe : *Sonate pour violon et piano nº 3 « Ballade »*. Bartok : *Sonate pour violon et piano nº 2*. Szymanowski : *Romance*. *Caprices de Paganini*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 7 juin ; 15 heures, le 8 juin. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

My Life Story
Amoureux d'une pop qui ne recule devant aucune paillette ni aucun violon, Jake Shillington cultive, à la tête de *My Life Story*, son image d'excentrique Britannique. Moins brillant *songwriter*, certes, que *Divine Comedy*, mais capable d'un « glamoureux » lyrisme.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. 19 h 30, le 6 juin. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

Adel Salameh
Formé à l'Institut de musique de Bagdad, ce jeune oudiste virtuose, né à Naplouse, s'il maîtrise sans faille le style classique arabe, se montre également capable de croisements savoureux. Il a déjà enregistré avec un guitariste flamenco et un joueur de sarod indien. Il se produit dans le cadre du Printemps palestinien, accompagné à la percussion *riq* par Jafeez Karar.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Familia Valera Miranda
A Cuba, depuis plusieurs générations, les Valera Miranda interprètent en famille leurs compositions et celles des grandes figures du *son* traditionnel – tels Compay Segundo ou Miguel Matamaros – sans frime, avec naturel... comme à la maison (CD sur le label Ocora).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARÉNINE
Film britannique de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 +) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

ÉTOILE DU SOIR
Film américain de Robert Harling, avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf (2 h 09).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e.

GRIDLOCK'D (*)
Film américain de Vondie Curtis Hall, avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, Charles Fleischer (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

HELLRAISER 4 (*)
Film américain de Kevin Yacher, avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
Film français d'Emmanuel Finkiel, (38 min).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MICHAEL
Film américain de Nora Ephron, avec John Travolta, William Hurt, Andie McDowell, Bob Hoskins, Robert Pastorelli, Jean Stapleton (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +).

TONKA
Film français de Jean-Hugues Anglade, avec Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo, Alessandro Haber, Wu Hai, Marisa Berenson (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).

UN PRISONNIER DE LA TERRE
Film américano-soviétique de John Berry, avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA VIE DE JÉSUS
Film français de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
Film franco-portugais de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(+) **Réservation** au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Eugène Onéguine
de Tchaïkovski. Jason Howard (Onéguine), Mireille Delunsch (Tatiana), Hanna Schaer (Larina), Wendy Hoffman (Olga), Clifton Forbis (Lenski), Michael Druiett (Grémine), Ballet et chœur de l'Opéra de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Louis Langrée (direction), Nicolas Joël (mise en scène), Andrée Renard (chorégraphie).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 15 heures, les 8 et 22 juin ; 20 heures, les 10, 13, 16 et 19 juin. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 320 F.
Gerhard Oppitz (piano)
Brahms : *Ballades pour piano op. 10, Sonate pour piano op. 5, Rapsodies pour piano op. 79, Fantaisies pour piano op. 116.*
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 05-56-48-58-54. De 45 F à 150 F.
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre, Symphonie nº 2*. Viktoria Mullova (violon), Günther Herbig (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 11 et 12 juin. Tél. : 05-56-48-58-54. De 35 F à 110 F.

DIJON
Orchestre des Champs-Elysées
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 491, Symphonie KV 550.* Andreas Staier (pianoforte), Philippe Herreweghe (direction).
Grand Théâtre, place du Théâtre, 21 Dijon. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 03-80-30-61-00. De 90 F à 160 F.
Elisabeth Leonskaja (piano)
Schubert : *Impromptus op. 90, Wanderer-Fantaisie*. Brahms : *Fantaisie op. 116, Variations sur un thème de Paganini.*
Grand Théâtre, place du Théâtre, 21 Dijon. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 03-80-30-61-00. De 80 F à 130 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Enesco : *Rapsodie roumaine nº 1*. Falla : *Nuits dans les jardins d'Espagne*. Stravinsky : *Le Baiser de la fée*. Gershwin : *Un Américain à Paris*. Dominique Merlet (piano), Sergiu Comissiona (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 12 juin ; 18 h 30, le 14 juin. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F.
Et le 13 juin à 20 h 30, en la basilique Notre-Dame de Valenciennes.
Zaïde
de Mozart : *version de concert*. Lynne Dawson (Zaïde), Hans Peter Blochwitz (Gomatz), Herbert Lippert (Soliman), Olaf Bär (Allazim), Christopher Purves (Osnim), The Academy of Ancient Music, Paul Goodwin (direction).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 heures, le 13 juin. Tél. : 03-20-55-48-61. De 65 F à 245 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Smetana : *La Moldau*. Walton : *Concerto pour alto et orchestre*. Brahms : *Symphonie nº 1*. Tabea Zimmermann (alto), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 18 heures, le 7 juin. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.
Et le 6 juin à 20 h 30, au Grand-Angle de Voiron, tél. : 04-76-65-64-64.

METZ
Philharmonie de Lorraine
Schubert : *Symphonie nº 1*. Mahler : *Des Knaben Wunderhorn, extraits*. Andriessen : *Variations et fugue sur un thème de Kuhnau*. Strauss : *Till Eulenspiegels Lustige Streiche*. Margaret Price (soprano), Jacques Houtmann (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 03-87-39-92-00. De 80 F à 160 F.

PARÇAY-MESLAY
Evgueni Nesterenko (basse), Vladimir Stuppel (piano)
Œuvres de Moussorgski et Chostakovitch.
Grange de Meslay, 37 Parçay-Meslay. 21 heures, le 13 juin. Tél. : 02-47-05-37-87. De 60 F à 220 F.

STRASBOURG
Don Carlos
de Verdi. Keith Ikaïa Purdy (don Carlos), Ana Maria Sanchez (Elisabeth de Valois), Giorgio Guiseppini (Philippe II), Thomas Potter (Rodrigo), Elisabetta Fiorillo (la princesse d'Eboli), René Schirrer (le grand inquisiteur), Chœur Orpheus de Sofia, Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Paolo Olmi (direction), Stefano Vizioli (mise en scène), Nelly de La Pastellière (chorégraphie).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 19 heures, les 10, 12, 16, 19, 21 et 23 juin. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 300 F.
Et les 27 et 29 juin, à la Filature de Mulhouse, tél. : 03-89-36-28-28.

SULLY-SUR-LOIRE
Véronique Gens (soprano), Sophie Koch (mezzo-soprano), Simon Edwards
Œuvres de Schubert.
Salle des Gardes, château, 45 Sully-sur-Loire. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 02-38-36-29-46. 220 F.
Orchestre de chambre d'Auvergne
Brahms : *Danses hongroises*. Dvorak : *Sérénade pour cordes op. 22*. Tchaïkovski : *Souvenir d'un lieu cher*. Patrice Fontanarosa (violon), Arie Van Beek (direction).
Auditorium, parc du château, 45 Sully-sur-Loire. 17 heures, le 8 juin. Tél. : 02-38-36-29-46. De 170 F à 240 F.

TOULOUSE
Rigoletto
de Verdi. Paolo Gavanelli, Alain Fondary (Rigoletto), Kathleen Cassello, Yelda Kodalli (Gilda), Tito Beltran, Marcelo-Raul Alvarez (le duc de Mantoue), Luigi Roni (Sparafucile), Martine Olmeda (Madeleine), Reda el-Wakil (Monterone), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Maurizio Arena (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 13, 17, 18, 20 et 24 juin ; 14 h 30, les 14 et 15 juin ; 15 heures, le 22 juin. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

JAZZ

AVIGNON
Joëlle Léandre et Lauren Newton
Personnalité forte et remarquable de la musique en France et en Europe depuis plus de vingt ans, la contrebassiste Joëlle Léandre convie à ses allers et retours dans le jazz et la musique contemporaine la chanteuse Lauren Newton, ancienne du Vienna Art Orchestra.
La Manutention, 4 rue des Escaliers Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 12. Tél. : 04-90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

NANTES
La Guitare dans tous ses états
Organisé à l'initiative du Pannonica et d'un magasin d'instruments de Nantes, cette journée est consacrée à la guitare. Avec des démonstrations de musiciens, rue de Strasbourg à partir de 15 heures, et des concerts au club : Amical Project de Philippe Eveno, Jean-Luc Chevalier en solo et le quintette Dialectes de Marc Ducret. Beau projet.
Renseignements et concerts au Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. A partir de 18 heures,. Tél. : 02-40-48-74-74. De 40 F à 80 F.
Jazz en Franche-Comté
Réparti sur plusieurs villes de la région, le Festival international de jazz affiche pour sa seizième édition une programmation consacrée aux musiques les plus créatives du moment. Bonne nouvelle, le festival s'était un peu perdu dans un fourre-tout sans cohérence, ni parti pris. Principalement concentré sur quatre week-ends, Jazz en Franche-Comté recevra Bojan Z quartet et le Sonjal Septet de Henri Texier à Ornans le 13 juin et Texier, toujours avec son groupe à Dole le 14 ; Michel Godard avec Pierre Favre, Dominique Pifarély et Linda Bsiri sera à Belfort le 20 juin ; le Brass Trio de François Thuillier à Saint-Claude, le 21 et à Vesoul, le 27 ; Glenn Ferris jouera en trio trombone et cordes à Arbois, le 24 juin ; le duo Sylvain Kassap et Jacques Mahieux sera à Lure, le 28 ; le trio Kuhn/Jenny-Clark/Humair ammènera sa vision de l'*Opéra de quat'sous* au château de Joux, près de Pontarlier, le 2 juillet ; le Vienna Art Orchestra sera à Arc-et-Senans, le 4 et Steve Coleman avec Afro-Cuba de Matanzas au château de Joux, le 5 juillet.
Renseignements et tarifs AS. Pro Jazz, 9 bis, rue Charles-Nodier, 25 Besançon. Tél. : 03-81-83-39-09.

DANSE

AMIENS
Rencontres de danses urbaines
Chorégraphies du Collectif Mouv', Groupe IF, MBDT.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 7 juin ; 17 heures, le 8 juin. Tél. : 03-22-97-79-77. 130 F.

BESANÇON
Compagnie José Montalvo
Double Trouble.
Théâtre de l'Espace, place de l'Europe, 25 Besançon. 19 heures, le 7 juin. Tél. : 03-81-83-50-50. 110 F.

LYON
Ballet de l'Opéra de Lyon
Joachim Schlömer : *Pétrouchka, création, Concerto.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 7, 9 et 12 juin ; 15 heures, le 15 juin, jusqu'au 22 juin. Tél. : 04-72-00-45-45. De 65 F à 190 F.

LA ROCHELLE
Ballet Atlantique Régine Chopinot
Paroles du feu.
Chapelle Fromentin, 17 La Rochelle. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14 juin. Tél. : 05-46-51-54-02.

ROUEN
Raices Profundas
Danse et musique afro-cubaines.
Théâtre Duchamp-Villon, Centre-commercial Saint-Sever, 76 Rouen. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 02-35-62-31-31. 90 F.

TOURS
Compagnie l'Arrache-cœur
Régis Huvier : *Les barjots vous sourient.*
Centre chorégraphique national de Tours, 47, rue du Sergent-Leclerc, 37 Tours. 20 h 45, le 13 juin. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F.

THÉÂTRE

BORDEAUX
Le Cri du caméléon
de la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj, avec Etienne Arlettaz, Arnaud Clavet, Vincent Gomez, Laurent Letourneur, Michaël Mercadié, Bruno Michel, Jambenoix Mollet, Laurent Pareti, Thomas Van Uden, Martin Zimmermann et la participation de Mathurin Bolze.
Théâtre du Port-de-la-Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 7. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 1 h 15. De 70 F à 140 F.*

CALAIS
Cirque Ici
de et par Johann Le Guillerm, avec quatre musiciens.
Parc Saint-Pierre, 62 Calais. 20 h 30, le 7. Tél. : 03-21-46-77-00. Durée : 1 h 20. De 45 F à 125 F.*

CHAMBÉRY
El Naufrago
de Bruno Boëglin, mise en scène de l'auteur, avec Jérôme Derre, César Alberto Paz Olivera, Tina Noguera Pineda, Ronald Vargas Gonzales, Joséphine Caraballo, André Ligeon-Ligeonnet, Bernadette-Marthe Bonnet, Michelle Dospital, Bruno Boëglin et la participation d'enfants.
Au bord du lac Sainte-Hélène, 73 Chambéry. 21 h 30, du 10 au 14. Tél. : 04-79-85-55-43. Durée : 0 h 50. 110 F.

DREUX
Le Voyage des comédiens
avec *La Journée d'une infirmière* (CDR de Tours), *Le Rêve du soldat* (CLIO), *Le Chemin Wallaby* (Théâtre du Lamparo), *Libertad et Svoboda* (Compagnie du Hasard) *Les Femmes savantes* (CDR de Tours), *Petit, Petite* (CLIO), *Le Récit ancien du déluge* (CLIO), *Yamassoukro* (Théâtre du Lamparo), *Le Vieux, la guerre, le silence* (Compagnie du Hasard).
Théâtre mobile, 28 Dreux. Tél. : 02-48-20-40-09. De 20 F à 60 F. Jusqu'au 22 juin.*

LE HAVRE
L'harmonie est-elle municipale ? par le cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsoby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigitte Sepaser.
Place des expositions, 76 Le Havre. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-35-19-10-10. Durée : 1 h 40. 140 F. Dernière.
Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Charlotte Clamens, Norah Krief, Cyril Bothorel et Jean-François Sivadier.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-35-19-10-10. Durée : 1 h 30. De 40 F à 80 F.*

MARSEILLE
Les Précieuses ridicules
de Molière, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Camille Grandville, Robert Horn, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et François Toumarkine.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, les 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 21 ; 19 heures, les 11 et 18 ; 15 heures et 20 h 30, le 14. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 heures. De 70 F à 160 F. Jusqu'au 21 juin.*
Des voix dans la Maison d'Orient ou le Voyage des souvenirs
de Corine Miret et Stéphane Olry, mise en scène de Xavier Marchand, avec Corine Miret, Stéphane Olry et Camilia Orsoni.
Les Bernardines-Salle de répétitions, 45, rue d'Aubagne, 13 Marseille. A partir du 11 juin. 20 heures, du 11 au 14, les 17, 18, 19, 20, 21, 24. Tél. : 04-91-24-30-40. Durée : 1 heure. 35 F et 50 F. Jusqu'au 27 juin.*

NICE
Marys'à minuit
de Serge Valletti, mise en scène de Frédéric Poty, avec Carole Costantini.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 19 heures, le 7. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 30. 50 F et 70 F.*
Moulins à paroles
d'Allan Bennett, mise en scène de Frédéric Poty, Hervé Pezière et Patrick Henry, avec Caroline Filipek, Patrick Henry et Dominique Sicilia.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 21 heures, le 7. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 15. 50 F et 70 F.*

ORLÉANS
Le Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Damien Barbin, Sacha Barbin, Céline Chéenne, Samuel Churin, Irina Dalle, Michel Fau, Antoine Fayard, Denise Gence, Philippe Girard, Elizabeth Mazev, Redjep Mitrovitsa, Vincent Ozanon, Christian Paccoud, Olivier Py, Benjamin Ritter, Jean-Yves Rivaud, Bruno Sermonne et Pierre-André Weitz.
Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 02-38-62-75-30. Durée : 3 heures. De 80 F à 130 F.*

RENNES/LA ROCHELLE
Une maison de poupée
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Deborah Warner, avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Bénichou, Christine Gagnieux, André Wilms, Gilette Barbier et Helen Manning.
-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 3 heures. 130 F. Dernière.
-La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. 20 h 30, du 12 au 14. Tél. : 05-46-51-54-02. Durée : 3 heures. 145 F.

TOULOUSE
Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Pierre Debauche, avec Benjamin Julia, Olivia Le Divelec, Jean-Pascal Dobremez, Nicolas Rivals, Sophie Carrier, Lara Suyeux, Jean-Luc Daltrozzo, Jean-Marc Desmond, Yves Le Caignec, Frédéric Mulot, Sapphô Marlhiac, Jean-Pascal Dobremez, Anne Labonne, Joëlle Clavreuil, Julianne Plee, Delphine Lainé, Vincent Poirier et Romain Puyelo.
Théâtre du Jour, 23 bis, rue des Potiers, 31 Toulouse. 20 h 30, les 7, 13, 14 ; 19 heures, du 10 au 12, le 17. Tél. : 05-61-62-06-74. Durée : 2 h 20. 60 F et 90 F. Jusqu'au 21 juin.*
Bataille du Tagliamento
mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Patrick Condé, Jean-Louis Coulloc'h, Katja Fleig, Yves-Noël Genod, Karine Guex-Pierre, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 19 h 30, le 11 ; 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 05-61-42-33-99. Durée : 1 h 45. De 50 F à 100 F.*

TOURS
Eloge du cycle
d'Alain Pierremont, Joël Jouanneau et Gilles Costaz, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, Gilles Bouillon et René Loyon, avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby, Christian Drillaud et Chantal Mutel.
Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37 Tours. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-47-64-50-50. Durée : 1 h 30. 100 F et 120 F. Dernière.*

ART

ALBI
In situ in visu : Patrick Blanc, Robert Milin, Donatien Rousseau
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Du 9 juin au 28 septembre. Entrée libre.
In situ in visu : Valérie Jouve
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 9 juin au 28 septembre. Entrée libre.

AMIENS
Joe Ben Junior : peinture sur sable
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. Tél. : 03-22-97-79-79. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.

ANDILLAC
In situ in visu : Patrick Corillon
Château-musée du Cayla, 81 Andillac. Tél. : 05-63-33-90-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 9 juin au 28 septembre. 10 F.

BELFORT
Armand Guillaumin
-Musée d'Art et d'Histoire, château, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-51. De 10 heures à 19 heures. Du 7 juin au 31 août. 11 F.
-Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-46. De 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 7 juin au 31 août. 10 F.
-Centre de congrès Atria, avenue de l'Espérence, 90 Belfort. Tél. : 03-84-58-85-00. De 10 heures à 19 heures. Du 7 juin au 31 août. Entrée libre.

BORDEAUX
Rosa Bonheur (1822-1899)
Musée des Beaux-Arts-galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.

CASTRES
In situ in visu : Paul-Armand Gette
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 05-63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Fermé les 14 juillet et 15 août. Du 9 juin au 28 septembre. Entrée libre.

MEYMAC
Andreas Schulze, Anne Barbier
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 juin. 20 F.

NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.

ROCHECHOUART
Richard Deacon : Show and Tell
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 15 F.

ROUEN
Pastels de Joan Mitchell
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 02-35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.

ROYAN
Alberto Magnelli : les années ultimes, peintures 1956-1969
Centre d'arts plastiques, galerie des Voûtes du port, quai Amiral-Meyer, 17 Royan. Tél. : 05-46-39-20-52. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

SAINT-ÉTIENNE
Viktor Pivovarov : Sonia et les anges
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.

SAINT-VOUGAY
Jeanne Laurent : le théâtre et les arts
Château de Kerjean, 29 Saint-Vougay. Tél. : 02-98-69-93-69. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 novembre. 25 F.

STRASBOURG
Itinéraires d'une passion
Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-09. De 11 heures à 18 h 30 ; jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 août. 30 F.

TANLAY
Lumière noire, art contemporain, arts traditionnels
Centre d'Art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 03-86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Du 7 juin au 5 octobre. 20 F.

TOULOUSE
Bonnard redécouvert
Fondation Bemberg, place d'Assézat, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-12-06-89. De 10 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 août. 20 F.

VANNES
Geneviève Asse : le volume et le trait
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 02-97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi, dimanche. Jusqu'au 12 octobre. 28 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Art brut, collection de l'Aracine
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 25 F.

(*) Tarifs réduits.







PRESSE Une grève a empêché *Le Figaro* de paraître, vendredi 6 juin. Elle porte sur la place que doivent occuper les ouvriers du Livre CGT dans le journal et notamment à la mise en pages, du fait de l'introduction des nouvelles technologies. ● DES RÉUNIONS du Livre CGT, mais aussi de la rédaction du quotidien du groupe Hersant, devaient avoir lieu dans la journée du 6 juin. Elles devaient décider de la parution ou non, samedi 7 juin, du *Figaro* et de ses suppléments magazines. ● AU CONGRÈS de l'Association mondiale des journaux, qui s'est achevé mercredi 4 juin à Amsterdam, une étude de la société Mc Kinsey a montré, à travers l'exemple de sept quotidiens, que le déclin des ventes n'est pas une fatalité, à condition que les entreprises de presse fassent converger leurs politiques commerciale et rédactionnelle vers des objectifs de croissance à long terme.

Les relations se tendent entre le Livre CGT et le groupe Hersant

Une grève des typographes a empêché « Le Figaro » de paraître, vendredi 6 juin, tandis que le personnel de « France-Soir » refuse toujours d'examiner le plan social qui accompagne la modernisation du quotidien populaire voulue par Yves de Chaisemartin

LE FIGARO n'a pas paru, vendredi 6 juin, en raison d'une grève des ouvriers du Livre CGT. En revanche, *France-Soir*, autre titre du groupe Hersant, est normalement sorti. Une assemblée générale du Livre CGT devait se réunir à nouveau, vendredi 6 juin, pour décider de la suite du mouvement. Des réunions avaient lieu dans la matinée au siège du Comité intersyndical du Livre CGT, à Paris, afin de déterminer sa position et d'éventuelles nouvelles actions. De son côté, la rédaction du *Figaro* devait aussi se réunir en assemblée générale, dans l'après-midi du 6 juin, à l'initiative du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome).

Car le sujet du conflit actuel intéresse les diverses professions de l'entreprise, puisqu'il porte sur la modernisation et la place que doivent occuper les ouvriers du Livre, et particulièrement ceux du pré-presse (photograveurs et typographes) dans la chaine de fabrication d'un journal, notamment au secrétariat de rédaction où se fait la mise en page.

Des accords avaient déjà été conclus en 1992 entre le Livre CGT et l'ancienne direction – Jean Miot et Philippe Villin, alors respectivement directeur délégué et vice-PDG du quotidien du groupe Hersant. Mais ils se sont plus ou moins bien concrétisés au *Figaro*. « *Ils fonctionnent vaille que vaille* », selon certains observateurs ; « *pas du tout* » selon d'autres. Des discussions ont donc repris, ce printemps, à l'initiative des ouvriers du pré-presse, entre le Livre, les journalistes et Yves de Chaisemartin, à la fois PDG du *Figaro* et de *France-Soir*, président du Syndicat de la presse parisienne (SPP, qui regroupe les titres de la presse nationale et sert de creuset de négociations entre les éditeurs et les représentants des salariés de la presse).

RISQUE DE CONFLIT

Ces discussions récentes, sur fond de division syndicale au sein du Livre, ont abouti à des minutes spécifiques à chaque catégorie professionnelle, qui ont pris valeur d'accord. Ces minutes doivent théoriquement faire l'objet d'un accord global de modernisation qui devrait être scellé fin juin. L'application de ces discussions peut toutefois se traduire de façon particulière dans chaque quotidien parisien. Or, au *Figaro*, les propositions faites par le Livre CGT pour mettre en œuvre la première étape de ces discussions avant la fin de cette semaine n'ont pas été suivies d'effet, en dépit du fait qu'elles ont été « *acceptées par la direction* ». Une réunion tripartite qui a eu lieu le 4 juin entre le Livre, la rédaction et la direction du *Figaro* s'est soldée par un échec.

D'où l'accusation portée par les ouvriers du Livre du *Figaro* contre Yves de Chaisemartin « *d'être revenu sur ses engagements* ». Dans leur motion diffusée jeudi 5 juin, ils dénoncent aussi « *le double langage de la direction* » et accusent le PDG de la Socpresse de « *s'entêter dans sa volonté d'élimination des ouvriers du Livre du secteur préparation en organisant de fait un scandaleux interdit professionnel à leur égard* ».

La partie à jouer est serrée pour le PDG du *Figaro* et de *France-Soir*, qui se trouve pris en tenaille entre des conflits agitant ses deux principaux titres nationaux. Outre celui du *Figaro*, qui pourrait menacer la parution, samedi 7 juin, du quotidien et de ses suppléments magazines – et donc se traduire par une perte en publicité –, M. de Chaisemartin doit, en effet, faire face à un second conflit à *France-Soir*.

Concernant le quotidien populaire, dont la modernisation souhaitée par Yves de Chaisemartin achoppe sur les solutions industrielles et le plan social, une réunion entre la direction de la Socpresse et le Livre CGT doit avoir lieu lundi 9 juin. Faute de solution à ces deux conflits, plusieurs observateurs pronostiquent l'éventualité « *d'un conflit à long terme menaçant le groupe Hersant et par extension les autres titres de la presse parisienne* ».

Yves-Marie Labé

Une étude préconise l'union sacrée du journalisme et du marketing

AMSTERDAM
de nos envoyés spéciaux

La situation des journaux est grave mais pas désespérée. Alors que la diffusion des quotidiens baisse régulièrement, le Congrès de l'association mondiale des journaux a montré, du 2 au 4 juin à Amsterdam, que certains réussissent à inverser la tendance et à faire progresser leur diffusion. La société d'études McKinsey a examiné le cas de sept d'entre eux. « *Essayer de maintenir la diffusion ne suffit pas*, ont expliqué ces experts. *Notre expérience de différentes industries montre qu'une organisation qui ne cherche qu'à maintenir sa position s'enfonce dans le déclin.* »

Sans négliger de prendre des positions sur Internet (*Le Monde* du 6 juin), les journaux doivent avant tout se préoccuper du développement de leurs fonds de commerce. *Le Parisien* a progressé de 19 % de 1990 à 1995, tout comme le quotidien danois *Jyllands-Posten*. Ces deux journaux évoluent d'une formule régionale à une formule nationale. Le journal économique suédois *Dagens Industria* a augmenté ses ventes de 23 % en cinq ans. La progression est de 44 % pour le britannique *Sunday Independent* et de 85 % pour le *Times* de Rupert Murdoch, sorti vainqueur de la guerre des prix qu'il a engagée. Aux Etats-Unis, McKinsey a étudié trois journaux locaux : *The Dallas Morning News*, l'*Arkansas Democrat Gazette* de Little Rock, qui ont tous deux éliminé leurs concurrents respectifs, et le *Tribune Review* de Pittsburgh.

Ces journaux ne se placent pas dans une logique de survie ou de maintien des ventes, mais de développement. Ils ont une stratégie à long terme. « *Beaucoup de journaux se concentrent sur les profits de l'année en cours* », déplorent les experts de McKinsey, soulevant un autre problème dans les entreprises : « *Il y a historiquement, dans les journaux, une opposition entre le commercial et la rédaction. Une telle culture est dévastatrice.* » Les journaux étudiés ont au contraire établi des relations de travail régulières entre les fonctions commerciale et éditoriale.

Ces quotidiens pratiquent des études de lectorat régulières qu'ils utilisent pour améliorer leur contenu. Ils ont développé leurs service marketing, utilisent les techniques de vente des biens de consommation et renforcent leur offre rédactionnelle. Mais l'ensemble de ces efforts doit être mené de concert : « *Vous pouvez être un excellent rédacteur en chef, un excellent expert en marketing proposant d'excellentes solutions. Mais si vous n'êtes pas sur la même longueur d'onde les uns et les autres, votre journal ne décollera jamais* », conclut l'étude de McKinsey.

L'Asie domine la presse mondiale

Diffusion en milliers d'exemplaires

1	Yomiuri Shimbun *(Japon)*	14 485
2	Asahi Shimbun *(Japon)*	12 660
3	Mainichi Shimbun *(Japon)*	5 867
4	MZ Guangbo Diansai *(Chine)*	5 348
5	Xinmin Wanbao *(Chine)*	5 227
6	Bild Zeitung *(Allemagne)*	4 644
7	Nihon Keizai Shimbun *(Japon)*	4 550
8	Chunichi Shimbun *(Japon)*	4 394
9	The Sun *(G.-B.)*	4 007
10	BJ Guangbo Dianshi *(Chine)*	3 372
11	Daily Mirror *(G.-B.)*	3 167
12	Beijing Wanbao *(Chine)*	3 073
13	Sankei Shimbun *(Japon)*	2 876
14	Jiefang Ribao *(Chine)*	2 272
15	Daily Mail *(G.-B.)*	2 077
16	Baokan Wenzhai *(Chine)*	2 053
17	Hokkaido Shimbun *(Japon)*	1 991
18	Yangcheng Wanbao *(Chine)*	1 913
19	Zhongguo Dainshi Ba *(Chine)*	1 813
20	Wall Street Journal *(E.-U.)*	1 784

Huit journaux chinois et sept japonais figurent parmi les 20 plus fortes diffusions. Premier quotidien français, Ouest-France tire à 792 216 exemplaires.

Au-delà des cas étudiés par McKinsey, le congrès d'Amsterdam a révélé d'autres exemples. *El Pais* a augmenté de 60 000 exemplaires sa diffusion du vendredi, avec le lancement d'un supplément culturel destiné aux jeunes. Enfin, *Le Monde* a expliqué comment il avait redressé sa diffusion après sa nouvelle formule en 1995 (+ 7 %).

QUALITÉ RÉDACTIONNELLE

Mark Willes, président du groupe Times Mirror, a fait preuve d'un optimisme insolent : « *Beaucoup de gens aux Etats-Unis croient que la presse est une industrie en déclin. Pas nous*, a-t-il déclaré. *A notre avis, il n'y a jamais eu de meilleure époque pour les affaires de presse.* » Son groupe publie notamment sept quotidiens – dont le *Los Angeles Times*. Leur diffusion dépasse 2,3 millions d'exemplaires pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de dollars. Entre 1995 et 1996, les bénéfices de Times Mirror ont augmenté de 100 millions de dollars. M. Willes ne cache pas que la bonne santé de son entreprise est le résultat d'une purge sévère : 1 400 emplois, soit 60 % des effectifs, ont été supprimés à Los Angeles ces dernières années. Les quotidiens n'ont pas échappé à la cure d'amaigrissement : « *Nous produisons nos journaux avec 30% de personnel en moins qu'en 1990* », confirme Richard Schlosberg, responsable des quotidiens du groupe.

Cette concentration des moyens s'est accompagnée d'une politique marketing agressive et d'une baisse des prix, le tout assorti d'un effort pour améliorer la qualité rédactionnelle des journaux. Fraîchement arrivé de l'industrie agroalimentaire, et surnommé pour cela par ses détracteurs « *Cereal Killer* », M. Willes ne manque pas une occasion de souligner que les 47 000 exemplaires gagnés en 1996 par le *L. A. Times* doivent surtout à un journalisme exigeant : « *Cette année, nous avons obtenu deux prix Pulitzer supplémentaires, et nous avons été sept fois finalistes* », dit-il avec fierté.

De façon plus modeste, le quotidien belge *De Morgen* a presque doublé sa diffusion en deux ans. L'ancien quotidien du Parti socialiste flamand est passé de 22 000 à 42 000 exemplaires en améliorant la qualité du journal autour de l'investigation et en imposant une politique de photographies de qualité, un peu à la façon dont *Libération* était passé du journal militant des années 70 au quotidien moderne et à la mode des années 80. Autant d'exemples qui montrent que dans un secteur en crise, il n'y a pas de fatalité au déclin de la diffusion.

Jean-Jacques Bozonnet et Alain Salles

Anne Sinclair arrête « 7/7 » mais conservera des responsabilités à TF 1

DIMANCHE 6 JUILLET, Anne Sinclair présentera son dernier « 7/7 ». « *A élections anticipées, décision anticipée* », précise TF 1, jeudi 5 juin dans un communiqué. La chaîne indique que la présentatrice vedette avait fait part « *il y a plusieurs mois à la direction de TF 1 de son souhait d'arrêter « 7/7 » après les élections législatives initialement prévues en 1998* ».

Après treize années de préparation et de présentation du magazine politique du dimanche soir, Anne Sinclair souhaite manifestement donner une nouvelle orientation à sa carrière. Des discussions seraient en cours avec Martin Bouygues, Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte sur les nouvelles responsabilités qu'elle pourrait prendre au sein de la chaîne. Pour la directrice adjointe de l'information de TF 1, qui ne compte pas abandonner son métier de journaliste, ses nouvelles fonctions devraient se situer dans le secteur de l'information.

Née à New York, Anne Sinclair débute en 1973 comme journaliste de radio à Europe 1. En 1976, elle entre à FR3, puis passe à Antenne 2. C'est en 1982 qu'elle est embauchée à TF 1 où, dès l'année suivante, elle présente « 7/7 », une émission qui a été le théâtre de quelques événements de la vie politique française : c'est là que Jacques Delors avait choisi d'annoncer qu'il ne serait pas candidat à la présidentielle de 1995. Mais elle a toujours refusé d'inviter Jean-Marie Le Pen, président du Front national, dont elle pense qu'il sort généralement vainqueur d'un tête-à-tête avec un journaliste. Il y a deux ans, Anne Sinclair avait tenté de renouveler la formule de son émission qui rassemble près de quatre millions de téléspectateurs le dimanche soir entre 19 et 20 heures. Elle avait notamment imaginé d'inviter une deuxième personnalité sur le plateau. Mais la formule avait fait long feu, car peu satisfaisante pour les hommes politiques, qui n'y retrouvaient plus la possibilité de s'exprimer longuement.

FEMMES DE MINISTRES

Anne Sinclair annonce son retrait au lendemain de la nomination de son époux, Dominique Strauss-Kahn, au poste de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie dans le gouvernement de Lionel Jospin. Cette décision coupe court à d'éventuels sarcasmes, tels que ceux qui avaient suivi une interview de François Mitterrand, le 12 avril 1992, par Anne Sinclair et Christine Ockrent, épouses de deux ministres du gouvernement de l'époque. Ces critiques agacent Christine Ockrent, compagne de Bernard Kouchner, lui aussi ministre du gouvernement Jospin : « *Chacun apprécie comme il l'entend l'étanchéité qui existe entre la vie privée et la vie professionnelle. Quant à moi, je suis capable de penser seule* », commente-t-elle, en lançant : « *Quand s'intéressera-t-on à la profession des amants des femmes politiques ?* »

Françoise Chirot

CLT-UFA prévoit une perte de 300 millions de francs en 1997

LE GROUPE DE COMMUNICATION CLT-UFA devrait enregistrer une perte d'environ 300 millions de francs au cours de l'exercice 1997, a indiqué, jeudi 5 juin, Didier Bellens, administrateur d'Audiofina, actionnaire de CLT-UFA à parts égales (50 %) avec le groupe allemand Bertelsmann. « *Les nombreux investissements qui sont prévus* [comme TPS et la chaîne britannique Channel 5] *grèveront lourdement le résultat de la CLT-UFA en 1997, mais ces investissements feront bondir le résultat dans les années à venir* », a précisé M. Bellens, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires d'Audiofina. Selon lui, les investissements prévus en 1997 pour CLT-UFA seront de l'ordre de 4,1 milliards de francs. « *Il n'y a pas de différend sur les objectifs stratégiques de CLT-UFA entre GBL et Havas* », a-t-il affirmé, en ajoutant qu'« *il n'est pas question de mettre en vente ni d'augmenter la participation d'Audiofina de 3,3 % dans Havas* ».

DÉPÊCHES

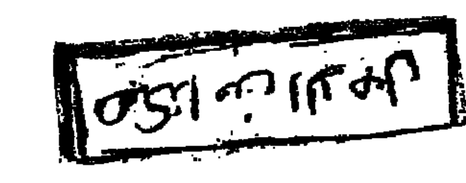
■ **TÉLÉVISION : Canal Plus a demandé à la Commission des communautés européennes** d'ouvrir une procédure à l'encontre de l'Etat espagnol pour infraction au droit européen. La Commission espagnole du marché des télécommunications a refusé d'homologuer les décodeurs utilisés par le bouquet numérique Canal *Satelite Digital*, et fait ainsi obstacle à la commercialisation en Espagne de décodeurs déjà sur le marché en France et en Allemagne. Canal Satelite Digital a enregistré 80 000 abonnements, près de 200 000 décodeurs ont été commandés. Il s'agit d'un nouvel épisode de la « guerre » qui oppose le gouvernement de José Maria Aznar à Canal Plus et à son allié, le groupe Prisa, éditeur d'*El Pais* (*Le Monde* des 8 et 13 mars).

■ **ÉDITION : CEP Communication et Bertelsmann se rapprochent** en Espagne, dans l'édition grand public. CEP Communication, filiale d'Havas, va acquérir 50 % de Plaza y Janes, filiale de Bertelsmann. De son côté, Bertelsmann prendra 49 % de Larousse Editorial, filiale de CEP Communication.

La Tunisie exclue de l'Association mondiale des journaux

L'Association mondiale des journaux (AMJ) – nouvelle dénomination de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) – a décidé d'exclure l'Association tunisienne des journaux par 54 voix contre 14 et 3 abstentions. Il est reproché à l'association d'avoir « *failli dans sa défense de la liberté de la presse en Tunisie* ». « *La décision de l'assemblée générale intervient après une enquête de trois ans* », a précisé Thimothy Balding, directeur général de l'AMJ.

D'autre part, dans le cadre de son action pour la liberté de la presse, l'AMJ a remis, au cours de son 50e congrès, une « plume d'or de la liberté » à trois journaux de l'ex-Yougoslavie : le quotidien de Sarajevo *Oslobodenje*, le journal de Belgrade *Nasa Borba* et le quotidien croate *Feral Tribune*.



Charasseries, suite

par Alain Rollat

CE QU'IL Y A DE BIEN, chez M. Charasse, c'est qu'il se met toujours en quatre pour plaire à son public. Chacun de ses tours de télévision est un morceau d'anthologie. Il suffit qu'il paraisse à l'écran et – hop ! – on assiste à un exploit. Ce miracle s'est renouvelé, jeudi, sur LCI, où M. Charasse avait été invité à commenter les débuts de la nouvelle cohabitation. On pouvait s'attendre à tout. La dernière fois que l'ancien ministre du budget s'était illustré sur cette chaîne, il avait tenu sur M. Jospin des propos d'une extrême gracieuseté : « *On peut employer tous les moyens pour gagner les élections*, avait-il dit, *mais il y en a qui ne sont pas très convenables.* » M. Charasse reprochait alors au premier secrétaire du PS d'avoir pris le parti des plaignants dans le scandale des écoutes téléphoniques commanditées pour protéger la vie privée de François Mitterrand. Il avait d'ailleurs été amené à présenter ses excuses écrites à M. Jospin. Tout post-scriptum de sa part s'annonçait donc plein de promesses. On n'a pas été déçu.

M. Charasse a commencé par dire du bien de l'équipe constituée par M. Jospin : « *Je trouve que ce gouvernement ne manque pas d'allure. La méthode Jospin a eu du bon ; il a décidé tout seul, et il a bien fait...* » C'était forcément trop aimable...

Il a ensuite vanté les vertus constitutionnelles de la cohabitation : « *La pratique est simple : chacun fait ce qu'il a à faire selon les termes de la Constitution ; lorsque la Constitution n'est pas claire, on partage. Cela avait conduit François Mitterrand à dire : "Il n'y a pas de domaine réservé en matière de politique étrangère et de défense, il y a un domaine partagé." En ces deux matières, le président et le premier ministre sont bien obligés de rapprocher leurs points de vue.* » C'était évidemment trop limpide...

Il a même donné à M. Jospin une série de conseils pour éviter les chausse-trapes que la cohabitation recèle dès qu'il s'agit de nommer les hauts fonctionnaires : « *Il y a des postes qui touchent à la cohabitation et d'autres qui n'y touchent pas. Il faut que le gouvernement puisse mener sa politique avec les hommes qu'il choisit, mais le dernier mot revient au chef de l'Etat sur tous les postes touchant à la diplomatie et à la sécurité de l'Etat. Quand on est premier ministre, la bonne entente, dans la cohabitation, ça consiste à ne pas se mettre en situation de se faire récuser ses candidats par le président de la République...* » C'était naturellement trop habile...

Le comble a été atteint quand M. Charasse a englobé dans l'expression d'une même gentillesse M. Chirac, qu'il a qualifié de « *bon ouvrier des institutions* », et M. Jospin, dont il a loué « *le sens de l'intérêt national* », avant de souhaiter, en conclusion, que le nouvel exécutif sache « *s'élever au-dessus des petites politicailleries* ». L'exploit était sans précédent : il avait parlé dix minutes sans dire la moindre insanité ! Où va-t-on si la cohabitation civilise aussi les Charasse ?...

Voyage au royaume de la tromperie

Arte consacre une soirée aux escroqueries et arnaques en tout genre, témoignages de spécialistes à l'appui. A voir en priorité : « Barry Gray, profession escroc »

L'ESCROC est un bien étrange personnage. Une fois découvert, il possède l'extraordinaire faculté de déclencher dans l'opinion publique une foule de sentiments ambigus. Ses pratiques sont jugées détestables et le fait de vivre sur le dos de la société grâce au mensonge et à la dissimulation lui vaut un profond mépris.

Pourtant, il inspire aussi une sorte d'admiration coupable. L'escroquerie est incontestablement une forme de vol, même si le code pénal en fait un délit particulier. Mais c'est un vol sans violence, sans effraction ; c'est la victime qui remet l'argent ou l'objet volé, souvent dans le secret espoir de faire une bonne affaire. Il y a ainsi des escroqueries où la nuance entre l'auteur et la victime semble bien légère.

En consacrant une soirée aux « Escrocs », Arte disposait de l'ampleur exigée par le sujet. Encore fallait-il ne pas s'en écarter en tombant dans le piège ouvert par la dérive d'un mot. Il ne suffit pas qu'il y ait des victimes, en effet, pour faire apparaître un véritable escroc. Le mauvais gestionnaire, maladroit en affaires, ne s'essaie à l'escroquerie qu'en fin de parcours pour tenter de cacher son incompétence. Même s'il y a quelques ressemblances dans le procédé, l'escroquerie n'est pas son but ; *il cherche seulement* à *gagner* du temps.

Sous cet éclairage, *L'Homme qui a coulé la banque Barings*, le film d'Adam Curtis consacré à Nick Leeson, dont les placements hasardeux ont fini par provoquer la faillite de la plus ancienne banque d'Angleterre, se situe à la marge du sujet.



UNE PROFESSION ? UNE ÉCOLE ?

L'Ecole des escrocs, de Philippe Truffault, permet mieux d'approcher la personnalité complexe des maîtres de la tromperie. Mais le titre de ce document en est une, car le terme « école » n'est justifié *que par un embryon de scénario*, un décor utilisé pour habiller les témoignages et une mise en scène déconcertante à bien des égards. Pourtant, c'est au travers des analyses de l'escroquerie proposées dans ce film par un magistrat, un psychiatre et un avocat notamment, que l'on pourra apprécier pleinement la richesse de *Barry Gray, profession escroc*, l'excellent documentaire de Vassili Silovic.

Barry Gray, s'il porte vraiment ce nom, est un escroc professionnel. Il ne vend ni la tour Eiffel ni des lotions contre la calvitie ; il vend seulement... des informations. Elles n'ont pas de prix, car *ces informations, bien évidemment* fausses, sont exactement celles que ses « clients » souhaitent entendre.

Michel Dubec, psychiatre et expert judiciaire, caractérise l'escroc comme un « *artiste* » ayant une perception *aiguë des désirs de sa* victime. A cet égard, Barry Gray est une sorte d'illusionniste qui a trompé des banquiers, des services secrets, des hommes politiques et, surtout, des journalistes. N'y a-t-il que dans les pays anglo-saxons ou en Europe de l'Est que la presse paie pour obtenir des informations ? On voudrait en être certain, car, à côté de l'irrésistible jubilation provoquée par le talent du filou, apparaît une nausée suscitée par le mercantilisme sordide de ceux qui se présentent comme des « journalistes ».

Les autres victimes de ce prince de l'arnaque ne valent guère mieux et l'on en oublierait presque la réalité quotidienne des tribunaux, où les escrocs n'ont pas d'autre ambition que de voler facilement la carte bleue de vieilles dames innocentes.

Il reste que la personnalité de Barry Gray est parfois attachante. Aujourd'hui, il vit sa retraite dans une douloureuse solitude imposée par sa propre logique. Il est le mieux placé pour ne faire confiance à personne, et peut-être se méfie-t-*il aussi de lui-même*. Mais tout cela est-il vrai ? Après plusieurs heures de voyage au royaume de la tromperie, un doute surgit dans l'esprit du spectateur : et si, à un moment ou à un *autre, il s'était fait avoir ?*

Maurice Peyrot

★ Thema : « Les escrocs », Arte, dimanche 8 juin à 20 h 45.

VENDREDI 6 JUIN

TF 1

20.45

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur. Invités : CharlElie Couture, Elie Semoun, Danyboon, Christine Ockrent, Antoine de Caunes, Marine Delterme (140 min). 749815

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Invité : Marc Jolivet (110 min). 9922867

0.55 et 2.00, 2.40, 3.40, 4.25 TF 1 nuit.
1.10 et 2.50, 3.55, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaires. Les contes de la bécasse et de la bécassine. (50 *min*). 3538755
2.15 Les Grandes Espérances. Feuilleton [5/12]. 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

MAIGRET ET LES PLAISIRS DE LA NUIT
Téléfilm de José Pinheiro (90 min). 822379
Maigret établit son quartier général dans un cabaret où travaillait une strip-teaseuse qui vient d'être assassinée.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Présenté par Bernard Pivot. Terre et mer. Invités : Hervé Hamon, Patrick O'Brian, Michel Serres, Eric Tabarly, Michèle Fitoussi (65 min). 8061612

23.40 Journal, Météo.
23.55 Côté court 2.
0.00 Plateau.
0.05 Le Dernier Tournant ■ ■ Film de Pierre Chenal (1939, N., 90 min). 2878303
1.35 Tennis. Roland-Garros. 2.30 Envoyé spécial (rediff.). 4.35 Coups de chien. 5.05 Urti : un jour dans la vie d'une enfant (Bali). 5.30 Aux marches du Palais. Petiot. 5.40 Chip et Charly (20 min).

France 3

20.55

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les poissons-pierres (65 min). 8482683
Le port chinois de Dazuo vit de la double tradition de la mer et de la pierre, avec d'énormes blocs de granit exportés dans toute l'Asie.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Didier Lockwood. Hongkong : robes de bambou pour dames de verres ; France : la transhumance des juments ; Pays-Bas : la course aux fromages (60 min). 38254

23.00 Journal, Météo.
23.25 Nimbus. Magazine. Aux portes de la science : la peur. (55 min). 5577772
0.20 Libre court. Yati de Raphaël O'Byrne (20 min). 902754
0.40 Musique graffiti.
0.50 La Grande Aventure de James Onedin (55 min).

Arte

20.45

TROIS JOURS EN AVRIL
Téléfilm d'Oliver Storz, avec Dieter Eppler, Eva Michel (1994, 105 min). 746693
Avril 1945, le régime nazi sait qu'il est défait. Dans une petite ville du sud-ouest de l'Allemagne, la population attend avec angoisse l'arrivée des Américains. C'est alors qu'un commando de SS abandonne un convoi de détenus polonais aux mains des villageois...

22.30

GRAND FORMAT : UNE MORT PROGRAMMÉE
L'histoire vraie d'un monde parallèle, documentaire de Peter Friedman et Jean-François Brunet (1995, 75 min). 4359490
Un voyage passionnant au pays des cellules. Coproduit par la Sept/ARTE et les Films du Bouc, ce film a reçu trois prix, très mérités, pour son excellence scientifique.

23.45 El Dorado ■ Film de Carlos Saura avec Omero Antonutti, Lambert Wilson (1987, v.o., 145 min). 6494815
2.10 Le Dessous des cartes. *Histoire du sous-continent (rediff.).*
2.20 Casting. Court métrage (1997, 10 min).
2.30 Les Meilleurs Vœux. Emission spéciale pour les cinq ans d'Arte (rediff., 30 min).

M 6

20.45

LA COLÈRE D'UNE MÈRE
Téléfilm de J. Malaterre, avec Anne Richard (110 min). 745984
Une petite fille est renversée sous les yeux de sa mère par une voiture dont le conducteur prend la fuite. La mère ne croit pas à un accident.

22.35

LE CAMÉLÉON
Question de courage. Série (55 min). 15615780
Jarod, pompier, tente d'élucider le mystère qui entoure la mort de l'épouse d'un officier.

23.30 La Démoniaque. Téléfilm ▲ de Colin Bucksey (95 min). 7070
Une jeune étudiante suédoise prend l'identité d'une de ses amies, après l'avoir assassinée.
1.05 Best of groove.
2.05 Jazz 6 (rediff.). 3.00 Les Derniers plongeurs d'éponges (rediff.). 3.35 E = M 6 (rediff.). 4.00 Turbo (rediff.). 4.25 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

ROSWELL
Téléfilm de Jeremy Kagan, avec Kyle MacLachlan, Martin Sheen (1995, 85 min). 691001

22.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. L'île de Sein, le dernier équipage.
22.55 Flash d'information.

23.00

LANCELOT ■
Film de Jerry Zucker, avec Sean Connery, Richard Gere (1994, 129 min). 4773032

1.10 Les Mutinés du Téméraire ■ ■ Film de Lewis Gilbert (1961, v.o., 100 min). 2567485
2.50 Basket NBA. En direct. Finale (3e manche) : Utah-Chicago (190 min). 52862007
6.00 Les Eléphants du Kilimandjaro (rediff., 45 min). 8067668
6.45 Surprises (14 min).

Radio

France-Culture

20.30 Radio Archives. Proust épistolier.
21.32 Black and Blue. Bird lives. Invité : Christian Gauffre et Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de l'ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eiji Oue : Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Beethoven, Andreas Haefliger, piano ; Symphonie nº 5, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. The Mask of The Time, cantate (extraits).
23.07 Miroir du siècle.
0.00 Jazz-club. Concert enregistré le 14 mai, au New Morning, à Paris. La chanteuse Diane Reeves et son trio. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Concert spirituel.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Fauré, Magnard, Chausson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. L'entrepôt.
21.00 Bon week-end.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 5/6/97).
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Un jour ou l'autre.
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Une mission pour la sauvegarde d'espèces en danger.
21.30 Phoques : le peuple de la mer.
22.25 Charles Manson. L'homme qui tua les «sixties».
23.15 Je suis née transsexuelle.
23.45 Deaf. [2/2].
0.50 Sauveurs de cloches (45 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Rodeo.
20.30 Nature des choses. Le retour de l'aigle de mer.
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et l'éléphant.
22.00 Regards sur la nature. Naturaliste avec caméra.
23.00 L'île aux flamants.
23.30 Faune ibérique. Le loup.
0.00 Animaux en danger.

Paris Première

20.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Ici Londres. Magazine.
22.00 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.30 Cosi fan tutte. Opéra bouffe en deux actes de Mozart. Enregistré au théâtre du Châtelet, à Paris en 1992 (200 min). 64204693

France Supervision

19.00 Youssou N'Dour. Concert (90 min). 39215728
20.30 Vive le Bal. D'Olivier Altman. [2/2].
22.10 Concerts Haendel et Teleman (85 min). 91595896
23.35 Jangal. De Jean-Yves Collet. Campfire.
0.00 Vétérinaires sauvages. Docteur Tortues.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Dernier des six ■ Film de Georges Lacombe (1941, N., 90 min). 5705235
22.00 La Flèche noire ■ Film de Gordon Douglas (1948, N., 75 min). 88858085
23.15 Deux nigauds dans la neige Film de Charles Lamont (1943, N., v.o., 80 min). 71010254

Ciné Cinémas

21.00 Piège en haute mer ■ Film d'Andrew Davis (1992, 100 min). 80778235
22.40 Fraise et chocolat ■ Film de Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (1991, v.o., 110 min). 88900047
0.30 Soleil vert ■ ■ Film de Richard Fleischer (1973, 95 min). 78907620

Festival

19.35 Le Voyageur. Dossier brûlant. Fenêtre.
20.30 La Dame de Berlin. Téléfilm de Pierre Boutron, avec Robin Renucci (190 min). 39982322
23.40 Grosse. Court métrage de Brigitte Rouan (1985, 20 min).

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. The Hunter.
20.40 Le Club.
20.45 Two. Le secret de Victoria.
21.35 et 1.30 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Méprise.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Jeux d'adultes.
23.45 Lou Grant. La convention.
0.40 Alias le Baron. Compte à rebours (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Un enfant doit mourir.
21.20 Jimi Hendrix Experience. De Peter Neal.
21.55 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
22.30 Chronique du front.
22.35 Dream On. Le téléphone rose (v.o.).
23.00 Seinfeld. Les lunettes (v.o.).
23.25 Top bab. Magazine.
0.05 New York Police Blues. Feux rouges (v.o.).
0.55 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.).

Disney Channel

20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 6245728
21.00 Davy Crockett.
21.45 La Montagne sacrée. Téléfilm (45 min). 273834
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Le buisson ardent. Les pèlerins.
22.30 Murphy Brown. Vive la mariée.
23.00 Coups de griffes.

Eurosport

13.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Demi-finales messieurs, à Roland-Garros (300 min). 90427231
20.00 Football. Le meilleur de la saison de D2.
21.00 Offroad. Magazine.
22.00 Pole Position. Magazine.

Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France. Magazine.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Tahiti.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik

20.30 Symphonie nº 4, de Robert Schumann. Concert. Par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf (30 min). 500000544
21.00 Joshua Redman Quartet. Concert enregistré au Théâtre 140 de Bruxelles (105 min). 503187525
22.45 Legends... and Legends in the Making 1989. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux 1989 (60 min). 507595728
23.45 Gilberto Gil & Grupo Acoustico. Concert (95 *min*). 508541070

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinéma. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

de la tromperie



Robert Hue et les « camarades » italiens

Analysant l'entrée des communistes dans le gouvernement de Lionel Jospin, les formations issues du PCI estiment que le « modèle français » n'est pas applicable à la péninsule

LORS d'une émission de télévision, le lendemain de la victoire de la gauche en France, le chef du gouvernement italien Romano Prodi s'est soudain pris à rêver. C'est sans aucune hésitation, a-t-il déclaré en substance, qu'il signerait une déclaration commune d'action avec ses alliés communistes et qu'il les inviterait à participer au gouvernement. L'offre est venue tout naturellement, aussi naturellement que les communistes sont associés au pouvoir en France parce qu'ils font partie de l'alliance qui a remporté les législatives. Fausto Bertinotti, secrétaire de Rifondazione communista, n'en est pas encore là. Il a poliment refusé l'offre. *« Il est évident que l'on doit remercier, pour l'intention et l'invitation à participer,* a reconnu Fausto Bertinotti dans le *Corriere della Serra : c'est la démonstration que les positions de gauche sont encouragées. Mais les différences entre Rome et Paris sont nombreuses. Les communistes italiens accepteraient seulement si la coalition de l'Olivier souscrivait les mêmes accords que l'alliance française,* a précisé le dirigeant communiste, ajoutant, *mais cela n'arrivera pas, ni demain ni jamais. »*

Né d'une scission au sein de l'ancien Parti communiste lorsque ce dernier a choisi la voie social-démocrate et a pris le nom de Parti de la gauche démocratique, Rifondazione communista joue depuis un an le rôle de vigile, gardien de l'orthodoxie de gauche, obligeant souvent Romano Prodi à composer avec cet associé récalcitrant, comme ce fut encore le cas pour l'envoi de troupes italiennes en Albanie. Il est évidemment plus facile d'être au-dehors que dans le gouvernement, position qui implique certains devoirs de solidarité. Fausto Bertinotti n'a donc guère apprécié le titre de *L'Unità*, journal du PDS, *« Hue : je ne serai pas le Bertinotti de France »*. Pour ce dernier, le quotidien a, par cette formule choc, suscité *« une spéculation ridicule alors que le secrétaire du PCF expliquait simplement qu'entre l'Italie et la France il existe des situations politiques et des programmes différents »*. En conséquence, il est inexact, voire déplacé de faire des parallèles.

Dans le même journal, Piero Sansonetti se livre à une longue analyse du modèle de gouvernement à la française choisi, mercredi, par la commission italienne de réforme des institutions. Ce système est violemment critiqué par Fausto Bertinotti, qui se propose de réduire à néant ce vote lors des débats au Parlement. *« En France*, écrit l'éditorialiste, *ce système politico-électoral vient justement de porter deux communistes au gouvernement. Une chose qui en Italie, jusqu'à présent, n'est pas encore arrivée. Il suffit de ne pas se raidir sur des positions de principe et de regarder la substance des choses. »*

Que signifie, pour Fausto Bertinotti, *« la gauche plurielle »* ? Dans un entretien publié par le quotidien de son parti, *Il Manifesto*, ce politicien habile explique qu'il est *« significatif que ni le PCF ni le PS n'aient voulu refaire le programme commun, comme s'ils avaient peur de s'enfermer dans un cercle. Mais en Italie, D'Alema n'est pas Jospin ; le PDS cherche l'accord avec la droite... »*. Bertinotti ne changera pas. Il pratique la technique du « pressing » plus ou moins appuyé pour faire valoir son point de vue et espère que *« la France pourra être un laboratoire... une locomotive pour que des changements s'opèrent sur la gauche italienne modérée »*. Afin qu'elle lui plaise complètement.

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ *Ainsi* va la vie politique, impitoyable : on a vu un brillant sujet comme Nicolas Sarkozy passer allègrement de Balladur à Juppé, puis de Juppé à Séguin, sans une ombre de complexe. Philippe Séguin sera élu mardi président du groupe RPR à l'Assemblée, sans concurrent. Il ne lui restera plus qu'à s'emparer, sans doute en juillet, du RPR tout entier (...).Jacques Chirac lui-même ne sera plus longtemps épargné par les siens. Dans sa *solitude, il attendra avec impatience* les conseils du mercredi avec le gouvernement Jospin pour s'assurer d'un peu de considération et de respect.

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot

■ Trop, c'est trop... A lire ou à écouter certains, ce n'est pas un gouvernement qui a été présenté hier au bon peuple, mais un groupe d'angelots vêtus de probité candide et de lin rose, prête à nous bâtir de leurs petites mains innocentes un avenir radieux. C'est bel et bien au couteau – comme disait un ancien président de l'Assemblée – que s'est réglée la composition du nouveau gouvernement. *Lionel Jospin* a parfaitement le droit de choisir qui il veut, et selon les critères qu'il juge les plus appropriés (...). Mais qu'on ne nous refasse pas, par pitié, le coup du premier ministre uniquement soucieux du bien-être de ses compatriotes, dût-il pour cela sacrifier ses amis. L'occupant de Matignon est un homme politique comme les autres, pas né de la dernière pluie.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot

■ Les millions de Français qui ont contribué à la victoire commune des forces de gauche ont toutes les raisons de souhaiter à ce gouvernement un bon travail. Les tâches qui l'attendent sont immenses. Le mouvement citoyen ne saurait rester spectateur. Car les coups qui frappent tant de salariés, les angoisses qui désespèrent la jeunesse, toutes les nuisances de la politique du tout-profit et du moins-disant social, c'est à tout cela qu'il faut s'attaquer. La gauche se met donc en ordre de marche, avec cohérence, et dans le respect des citoyens. Quel aveuglant contraste avec le lamentable et dérisoire combat de chefs, avec (...) ces formules assassines que la droite défaite et discréditée présente à l'opinion.

THE ECONOMIST

■ M. Chirac n'est ni astucieux, ni clairvoyant, ni visionnaire. Un politicien *doté d'une des ces qualités* aurait appelé d'emblée, il y a deux ans, à des élections législatives. Il aurait expliqué que les choses étaient plus graves qu'il ne l'avait cru, que la France devait affronter des changements difficiles, et qu'il avait besoin d'une majorité pour mener les réformes. Et il l'aurait obtenue. Il aurait eu aussi les grèves et les manifestations qu'il a de toute façon récoltées. Une longue cohabitation attend maintenant M. Chirac, de son propre fait. Il n'a pas assez réformé la France dans la perspective de Maastricht. Il a étripé le parti gaulliste. Il a ouvert la voie à un premier ministre socialiste tout neuf. C'est un politicien lamentable, en *place encore pour cinq ans. Pauvre* France !

EN VUE

■ Le premier ministre du Swaziland, visitant, jeudi 5 juin, les terrains de sa ferme, tombait sur dix-huit plants en fleurs d'*« or swazi »*, la majiruana la plus raffinée du monde. *« Furieux »*, le prince **Sibusiso Dlamini** les a fait arracher par la police. Mercredi, les Néerlandais découvraient une plantation de 80 000 pieds de cannabis et arrêtaient sept cultivateurs. Aux Pays-Bas, les drogues douces sont en vente libre, dans les *« coffeeshops »*, débits spécialisés, mais leur production est prohibée. Ce même jour, le tribunal de Cagliari, en Sardaigne, relaxait, **Vittorio Cadeddu**, trente-neuf ans, surpris par les carabiniers en train d'arroser onze plants de chanvre indien. En Italie, fumer de l'« herbe » est interdit, mais en faire pousser n'est pas un délit.

■ Pour ne pas envenimer la polémique sur la gestion d'or nazi par la Banque nationale suisse durant la seconde guerre mondiale et l'affaire des fonds juifs en deshérence dans les banques helvétiques, la Swissair a décidé de retirer les lingots d'or en chocolat fin vendus sur ses vols européens, a indiqué, mercredi 4 juin, **Claude Donzel**, porte-parole de la compagnie aérienne.

■ Malgré ses demandes successives, **Raul Blanco**, cinquante-trois ans, un Cubain demeurant à Miami depuis dix-sept ans, n'est toujours pas parvenu à obtenir sa naturalisation. A chaque fois, l'administration renvoie un formulaire à l'immigré – qui a perdu, à La Havane, son index, son majeur et son annulaire dans les rouages d'une machine à découper le *tabac* –, *lui réclamant* ses *empreintes* digitales pour clore le dossier.

SAMEDI 7 JUIN

TF 1

16.40 Dingue de toi. Série.
17.15 Xéna la guerrière. Série. Le masque de la mort.
18.05 Melrose Place. Feuilleton. Sans pitié.
19.00 Beverly Hills, 90210. Feuilleton. Désillusion.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport ; Simple comme... ; Tiercé.

20.30

FOOTBALL
France - Angleterre
Tournoi de France. En direct de Montpellier. 20.45 Coup d'envoi. 21.30 Mi-temps (130 min). 3896295
Défaits par l'Italie à Wembley (0-1), les Anglais ne sont pas assurés de participer au Mondial en 1998.

22.40

HOLLYWOOD NIGHT
Une sale arnaque.
Téléfilm O de Ruben Preuss, avec Dale Midkiff, Susan Blakely (100 min). 2711945
La femme d'un riche homme d'affaires, souvent absent, a pris pour amant un séducteur. Leur relation est de plus en plus passionnée jusqu'au jour où elle reçoit une lettre qui lui demande de l'argent...

0.20 Patinage artistique.
1.25 et 2.05, 2.40, 3.40 TF 1 nuit. 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.15 Les Grandes Espérances. Feuilleton [6/12]. 2.50 et 3.50, 4.45, 5.15 Histoires naturelles (rediff.). 5.10 Musique (5 min).

France 2

15.35 Cobra. Série.
16.20 Samedi sport. Magazine. 16.25 Tiercé. 16.45 Cyclisme. En direct. Classique des Alpes (75 min). 1654303
18.00 JAG. Série. Suspect.
19.00 Télé qua non. Magazine.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.57 Au nom du sport.
20.00 Le Journal, Météo.

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
Invités : Isabelle Mergault, Laurent Ruquier, Jean Amadou, Laurent Baffie, Dieudonné, Liane Foly (135 min). 54288842

23.05

FARCE ATTAQUE... TOULOUSE
Divertissement (75 min). 8240624
0.20 Journal, Météo.
0.30 Côté court 2.
0.40 La 25e heure. Spéciale "courts-métrages". Rouen, cinq minutes d'arrêt ; Faux départ ; Omnibus ; Gueule d'atmosphère ; Un certain goût d'herbe fraîche ; Bonimenteurs (90 min). 9745040

2.15 Tennis. Finale femmes (rediffusion en intégralité). 3.45 Bouillon de culture (rediff.). 4.50 Taratata (rediff., 80 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 0.43 Un livre, un jour. *Retour à Berlin*, de Jean-Michel Palmier.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.38 Côté court. En direct.

20.55

DOCTEUR SYLVESTRE
Silence... hôpital.
Téléfilm de Christiane Leherissey, avec Jérôme Anger, Maria Pacôme (90 min). 438991

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Jacques Barsac. Clovis et son temps (55 min). 3089823
Faire revivre Clovis et son époque, avec des documents et des objets dont aucun n'est postérieur au IXe siècle et grâce à l'utilisation d'images de synthèse.

23.20 Journal, Météo.
23.45 Musique et compagnie (58 min). 1794736
0.45 La Grande Aventure de James Onedin.
1.35 Musique graffiti. (25 min).

La Cinquième

17.25 Légendes vivantes d'outre-mer. Fundi requins. 17.55 La Reine peut-elle sauver la BBC ? Documentaire.

Arte

19.00 et 2.00 Hale and Pace. Série [4/7].
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Des Indes britanniques à la partition.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : SUMATRA
Documentaire d'Ebbo Demant (60 min). 8762755
Malgré sa superficie (473 600 km²) et ses importantes ressources naturelles, l'île de Sumatra est très peu peuplée (60 habitants au km²). Mais l'arrivée récente d'immigrants indonésiens, poussés par leur gouvernement, oblige des cultures très diverses à cohabiter.

21.45

L'AVOCAT
Casses en série. Série de Werner Masten (45 min). 393378
22.30 ▶ Metropolis. Magazine. Serge Rezvani ; Egypte [1/5] : Ecriture sous surveillance (60 min). 43910
23.30 Music Planet : La Guerre des tubes. Les variétés allemandes des années 60, documentaire (60 min). 49194
0.30 No Man's Land. Téléfilm de Ben Bolt, avec Trevor Eve, Amanda Ooms (1994, 90 min). 4737392
2.00 Hale and Pace. Série (rediff.).
2.25 Silence... on tue ! (Silent Panic) Court métrage d'Arthur Dales (1960, rediff., 25 min). 4771717
2.50 Le Roman de mon âme. Court métrage (rediff., 10 min). 2567158

M 6

17.05 Les Champions.
18.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le Joker.
19.05 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL
L'AVENTURE CONTINUE.
Série (165 min) 14379026
Au royaume des sables [1/2 et 2/2], avec Beau Bridges.
Un chercheur d'un laboratoire d'Etat étudie des créatures, anatomiquement proches du scorpion, ramenées de la planète Mars. Sans raison apparente, le gouvernement stoppe le programme et licencie le chercheur qui dérobe quelques œufs...
La nouvelle génération O, avec Richard Thomas.
Un chercheur met au point une formule qui doit permettre à l'humanité de se prémunir contre toutes les formes de maladie.

23.30 Psychose IV. Téléfilm △ de Mike Garris, avec Anthony Perkins (105 min). 3421543
Norman Bates, victime de dédoublement de la personnalité, sombre dans la démence.
1.15 La Nuit des clips (400 min).

Canal +

16.00 Basket NBA. Finale. (2e manche) (rediff.).
16.50 Cyclisme. Tour d'Italie : (21e étape) Malé - Edolo (239 km).
▶ En clair jusqu'à 20.35.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.30 Pas si vite.

20.35

BLAKE ET MORTIMER
Le piège diabolique.
Série [6/13] (45 min). 849007
Après avoir hérité du château du professeur Miloch, Mortimer découvre une bien étrange machine à remonter le temps...

21.20

L'HOMME DE NULLE PART
Pris au piège.
Série [6/25] (45 min). 470991
22.05 Nancite, la plage des tortues. Documentaire.
23.00 Les K.O. de Canal Plus.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Aventures galantes dans l'Orient Express (1996, 105 min). 2358330
1.50 Comédie érotique d'une nuit d'été ■ ■ ■ Film de W. Allen (1982, v.o., 85 min). 4268021

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. L'Homme aux orchidées en plastique, de Bernard Da Costa.
22.35 Opus. Présences 97. *Festival de création* musicale.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. La Cantatrice, de Maurice Renard. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Opéra. L'Argia, de Cesti. Donné le 28 février, au Théâtre municipal de Lausanne, par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs. L'Argia, de Cesti, Brigitte Balleys (Laurindo / Argia), Dorothée Jansen (Dorisbe), Darina Takova (Filaura / Venere), Jeffrey Gall (Lucimoro / Selino), David Pittsinger (Atamante).
0.00 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Marco Stroppa. - Concert donné le 3 mai, à l'amphithéâtre de la Cité de la Musique. Œuvres de Taira, Pärt, Schoeller, Zimmermann. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le Violoniste Christian Tetzlaff. Concerto pour violon op. 12, de Weill, par le Philharmonique de chambre allemande ; Sonate pour violon et piano, de Janacek, Ove Andsnes, piano ; Concerto op. 53, de Dvorak, par le Philharmonique tchèque, dir. Pesek ; Casse-Noisette, arrangement de Pletnev en suite de concert pour piano, de Tchaïkovski, Pletnev, piano ; Partita pour violon seul nº 3, de Bach.
22.30 Da Capo. Œuvres de Beethoven, Schubert, Strauss. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Manipulations. Téléfilm de Claude Faraldo, avec Guy Marchand (100 min). 83063674
21.40 Déjà le retour. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 Rêves futuristes au Japon.
20.35 91, quai de la Gare.
21.30 Paroles d'exil.
21.50 15 jours sur Planète.
22.15 Un jour ou l'autre.
23.10 Les Nouveaux Explorateurs.
0.05 Phoques : le peuple de la mer.
1.00 Charles Manson (55 min).

Animaux

20.00 Mortelle Australie. Océans.
21.00 Le Monde sauvage. Les abeilles.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature. Le défi des éléphants.
23.00 Wildlife International. La forêt boréale.
23.30 Animaux sauvages. Le guépard.
0.00 Animaux en danger.
0.30 Flipper le dauphin. Flipper et le Bounty.

Paris Première

20.30 Equitation. Jumping de Cannes (160 min). 11613197
23.20 Nova. Magazine.
0.15 Ici Londres. Magazine.

France Supervision

20.30 Concerti pour orgue de Haendel. Enregistré à l'église Saint-Mathieu de Lodz (25 min). 50327674
20.55 Concerti grossi de Haendel. Enregistré au Château Pszczyna en Pologne (30 min). 91272649
21.25 Cap'tain Café.
22.25 Hors limites : Mariages à la bulgare. Téléfilm de Dennis Berry, avec Patrick Rocca (90 min). 25714649
23.55 Mick Taylor. Concert enregistré à Genève (55 min). 16765755

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Alain Sarde.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 La Belle que voilà ■ Film de Jean-Paul Le Chanois (1949, N., 115 min). 92877674
0.55 La Cinquième Victime ■ ■ Film de Fritz Lang (1956, N., v.o., 95 min). 97650934

Ciné Cinémas

20.30 Mer de Chine, le pays pour mémoire. Téléfilm de Pierre Dumayet et Jacques Perrin, avec Jane Birkin (100 min). 5365281
22.10 Ciné Cinécourts.
23.15 L'Argent de poche ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 105 min). 25779668

Festival

20.30 Fantômes en héritage. Téléfilm de Juan Luis Buñuel [2/2], avec Xavier Deluc (105 min). 44437197
22.15 Les Trains. Téléfilm de Gyorgy Gat, avec Sophie Carle (55 min). 37800282
23.10 Le Voyageur. Profession libérale. Les amants (50 min).

Série Club

20.45 Le Saint, la saga. Dalila a disparu. La route de l'évasion.
23.30 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Palestine, octobre 1917.
0.20 Mission impossible.

Voyages

20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.45 Deux jours en France.
23.00 Blue Ocean. Tahiti.

Canal Jimmy

21.00 Friends (3e année). The One Where Chandler Can't Remember Which Sister. The One With All The Jalousy.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Magazine. Invitée : Marie-France Pisier.
23.15 Des agents très spéciaux.
0.05 Motor Trend. Magazine.
0.25 Seinfeld. Les lunettes (v.o.).
0.50 Star Trek : la nouvelle génération. L'enfant (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.25 Animalement vôtre.
21.50 Documentaire.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur.
23.30 SOS Polluards.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Francesca. Téléfilm de Giovanni Ricci [3/3] (95 min). 501071378
22.30 Jo. Téléfilm de Philippe Monnier [1/5], avec Corinne Touzet (90 min). 500043295
0.00 Sherpani. De Claude Andrieux.
0.30 Miss ethniques (20 min).

Eurosport

13.00 et 18.30 Motocyclisme. En direct. Grand Prix de France. Essais des 125 cc, au Castellet (60 min). 659804
14.30 Tennis. En direct. Internationaux de France : Finale dames (120 min). 890281
17.30 Cyclisme. Le Tour de France.
18.00 et 21.30 Automobilisme. Les 24 heures du Mans. Pré-qualifications.
20.00 Basket-ball. La saison Pro A.
21.00 et 0.00 Formule Indy. En différé. Grand Prix de Detroit (Michigan).
22.00 Football. Coupe du monde 1998. Eliminatoires.
1.00 Pole Position (60 min).

Muzzik

20.00 Le Journal de Muzzik.
20.25 Penderecki dirige Chostakovitch. Concert. La Sinfonietta de Cracovie, dir. Krzysztof Penderecki (35 min). 500747736
21.00 David Oïstrakh. Artiste du peuple ?
22.20 Cosi fan tutte. Opéra en deux actes de Mozart (145 min). 528275945
0.45 Salsa Meets Latin Jazz. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1996 (60 min). 502437934

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. *20.30 Computer Connection.* 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 *Nautisme*. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

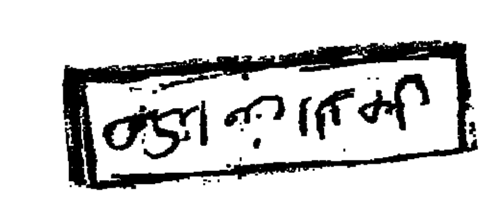
TSR
22.50 Robocop 3. Film de Fred Dekker (1992, 105 min). Avec Robert Burke, Nancy Allen, Jill Hennessy. *Science-fiction.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

- Guillaume Durand arrive sur Canal +. Entretien
- France-Culture, le rapport contesté
- Les méthodes de soutien scolaire glissent du CD-ROM sur Internet

Le film de la semaine :
« Quai des Orfèvres », de Henri-Georges Clouzot.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



شكرا من الاهل

Le Monde

SAMEDI 7 JUIN 1997

La Bourse ou la vie !

par Pierre Georges

CE N'EST PLUS tout à fait la baguette de pain, le béret, les moustaches en guidon de vélo, Maurice Chevalier et le french Cancan. Mais la France de l'an 2000, de l'ère Jospin, vue des Etats-Unis, garde son pesant de folklore.

Le *New York Times*, jeudi, dans un éditorial, nous a beaucoup plaints, beaucoup moqués et un peu enviés. Mais qu'est-ce donc, ironisait l'auteur, que ce pays étrange peuplé d'étranges gens qui pensent comme les moulins à vent ? *« C'est Don Quichotte contre le marché des obligations ! »*. Les Français *« pensent vraiment qu'ils peuvent être une grande puissance dans le monde et laisser leurs routiers partir à la retraite à 55 ans en gardant la totalité de leur salaire. Travailler 35 heures par semaine. Prendre six semaines de vacances d'été. Fermer leurs magasins pendant deux heures pour le déjeuner. »*

Et danser sous la pluie, peut-être ? Et regarder passer les filles aux terrasses des bistrots, sans doute ! Et mener, économiquement, une vie de barreau de chaise. Pauvre France ! « Pauvre France », en effet, titre l'hebdomadaire britannique *The Economist*.

Voici donc que nous faisons pitié. Faute de faire envie. Encore que... L'éditorialiste du *New York Times*, après nous avoir plaint d'être devenus la risée du monde – *« Cela doit se faire tordre de rire MM Clinton et Blair »* –, semble saisi d'un doute existentiel. Et si les Français, faute d'avoir raison, n'avaient pas tout à fait tort ? S'il fallait, après tout, *« admirer cette lutte »* de la France *« pour maintenir son style de vie »* et résister à une certaine *« stérilité des lois des marchés internationaux. »* ?

Ainsi posé, le débat est intéressant. La Bourse ou la vie ! Les marchés ou l'art de vivre ! Sans même *insister sur le fait que les Français* travaillent autant et aussi bien que d'autres, quand ils ont du travail, et ne vivent pas, dans leurs grottes, d'amour et de gros rouge, l'expression, ainsi résumée, d'une nation fantaisiste économiquement et versatile politiquement nous convient parfaitement.

A quoi rêvent ordinairement les Français ? A la Bourse ? Non, à leur vie. Et cela, même la Bourse semble le comprendre. Quand la gauche risquait de passer, elle ne cessait de baisser. Depuis qu'elle est passée, elle ne cesse de monter. La Bourse serait-elle illogique ? Ou pis, romantique ? Rien de tel, les poètes hantant assez peu les salles de marché en déclamant des odes au temps des cerises et des merles moqueurs.

Simplement, la Bourse, plus raisonnable que ses zélotes et dévots, a pris acte du changement. Sans effroi, ni sauve-qui-peut. En se disant que de droite ou de gauche, le pays restera, raisonnablement et économiquement, un pays intéressant. La Bourse n'a pas d'états d'âme. La Bourse n'a pas vocation à faire le bonheur de la France. Mais le bonheur de la Bourse.

C'est ainsi. Et ce sera ainsi tant que la gauche ne fera pas de grosses bêtises. Pour le reste, il n'est pas impossible que l'exemple français procède autant de l'avenir que du passé. Car, face à ce que le *New York Times* appelle, dans son bel euphémisme, la *« certaine stérilité des lois des marchés internationaux »*, la contagion menace. Il y a, de par le monde, bien des « styles de vie » nationaux qui ne s'y font pas. Mais, alors, pas du tout !

Le Bureau international du travail cherche à s'adapter à la mondialisation de l'économie

Réuni à Genève, il tente de proposer de nouvelles normes sociales

CRÉÉ EN 1919, le Bureau international du travail (BIT) va-t-il être capable de s'adapter à la mondialisation de l'économie ? Telle est, entre les lignes, la question que pose le directeur général de cette institution, Michel Hansenne, aux 3 000 délégués venus de 174 pays à l'occasion de la 85e session de la Conférence internationale du travail, qui se tient à Genève du 3 au 19 juin.

Sans être en crise, le BIT s'interroge : faute de consensus, la clause sociale censée accompagner la libéralisation des échanges commerciaux est enterrée. Pis : certains adhérents de l'Organisation internationale du travail (OIT) bafouent ouvertement certaines conventions dites *« fondamentales »* de l'organisation sans qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre.

En décembre 1996, les ministres présents à la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), réunie à Singapour, ont eu une attitude ambiguë. *Ils ont refusé* de sanctionner les pays qui ne respectent pas les normes sociales fondamentales mais ils ont reconnu que *« l'OIT est l'organe compétent pour établir ces normes et s'en occuper »*.

Saisissant la balle au bond, Michel Hansenne propose aux 174 Etats membres de *« revitaliser le système de normes internationales du travail »*, en adoptant trois réformes. La première consiste à rendre obligatoire le respect des droits fondamentaux de l'homme au travail, *tels qu'ils sont définis* dans les sept conventions fondamentales de l'OIT : liberté syndicale et négociation collective (conventions nos 87 et 98), travail forcé (nos 29 et 105), non-discrimination (no 100 et 111), âge minimum (no 138). Si cette réforme est acceptée, la *simple adhésion à l'OIT* signifierait l'acceptation de ces normes.

ABSENCE DE SANCTIONS

Deuxième proposition : établir un mécanisme de suivi *« sur le progrès social dans le monde »*, par exemple sous la forme d'un rapport périodique qui permettrait de surveiller l'application des normes fondamentales à l'échelle de la planète. *« L'absence de sanctions commerciales n'est pas un signe d'impuissance de la communauté internationale. En revanche, l'absence de contrôle le serait »*, estime Michel Hansenne.

Enfin, le directeur général propose de modifier le système des *« labels »* décernés par certaines entreprises multinationales ou par certaines associations dont le principal défaut est, aux yeux du BIT, de ne *s'intéresser qu'aux salariés qui* travaillent pour l'exportation. Michel Hansenne préconise d'adopter un *« label social global »* décerné aux pays qui respectent les règles fondamentales de l'OIT et qui acceptent de *« soumettre leur pratique à des inspections internationales à la fois fiables et juridiquement autonomes »*.

Si un consensus se dégage sur ces questions, une déclaration solennelle pourrait être adoptée en 1998 réaffirmant l'engagement des adhérents de l'OIT à respecter les normes sociales internationales. Mais nul ne se hasarde pour le moment à pronostiquer l'accueil qui sera réservé aux propositions du directeur général de l'OIT.

Frédéric Lemaître

Christian Prouteau mis en examen pour recel de documents secret-défense

LE PRÉSIDENT de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, a confirmé, jeudi 5 juin, avoir donné au premier ministre Alain Juppé un avis favorable à la levée du secret-défense concernant la plupart des documents saisis dans les archives du chef de l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau (*Le Monde* du 6 juin). Rendu le 15 mai, avec une discrétion égale à celle observée par Alain Juppé dans cette affaire, l'avis indique que *« la recherche de la responsabilité pénale qu'ont pu encourir les personnes ayant établi ou conservé ces documents (...) incombe à l'autorité judiciaire »*. Sur la base des documents remis le 30 mai à la justice sur décision de M. Juppé, le juge Charpier, chargé de l'information ouverte après la découverte des archives de M. Prouteau, a mis ce dernier en examen, le 2 juin, pour recel de documents compromettant le secret-défense.

Des membres du FIS algérien « félicitent » Lionel Jospin

DES MEMBRES du Front islamique du salut (FIS dissous) ont adressé, jeudi 5 juin, une *« lettre de félicitations »* au nouveau premier ministre français, Lionel Jospin. *« L'apport de la France pour contribuer à la prise en compte de toutes les données du problème peut être décisif »* en ce qui concerne *« la grave crise que traverse actuellement l'Algérie »*, écrivent les auteurs de cette lettre rendue publique par l'AFP. *« Nous espérons que votre nomination ouvrira une ère nouvelle dans la manière d'aborder le problème algérien et ses prolongements en France »*, ajoutent les six signataires, parmi lesquels Moussa Kraouche, président de la Fraternité algérienne en France. La Fraternité algérienne est considérée comme la vitrine du FIS en France. Les services du premier ministre affirmaient, vendredi matin, ne pas avoir entendu parler de ce message de félicitations.

Cinq opposants à la carrière de Vingrau sont mis en examen

CINQ PERSONNES, dont le président du comité de défense de la carrière de Vingrau (Pyrénées-Orientales), ont été mis en examen pour *« entrave à la liberté du travail par voie de fait »*. Etant placés sous contrôle judiciaire, il leur est interdit de se rendre à l'endroit du barrage. Celui-ci avait été cependant levé *« en signe de détente »* le matin même par les opposants qui y campaient jour et nuit depuis 206 jours (*Le Monde* du 6 juin). La veille, l'un des membres du comité de défense expliquait que cette décision avait été prise afin d'*« éviter un affrontement violent »* avec les ouvriers d'Omnya, entreprise qui souhaite exploiter la carrière de Vingrau. – *(Corresp.)*

■ **ÉDUCATION : les épreuves du concours réservé aux maîtres auxiliaires ont été perturbées,** vendredi 6 juin, dans les six centres d'examens d'Ile-de-France où étaient convoqués trois mille candidats. A l'appel du Collectif des non-titulaires, des salles d'examens ont été occupées. Jeudi 29 mai, les épreuves avaient été annulées en Ile-de-France après l'occupation du centre d'examens du Parc floral de Paris (*Le Monde* du 31 mai).

À NOS LECTEURS : la publication des pages consacrées à la *formation du gouvernement nous a conduit à reporter la parution* du « Monde des poches ». Il sortira dans « Le Monde des livres » du jeudi 12 juin, daté vendredi 13 juin. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser.

BOURSE

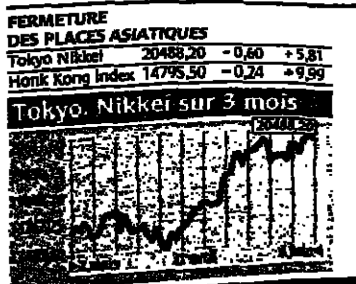
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 6 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20488,20	– 0,60	+ 5,81
Honk Kong index	14795,50	– 0,24	+ 9,99

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/06	Var. en % 04/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2690,85	+ 2,11	+ 16,20
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 30,02
Milan MIB 30	—	—	+ 2,12
Francfort Dax 30	3674,34	+ 0,34	+ 27,19
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 38,74
Madrid Ibex 35	—	—	+ 25,33
Amsterdam CBS	—	—	+ 27,09

Tirage du *Monde* daté vendredi 6 juin 1997 : 691 679 exemplaires.

